

STATISTIQUE

DE LA

VILLE DE GÊNES

J. Ferrando, Imprimeur de la Mairie de la Ville de Gênes, Place S.t Mathieu, Palais Gnecco, N.o 139. 1.er étage.

STATISTIQUE

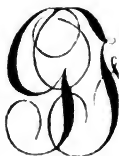
DE LA

VILLE DE GÊNES

Par

M. CEVASCO

Tome Premier



GÊNES

IMPRIMERIE FERRANDO

1838.

L'Auteur ayant rempli les formalités exigées par l'article 18 des Royales Patentes du 28 février 1826, il prétend jouir du privilège que lui accorde cette même Loi.

N.° 296 [illegible]

À MONSIEUR LE BARON ET PRÉSIDENT

JOSEPH MANNO

COMMANDEUR DE L'ORDRE DES SS. MAURICE ET LAZARE

CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE DE SAVOIE

MEMBRE DES ACADÉMIES DE LA CRUSCA, DE TURIN

ETC. C. ET.

RÉGENT LE SUPRÊME ROYAL CONSEIL DE SARDAIGNE

ETC. ETC. ETC.

V. PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE

DE STATISTIQUE

POUR LES ÉTATS DE S. M. LE ROI DE SARDAIGNE

ETC. ETC. ETC.

Monsieur le Baron et Président

Le langage du coeur doit être bien simple, puisqu'il ne me dicte pas ces pompeuses expressions, qui accompagnent toujours une

épître dédicatoire. Que l'excellence de votre coeur, Monsieur le Baron, que la simplicité de vos moeurs, que vos vertus publiques, et privées vous fassent recevoir l'hommage de ma Statistique de Gênes, comme un gage de mon éternelle gratitude pour les savants conseils et les aides littéraires que vous avez daigné me donner dans la composition de cet ouvrage, et comme une preuve, non équivoque de mon dévouement et de mon admiration pour le profond savoir avec le quel vous avez participé au gouvernement de l'État dans le Ministère des Affaires Intérieures, le lustre que vous donnez à toutes les hautes charges, aux quelles S. M. vous élève; et pour vos talents littéraires, vos ouvrages, et votre profonde érudition, qualités toutes, qui me rendront orgueilleux, si, en acceptant ma dédicace, je pourrais

faire connaître à tout le monde, que j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, et la plus haute vénération, de

Monsieur le Baron et Président

Le très-humble, très-obéissant, et très-obligé Serviteur

Cevasco

INTRODUCTION

Je n'aspire pas à l'honneur de faire un livre: le désir d'être utile est le seul motif qui me mit la plume à la main: c'est lui, qui dans mes veilles, donnait de la force à mes yeux affaiblis par une myopie toujours croissante; c'est lui, qui soutenait mon courage dans mes pénibles recherches statistiques, et me donnait la faculté de dépouiller de longs et nombreux documens, pour en extraire des résultats, dont la publicité importait au bien public. J'ai copié, quelquefois littéralement, pour ne pas altérer le sens des auteurs aux quels je faisais des emprunts.

Dans le siècle où nous vivons, le nombre des personnes qui écrivent, pour chaque genre de science, est si grand, qu'il est bien difficile de conserver, en écrivant, une certaine originalité; rien n'est absolument nouveau, et personne, aujourd'hui, ne crée une idée; aussi, si j'entreprenais de démontrer les grands avantages d'une bonne statistique,

je me trouverais, après beaucoup de peine et de soins, avoir dit ce que plusieurs autres, avant moi, auraient prouvé, et avec bien plus de talent.

Malgré la difficulté d'être neuf, j'ai essayé de donner à mon travail une couleur à lui, et pour y parvenir, je me suis formé un plan statistique à moi. Ai-je réussi? qu'en est-il résulté? Le lecteur jugera.

Ce que j'ai dû étudier, ce sont les différentes notions administratives; et pour cela, j'ai consulté des traités spéciaux.

Si je parviens à doter mon pays de quelque amélioration, tous mes souhaits seront accomplis.

Si dans ce travail d'un homme isolé, quelques erreurs se sont glissées, avant de me condamner, mon lecteur voudra bien prendre en considération une organisation de choses, dont je vais tracer une légère ébauche.

Gênes est privée d'un registre de l'État Civil; les naissances, les décès et les mariages, sont exclusivement constatés par les livres paroissiaux tenus par les Curés qui n'ont aucune autorité pour exiger de leurs paroissiens cette exactitude indispensable à des registres d'une si haute importance: aussi les extraits qu'ils en donnent se ressentent-ils de petites erreurs qui s'y glissent quelquefois.

Notre Observatoire Météorologique ne date que de peu d'années : il manque encore de plusieurs choses, et c'est d'autant plus fâcheux, que les talens du professeur, qui en a la direction, pourraient en diriger la marche suivant l'esprit du siècle ; mais, pour cela il faudrait un local approprié, et quelques employés de plus, ne fut-ce que pour concourir, avec les autres établissemens de ce genre, aux observations magnétiques, qui occupent avec assiduité, et avec le plus grand succès, presque tous les physiciens modernes.

Gênes, pays éminemment maritime, est privée d'un Observatoire Astronomique. Le Capitaine, qui part pour des régions lointaines, ne pouvant régler ses chronomètres sur des observations faites à l'instrument des passages, se voit obligé à d'autres observations longues, pénibles, et susceptibles d'une moindre exactitude.

Comme il n'existe ici aucune Administration Cadastrale réelle, l'état topographique de notre Sol, et les connaissances qui le concernent, sont restés stationnaires.

Le peu d'importance de notre agriculture fait que personne ne s'en soucie, et qu'elle échappe aux yeux bienfaisans de l'Autorité. Peut on reprocher à des enfans abandonnés de leur mère-patrie, de ne savoir faire honneur qu'à l'industrie héréditaire ?

La Chambre de Commerce est tellement organisée, que sa principale direction est l'administration du Port-Franc, et des employés qui y sont attachés : quant à l'économie commerciale, elle est à créer.

Soit que la Chambre ne le veuille pas, soit qu'elle ne le puisse pas, elle n'est, dans le fait, d'aucune ressource réelle pour l'industrie, et présente peu d'avantages au Commerce ; aussi, les notions qu'on peut en obtenir sont rares, stériles ou insignifiantes, quoique M.r Rolletti, Secrétaire de cette Administration, soit un homme très-éclairé, capable de la porter au niveau de celle des autres pays, et en état de donner, avec le temps, des chiffres exacts, afin de pouvoir former les tableaux Statistiques du Commerce de Gênes.

Par suite de cette imperfection, l'industrie Gênoise se trouve aussi sans encouragement, sans guides et sans conseils ; et cet abandon lui est bien plus fatal que ne le serait la publicité des opérations commerciales de la ville, opérations qu'il est dit-on, si nécessaire de tenir cachées.

Presque toutes les autres administrations particulières se ressentent de leur décrépitude, et il est incroyable combien peu elles sont en harmonie avec les progrès actuels des sciences économiques.

Je tâcherai de développer la matière dans une

série d'articles ; mais, avant tout, qu'il me soit permis de dire, que tout ce que j'ai écrit d'historique est emprunté à nos meilleurs auteurs anciens, dont les noms sont consignés dans le premier article de cette Statistique; je ne leur ai cependant pas accordé une foi implicite ; j'ai trouvé tant de contradictions dans les dates rapportées par ces écrivains, que j'ai dû, assez souvent, recourir aux titres existants dans nos archives.

Le dernier Cadastre, et les archives de la Ville, m'ont fourni des documents officiels pour rédiger l'article de l'état du Sol de Gênes. J'ai compris dans le territoire le système des montagnes qui en font un bassin, par ce qu'il m'a paru que, sous ce rapport, elles en fesaient partie inhérente.

De légères notions de Géologie, de Minéralogie et d'Histoire naturelle, m'ont suffi pour donner une idée des produits naturels de la campagne de Gênes et des monts qui l'entourent.

Les principaux, et les plus intéressants chapitres de la Statistique de Gênes, sont au nombre de trois : Population, Industrie et Commerce.

Dépourvus, comme nous le sommes, et comme nous l'avons déjà dit, d'un Registre Civil, l'article Population se ressentira du manque de documens vraiment exacts, et sera aussi privé de ces petits problêmes Statistiques, que l'on pourrait

résoudre par le dépouillement d'un registre bien tenu. Malgré ces lacunes, les documens officiels qu'on y trouve sont les mêmes que ceux dont se sert l'Autorité, pour fixer la contribution personnelle et mobilière, et la levée Militaire : deux opérations de la plus haute importance. Cette considération fera pardonner, je le répète, *à l'ouvrage d'un simple particulier*, des erreurs statistiques, qui peuvent se trouver dans le travail bien autrement important de l'Autorité compétente.

Tous les autres documens que renferme ce chapitre sont également officiels, puisqu'ils m'ont été fournis par l'Administration des Octrois (Imposta Municipale), par l'Archevêché, par le Commandant du Port, et par toutes les autres Autorités à qui j'ai dû recourir pour recueillir les élémens de mon travail.

La Statistique de l'Hôpital m'a été donnée par S. E. M.r le Marquis Brignole-Sale, ex Président de l'Administration des Hospices de Gênes, actuellement Ambassadeur en France, et le Docteur Bô a rendu cette Statistique plus intéressante par de bonnes observations.

Ce n'est pas sans une peine inouie que j'ai pu me procurer des notions sur l'Agriculture de la commune et des environs de Gênes : les résultats que j'ai obtenus par mes recherches, sont, au moins,

tout aussi sûrs que ceux qui m'ont été fournis par les Autorités du ressort de chacun des articles dont je parlerai dans cette Statistique.

Que d'avantages une Institution rurale procurerait à nos pauvres agriculteurs ! Les nouvelles découvertes seraient mises à leur portée ; ils retireraient le plus grand profit des machines à battre le blé, à extraire les souches d'arbres, du nouvel art de greffer, de l'enduit contre les plaies des arbres, de l'emploi de nouveaux engrais, des nouvelles méthodes pour la culture de la vigne en général, du semoir de M.r Barrau, du Hâche-paille et coupe-racine de M.r Baird, et, en un mot, des continuels perfectionnemens que nous offre la Ferme-modèle de Roville.

L'article de l'Industrie Gênoise m'a coûté six ans de travaux. En 1827, le Corps Décurional de Gênes ordonna la formation d'un Registre Civil ; il mit pour l'exécution de ce dessein, une année entière à classer la population. Cet important travail m'a servi de base, pour connaître le nombre de bras employés par notre industrie ; mais, ayant trouvé une différence très-sensible, entre ce travail, et des notes que j'avais déjà recueillies pour quelques manufactures de Gênes, et dont l'exactitude m'était démontrée, je conçus le projet de rectifier ce premier travail. Le résultat de ces efforts approche

tellement de la vérité, que l'Autorité elle même, je puis l'assurer, ne pourrait, de long-tems, faire mieux, si elle entreprenait un nouveau dénombrement de la Ville industrielle. J'assistai, moi même, à l'exécution du plan que j'avais tracé : c'était, en effet, l'unique moyen de s'assurer de la justesse d'une opération aussi compliquée. Aussi, suis-je certain que cet article est de la plus grande exactitude.

Ces mêmes difficultés que je rencontrais à me procurer des chiffres sûrs, relativement à l'industrie, m'ont continuellement entravé et fatigué, quand j'ai traité du Commerce de Gênes. Mon premier plan différant totalement de celui qu'il a bien fallu suivre, j'ai dû m'en écarter, lorsque j'eus reconnu l'impossibilité de consulter des documens exacts. La seule base sûre sur laquelle j'ai pu m'appuyer, pour travailler avec la précision qu'exige ce genre d'ouvrages, est celle des Finances Royales. Le dépérissement de notre Commerce, ainsi que tout ce que je dis dans cet important chapitre, est donc digne de foi.

L'évaluation du nombre des navires, soit nationaux, soit étrangers, qui ont secondé notre Commerce d'importation et d'exportation, est aussi très-exacte. C'est à M.r le Général Jean Baptiste Rapallo, Commandant du Port, que je dois tout ce que j'ai dit sur cette matière.

Pour rédiger l'article de notre Commerce, j'ai consulté plusieurs des plus consciencieux Négocians de Gênes, afin d'avoir une juste idée du trafic Gênois. Tout ce que j'en dis peut donc être considéré comme officiel, ou comme un écho de l'opinion publique, quoique dans l'espace de temps quelque variation puisse survenir.

La forme du Gouvernement, et les institutions qui le soutiennent, doivent faire partie intégrante d'une bonne Statistique : je me suis, par conséquent, hasardé à traiter ce sujet, et à montrer ce qu'étaient nos Administrations dans leur origine, ce qu'elles sont, et ce qu'elles pourraient être. Aussi ennemi des innovations intempestives, qu'ami des améliorations, je me suis permis d'envisager nos institutions sous ces trois points de vue ; je n'ai pas l'intention de faire une censure sans application pratique ; j'ai bien moins encore la volonté de porter atteinte aux personnes, ou aux intérêts privés. Je ne saurais trop le répéter, mon but, c'est d'être utile ; c'est l'amour du bien public qui m'a séduit, ce sentiment est une passion comme une autre : aussi, ne voudrais-je pas qu'il m'eût aveuglé au point de me faire voir des beautés là où il y avait, peut-être des défauts. Après tout, j'énonce de simples idées, sans prétention d'aucune espèce ; si ces idées sont erronées, l'Autorité daignera m'accorder sa

généreuse indulgence, en considération de mes intentions droites, et sincères.

On trouvera peut-être étrange qu'un Italien écrive, en Français, la Statistique de sa ville Natale; mais la chose est plus naturelle qu'elle ne parait l'être: la langue Française n'a-t-elle pas à peu près remplacé la latine? A qui n'est-elle pas familière? L'étranger qui visitera Gênes, et le négociant qui a, ou qui voudra entreprendre des relations commerciales avec notre ville, seront bien aise de trouver écrit, en Français, un livre qui renferme des notions dignes de tout son intérêt. Si je puis, par ce moyen, obtenir que ma ville chérie soit en tout mieux appréciée, je supporterai, avec résignation, la critique des personnes, qui ne voudraient-pas me tenir compte de l'exemple qui m'a été donné, par des auteurs bien plus éclairés que moi.

Dans mon opinion, tous les procédés sont bons, quand il s'agit d'arriver au bien; et, comme je n'ai pas d'autre prétention, je crois ne pas avoir besoin d'autre excuse.

Pour faciliter la réduction de nos anciens poids et mesures en comparaisons décimales, j'en trace ici un Tableau, qui est tout ce que l'Autorité a de plus récemment approuvé. Ce document m'a été fourni par M.r l'Ingénieur Sanino, Vérificateur des poids et mesures en cette Ville.

	QUALITÉ ET NOM DES MESURES	SUBDIVISION DES MESURES	VALEUR DÉCIMALE
			Metres Fractions
ITINÉRAIRES	Lieue Marine. .	de 20 au dégré	5555. 555
	Mille Gênois. .	de 6000 palmies. . . .	1488. 000
LINÉAIRES	Cannelle. . . .	de 12 palmes	2. 976
	Canne.	de 10 palm. pour le drap [1]	2. 480
	Canne.	de 9 palm pour les tissus [1]	2 232
	Palme.	de 12 onces [2]	0. 2480
	Once	de 12 lignes	0. 02066667
	Ligne	de 12 points	0. 001722222
	Point	dernière subdivision . .	0. 000143518
DE SUPERFICE	Cannelle. . . .	de 144 palmes carrés [3] .	8. 856576 m.s
	Palme.	de 144 onces carrées . .	61504 d. c.
	Once	de 144 lignes id. . .	42711 c.s.
	Ligne.	de 144 points id. mill	296653
	Point	derniere subdiv. . . dec.	205975

[1] La *Canne* de 10 Palmes sert au mesurage des étoffes en général, à la seule exception des cotonnades, vulgairement appelées *Borduti*, pour lesquelles on fait usage de la Canne de 9 palmes.

[2] Lors que le Palme est considéré Mesure de superficie, ou Mesure cubique, on le nomme quelque fois Palmetto, surtout pour le mesurage du bois. — Quant à sa précise valeur décimale, la plupart des Auteurs qui en ont parlé n'étant pas d'accord entr'eux, on a fait ici usage de celle qui paraît la plus véridique et la moins contestée.

[3] On se sert de la Cannelle pour le mesurage des Matériaux de construction, bois en général etc. ainsi que pour déterminer la surface des terreins. — Elle est, selon les cas où l'on s'en sert, Mesure de superficie, ou Mesure cubique.

	QUALITÉ ET NOM DES MESURES	SUBDIVISION DES MESURES	VALEUR DÉCIMALE
			Mètres Fractions
CUBIQUES	Cannelle. . . .	de 1728 palm. cub. metr.	26. 357170176
	Palme.	de 1728 onc. cub. dec. cub.	15252992
	Once	de 1728 lign. cub. cent. c.	088355
	Point	de 1728 points c. mill. c.	051131
	Tonneau. . . .	Considéré comme vol. [1] .	1.000
LINÉAIRES ÉTRANGÈRES	Pied Liprand de Piémont de 12 onces . .		0. 51433
	Ras de Piémont de 14 onces		0. 60005
	Yard Anglais, dit Impérial, pour les Étoffes.		0. 91438
	Aune Française pour id. .		1. 18845
	Pied Français de 12 pouces		0. 32484
	Brasse de 5 pieds pour sonder la mer.		1. 62420
			Litres Fractions
MESURES DE CAPACITÉ p. les matières sèches [2]	Mine	de 2 demi, ou de 96 gomb.	116. 55960
	Demi-Mine. . .	de 2 stara, ou 48 gomb.	58. 27980
	Stara	de 2 quartes, ou 24 gomb.	29. 13990
	Quarte	de 2 demi, ou 12 gomb .	14. 56995
	Gombetta . . .	de 2 demi, ou.	1. 2141625
	Demi-Gombetta.	de 2 mesurettes	0. 60708125
	Misuretta . . .	dernière subdivision . .	0. 303540625
			Décalitres. Fractions
CHARBON	Sac.	de trois mesures	15. 775
	Mesures . . .	de 5951 onc. cub. de Gênes.	5. 258

[1] Le Tonneau est indistinctement considéré comme Mesure de solidité et comme Poids ; dans le premier cas, il est comparé à un mètre cube ; comme poids, il équivaut à mille kilogrammes.

[2] Le blé se vend aussi au poids ; la Mine est alors considérée à raison de 12 Rubs.

QUALITÉ ET NOM DES MESURES			SUBDIVISION DES MESURES	VALEUR DÉCIMALE
				Litres Fractions
MESURES DE CAPACITÉ POUR LES LIQUIDES	VIN [1]	Mezzarola. .	de 2 barili ou 3 terzaroli.	159. 000
		Barile . . .	de 2 demi ou 90 amole.	79. 500
		1/2 Barile . .	de 45 amole	39. 750
		Terzarolo . .	de 2 demi ou 60 amole.	53. 000
		1/2 Terzarolo.	de 30 amole	26. 500
		Amola . . .	de 2 demi [2]	0. 88333
		1/2 Amola. .	de 2 quarts	0. 441665
		1/4 Amola .	dernière subdivision . . .	0. 2208325
	HUIL [3]	Baril	de 2 demi ou 128 quart.	65. 4800
		1/2 Baril . .	de 2 quarts ou 64 id.	32. 7400
		1/4 Baril . .	de 2 octaves ou 32 id.	16. 3700
		1/8 de Baril .	de 16 quarterons	8. 1850
		Quarteron. .	de 2 demi	0. 5118125
		1/2 quarteron.	de 3 misurettes	0. 25590625
		Mesurette . .	de 2 demi	0. 0853020833
		1/2 Mesuretta.	dernière subdivision . . .	0. 0426510416
				Kil. Fractions
Pour	LA CHAUX	Moggio [4] Muid ou boisseau de 6 charges .		762. 3936
		Soma, ou charge de 16 rubs		127. 0656
Pour LE BOIS.		Pesata. Pesée de 24 rubs [5]		190. 5984

1 La mesure du vin cause souvent des discussions entre le vendeur et l'acheteur à cause de l'excessive tolérance de 1/60 en plus accordée par une ancienne coutume sur les mesures de barils et des terzaruoli. On vend quelque fois le vin au poids en calculant la Mezzarola 20 Rubs.

2 L'Amola est en usage dans les Murs de Gênes, dans les Mandements de Staglieno et de S.t Martin d'Albaro, et dans les Communes de Apparizione et de Quarto. Dans tout le reste de la Province on se sert du Litre. — C'est-à-dire de notre Amola calculée et marquée à la mesure du litre. Le Mandement de Campo-Freddo est le seul qui ait une Amola particulière.

3 L'Huile se vend ordinairement au poids en calculant le Baril 7 Rubs et 1/2.

4 Le Muid pour la chaux, correspondant à 96 Rubs, sert aussi sous la même dénomination à désigner une quantité donnée de chaux éteinte. Il correspond alors à 96 palmes cubes.

5 Le bois se vend au poids, par Pesata de 24 Rubs chacune.

NOM ET QUALITÉ DES POIDS		SUBDIVISION DES POIDS	VALEUR DÉCIMALE
			Kil. Fractions
Gros Poids [1]	Cantaro Quintal.	De 6 Rubs, ou 100 Rotoli	47. 649600
	Rottolo	De 18 Onces	0. 476496
	Rub	De 25 Livres	7. 941600
	Livre	De 12 Onces	0. 3176640
	Once	De deux demi.	0. 0264720
	½ Once. . . .	De quatre octaves . . .	0. 013236
	⅛	Dern. subdiv. de ce poids.	0. 003309
			Kil. Fractions
Petit Poids dit *Sottile* [2]	Rub	De 25 Livres	7. 918750
	Livre	De 12 Onces	0. 316750
	Once	De deux demi.	0. 0263958333
	½ Once. . . .	De 4 Octaves ou drachmes	0. 0131979166
	⅛ ou Drachme.	De trois den. ou scrupules	0. 0032994792
	Denier ou Scrupul	De 24 Grains	0. 0010998264
	Grain.	De 24 Granotti	0. 0000458261
	Granotto. . . .	De 24 Granottini . . .	0. 0000019094
	Granottino . . .	Dernière subdivision . .	0. 00000795
			Decigr.
Poids pour les Diamants [3]	Carat	De 4 Grains ou 2 demi.	2. 0525
	½ Idem . . .	De 2 quarts.	1. 02625
	¼ de Carat . .	De 2 Octaves Centigr. .	5. 13125
	⅛ Idem . . .	De 2 Seizièmes Id. . .	2. 565625
	1/16 Idem . . .	De 2/32 . . . Id. . .	1. 2828125
	1/32 Idem . . .	De 2/64 Milligrammes. .	6. 4140625
	1/64 Idem . . .	Dernière subdivision Id. .	3. 20703125

[1] Le Gros poids est en usage dans le Commerce, en général, pour déterminer la quantité de toute Marchandise quelconque vendue au poids, excepté celles designées sous le nom de genre fin indiqueés ci après.

[2] Le petit poids est employé par les Cafetiers, Chocolatiers, Confiseurs, Fabricants en coraux, Épiciers, Pharmaciens, Liquoristes, Merciers, Orfèvres, Passementiers, Confituriers, Patissiers, Ivoiriers, Droguistes, Marchands de Soie, Marchands de Bonbons, et par tous les autres Marchands d'objets fins en détail.

[3] Le poids pour les diamants est exclusivement en usage chez les Joailliers et Bijoutiers.

CHAPITRE I.er

Situation géographique de la Ville de Gênes, précédée de quelques notions sur son origine, son histoire dans les temps antiques, ses différentes formes de Gouvernement et les changements topographiques qu'elle a subi dans diverses époques.

L'origine de la Ville de Gênes n'est point dépourvue de ce merveilleux dont le berceau de chaque grande nation est environné; aussi, qui voudrait faire connaître le premier fondateur de Gênes, ne tarderait pas à tomber dans le fabuleux, en répétant ce qui a été dit, sans aucune espèce de fondement, par plusieurs auteurs des annales de Gênes. L'inscription même qu'on lit dans l'église de S.t Laurent, et qui fait mention de deux Janus est du 1307, et Giustiniani dit, dans son premier livre, que cette inscription fut faite dans cette année, par deux individus, chargés de faire des réparations à cet ancien Temple, et qu'ils suivirent l'opinion du vulgaire en composant cette inscription. L'origine de la ville de Gênes s'est donc perdue dans la nuit des temps, et l'impossibilité de trouver son fondateur est faite pour prouver d'une manière évidente son antiquité.

Pour donner une idée de ce que disent nos anciennes chroniques et légendes sur l'origine de Gênes, je dirai qu'elles font remonter le nom Ligurien à une époque très-rapprochée du Déluge [1], que Noè fut adoré en Italie sous le

[1] Caffaro Gênois a écrit ce qui s'est passé du 1100 à 1163; un autre Caffaro surnommé Taschifelone, ou Caschifelone continua l'histoire de 1163 à 1164; Hubert Cancelliero va jusqu'à 1174; Othobon Scrivano jusqu'à 1199; Oger Pane à 1220; Marchisio Scrivano jusqu'à 1224; Barthélemi Scrivano, son fils, jusqu'à 1264; Lanfranco Pignolo, Guillaume de Multedo, Marin Uso di Mare, et Henri Marchese de

nom de Janus, et réprésenté avec une tête à deux faces dont l'une regarde en avant dans l'avenir, et l'autre en arrière dans le passé, symbole des deux époques, avant et après le Déluge. Il résulte aussi du résumé d'une chronique de Provence, que les Liguriens descendent de ces Égyptiens qui allèrent peupler la Grèce sous la conduite de Phaéton, et que deux siècles après le Déluge, ces nouveaux habitans de la Grèce se trouvèrent tellement multipliés qu'une partie émigra avec Ligur, fils de Phaéton, pour aller fonder des colonies en Italie, et que l'Arno et le Tésin finirent pour devenir les confins de la Ligurie, ainsi appélée du nom du fondateur; qu'à Ligur, chef de cette nouvelle nation, succeda Chamés homme vicieux et cruel, et que ses crimes, et ses iniquités furent tels que Janus, venu en Italie en 378 le chassa de son empire,

Gavi, écrivirent ensemble l'histoire de leur époque jusqu'à 1265; Marino des Marini, Guillaume de Multedo, Marin Uso di Mare, et Jean Sassobono la continuèrent jusqu'à 1266; Nicolas Guercio, Guillaume de Multedo, Henri Drago et Bonvassallo Uso di Mare jusqu'à 1270; Hubert Stangone, Jacques D'Oria, Marchisio de Cassino et Bertolino de Bonifacio jusqu'à 1280; Jacques D'Oria continua ensuite, tout seul, notre histoire jusqu'à 1294. Pour ce qui regarde le Caffaro et ses continuateurs, je renvoie mon lecteur à l'intéressante histoire littéraire de la Ligurie, écrite par le savant chevalier Abbé Spotorno. Orsone ou Orso Notaire chanta en vers latins la victoire que les Génois remportèrent sur Frédéric II en 1242, m.s.; Jacques de Varaggine Achevèque de Gênes composa une Chronique qui s'étend jusqu'en 1295, m. s. On ignore qui écrivit notre histoire de 1295 jusqu'à 1299. Un manuscrit de George Stella va de 1299 jusqu'en 1422; Jean Stella immédiatement après que son frère George fut frappé de la peste en 1422, continua l'histoire de Gênes jusqu'en 1435; et ces deux manuscrits furent réunis. Godefroi d'Albaro, écrivit deux commentaires très-interessants, qui se sont malheureusement perdus; Antoine Gallo raconta les guerres des Génois contre le Roi d'Arragon en 1466 ou en 1449, et celle contre Jean Galéaz Sforza Duc de Milan de 1476 à 1478, m.s; Barthélemi Senarega composa de *Commentariis Genuensibus* de 1488 à 1514, m.s.; Paul Interiano a fait un abrégé de 1100 à 1505; Hubert Foglietta

et fonda la Ville de Gênes, en choisissant pour sa demeure cette agréable colline qu'on appela d'abord Cheremsani, qui veut dire ville de Janus, et qui par corruption fut ensuite communément dénommée Carignano. Toutes ces traditions, et celles qui peuvent se suivre de ce genre, portent l'empreinte de ce fabuleux dont s'environne l'état primitif de toutes les anciennes nations. Ce qu'il y a de sûr c'est, que Gênes fut rebâtie sous la protection des Romains 206 ans avant la venue de Jésus-Christ, après avoir été détruite par les Barbares, et que de ce siècle, à-peu-près commence la véritable histoire de Gênes.

D'avant la naissance de Jésus-Christ, le seul monument authentique que l'on trouve encore aujourd'hui de la Ville de Gènes est une table en bronze sur laquelle 290 ans avant la venue du Messie, le Sénat de Rome, sur la foi

composa une histoire de Gênes très-estimée du 1100 à 1527; Augustin Giustiniani, Évêque de Nibbio, rédigea les Annales de 1100 à 1528; Christophe Ciprio celles de 1099 à 1436, m.s.; Paul Partonopeo composa un manuscrit de 1527 à 1541; Jacques Bonfadio en fit un autre de 1527 à 1550; Jean Cybo-Recco écrivit de 1550 à 1570, m.s., et laissa en outre un abrégé de 1100 à 1528, m.s.; Pierre Bizzarro a composé un livre de 1100 à 1578; Barthélemi Fazio a décrit la guerre des Génois contre les Vénitiens à Chiozza en 1377; Jean Baptiste Perignani a aussi laissé un manuscrit sur une guerre entre les Génois et les Vénitiens; Jacques Braccelli a imprimé les guerres des Génois contre les Espagnols du 1412 à 1444; Antoine Philippini, Archidiacre de Mariana, a écrit l'histoire de la Corse depuis son origine jusqu'à l'année 1594; Jean Baptiste Lercari a fait dans un manuscrit l'histoire des factions qui divisèrent les citoyens en 1575; Jean Baptiste Spinola feu Nicolas feu Daniel a écrit des commentaires de l'histoire de Gênes de 1572 à 1575. Cet ouvrage, très-intéressant, serait encore inédit, si M.r Vincent Alizeri, jeune homme qui s'occupe avec succès de l'histoire de notre pays et qui fait concevoir les plus belles espérances dans l'avenir, ne l'eut fait imprimer à ses frais; imprimerie Ferrando; Antoine Roccatagliata a écrit de 1581 à 1608, et a fait un recueil en quatre volumes des choses les plus intéressantes sur Gênes, prises des Archives publiques, dans celles des Notaires, et dans toutes les bibliothèques tant

de l'opinion de deux Juris-consultes Romains, Q. M. Minutius et Q. F. Rufus, fit graver une inscription qui fixait les limites du territoire Gênois et de celui des Viturii, habitants des terres de Voltaggio, au delà des montagnes de la Bocchetta. Cette table est composée d'un mélange de bronze et de quelque peu d'argent. Elle fut trouvée, comme tout le monde sait, en 1506, par le paysan Augustin Pedemonte, en bêchant dans sa campagne d'*Izo-Secco*, dans la Polcevera, tout près de Gênes. Le Gouvernement d'alors l'acheta, et la fit placer dans l'Église de S.t Laurent. Actuellement, elle se trouve dans le Palais Décurional (Mairie).

Voici un fragment de cette inscription, traduit selon Giustiniani.

Q. M. Minutius et Q. F. Rufus s'étant présentés sur les

publiques que particulières; Federici a laissé un manuscrit volumineux intitulé *Fastes de Gênes*, un Dictionnaire contenant les entreprises faites par cette Ville et un autre manuscrit, intitulé *Examen sur la noblesse Ligurienne*; Capriata a laissé un manuscrit sur les projets secrets de Henri IV Roi de France contre la République de Gênes; Augustin Schiaffino, Carme, rédigea en cinq volumes les Annales Ecclésiastiques de Gênes jusqu'au 1644; Philippe Casoni a composé les Annales de Gênes de 1500 à 1700; et Accinelli a fait l'abrégé de l'histoire de Gênes jusqu'en 1750 Il existe du même auteur un manuscrit qui arrive jusqu'en 1776; Joseph Gaggero a écrit un abrégé de l'histoire de Gênes, qui peut servir de suite à celle de l'Accinelli, puisqu'elle est du 1777 au 1797, manuscrit.

Plusieurs autres Auteurs écrivirent sur l'ancienne République; on peut en lire les noms dans les Essais chronologiques, dans les écrits de Federici, et particulièrement dans sa lettre à Gaspard Scioppio; les noms des plusieurs de ces Auteurs se trouvent aussi dans le *Génie Ligurien* par Veneroso, dans les *Grandeurs de Gênes* par Speroni, dans Calcagnino, dans Ferdinand Ughelli et dans Deferrari. A' ces auteurs il faut joindre d'autres écrivains étrangers et nationaux dont l'indication serait trop-longue, mais dont les ouvrages fourniront des documens du plus grand intérêt à quiconque voudra écrire une bonne histoire de la République de Gênes.

lieux, et entendu les contestations survenues entre les Génois et les Vituriens, en leur présence, ils ont réglé ces différens et déclaré par quelle loi ils devront jouir de la possession du pays, et par quelle loi leurs limites seraient déterminées ; à cet effet ils fixèrent les limites des deux pays, et ordonnèrent que des termes y fussent posés. Cela fait, ils obligèrent les parties à aller à Rome, où, en leur présence et sous l'autorité et par le Décret du Sénat, ils prononcèrent leur sentence, le jour 13 décembre, sous le Consulat de L. Cecilius fils de Quintus et de Q. Minutius fils de Quintus.

Dans cette sentence ils déclarèrent, que le pays privé particulier du Castello, appartiendrait aux Vituriens, qu'ils pourraient le vendre et le laisser en héritage, et qu'il serait exempt de payer aucun cens . . . .
cet acte désigne ensuite les limites de plusieurs villages, et finit ainsi.

Si cette chose semblera inique à quelque uns, ils comparaîtront le premier jour, et resteront libres de toute controverse et poids public, et cela en force de la loi Maconia.

Meticanius fils de Méticon dicta, et Planeus de Pelianus, fils de Pelion a écrit.

GÊNES PRIMITIVE.

Les premières maisons de cette antique et célèbre cité dont l'origine, je le répète, se perd dans la nuit des temps, et qui a joué un si grand rôle pendant, et après le moyen âge, furent bâties, selon tous les auteurs Gênois, sur les collines de Carignano, Sergiano (Sarzano), sur celle de Castello, où était le centre de la Ville; et quelques cabanes éparses sur le Mont Peralto (*Peâdo*).

En ce temps là, le rivage de la mer s'étendait vers plusieurs promontoires et collines, qui sont actuellement renfermés dans l'enceinte de 1346.

La colline de Sarzano était très-peuplée de marins, à cause de la facilité qu'ils avaient de tenir leurs barques et navires dans cette crique, où l'on a fini par faire un quai, et où se trouve encore aujourd'hui le rocher que nous appelons *Campana.*

La description que j'ai faite de Gênes primitive, suffit pour démontrer l'industrie Gênoise aux prises avec la mer, au moyen de laquelle les fils de Janus devaient acquérir une si haute renommée.

Leur nombre s'étant augmenté, et le peu d'espace qu'ils occupaient ne leur suffisant plus, ils durent disputer à la mer son empire, en éloigner le rivage, et bâtir leurs maisons sur l'emplacement que l'onde vaincue leur laissait envahir.

PREMIER CIRCUIT DES ANCIENNES MURAILLES

(marqué sur ma Carte avec la couleur bleue.)

Un autre motif de graves inquiétudes pour les anciens Liguriens, était l'incursion des barbares, qui infestaient, de temps en temps, la Ville industrielle ; pour s'en garantir, ils avaient entouré leurs maisons d'une enceinte de murailles, qui renfermèrent, d'abord, les collines de Castello, de Mascherona et de Sarzano. Cette enceinte renfermait aussi l'Église des S.t Cosme et Damian, et la place de S.t Georges, qui s'étendait tout près de l'endroit où se trouve actuellement la place des *Fornetti*. Là, on ouvrit une porte pour aller à Canneto. La place de S.t Georges, protecteur de la Ville, portait encore, en 1142, le nom de place du Marché ; elle servit à l'usage des négociants, comme sert de nos jours celle de Banchi.

Les anciens auteurs Gênois sont tous d'accord pour dire, que de la place S.t Georges les remparts de la Ville tournaient à l'Est, par la rue dite des *Chiaviche*, aujourd'hui des Giustiniani, qui conduisait à S.t Donat, que là ils formaient un angle, embrassaient toute la colline de Mas-

cherona, passaient par la montée du Prione ou Pietrone, sur la hauteur de laquelle se trouvait une porte, qu'on nommait *Suprema* ou de S.t André. Arrivés là, les remparts formaient un autre angle, se prolongeaient sur toute la colline de Sarzano, passaient derrière l'Église actuelle de S.t Sauveur, allaient cotoyer la mer sous l'Église de S.te Croix, et se réunir à l'autre extremité, au point où on les avait commencés à la Chapelle des SS. Nazare et Celse. Tout près de l'endroit où l'on édifia ensuite l'Église actuelle de S.te Croix en *Sarzano*, s'élevait le Château fort, d'où est venu le nom de Castello (Château) et qu'il ne faut pas confondre avec les tours qui défendaient l'entrée de la Ville du côté dit de la *Montagnuola della Marina*, derrière l'Église du S.t Sauveur de Sarzano. Dans le voisinage de l'Église des Pères Dominicains à Castello, se trouvait aussi le Palais public, qui était très-joli, et très-vaste.

Cette première enceinte de la Ville, n'avait que le périmètre de 1488 mètres, mais elle renfermait beaucoup d'habitations ; la colline de *Castello* en était surchargée. Il existait aussi à cette époque, des faubourgs très-populeux, comme celui de Rivo-Torbido, de S.t Étienne, de S.t Germain, de l' Olivelle et autres.

SECONDE ENCEINTE DE LA VILLE DE GÊNES

(marqué sur ma Carte avec la couleur rouge)

Giustiniani place l'agrandissement de cette seconde enceinte en 925, et Sigeberto en 935. Ils la font commencer à la Porte S.t André, et longer le côteau de ce nom. La partie de ce côteau qui resta renfermée, conserva son nom *d' Orti di S. Andrea* (Jardins de S.t André) et celle qui resta dehors prit celui de *Morsento*, *Muro cinto* (murs d'enceinte). Entre l'ancienne Église de S.t Ambroise, et celle de S.t Egydius, ensuite S.t Dominique, l'on fit une porte pour sortir de la ville, qui prit le nom de S.t Egydius,

et d'autres disent de S.t Ambroise. De cette porte la muraille continua jusqu'à l'endroit où est le Palais Ducal, et un peu au dessous de ce palais on ouvrit une autre porte, dite de la *Valle*, pour descendre à l'Église de S.t Mathieu, et à la vallée de Lucoli. De-là, le bastion allait directement derrière l'ex-Église de S.t Paul en Campetto, pour aboutir près de la Chapelle de S.t Pierre de Banchi, où l'on ouvrit une porte, qui fit prendre le nom de S.t Pierre de la Porte à cette Chapelle, sur laquelle on bâtit ensuite, l'Église actuelle de Banchi. Cette porte était précisement à l'endroit qu'on a, par la suite, appelé *Arc des Marini*, et elle était flanquée de deux tours, dont l'une, celle de gauche en entrant dans la rue de Canneto, se voit encore en partie, puisque l'hôpital y a fait construire de petits appartements. Pour renfermer la rue de Canneto, on prolongea cette muraille un peu à l'Ouest, et on la fit tourner au Sud et cotoyer le local une fois de la Raibetta, jusqu'au delà de la Place dite aujourd'hui des Fornetti, où on la réunit à celle de la première enceinte, sur la place S.t Georges.

TROISIÈME ENCEINTE

(marqué sur ma Carte avec la couleur jaune.)

Les Gênois, craignant les forces de Frédéric Barberousse, en 1155, voulurent procéder à un troisième agrandissement des murailles. On commenca, d'abord, par comprendre dans l'enceinte de la Ville, plusieurs faubourgs. A cet effet ils commencèrent de *Morcento*, firent passer le bastion derrière l'Église de S.t Egydius, pour remonter sur le sommet de Picca-Pietra, et en ce lieu, on fit une porte, également flanquée de tours, comme celle de S.t André, qui existe encore de nos jours. Ces murailles furent continuées par les *Fucine* jusqu'à S.te Cathérine, où l'on ouvrit une autre porte, dite de S.t Germain de l'Acquasola, on les fit descendre au Portello, où l'on construisit une troisième por-

te, qui allait à l'Église de la Magdelaine ; du Portello, on les fit remonter sur les hauteurs de Castelletto, pour redescendre dans la plaine de S.[te] Agnés, où était une quatrième porte, appelée de ce nom. En enveloppant l'Église de S.[te] Sabine cette muraille allait aboutir à la mer, et une cinquième porte y fut faite, sous le nom de porte de Vacca, et selon d'autres, de S.[te] Foi. L'Église voisine, qui porte ce nom, ne fut pas comprise dans cette nouvelle enceinte.

Une nouvelle extension fut donnée aux murailles de Gênes en 1276 (*cet agrandissement est marqué dans ma Carte avec la couleur violette*). Le Bourg du Môle, ou de S.[t] Marc, qui était resté hors du circuit de la Ville, y fut renfermé dès cette époque. Les bastions furent prolongés derrière les boucheries de la Malapaga, jusqu'à la pointe du Môle ; longeant ensuite le bord de la mer, ils renfermèrent l'Église de S.[t] Marc et son bourg.

Comme on peut bien se l'imaginer, toutes ces fortifications ne consistaient qu'en une enceinte de murailles propres à arrêter les incursions des ennemis, et selon le système de guerre de ce temps-là. Plusieurs vestiges de ces premières fortifications existent encore de nos jours, et les principales sont : derrière l'Église de S.[t] Sauveur en Sarzano, les *Murette*, le bastion de S.[t] André et la porte, la muraille de *Morsento*, la porte de *Picca-Pietra*, des fragmens de remparts dans les *Fucine*, et autres petites fractions suffisantes encore à faire juger, par ce qui est de maçonnerie, le luxe des matériaux qui y furent employés, et le tour que devaient faire ces bastions.

QUATRIÈME ENCEINTE,

(marquée sur ma Carte avec la couleur verte.)

Après avoir agrandi la Ville du côté de l'Ouest, il fut arrêté qu'on en ferait autant du côté de l'Est ; dans ce

dessein on fixa la quatrième délimitation des murailles. En 1320 cette enceinte fut faite avec des pieux, des poutres, des tonneaux et terre-pleins de la largeur de sept pieds, mais en 1327 ces remparts furent faits en maçonnerie et renfermèrent les bourgs de l'Olivella, de S.t Germain, ensuite Acquasola et celui de S.t Étienne. Cette enceinte continua au Sud, en côtoyant toujours les collines de S.te Claire, de la Strega, de la Cava, et de S.te Marguerite, jusqu'à sa jonction avec celle déjà existante à Castello.

On éleva, à la même époque, une tour à la pointe du Môle pour y placer le fanal qui, jusqu'alors, avait existé sur la porte même du Môle. Ce fanal fut ensuite appelé *Lanternino* pour le distinguer de celui que l'on mit à *Capo di Faro*, et qu'il ne faut, cependant, pas confondre avec la Lanterne ou Phare actuel, bâti en 1543. Le *Lanternino* du Môle fut ensuite détruit pour prolonger cette jetée, et l'emplacement prit le nom de rempart ou tour des Grecs. C'est en 1346 qu'il fut décidé d'agrandir la Ville du côté du Nord; à cet effet l'on renferma d'abord le bourg de S.te Agnès en commençant le rempart à Castelletto et le fesant venir à l'ancienne place nommée de Carbonara où l'on ouvrit la porte de S.te Marthe de Carbonara. De cette porte, le bastion remonte jusque sur la colline de Pian di Rocca, où existe le bastion de Pietra Minuta. De cette courtine descend et remonte au bastion de Monte Galletto, et remonte et descend à celui de S.t Georges, où fut dernièrement construit le fort de ce nom; entre ces deux bastions, passe le fossé de S.te Brigite, à une profondeur bien respectable ayant dans sa suite une forte hauteur de terre labourable; ce travail d'art mérite l'attention des curieux. Du fort S.t Georges l'enceinte continue jusqu'au bastion de S.t Michel et, delà, à la porte de S.t Thomas, et à la mer.

Les restes de cette quatrième enceinte, qui fut restaurée en 1536, et qui fait encore l'admiration des connaisseurs,

sont encore presque debout, et conservent, de nos jours, la dénomination de *vieilles Murailles* de Gênes.

Tous les auteurs, qui donnent le circuit de cette enceinte de la Ville de Gênes, sont inexacts; en voici le véritable développement:

Depuis le bastion de S.te Limbania (S.t Thomas), jusqu'à la Strega

Du côté de la terre	Mètres	4976
Du côté de la mer	»	4640
	Mètres	9616

CINQUIÈME AGRANDISSEMENT.

Cette dernière enceinte des Murailles de Gênes fut commencée le 7 décembre 1627, et elle est bien digne de captiver l'admiration du connaisseur et des historiens.

L'intérêt du premier est d'abord excité à la vue de sa régularité, de l'art avec lequel elle a été construite, et du luxe employé dans la qualité des matériaux. L'historien s'étonne, en apprenant que ces immenses bastions furent terminés en moins de trois ans, que toutes les classes de citoyens contribuèrent à la dépense en payant tous, pourvu qu'ils eussent 15 ans révolus, d'une livre à deux cents livres de Gênes, sans en excepter ni les autres habitans de la République, qui ne payaient cependant que la moitié, ni les Ecclésiastiques qui laissèrent pour un certain temps la moitié de leurs dîmes. Cet impôt extraordinaire, produisit la somme de un milion et cent mille livres de Gênes, et le complément des dix milions que coûta ce circuit de fortifications, fut gratuitement déboursé par la Banque de S.t Georges, par les collèges des Notaires et des Médecins, par les corporations des artistes et par les oratoires.

Il fut défendu à tout particulier de bâtir pendant ces trois ans, afin d'employer exclusivement tous les maçons

à ce seul travail. L'histoire dit, que leur nombre journalier s'éleva à plus de 8000. L'on consulta les premiers ingénieurs de l'époque, tels que le Père Maculano, Charles Petrucci, le Prêtre Paul Rizzo, Sébastien Ponzello, Barthélemi Bianco, Jean Aicardi, D. Dell'Arena de Milan, et Fontana de Naples, tous hommes célèbres de ces temps-là.

Cette enceinte commence à la Lanterne, monte les collines de S.t Bénigne, des Anges et de Granarolo, et, environnant toutes ces montagnes, arrive au Fort du Sperone (de l'Éperon), point le plus élevé de cette fortification; là, elle forme un angle, et descend de l'autre côté de la montagne, en fortifiant les collines de S.t Julien, de Monte-Sano, du Zerbino, et se réunit aux autres bastions vers le torrent Bisagno.

Pour que cette circonvallation ne fût point interrompue, dans la même année 1632 l'on bâtit le mur bastionné, qui de la Porte S.t Thomas s'étend jusqu'à la Lanterne. (*Pour ce cinquième agrandissement*, *voyez ma Carte moderne de la Ville de Gênes*).

Le grand circuit de ces remparts de terre et de mer est, de nos jours, ainsi qu'il suit:

DÉVELOPPEMENT.

De S.t Bénigne au Sperone	Mètres	6160
Du Sperone à la Strega	»	6490
De la Strega à la Porte du Môle vieux .	»	2360
De la Porte du Môle vieux à la Lanterne	»	4550 [1]
Total . . .	Mètres	19560

dont 12650 sont remparts dits de terre
et 6910 idem dits de mer

19560 Mètres.

[1] Ce chiffre donne le développement du circuit du Port.

Depuis cette époque, Gênes se trouve bâtie en forme d'amphithéâtre et, presque toute, sur le penchant des collines et des montagnes qui l'entourent, et dont les crêtes, hérissées de forts, servent à sa défense.

Il y a peu d'États qui aient, autant de fois que lui, changé la forme de leur Gouvernement.

Dans les temps antiques, et dans ceux du moyen âge, Gênes fut régie par des Notables, et des Consuls pris parmi les anciens du Peuple; ensuite, par des *Podestà* étrangers, qu'elle ne tarda pas à abandonner pour élire Chefs de la Nation des *Rettori*, ou Conseillers de l'État, pris parmi ses concitoyens. Fatigués de leurs factions intestines, ils appelèrent de nouveau des *Dottori*, Docteurs, étrangers qui gouvernèrent Gênes jusqu'à l'an 1257. Depuis cette année, jusqu'en 1339, les Gênois eurent une série de gouvernements peu réguliers, administrés tantôt par des *Capitaines*, tantôt par des *Rettori*, et sous la surveillance des *Abati* du peuple; nom étrange donné à nos anciens Tribuns du peuple. Ce fut le 23 septembre de cette même année 1339 que la Nation nomma le premier *Doge* populaire dans la personne de Simon Boccanegra, décrétant qu'aucun noble ne pourrait être élu Doge; ce qui fut observé jusqu'en 1528. A cette époque, André Doria affranchit les Gênois de la domination étrangère, et douze Réformateurs changèrent les lois du pays. Pour supprimer tout vestige des anciennes factions Noble et Plébéienne, il fut décrété de classer toutes les personnes qui, par naissance, talens et facultés seraient dignes d'être admises dans le Gouvernement, et dans la liste des nobles, qui fut partagée en vingthuit familles, ou *Alberghi*. Il ne faut pas croire qu'à cette époque il n'y eût que vingthuit familles nobles: pour associer leurs noms à ceux des familles plébéiennes on choisit les plus nombreuses, et celles qui possédaient plus de six maisons dans Gênes.

Le Sénat eut le droit d'élire un Doge, qui devait res-

ter en charge pendant deux ans, avec le simple honoraire de 6000 livres de Gênes (5000 francs). Ce premier Doge, fut Hubert Cattaneo de Lazare.

Voici à peu-près la forme de Gouvernement que l'on établit à cette époque, sous la dénomination de Lois de 1528. On forma un grand Conseil, composé de 400 nobles, 300 tirés au hasard, et 100 nommés à l'élection. Leur charge ne durait qu'un an, et ils ne pouvaient être élus de nouveau, qu'après un an de repos. Il fut accordé à ce grand Conseil les facultés législatives, le droit d'établir et augmenter les contributions, et la nomination aux principales charges de la République.

De ce grand Conseil on tirait au sort, pour en extraire cent patriciens, lesquels devaient servir pour former le Petit Conseil. Les attributions de celui-ci consistaient à faire la paix et la guerre, signer des traités d'alliance, et expliquer les lois sans pouvoir les changer. Toutes ces prérogatives accordées au Petit Conseil ne pouvaient en rien altérer la pleine autorité que le Grand Conseil devait exercer sur l'ancienne République.

On choisissait aussi seize Conseillers pour former le Sénat, qui était présidé par le Doge; leur fonction durait deux ans. Le Sénat avait dans ses attributions l'exécution des lois, la charge d'envoyer les Représentants de la République, et l'administration usuelle, politique et financière de l'État: j'ai dit usuelle, parcequ'il appartenait au grand Conseil de délibérer sur les choses de première importance; le Petit Conseil et le Sénat étaient deux branches de la grande Administration de la République. Dans des circonstances importantes, cette assemblée générale pouvait accorder des pouvoirs extraordinaires au Sénat, qui cessaient du moment qu'il n'existait plus de danger pour la nation. Comme l'on voit, le Doge biennal n'était que le Président de ces trois Conseils.

Le Trésor public fut confié à huit *Procuratori*, et cette

charge était décernée aux huit Sénateurs, qui avaient fini les deux ans de leurs fonctions au Sénat, ainsi qu'à tous les Doges, à l'expiration de leur dignité Ducale. La durée des fonctions de ces huit Dignitaires n'était que de deux ans.

Tout citoyen, qui avait une médiocre fortune, ou quelque talent, n'avait qu'à se faire inscrire sur le Livre de la Noblesse (Libro d'oro) pour y participer.

Cette nouvelle constitution de 1528 fit naître la fameuse faction de l'ancienne et de la nouvelle Noblesse, c'est-à-dire des Nobles du *Portico Nuovo* et *Portico Vecchio*, ou *Portico di San Luca* e *Portico di San Pietro*, si fatale à Gênes.

Par nouvelle Noblesse on entendait celle qui fut unie aux 28 anciennes familles Nobles ou *Alberghi*, dont nous avons parlé plus haut.

En 1572, le peuple uni à cette nouvelle Noblesse, se révolta, et fit abolir la loi de 1547 dite du *Gaibetto*, (*Garibetto*), ainsi appelée parceque André Doria, qui en fut l'auteur, disait toujours, vouloir donner du *Gaïbo* (bonne grâce) à la constitution du pays, c'est-à-dire la perfectionner. Cette loi était relative au mode d'élire le Grand Conseil au préjudice de la nouvelle Noblesse.

Voici, à-peu-près, les principales modifications que l'on apporta, en 1576 à la constitution de 1528.

Toutes les personnes admises à faire partie du Gouvernement devaient appartenir à un seul Ordre, appelé Noble. On abolit tout autre dénomination de vieille et nouvelle Noblesse, d'Agrégés et de Plébeïens, ou populaires; et par conséquent, on détruisit la distinction de Loges (*Portici*) de S.t Pierre et de S.t Luc. Les nobles devaient être égaux entr'eux, et les personnes qui, obéissant aux lois de 1528 avaient quitté leur nom pour s'agréger aux 28 familles Nobles ou *Alberghi*, durent le reprendre sans délai, et ne porter que celui de leur propre famille.

Dans l'ordre de cette noblesse, on fit un choix de 120 *Probi viri* (espèce de Prud-hommes), connus par leurs

vertus, leur prudence et leur expérience, pour diriger les affaires de l'État; et de ce nombre, on devait, deux fois par an, en extraire au sort le nom de cinq personnes: les trois premières, pour servir de suppléants au Sénat, les deux autres, au Collège des *Procuratori*, en remplaçant, par conséquent les cinq personnages qui auraient fini leurs deux ans de charge.

L'urne, renfermant les noms de ceux qui étaient appelés à faire partie du Gouvernement, devait immédiatement être portée au complet, en y ajoutant le nom des personnes élues par les deux Conseils. Le Sénat devait être formé de douze *Padri*, et le Collège des *Procuratori* de huit, outre les *Procuratori* perpétuels, qui étaient tous ceux qui avaient été Doges.

Le Grand Conseil devait être formé de quatre cents Membres, parmi lesquels cent Membres étaient élus pour former le Petit Conseil.

Exception faite des modifications, que les factions intestines, mal éteintes, apportèrent encore en 1652, 1657 et 1746, cette forme de Gouvernement dura jusqu'en 1796.

La révolution Française étendit son influence sur la République de Gênes: aussi, un Gouvernement provisoire remplaça l'ancien, qui expira le 14 juin 1797, et à cette époque, une nouvelle constitution fut donnée aux États Gênois.

Tout homme qui avait accompli 20 ans, et qui était inscrit sur le registre Civil, pouvait être Membre de la nouvelle République Ligurienne, et avait droit de voter sur les personnes qui devaient composer le Corps Électoral, les Juges de Paix et les Officiers Municipaux de sa Commune. Ceux qui n'avaient pas 25 ans accomplis, les célibataires, et les individus vivants d' un salaire journalier, étaient les seuls exclus de ces charges.

Le pouvoir Législatif était partagé en deux Conseils: un de soixante Membres, l'autre, de cent-vingt. Chaque année on renouvellait un tiers de ses Membres, et les sortants

ne pouvaient être réélus que deux ans après. La proposition des lois appartenait, exclusivement, au Conseil des cent-vingt. Tout Gênois devait avoir 25 ans pour être élu membre de ce Conseil. Pour appartenir à celui des soixante, il fallait avoir 30 ans, ne pas être célibataire et avoir eu, pendant trois ans, domicile sur le territoire de la République. Le droit d'approuver ou rejeter les délibérations du Conseil des cent-vingt appartenait, exclusivement, à celui des soixante.

Le pouvoir exécutif avait été délégué à un Directoire, composé de quinze personnes, nommées par le Corps Législatif. Le Collège des 120 formait une liste de membres, élus par ballottage secret, qui devaient former le Directoire; sur cette liste, le Conseil des soixante choisissait, au moyen d'un scrutin secret, les quinze Directeurs, qui devaient être âgés de 30 ans, et ne point être célibataires. Un tiers était renouvelé chaque année, et ne pouvait être réélu, qu'après un délai de quatre ans. La présidence ne durait que deux mois.

Le Directoire était chargé de veiller à la tranquillité intérieure et extérieure de la République, de disposer de l'armée, sans toutefois pouvoir, dans aucun cas, la commander, soit collectivement, soit par aucun de ses membres, même deux ans après qu'ils auraient cessé leurs fonctions.

Le Directoire nommait les Généraux en chef de l'armée soit de mer, soit de terre, pourvu qu'ils ne leur fussent alliés à aucun degré de parenté.

Il devait aussi donner, chaque année, aux deux Conseils, les comptes de dépenses de la République, l'état des Finances, la liste des pensions, et le projet de celles qu'il croyait convenable d'accorder, et faire un rapport sur les abus qui seraient parvenus à sa connaissance.

Le service du Comité Central et Municipal, consistait dans la répartition des contributions directes, selon la loi, dans la conservation des fonds publics et la perception de

leur rente, et dans tout ce qui était relatif aux Eaux, Routes, Marchés, Spectacles, Santé, Ports, Rades, Confins, Instituts de bienfaisance, Observation des Réglements pour la Garde Nationale, le bon ordre et la tranquillité intérieure. Il devait aussi veiller à la sûreté et à la salubrité des Prisons.

Les fonctions judiciaires ne pouvaient être exercées ni par le Corps Législatif, ni par le Pouvoir exécutif. Il y avait une Cour de Justice Civile, un Tribunal Correctionnel et un Tribunal Criminel. Il y avait, en outre, un Tribunal de Révision, et une Haute-Cour de Justice pour prononcer sur les accusations admises par le Corps Législatif, soit contre ses propres membres, soit contre ceux du Directoire Exécutif. Elle était confiée à cinq Juges, deux Accusateurs Nationaux, et des Jurés.

Toutes les audiences des Cours de Justice, ainsi que leurs débats, étaient publics.

Voilà, à peu-près, les lois qui régirent Gênes, de 1797 à 1802.

Le 3 décembre 1802, on changea la composition du Gouvernement, et on adopta la forme suivante.

Un Sénat, composé de 30 Membres, âgés de 30 ans, au moins, présidé par un Doge, de 40 ans et plus.

Le Sénat, se composait de cinq Magistratures ainsi dénommées : *Magistrature Suprême*, *Justice et Législation*, *Intérieur*, *Guerre et Marine*, et *Finances.*

Les Présidents de chacune de ces Magistratures remplissaient, dans leur département respectif, les fonctions de Ministre. Le Tribunal Suprême était composé de neuf personnes, savoir: du Doge, comme Président, des Présidents, des quatre *Magistrats*, et de quatre autres Sénateurs, dont deux devaient appartenir au Collège des Propriétaires. Le Sénat avait l'élection des Présidents et des membres de ces Magistrats, lesquels pouvaient être changés, sur la proposition du Doge.

Cette dernière charge durait six ans. Un tiers du Sénat se renouvelait de deux en deux années.

Le traitement du Doge était de 50m. livres, celui de chaque membre du Magistrat Suprême de 9000, et celui des autres sénateurs de 6000.

Il y eut dans la République de ce temps-là trois grands Collèges (Collegii):

1.° Celui des Propriétaires: chaque Membre devait avoir pour 120m. livres de Gênes (100m. francs) de biens fonds inscrits sur le Cadastre;

2.° Celui des Négociants;

3.° Celui des Savans, pris parmi les Jurisconsultes et ceux qui s'occupaient de Sciences, Belles lettres et Beaux Arts.

Chacun de ces deux premiers Collèges, était composé de 200 membres; celui des Savans l'était de 100.

Tous devaient avoir, au moins, 30 ans révolus. Ils se réunissaient de deux en deux ans, à moins que le Sénat ne les fît convoquer extraordinairement.

C'était à ces Collèges qu'appartenait l'élection des Sénateurs, et l'office de présenter trois candidats, parmi lesquels le Sénat nommait le Doge.

Les membres de ces Collèges étaient élus à vie.

Dans chaque Juridiction, les citoyens (Cittadini) nommaient, tous les trois ans, les membres d'un Comité (Consulta) de Juridiction; leur nombre ne pouvait excéder celui de 75; pour être éligible, il fallait avoir une propriété foncière ou un établissement d'industrie qui rapportât un bénéfice annuel de 1800 livres (1500 fr.), ou un emploi qui eût la même rétribution, ou bien avoir été, depuis cinq ans, capitaine de bâtiment, sans avoir payé aucune amende légale. Il entrait dans les attributions de ce Comité, de former un prospectus de tout ce qui pouvait être nécessaire dans leur juridiction respective et de l'envoyer au Gouvernement; ils nommaient aussi les Députés

au Comité National, lesquels devaient avoir une rente de 3000 livres de Gênes. Ce Comité National était composé de 60 membres, convoqués, au moins une fois par an, par le Sénat, pour recevoir le bilan de l'État, et examiner les projets des lois qu'on pourrait faire. Ces projets étaient discutés par neuf Procureurs (Procuratori), pris dans le sein de ce Comité, et nommés par lui, présidés par un Orateur (Oratore), choisi et nommé de la même manière, mais qui ne restait en charge que pour la session. Les Membres de ce Comité ne jouissaient d'aucun traitement.

Les Collèges nommaient aussi, tous les deux ans, un Syndicat (Sindicato) composé de sept membres, lesquels devaient jouir d'une rente annuelle de dix mille livres de Gênes; et être âgés de 40 ans, au moins. Leur censure, qui allait jusqu'à la destitution, ne pouvait être prononcée qu'à l'unanimité des votes. La session ne devait pas durer plus de dix jours, et le procès verbal de leurs opérations était imprimé.

Le territoire de la République était divisé en six Juridictions, et celles-ci en 47 Cantons. Dans chaque Juridiction, il y avait un Provéditeur (Provveditore) nommé par le Magistrat Suprême, et une Assemblée (Giunta) Administrative.

Il y avait, pour toute la République, un Tribunal Suprême qui jugeait, en dernier ressort, les appels des Tribunaux de Révision et Appel. L'on comptait trois Tribunaux de Révision et d'Appel, six de Juridiction, et quarante-un juges de Canton.

Il y avait des Tribunaux de Commerce, qui jugeaient sommairement; un Tribunal Spécial, pour juger les procès, dans lesquels la Nation avait un intérêt primitif et direct; et, enfin, une Cour Spéciale pour les délits militaires.

Les juges étaient nommés à vie.

Cette Constitution subsista jusqu'en 1805, époque à la-

quelle la République de Gênes fut incorporée à la France, et régie par les lois de cet empire, jusqu'au 26 avril 1814.

Une proclamation de W. C. Bentinck, commandant en chef l'armée de S. M. Britannique, institua, en ce jour, un Gouvernement Provisoire à Gênes.

Voici les six articles dont était conçue cette Proclamation.

1.° La Constitution des États Gênois est rétablie, telle qu'elle existait déjà en 1797, avec les modifications que semblent désirer le bien public et l'esprit de la Constitution de 1576.

2. On procédera, le plutôt possible, à la publication des modifications organiques, conjointement au mode de former la liste des citoyens éligibles au Grand et au Petit Conseil.

3. Il sera immédiatement formé un Gouvernement Provisoire, composé de treize individus, lequel sera, comme par le passé, divisé en deux Collèges (Collegii), qui resteront en fonction jusqu'au 1.er janvier 1815.

4. Ce Gouvernement Provisoire prendra et exercera les Pouvoirs Législatif et Exécutif de l'État; il réglera un système d'administration temporaire, soit en prorogeant, ou modifiant, les lois existantes, soit en rétablissant et modifiant les anciennes, de la manière qu'il croira le plus convenable pour le bien de l'État, pour la sureté de la République, et pour la prospérité des personnes qui la composent.

5. Les deux tiers du Grand et du Petit Conseil seront nommés sur le champ; les autres, seront élus selon la Constitution, lorsque la liste des personnes éligibles sera formée.

6. Les deux Collèges proposeront, selon la Constitution, aux deux Conseils susdits, toutes les mesures qui seront jugées nécessaires pour le rétablissement de l'ancienne forme de Gouvernement.

Du Quartier Général, signé ce jour 26 avril 1814.

W. C. Bentinck
Commandant en chef.

Ce Gouvernement Provisoire se constitua en Gouvernement définitif, le 9 juillet 1814. Une proclamation, publiée le même jour par le Président de la République, fit connaître aux Gênois les modifications que l'on avait cru devoir apporter à la Constitution de 1576. Il fut institué un nouveau Livre de Noblesse; de très-grandes facilités furent accordées aux personnes pour y être admises et inscrites, et avoir, par conséquent, droit à faire part du Gouvernement de la République. Cette forme de Constitution ne dura que jusqu'au 26 décembre suivant, jour auquel une autre proclamation du Président et du Sénat de la République, annonçait que le congrès de Vienne avait décidé que le Duché de Gênes serait réuni aux États de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, Notre Auguste Souverain.

Depuis cette époque, l'ancienne Ligurie, et par conséquent sa Capitale, se trouve gouvernée (sauf quelques modifications) par les lois des anciens Princes de la Maison de Savoie, lesquelles formeront le sujet de la seconde partie de ma Statistique.

Gênes est, aujourd'hui, le chef-lieu de la Division de ce nom, qui comprend les Provinces de Gênes, de Chiavari, de Savone, de Levant, de Novi, d'Albenga et de Bobbio.

Les Communes, qui composent ces Provinces, sont au nombre de 272,

Savoir :

Gênes, y compris la Capitale et l'Ile de Capraja	N.°	60
Chiavari	»	28
Savone	»	39
Levant	»	29
Novi	»	36
Albenga	»	53
Bobbio	»	27
Total des Communes de la Division de Gênes	N.°	272

L'étendue de la Ville, de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire, sa longueur de la pointe du Zerbino au bastion de la Conception, est de mètres 3700, et sa longueur, de la pointe de la Strega à l'angle de l'Éperon, ou du Sud au Nord, de 5350 mètres.

Les limites modernes de la Ville sont, à l'Est : les communes de la Foce, Saint Fructueux (Fruttuoso) et Marassi ; au Nord-Est : la Commune de Staglieno ; au Nord : celles de Brasile et de Rivarolo ; à l'Ouest : celle de Saint Pierre d'Arena ; au Sud : la Mer.

La superficie est de 897 hectares 5800 mètres [1] dont 163 hect. 5667 mèt. peuvent être considérés comme terrain plat, et 734 hect. 0133 mèt. comme terrain montueux.

Sa latitude septentrionale, prise à la Lanterne, est, d'après le Baron de Zach, à 44.° 24.' 18."

La longitude Orientale du Méridien de Paris 6.° 37.' 45.'

Et en temps pour calculer le méridien o, 26.' 16." [2]

Gênes a été le berceau de plusieurs hommes célèbres en tout genre ; Elle a donné au monde chrétien neuf à dix Papes, une grande quantité de Cardinaux et d'Évêques. Elle a donné aux beaux arts, des peintres et des sculpteurs fameux. Ses anciens faits d'armes, ses découvertes, ses exploits, ses traités maritimes et son commerce, sont l'apanage de l'histoire. Celle qu'a publiée le M.is Jerôme Serra n'arrive qu'au 16.me siècle ; celle du Chev. Varese se ressent tant soit peu de sa simplicité ; de toute manière, je renvoie mon lecteur aux pages de ces deux auteurs contemporains, s'il ne veut lire nos auteurs anciens, et c'est là qu'il verra Gênes avec son auréole du moyen âge, malgré ses gouvernemens turbulents, et ses guerres civiles.

[1] L'hectare, ou arpent est de 100 arcs, ou 10000 mètres carrés.

[2] Selon la connaissance des temps et des mouvements célestes, à l'usage des Astronomes et des Navigateurs, publiée par le Bureau des longitudes de Paris.

Doges de la République de Gênes.

1.	1339.	23 sept.bre	Simon Boccanegra premier Doge.
2.	1345.	25 janvier	Jean de Morta.
3.	1350.	9 janvier	Jean Valente. Abdiqua.
	1353.	9 octobre	Gênes liée avec le Duc de Milan.
4.	1356.	15 nov.bre	Simon Boccanegra, pour la 2.me fois.
5.	1363.	14 mars	Gabriel Adorno.
6.	1370.	13 août	Dominique Fregoso
7.	1378.	17 juin	*Antoniotto* Adorno. Deposé.
8	1378.	17 juin	Nicolas Guarco.
9.	1383.	5 avril	Frédéric Pagano. Il refusa la dignité.
10.	1383.	7 avril	Léonard Montaldo.
11.	1384.	16 juin	*Antoniotto* Adorno, pour la 2.me fois. Abdiqua.
12.	1390.	3 août	Jacques Da Campofregoso. Abdiqua.
13.	1391.	9 avril	*Antoniotto* Adorno, pour la 3.me fois.
14.	1392.	16 juin	Antoine Montaldo.
15.	1393.	13 juillet	Pierre Fregoso. Il refusa la dignité.
16.	1393.	13 juillet	Clément Promontorio.
17.	1393.	14 juillet	François Giustiniani.
18.	1393.	1 nov.bre	Antoine Montaldo, pour la 2.me fois. Abdiqua.
19.	1394.	24 mai	Nicolas Zoagli. Abdiqua.
20.	1394.	17 août	Antoine Guarco.
21.	1394.	3 sept.bre	*Antoniotto* Adorno, pour la 4.me fois.
	1396.	27 sept.bre	Gênes liée avec le Roi de France.
22.	1413.	27 mars	Georges Adorno.
23.	1415.	29 mars	Barnabé Goano. Chassé.
24.	1415.	4 juillet	Thomas Campofregoso.
	1421.	2 déc.bre	Gênes liée avec le Duc de Milan.
25.	1436.	25 janvier	Isnard Guarco.
26.	1436.	2 févier	Thomas Da Campofregoso, pour la 2.me fois.
27.	1437.	24 mars	Baptiste Fregoso.
28.	1437.	24 mars	Thomas Da Campofregoso, pour la 3.me fois.
29.	1443.	28 janvier	Raphael Adorno.
30.	1447.	4 janvier	Barnabé Adorno.

31.	1447.	30 janvier	Janus Fregoso, mort Doge.
32.	1448.	16 déc.^{bre}	Louis Fregoso, frère du précédent.
33.	1450.	8 déc.^{bre}	Pierre Fregoso
	1458.	11 mai	Gênes liée avec Charles VII. Roi de France.
34.	1461.	12 mars	Prosper Adorno. Déposé.
35	1461.	8 juillet	*Spinetta* Fregoso. Déposé.
36.	1461.	24 juillet	Louis Fregoso, pour la 2.me fois.
37.	1462. ou 1463.	14 mai	Paul Fregoso, Archevêque. Déposé.
38.	1462. ou 1463.	8 juin	Louis Fregoso, pour la 3.me fois.
39.	1463.		Paul Fregoso, Archevêque, pour la 2.me fois
	1464.	18 avril	Siège vacant. Factions. Gênes liée avec le Duc de Milan.
40.	1478.	13 août	Prosper Adorno, pour la 2.me fois.
41.	1478.	25 nov.^{bre}	Baptiste Fregoso. Déposé
42.	1483.	25 nov.^{bre}	Paul Fregoso, pour la 3.me fois.
	1488.	25 nov.^{bre}	Gênes liée avec Galeaz Duc de Milan.
43.	1507.	25 mars.	Paul da Nove. Décapité par les Français.
	1507.	25 avril	Siège vacant. Usurpation Française.
44.	1512.	29 juin	Janus Fregoso. Chassé par les Français.
45.	1513.	11 juin	Octavien Fregoso.
	1515.	11 juin	Gênes liée avec François I. Roi de France. Pillée par l'armée de Charles V. en 1521.
46.	1522.	2 juin	*Antoniotto* Adorno, jusqu'en 1527, où il fut chassé par César Fregoso, qui remit la ville sous la protection de François I. Mais André Doria ayant abandonné le service de France pour celui de l'Empereur Charles V., Gênes, par son entremise, recouvre sa liberté, en 1528. Le Gouvernement change de forme, on réunit toutes les factions et toutes les familles en un seul ordre de Noblesse, et l'on statue qu'on élirait tous les deux ans un Doge pour régir l'État, de concert avec huit Gouverneurs et un Conseil de 400 personnes. Fut élu Doge.

47. 1528. 12 déc.bre Hubert Cattaneo de Lazare.
48. 1531. 4 janvier Baptiste Spinola.
49. 1533. 4 janvier Jean Baptiste Lomellino.
50. 1535. 4 janvier Christophe Grimaldo Rosso, Médecin.
51. 1537. 4 janvier Jean Baptiste Doria.
52. 1539. 4 janvier Jean André Giustiniani.
53. 1541. 4 janvier Léonard Cattaneo.
54. 1543. 4 janvier André Centurione Pietrasanta.
55. 1545. 4 janvier Jean Baptiste Fornari.
56. 1547. 4 janvier Benoît Gentile.
57. 1549. 4 janvier Gaspard Bracelli-Grimaldo.
58. 1551. 4 janvier Luc Spinola.
59. 1553. 4 janvier Jacques Promontorio.
60. 1555. 4 janvier Augustin Pinello.
61. 1557. 4 janvier Pierre Jean Cibo-Chiavari.
62. 1559. 4 janvier Jerôme Vivaldi.
63. 1561. 4 janvier Paul Baptiste Calvi Giudice.
64. 1561. 4 octobre Baptiste Cicala Zoagli.
65. 1563. 7 octobre Jean Baptiste Lercaro.
66. 1565. 11 octobre Octave Gentile Oderico.
67. 1567. 15 octobre Simon Spinola.
68. 1569. 6 octobre Paul Moneglia Giustiniano.
69. 1571. 10 octobre *Gianotto* Lomellino.
70. 1573. 16 octobre Jacques Durazzo Grimaldo.
71. 1575. 17 octobre Prosper Fattinanti-Centurione.
72. 1577. 19 octobre Jean Baptiste Gentile.
73. 1579. 20 octobre Nicolas Doria.
74. 1581. 21 octobre Jerôme De-Franchi.
75. 1583. 4 nov.bre Jerôme Chiavari.
76. 1585. 8 nov.bre Ambroise De-Negro
77. 1587. 14 nov.bre David Vaccaro.
78. 1589. 20 nov.bre Baptiste Negrone.
79. 1591. 27 nov.bre Jean Augustin Giustiniani.
80. 1593. 27 nov.bre Antoine Grimaldo-Cebà.
81. 1595. 5 déc.bre Matthieu Senarega.
82. 1597. 10 déc.bre Lazare Grimaldo-Cebà. Mort Doge le 15 février 1599.
83. 1599. 22 février Laurent Saoli.

84.	1601.	24 février	Augustin Doria.
85.	1603.	26 février	Pierre De-Franchi, olim Sacco.
86.	1605.	1 mars	Luc Grimaldo.
87.	1607.	3 mars	Sylvestre Invrea. Mort Doge.
88.	1607.	22 mars	Jerôme Assereto.
89.	1609.	1 avril	Augustin Pinello.
90.	1611.	6 avril	Alexandre Giustiniano.
91.	1613.	21 avril	Thomas Spinola.
92.	1615.	23 avril	Bernard Clavarezza.
93.	1617.	29 avril	Jean Jacques Imperiale.
94.	1619.	2 mai	Pierre Durazzo.
95.	1621.	4 mai	Ambroise Doria. Mort Doge.
96.	1623.	25 juin	Georges Centurione. Il refusa la diguité.
97.	1623.	25 juin	Frédéric De-Franchi.
98.	1625.	16 juin	Jacques Lomellino.
99.	1627.	28 juin	Jean Luc Chiavari.
100.	1629.	26 juin	André Spinola.
101.	1631.	30 juin	Léonard Torre.
102.	1633.	9 juillet	Jean Étienne Doria.
103.	1635.	11 juillet	Jean François Brignole.
104.	1637.	13 juillet	Augustin Pallavicino.
105.	1639.	28 juillet	Jean Baptiste Durazzo.
106.	1641.	14 août	Jean Augustin De-Marini, mort en charge le 29 juin 1642.
107.	1642.	4 juillet	Jean Baptiste Lercaro.
108.	1644.	21 juillet	Luc Giustiniani.
109.	1646.	24 juillet	Jean Baptiste Lomellini.
110.	1648.	2 août	Jacques De-Franchi.
111.	1650.	23 août	Augustin Centurione.
112.	1652.	8 nov.bre	Jerôme De-Franchi.
113.	1654.	9 octobre	Alexandre Spinola.
114.	1656.	12 octobre	Jules Saoli.
115.	1658.	15 octobre	Jean Baptiste Centurione.
116.	1660.	28 octobre	Jean Bernard Frugone, mort Doge le 22 mars 1661.
117.	1661.	8 avril	*Antoniotto* Invrea.
118.	1663.	12 avril	Étienne Mari.
119.	1665.	15 avril	César Durazzo.

120. 1667. 10 mai César Gentile.
121. 1669. 18 juin François Garbarino.
122. 1671. 27 juin Alexandre Grimaldo.
123. 1673. 4 juillet Augustin Saluzzo.
124. 1675. 11 juillet Antoine Da-Passano.
125. 1677. 16 juillet *Giovanettino* Odone.
126. 1679. 29 juillet Augustin Spinola.
127. 1681. 13 août Luc Marie Invrea.
128. 1683. 18 août François Marie Imperiale.
129. 1685. 23 août Pierre Durazzo.
130. 1687. 27 août Luc Spinola.
131. 1689. 31 août Hubert Torre.
132. 1691. 4 sept.bre Jean Baptiste Cattaneo.
133. 1693. 9 sept.bre François Invrea.
134. 1695. 16 sept.bre *Bendinelli* Negrone.
135. 1697. 19 sept.bre François Marie Saoli, mort Doge le 26 mai 1699.
136. 1699. 3 juin Jerôme Mari.
137. 1701. 8 juin Frédéric De-Franchi.
138. 1703. 7 août Antoine Grimaldo.
139. 1705. 12 août Étienne Honoré Ferretto.
140. 1707. 9 sept.bre Dominique Marie Mari.
141. 1709. 14 sept.bre Vincent Durazzo.
142. 1711. 17 sept.bre François Marie Imperiale.
143. 1713. 22 sept.bre Jean Antoine Giustiniano.
144. 1715. 26 sept.bre Laurent Centurione.
145. 1717. 30 sept.bre Benoit Viale, feu Augustin
146. 1719. 4 octobre Ambroise Imperiale.
147. 1721. 8 octobre César De-Franchi.
148. 1723. 13 octobre Dominique Negrone.
149. 1726. 18 janvier Jerôme Veneroso.
150. 1728. 22 janvier Luc Grimaldo.
151. 1730. 25 janvier François Marie Balbi.
152. 1732. 29 janvier Dominique Marie Spinola.
153. 1734. 3 février Étienne Durazzo.
154. 1736. 7 février Nicolas Cattaneo.
155. 1738. 11 février Constantin Balbi.
156. 1740. 16 février Nicolas Spinola.

157.	1742.	20	février	Dominique Canevaro.
158.	1744.	27	février	Laurent Mari.
159.	1746.	3	mars	Jean François Brignole.
160.	1748.	6	mars	César Cattaneo.
161.	1750.	10	mars	Augustin Viale.
162.	1752.	28	mars	Étienne Lomellino. Abdica.
163.	1752.	7	juin	Jean Baptiste Grimaldo.
164.	1754.	11	juin	Jean Joachim Veneroso.
165.	1756.	22	juin	Jean Jacques Grimaldo.
166.	1758.	22	août.	Mathieu Franzone.
167.	1760.	10	sept.bre	Augustin Lomellino.
168.	1762.	18	sept.bre	Rodolphe Brignole Sale.
169.	1765.	29	janvier	François Marie Rovere.
170.	1767.	3	février	Marcel Durazzo.
171.	1769.	16	février	Jean Baptiste Negrone, mort Doge le 26 janvier 1771.
172.	1771.	16	avril	Jean Baptiste Cambiaso, mort Doge le 21 décembre 1772.
173.	1773.	7	janvier	Ferdinand Spinola. Abdiqua.
174.	1773.	26	janvier	Pierre François Grimaldo.
175.	1775.	31	janvier	*Brixio* Giustiniano.
176.	1777.	4	février	Joseph Lomellini.
177	1779.	4	mars	Jacques Marie Brignole.
178.	1781.	8	mars	Marc Antoine Gentile.
179.	1783.	6	mai	Jean Baptiste Airolo.
180.	1785.	6	juin	Jean Charles Pallavicini.
181.	1787.	4	juillet	Raphael Delferrari.
182.	1789.	30	juillet	*Alcrame* Pallavicini.
183.	1791.	3	sept.bre	Michel Ange Cambiaso.
184.	1793.	16	sept.bre	Joseph Marie Doria.
185.	1795.	17	nov.bre	Jacques Marie Brignole.
186.	1797.	14	juin	Jacques Marie Brignole, nommé par le Général Bonaparte, à Montebello.
187.	1802.	24	juin	François Cattaneo, qui resta en charge un mois et demi.
188.	1802.	10	août	Jerôme Durazzo, feu Marcellin.

CHAPITRE II.

Climat [1].

Le climat de Gênes est un des plus inconstans. Les subites et fréquentes variations du Thermomètre, du Baromètre, et de l'Hygromètre, non seulement en un mois, mais en un seul jour, l'indiquent assez. Nous sommes dominés par des vents fréquemment variables, qui exercent une grande influence sur notre température; nous leur devons, le beau, ou mauvais temps, un climat quelque fois doux en hiver, et frais en été, et de plus, une action favorable sur notre hygiène publique, quoiqu'en disent les étrangers, qui en souffrent tant soit peu.

Le vent du Nord (Tramontana), et ceux de l'hémisphère Boréal, tels que le Nord-Est (Gregale) et le Nord-Ouest (Maestrale) dominent en hiver, et en automne, et soufflent quelques fois, avec une telle violence, qu'ils nous font éprouver des sensations de froid aussi désagréables

[1] Je crois que la raison pour laquelle la science Météorologique est très-peu avancée, c'est, qu'étant toute appuyée sur des expériences, il en faudrait de longues séries pour en déduire des lois certaines, que nous somme loin d'avoir.

Les résultats des observations, dont je me suis servi pour former cet article sur ma ville natale, embrassent l'espace de 14 années; et c'est bien dommage que celui qui les a faites n'ait pas voulu me permettre de les unir au présent article. Il se propose, lui même, de les faire imprimer un jour, et son travail sur le climat de Gênes, ne pourra que correspondre aux peines qu'il se donne.

Plus heureux que moi, puissent ses amis l'induire à unir ses lumières à celles de M. Morin, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint Brieux en France, lequel vient de faire un appel aux personnes qui se sont vouées aux études météorologiques, afin de l'assister dans le travail qu'il a entrepris, pour sanctioner, par les faits, plusieurs théories qui sont encore tout à fait hypothétiques.

que celles que l'on ressent dans d'autres lieux de l'État, sous l'influence d'une température bien plus déprimée, mais à peine la furie de ce vent est calmée, que les plus belles journées d'un délicieux printemps rendent le séjour de cette ville très-agréable.

Au souffle du vent du Nord, la mer est toujours calme à l'étendue de deux ou trois lieues, mais au de là, elle est agitée. Ce vent amène, presque toujours, le beau temps, et il est aussi froid en hiver qu'il est chaud en été. Il détruit, assez souvent, la fleur des oliviers, qu'il brûle, et qui tombe désséchée.

Le Nord-Est, qui n'est pas aussi sec en hiver que le Nord, apporte, quelques fois, la pluie, et plus souvent un temps nébuleux.

Le Nord-Ouest souffle, avec violence, entre Gênes et son littoral Occidental. Quelque fois il est accompagné d'orage.

Lorsque le mois de décembre est plus froid qu'à l'ordinaire, presque toujours l'hiver qui le suit est très-rigoureux. Les hivers, qui ont fait geler tous nos arbres fruitiers, orangers et citronniers, pendant le siècle dernier, sont ceux des années 1709, 1749, 1762, 1782, 1789, et 1792. Dans ce siècle-ci, nous n'avons eu encore que l'hiver de 1820.

Le maximun moyen du froid que nous avons dans les montagnes qui forment le bassin de Gênes, est de 6 degrés de Réaumur au dessous de Zero. Il arrive, quelque fois, que le thermomètre descend jusqu'à dix degrés, mais cette température ne dure pas. Celle de nos montagnes est moins variable, à cause de leur distance de la mer, qui nous apportent les vents chauds en hiver.

Les plus grandes chaleurs en été, sont de 21 à 23 degrés Réaumur, selon les lieux, boisés ou non.

Le caractère du vent d'Est (Levante), est d'être humide et chaud. Il nous porte la pluie, et quelquefois, de la neige, mais à dire vrai, celle-ci est de peu de durée

dans la ville, puisque, ordinairement le temps se radoucit tout de suite, et la fait fondre, presqu'aussitôt qu'elle est tombée. Ce qui contribue aussi à la faire totalement disparaître, c'est qu'elle est presqu'aussitôt suivie de la pluie.

Le Sud-Est (Sirocco), souvent mêlé et confondu avec l'Est, amène, ordinairement les pluies, qui sont, pour la plupart du tems, très-abondantes. Ces pluies fécondent nos côteaux, et purgent les égoûts de la ville, qui aboutissent à la mer. Les jours de pluie sont plus fréquents en novembre, au commencement de décembre, et en février, quoique la plus grande quantité d'eau que l'on réunit dans le pluviomètre, soit en été.

Les changements subits que nous avons de la pluie au beau temps, dans le mois de mai, sont dénommées *Frasche di Maggio*, mignardises de mai.

L'eau qui tombe annuellement, et le plus souvent par ondées, s'éleve proportionnellement à 128 centimètres [1].

[1] Une chose très-connue c'est que plus les pays sont près de l'équateur, plus les pluies y sont abondantes. Gênes offre, j'oserais dire, une exception, quoique sa position géographique l'entoure de montagnes, et la place dans le voisinage de la mer; position qui pourrait en être la cause principale, si la ville de Marseille, qui a, à peu-près cette même situation, ne donnait pas des résultats bien différents.

Tableau de la quantité moyenne de pluie qui tombe, chaque année, dans les pays suivants.

Cap Français (S. Domingue)	Centim.	308
La Grenade (Antilles)	«	284
Tivoli (S Domingue)	«	273
Garfagnana	«	249
Bombay	«	208
Calicut	«	205
Kendal	«	146
Gênes. Observatoire de l'Université	«	128
Charlestown	«	130
Joyeuse	«	129
Pise	«	124

Le vent de Sud-Est est violent en automne, il agite la mer, apporte la tempête, et il est dangereux pour les côtes de Gênes. Son haleine est chaude et humide, et mêlée, bien souvent, avec un léger brouillard, qui brûle en juin les campagnes, et principalement la vigne, qui est à cette époque encore en fleurs. On appelle cette haleine pestiférée, *Cuin*.

Le vent du Sud (Mezzogiorno) vient de l'Afrique, porte le calme le long des rivages de Barbarie, et agite la pleine mer. En arrivant sur les côtes de la Ligurie, il est chaud et humide; peu sensible en été; en hiver, il amène sur mer la tempête, et sur nos côtes, la pluie.

Le Sud-Ouest (Libeccio) est le plus violent des vents que nous ayons; c'est le vent traversier de notre port. Il élève la mer, en roulant des lames d'une hauteur et grosseur extraordinaires, lesquelles, amoncelées les unes sur les autres, viennent se précipiter avec furie, et se briser sur les môles et sur les bastions, qui se trouvent en face du Port, et de la Malapaga. Ces montagnes de mer, dominent et augmentent les eaux de notre port, qui deviennent tres-houleuses. Les marins sont obligés de multiplier leurs câbles, de mettre leurs bâtimens à une cer-

Milan	Centim.	96
Naples	«	95
Douvres	«	95
Viviers	«	92
Lyon.	«	89
Liverpool	«	86
Manchester.	«	84
Venise	«	81
Lille.	«	76
Utrecht.	«	73
La Rochelle	«	66
Paris	«	56
Marseille	«	47
S. Pétersbourg	«	46

taine distance les uns des autres pour prévenir les chocs, et de redoubler d'attention, leur vie étant même, quelque fois, dans un grand danger [1]. Le souffle de ce vent, toujours chaud et humide, brûle, assez souvent, notre campagne.

L'Ouest (Ponente) règne en été. C'est avec la fleur printanière que son haleine parfumée commence à se faire sentir. Il nous rafraîchit pendant la plus belle saison de l'année, et il émigre en automne. C'est presque le seul vent qui ait un cours régulier et périodique. Si une chaleur excessive s'annonce, il disparaît tout de suite, et cet abandon est marqué par le thermomètre, qui s'éleve immédiatement. C'est lui, qui nous dédommage des grandes chaleurs du mois de juillet; les *Ponentolli*, réjouissent le marin, et laissent respirer nos campagnards fatigués. L'Ouest, est le zéphir, le véritable vent poëtique de la Ligurie, mais en hiver, son caractère varie, il devient froid et humide, et il est capable de produire, sur mer, un changement de tems brusque et rapide: par bonheur il souffle très-rarement dans cette saison.

Lorsque le temps est parfaitement au beau, surtout au commencement de l'été, les vents prennent une certaine régularité, soufflant successivement et périodiquement en divers points de l'horizon. Le matin, après le lever du soleil, jusqu'à peu-près vers midi, ce sont l'Est et le Sud-Est. Vers deux heures, commence l'Ouest et Sud-Ouest, et du soir au lendemain matin le vent du Nord.

Nos marins, à qui cette constante direction des vents n'est pas inconnue, s'en servent pour régler leur navigation et leur départ.

Les brouillards sont rares à Gênes; ou pourrait presque

[1] Il existe à Gênes une compagnie de secours pour prêter assistance dans ces jours de malheur aux marins, et les aider dans leurs manœuvres. Ces tempêtes de mer sont assez rares; mais nous en avons eu quelques unes, qui ont fait plusieurs victimes.

dire qu'elle n'en a pas. Mais l'atmosphère est cependant quelque fois chargée de vapeurs, comme l'indiquent les sensibles variations de l'Hygromètre marquées en bien peu d'heures.

Nous avons des rosées dans nos jardins et sur nos montagnes; elles sont en raison de la chaleur qu'il a fait pendant le jour.

Nous avons des tempêtes de terre et de mer. Les orages de terre sont plus fréquents que les autres et viennent en Mai, et à la fin d'Août; ils sont ordinairement accompagnés de tonnerres et quelquefois de grêle. Si le vent du Nord ne les dissipe pas, ils restent souvent plusieurs jours stationnaires dans le bassin de Gênes, éclatant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Les tempêtes de mer sont plus graves; nous en avons eu de terribles, où plusieurs personnes, et plusieurs bâtiments ont péri dans le port même. L'hiver est la saison de leur furibonde visite, et c'est, comme nous avons dit, le vent de Sud-Ouest qui nous les apporte.

Les ouragans sont très-rares, quoique nous ayons des vents violents, dont l'impétuosité peut causer de grands dégâts.

CHAPITRE III.

État du Sol; description topographique de Gênes, avec la classification de la population des six quartiers qui forment notre Ville.

L'Observateur qui voudrait se procurer l'intéressante vue de la position de Gênes, et suivre la description topographique que je vais en tracer, n'a qu'à aller par une belle matinée sur le mont *Diamante*: il y jouira de cet intéressant spectacle, et d'un air embaumé.

Il verra delà, que le bassin de la ville de Gênes doit être distingué du bassin du torrent *Bisagno*, et de celui de la *Polcevera*; qu'il est formé de deux crêtes digitales d'une chaîne tertiaire qui se détache de l'Apennin, à *Alpi*, et se dirige à l'Ouest-Sud-Ouest, donnant des contreforts à sa droite et à sa gauche dans les bassins secondaires de la Polcevera et du Bisagno. C'est au fort de *l'Épéron* que cette chaîne se partage en digitales, dont les deux principales délimitent le bassin de Gênes. La grande enceinte de la ville suit ces deux crètes à l'endroit, à peu-près, qui de la Porte *S.t Bernardin* va par *Montesano*, descendre dans le bas d'un vallon appartenant au bassin du Bisagno, pour remonter au bastion du *Prato*.

Voilà la véritable délimitation du bassin de Gênes, proprement dit; mais pour donner une idée de la plus grande périphérie qui limite la contrée dont Gênes est le centre, il faut s'étendre du Sud au Nord, et de la mer à l'Apennin, et en se bornant à l'Ouest, à *Gabaja*, et à l'Est, à *S.t Pierre de la Foce*; on comprendra tout juste les bassins de la Polcevera et du Bisagno, si l'on suit les crêtes que je vais décrire.

Remontant d'abord de *Gabaja* aux collines de *Coronata* on doit arriver sur le *Rocca Corvi*; en suivant la crête à

Notre-Dame de la Garde, et en pliant à l'Ouest, on gagne le sommet de l'Apennin au *Mont Poggio* par le *Ferraggiolo*. Suivant alors l'Apennin vers l'Est, on passe par le *Colmo de Lecco*, la *Bocchetta*, le *Giovi*, le *Mont Foca*, le *Colmo d' Orero*, les *Monts Sella*, *Alpi*, *Creto*, *Ciri*, *Candelosso* et la *Scoffera*. Ici, on abandonne la crête de l'Apennin pour suivre une chaîne tertiaire, qui, d'abord, se dirige droit au Sud, et tourne, ensuite, à l'Ouest. C'est par les monts *Castello*, *Fraxo*, *Brugagno*, *Corona*, *Fasce*, *Pieve di Bavari*, *Ratti*, *Camaldoli*, et les collines d' *Albaro*, qu'on arrive à la mer, à S.t Pierre de la Foce, après avoir parcouru la véritable division des eaux qui forment la limite naturelle de ces bassins.

La chaîne tertiaire qui abandonnant l'Apennin à la *Scoffera*, forme le côté gauche du bassin du Bisagno, se partage, près du mont *Brugagno*, en deux branches, dont l'une a été décrite, et l'autre va former le promontoire de *Porto Fino*. Le restant de la chaîne que je viens de tracer, présente entre Portofino et les collines d'Albaro, plusieurs bassins et cours d'eau, dont le plus considérable est celui de la *Sturla*, qui coule à la mer, à l'Est des collines d' Albaro.

La chaîne qui se détache de l'Apennin, entre les monts *Poggio* et *Ferraggiolo*, borde le côté droit du bassin de la Polcevera, se dirige, d'abord de l'Ouest à l'Est, jusqu'à Notre-Dame de la Garde; ensuite du Nord au Sud, avec de légères sinuosités, jusqu'à *Gabaja*.

L'espace compris entre cette dernière chaîne à l'Est, celle du *Fajallo* à l'Ouest, l'Apennin et la mer, est occupé par les bassins de plusieurs ruisseaux, dont les plus considérables sont la *Cerusa*, à Voltri, et la *Varena*, à Pegli.

La hauteur du Mont Poggio dont j'ai parlé, est de 1162 mètres, au dessus du niveau de la mer; le Lecco, est à 1073 mètres; l'Antola qui n'est pas compris dans le bassin décrit, a 1595 mètres, Gabaja a 29 mètres, et la tour Lercari a 54 mètres.

Le terrain de ces monts est presque nu ; il est découvert, et sa stérilité est presque absolue. C'est à l'aridité de nos montagues, à leur manque d'arbres, à la position géographique de la ville, à sa disposition en bassin, et à la vaste étendue d'eau qu'elle a devant elle, que j'attribuerais les rapides et fréquentes variations de la température, ainsi que la fréquence, et l'abondance des pluies, pendant les mois précédemment cités.

Nous n'avons ni lacs, ni marais.

Comme nous avons vu, Gênes est au milieu de deux torrents, qui se jettent à la mer : le Bisagno à l'Est, à la Foce, et la Polcevera à l'Ouest, à Cornigliano.

Le Bisagno connu des anciens sous le nom de *Feritore*, prend sa source sur la montagne de la Scoffera, reçoit à l'endroit appelé *Schiena d'Asino* (où se forme aussi, par le moyen d'une digue, la prise d'eau de l'Aqueduc de Gênes) les filets d'eau de plusieurs canaux ; mais il n'a aucun affluent considérable : ces filets ne sont que les eaux sauvages des montagnes environnantes. La branche du Bisagno, qui vient du vallon de Viganego, n'est pas plus considérable que le *Rio di Pino*, dit aussi le *Gerone* ; tous les deux ont un cours très-limité.

Le cours du Bisagno, pris de la Scoffera à la mer, est de 22750 mètres.

La Polcevera, autrefois *Ponzera*, a sa source dans les montagnes de *Notre-Dame de Cafferla*, au dessus de Pegli et de Sestri à *Ponente*, et porte d'abord le nom du Canal de S.t Martin. Son cours, est du Nord au Sud, jusqu'à *Gazzolo*, d'où elle coule pendant quelque tems d'Ouest à l'Est. Au dessus du Pont du *Chiappetto*, le bassin de la Polcevera se compose de trois bassins différents, la *Verde* et le *Riccò* à peu près égaux entr'eux, et la *Secca*, plus considérable, parceque ce bassin est lui même composé de deux autres : celui de la *Secca*, proprement dit, et celui de la *Sardorella*. Après la *Secca*, la Polcevera n'a pas

d'affluent un peu considérable, si ce n'est le *Romairone:* tous les autres, ont des cours très-limités et appartiennent à des vallons étroits.

L'étendue de ce torrent prise de sa source à la mer, est de 19100 mètres.

L'irrégularité des lits de ces deux torrents, mérite d'attirer l'attention des Autorités. Les labours multipliés qu'on y pratique, sans autorisation, et les différentes digues, que les particuliers font construire, sans art, dans le seul but de préserver leur petite proprieté envahie en cas d'une inondation, et sans calculer les dégats immenses qui peuvent en résulter devraient, je le répète, puissamment intéresser l'Autorité, et la porter à s'en occuper avec attention et persévérance. Que de malheurs peut causer cet insouciance!... A Rivarolo le lit de la Polcevera est plus élevé que le niveau de ce village, et le paisible habitant vit tranquille, et dort sans crainte, lorsque l'avide cultivateur vole la proprieté du torrent et que l'égoïste propriétaire garantit sa misérable campagne au détriment des autres domaines, et bien plus, au péril de la vie de plusieurs milliers de personnes.

Le Bisagno et la Polcevera débordent souvent, après de grandes pluies, mais, ils tardent peu à rentrer dans leur lit, qui, près de la ville, est presque toujours à sec en été, quoique plus près de leur source ils aient toujours assez d'eau, la Polcevera pour faire tourner des moulins, et le Bisagno pour fournir à la consommation de Gênes, par le moyen d'un Aqueduc.

Cette construction, vraiment digne d'être remarquée, consiste en un canal artificiel; pour amener l'eau à la ville, ce canal a dû traverser des collines, et franchir des vallées; il a fallu, à cet effet, le soutenir, par une infinité d'arcades, plus ou moins élevées, selon l'exhaussement du terrain sur lequel il devait passer. C'est en 1278, que cet édifice fut confié à la direction de l'Ar-

chitecte Marino Boccanegra; en 1295, on le porta jusqu'à Staglieno; en 1355, jusqu'à Trensasco; en 1622, jusqu'à Calzolo ou Cavassola; en 1636, il fut prolongé jusqu'à la montagne de Schiena d'Asino, commune de Rosso; et, depuis lors, sa longueur n'a plus varié. Elle est de 21481 mètres, sans compter la partie abandonnée lors de la construction du magnifique Siphon, en fer, à Molassana, qu'est de 5333 mètres, et dont je parlerai plus bas.

Outre qu'il abrège de ces 5333 mètres le cours de l'Aqueduc, ce Pont remarquable a fait épargner une dépense très-considérable d'entretien annuel.

En 1639, la Surintendance de l'Aqueduc fut confiée aux Pères du Commun.

Rempli des eaux qu'il a pu recueillir, cet Aqueduc arrive de Schiena d'Asino, dans la nouvelle enceinte des murailles de Gênes, et descend jusque dans le Couvent des Pères Capucins, situé au dessus de la promenade de l'Acquasola. C'est dans ce même Couvent, que l'Aqueduc, pour le plus prompt approvisionnement de la ville, se partage en deux conduits, dont l'un se dirige à l'Ouest, traverse les petits vallons qui se trouvent entre Notre-Dame de la Sanità et S.te Anne, et de S.te Anne à S.t Jerôme. Afin de se procurer la pente nécessaire à son cours, on a dû lui en donner un assez tortueux, et le faire passer dans différentes proprietés. De S.t Jerôme, l'eau s'introduit par le moyen d'un arc, dans la nouvelle forteresse de Castelletto, lui laisse l'approvisionnement nécessaire, et en sortant, fait agir les moulins, qui se trouvent dans la même montée. En cet endroit, il existe deux Regards, ou Châteaux d'eau, l'un supérieur et l'autre, inférieur; lequels contiennent une quantité d'Émissoires, ou Clès-d'eau, qui sont les plus estimés, à cause de leur élévation, et pour cela plus chèrement vendus, parceque l'eau qu'ils donnent peut monter jusque sur les toits des palais et des maisons, qui

existent dans ces environs. De Castelletto, l'eau descend à côté des Fours publics, de l'Hôtel des monnaies, et des moulins qui sont tout auprès. Dans son cours, l'Aqueduc sert, et met en mouvement, ces trois divers établissemens, et fournit l'eau aux lavoirs publics que l'on voit sous cette montée. La colonne d'eau de l'Aqueduc passe ensuite, de ces édifices dans un siphon de marbre qui la fait descendre à côté des lavoirs, passer sous la rue Nuovissima, la place de l'*Anonciade*, la rue de S.te Sabine, et monter, moyennant un autre siphon, sur l'Arc de la porte de Vacca, où elle traverse la Tour Serra. Ici l'eau se subdivise en deux branches; la moins considérable entre dans la Darse, après avoir servi les moulins qui sont à la porte, elle va à l'Arsenal, approvisionne toutes les maisons voisines, et l'Arsenal de Marine en parcourant cette enceinte; et ce qui en reste, finit par se jeter dans les lavoirs de la Darse même. L'autre branche, plus abondante, de la Tour de Serra, continue son cours, en traversant tous les palais et maisons qui longent la rue où sont les murailles de ronde (muragliette) et va jusqu'au Palais de l'Amirauté, autrefois Gentile; là, elle se décharge dans un siphon en marbre, descend, et traverse la rue du Pont Royal, se dirige par la rue de Coltelleria, aux lavoirs du Môle, où existe un grand réservoir qui sert d'approvisionnement à ce quartier pendant quelques mois de l'Été. Je dis pendant quelques mois, seulement parceque, dans cette saison, l'eau qui arrive jusqu'au Môle, ayant servi pour tout ce côté de la ville, y parvient en moindre quantité. L'eau du Quai, ou Pont Royal, est donnée par l'Aqueduc, et je crois, aussi par une source qui existe au pied de la colline de S.t Rocchino, d'où elle vient, moyennant un siphon. Celle du Pont delle legne, a aussi une source, près de l'Église de S.t Cyr, où existe ce grand carré en marbre, par où l'on peut descendre, par le moyen d'une échelle de 40 palmes, à peu-près. La fontaine

des Raggi est alimentée par l'eau de l'Aqueduc. J'ignore où prend son origine celle que l'on va donner au Quai de la Mercanzia.

Le second conduit, qui part du Couvent des Capucins, descend à la nouvelle cascade de l'Acquasola, d'ou l'eau s'introduit dans un siphon en marbre, et passe dans le jardin du Marquis Jean Charles di Negro, traverse les anciennes murailles de Gênes, va à côté du palais du Marquis Maximilien Spinola, et de celui de M. Tagliavacche, traverse la rue S.te Cathérine, et moyennant un arc, s'introduit par la rue des Fucine, passe à côté de l'Hôpital des Incurables, y donne l'eau nécessaire, ainsi qu'à toutes les maisons de ce quartier, met en mouvement les moulins connus sous la dénomination de Moulins du Sel, propriété de cet Hospice, et va jusqu'au sommet de Montesano ou Picca Pietra, descend à côté du Théâtre Charles Felix, et de l'Académie des Beaux Arts. Ici l'on trouve un autre Regard, ou Château d'eau, qui contient une grande quantité d'Émissoires. Quoique la position de ce Regard ne soit pas aussi avantageuse que celles des Regards du Castelletto, néammoins sa hauteur fait donner du prix à la propriété de cette eau, qui, delà, s'introduit dans un autre siphon en marbre, pour traverser la rue Giulia, monter dans les Jardins qui se trouvent à côté des prisons des femmes, circule dans ces jardinets qui sont plus élevés que les toits des maisons voisines, chose très-curieuse à voir; et, delà, porte son cours sur les murs des anciennes tours de S.t André, Colle et Murette où, à la fin, il sert à faire tourner les moulins qui se trouvent sur le Pont de Carignan. Dans cet endroit, s'opère une autre subdivision; une partie de cette eau, fait tourner d'autres moulins qui sont près de Campo Pisano, passe par la Montagnola de la Marine, et finit aux lavoirs. L'autre portion suit l'ancienne enceinte des murailles, passe à côté de l'Église de Saint Sauveur, dans un endroit bien

triste, et descend les murailles de mer, en aboutissant à une grande citerne, située sous la place de Notre-Dame des Grâces. Ce grand réservoir a été, en tout, ou en partie, le lieu dans lequel se rassemblèrent pour leur Culte les premiers chrétiens gênois. J'ai dit, en tout, ou en partie, parceque, de ce que l'on voit encore dans la citerne que je viens de citer, il n'y a aucun doute que ces voûtes ne soyent celles de la chapelle des SS. Lazare et Celse, qui était au rivage de la mer.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de savoir comment l'eau de l'Aqueduc se répand dans presque toute la ville de Gênes. Dans différens endroits du cours de cet Aqueduc, et particulièrement dans les Regards, ou Châteaux d'eau, dont nous avons parlé; il y a des Émissoires, ou Clés-d'eau. Le nombre total est de 1212 et $\frac{1}{3}$, et ne peut-être de plus dans cet état de choses. Tous ces Émissoires sont marqués d'un carreau de marbre blanc, que l'on voit de distance en distance par où passe l'Aqueduc; et sur ce carreau, est indiqué le numéro de l'Émissoire qui existe à ses côtés. Tous ces Émissoires versent leur eau dans de petits réservoirs (Troglietti) pour y être subdivisée en différentes portions qui appartiennent à divers propriétaires; chaque particulier y a un tuyau en plomb, qui récoit son eau, pour la conduire aux différents appartemens auxquels elle est destinée.

Tant de subdivisions et de complications, peuvent faire craindre du désordre et de la confusion; il n'en est rien: cela n'arrive jamais. Le mode employé pour assurer au public, et aux particuliers, cette distribution d'eau, est admirable; et l'abus dans ce service est aussi très-rare, et sévérement puni.

L'eau de l'Aqueduc est renfermée, en ville même, dans un conduit en maçonnerie. Plus bas, nous dirons pour quels motifs l'on est obligé d'employer les siphons, dont nous avons tant de fois parlé, pour faire monter, et descendre l'eau.

On aura, peut-être, trouvé extraordinaire, que le nombre des Émissoires s'élevât à 1212 et ½. Voici l'explication de cette fraction. Selon une ancienne coutume, qui a ici force de loi, nos Émissoires doivent être des tuyaux circulaires, en métal, de 15 millimètres de diamètre, et c'est ce qu'on appelle, à Gênes, une once d'eau. Un Émissoire, qui renferme cette once d'eau, supposé qu'elle soit fixée selon les règles de l'hydraulique, fournit, par le moyen de son orifice, 162 grammes d'eau, par seconde. Tous ces Émissoires sont propriétés particulières, et, une once de cette eau, se vend de 1500 à 3000 liv. neuves, selon l'emplacement du réservoir, et son élévation. Il est aujourd'hui très difficile d'en trouver à acheter. Il y a des propriétaires qui en ont plusieurs onces. L'eau, qui excède le besoin d'une maison, est, le plus souvent, vendue à la maison voisine; et le petit tuyau qui a prise dans le réservoir de cette maison, pour conduire l'eau achetée, s'appelle *Spandente.* Il arrive, bien souvent, que l'eau du *Spandente*, étant plus que suffisante à l'usage pour lequel on l'avait achetée, est encore revendue : dans le contrat de vente, cette eau est alors dénommée *Spandente* du *Spandente*, et le prix s'élève, quelquefois, à plus de 900 livres. Dans toutes les ventes, en général, si l'eau ne se trouve pas renfermée dans des tuyaux de plomb, c'est à l'acheteur à en faire la dépense, qui est quelque fois plus forte que celle de l'eau, parce qu'elle est en raison de la distance de la prise d'eau au réservoir de la maison où elle doit se décharger. L'approvisionnement de l'eau pour la ville est une chose aussi riche et aussi remarquable par les beautés de l'art, que par le montant des sommes que l'on a dépensées pour le plomb employé. Il y a plus de onze mille canaux de plomb qui circulent sous Gênes, et dont plusieurs montent jusque sur les toits des maisons, où se trouve ordinairement un réservoir du même métal, dans lequel ce canal se décharge, pour être reçu dans

d'autres canaux, toujours en plomb, qui donnent de l'eau à tous les appartements de nos maisons les plus élevées, quelque fois même répartie entre plusieurs chambres.

Par précaution, et de crainte que l'eau ne vienne à manquer en été, la ville, et les particuliers, font remplir, dans les mois de Février, les citernes publiques, et privées, d'eau de l'Aqueduc et des pluies. Le nombre de celles qui appartiennent à la ville, réservées pour le public, et remplies par l'eau de l'Aqueduc, est de 141. Celles des particuliers sont, pour la plus part, remplies d'eau de pluie, ou de source.

Une autre ancienne coutume, est de faire réparer l'Aqueduc une fois par an, vers le mois de Juin. Alors les propriétaires sont obligés de se servir de l'eau de leurs puits et citernes; et pour la masse de la population, la ville fait ouvrir les grands réservoirs, dont je viens de parler.

Au fort de l'été, l'eau de l'Aqueduc n'est ordinairement pas suffisante pour approvisionner journellement la ville: alors, on est obligé de la tourner alternativement de deux jours l'un; et cette charge est réservée aux Pères Capucins, puisque c'est dans leur couvent, comme je l'ai dit, que s'opère la division des deux branches de l'Aqueduc, qui entrent dans Gênes. Pour récompenser ces Réligieux de la peine qu'ils ont d'alterner l'eau, chaque jour d'un canal à l'autre en été, l'ancien Gouvernement donna à ce Couvent plusieurs Émissoires, qui leur servent, outre l'usage ordinaire, à la fabrication de leur drap.

Pour obvier à tous les inconvenients que j'ai signalés, pour le manque d'eau en été, la ville vient de délibérer, avec sanction Royale, d'introduire, par le moyen d'un nouveau canal, une quantité d'eau dérivant du torrent Concasca. Cette eau se verserait dans l'Aqueduc tout près de Cavassola. Les frais de ce travail ne s'éléveraient pas à moins de 50m. liv. neuves.

L'introduction de cette eau dans notre Aqueduc, a fait naître le projet de construire un pont à siphon, pour réunir les collines de S.t Pantaléon à S. Barthélemi de Staglieno. Avec ce siphon, de 360 mètres environ, l'on épargnera l'entretien de 3017 mètres d'Aqueduc, qui se trouvent déjà en mauvais état, et qu'on serait obligé d'agrandir afin qu'il pût contenir la nouvelle masse d'eau de Concasca, dont on calcule à peu près, la quantité, à 130 onces. Cet autre ouvrage d'art ne coûtera pas à la ville de Gênes moins de 450m. liv. neuves.

Outre qu'elle pourvoit aux besoins de la ville, l'eau de l'Aqueduc fait encore agir quelques manufactures, et 55 moulins, dont 17 sont hors de la ville, et 38 dans nos murs.

Ce que cet Aqueduc a de plus remarquable à observer c'est le Pont où il traverse le torrent *Gierato*. Peu de personnes ignorent que la loi des fluides porte ceux-ci à se mettre en équilibre, et à se placer au même niveau, et que, renfermés dans des tubes, on peut, par conséquent, les faire monter, autant qu'ils ont descendu. Raison pour la quelle on a vu dans la description du cours de l'Aqueduc en ville, ce grand nombre de siphons en marbre, qui servent à faire monter l'eau, jusqu'aux lieux les plus élevés de Gênes. C'est aussi, d'après ce principe, que l'ancien Sénat, voulant abréger le cours de l'Aqueduc, qui suivait les sinuosités d'une vallée, conçut le projet de faire élever ce pont, pour avoir la pente nécessaire. Ayant, ensuite, fait construire deux réservoirs, l'un, sur la colline de *Molasana*, l'autre sur celle de *Pino*, il fit conduire l'eau du premier, par un tube en fer, qui descend la montagne, traverse le torrent sur le pont, monte la colline en face, verse ses eaux dans le second réservoir, et reprend son cours ordinaire jusqu'à la ville. Ayant, par la suite, considéré, que ce tube de fer pourrait se détériorer, ou présenter quelqu'autre inconvénient, la ville or-

donna qu'un autre tube semblable, fût ajouté au premier, afin que, si l'un était endommagé, on pût se servir de l'autre, et assurer ainsi, à la ville, une eau qui ne tarit point. La longueur horizontale du siphon, depuis l'orifice d'introduction, jusqu'à celui de décharge, est de 625 mètres, 40 centim. Sa profondeur, du côté de la descente, prise du niveau du fil de l'eau, près l'orifice d'introduction à la surface latérale inférieure des tubes est de 52 mètres 50 centim. Son élévation, du côté de la montée, prise du même point inférieur, jusqu'au bord supérieur du tube de décharge, est de 45 mètres, 90 centim. L'élévation du Pont, au milieu du torrent, est de 16 mètres.

Le nouveau siphon, est formé de 774 tubes en gueuse, non compris les deux de décharge, placés sur le côté inférieur du pont à une distance de 74 mètres l'un de l'autre; 774 petits pilastres de pierre de taille les soutiennent. La longueur de chaque tube du nouveau siphon, compris la projection ou bord, est de 91 centimètres. Son diamètre interne de 382 millimètres. En y comprenant l'épaisseur du métal, le diamètre est de 418 millimètres.

Chaque tube du vieux siphon est égal aux nouveaux, en diamètre interne: y compris l'épaisseur du métal, il est de 412 millimètres.

La longueur des anciens tubes n'est pas uniforme.

L'ancien siphon, construit vers l'an 1776, par les soins de l'Architecte Claude Storace, a couté deux cent cinquante mille livres de Gênes (monnaie dite fuori banco), égales à livres neuves, ou Francs, 208,333, et 33 centimes, y compris le pont.

Le nouveau, à couté, livres neuves 124m., et fut placé, en 1831, et 1832, sous la direction du feu chevalier Charles Barabino, Architecte de la ville, qui a enrichi la marche de l'Aqueduc de chefs-d'œuvre de l'art: ce qui me porte à inviter les connaisseurs à y faire une course, dont ils ne se repentiront certainement pas.

Selon Accinelli, l'Aqueduc fut réparé en 1729, et la dépense s'éleva, comme j'ai déjà dit, à 91207 liv. de Gênes f. b. La raison qui détermina le Gouvernement à faire cette forte dépense, fut qu'on éviterait ainsi une sinuosité de 5333 mètres, qui, par rapport à la position de la vallée devenait l'occasion de considérables frais d'entretien.

Ce siphon, et les ponts de S.t Cyr de Struppa, Cavassola, S.t Antonin, et la Galerie sont ce qui mérite le plus d'être vu dans cet Aqueduc, qui a dû couter à peu-près, six millions.

La construction de l'édifice se ressent un peu, de la diversité des époques auxquelles il a été construit, mais les réparations que l'on y pratique depuis 1819 sont faites selon le style d'une bonne architecture, le nouveau canal est soutenu par des beaux piliers en pierre de taille, est large neuf palmes. C'est-à-dire, trois palmes pour le passage de l'eau, et trois d'épaisseur, de chaque côté de la muraille qui forme le canal; la surface de ces deux côtés est convexe, le fond, où passe l'eau, est concave, et les arceaux, qui soutiennent l'Aqueduc, sont de cinq en cinq, fortifiés par un large éperon, en pierre de taille.

En 1819, la ville a décidée d'introduire dans l'Aqueduc une nouvelle source dénommée *Rivo Torbido*. J'ignore si les 20m. livres neuves que ce travail a coûté ont été bien ou mal employés; mais je sais que l'analyse de cette eau ne fait pas démentir l'étymologie de son nom; et que la Marne qu'elle dépose prouve, aussi, qu'elle n'a pas la même limpidité que l'autre eau de l'Aqueduc.

Aux citernes des particuliers, il faut ajouter les citernes publiques, qui sont réservées pour un cas de sécheresse excessive. Celle de Sarzano, qui est immense, a été construite en 1586.

DES RUISSEAUX SOUTERRAINS.

Gênes, étant assise sur le penchant d'un grand nombre de collines, de coteaux et de montagnes, et, dominant avec ses magnificences, le circuit de son port, devait nécessairement reçevoir dans son sein toutes les eaux, et écoulements de ces éminences, et les verser dans le port. Aussi, Gênes renferme-t-elle un grand nombre de canaux souterrains, de petits torrents et ruisseaux, et de cloaques, qui rendent la description souterraine de la ville, aussi intéressante dans son genre, que le tableau de ce qui est éclairé par l'Astre du jour.

Dans Gênes primitive, l'on voyait, dans l'enceinte même de la ville, le cours des petits torrents de la Chiapella, de S.t Lazare, de S.t Théodore, du Lagasso, de S.t Ugone, de S.te Brigitte, de Carbonara à l'Est, et à l'Ouest, celui de Castelletto, de S.te Anne, de S.t Jerôme, et de S.t Rocchino, tandis que dans Gênes moderne, ce n'est plus que hors du circuit des vieilles murailles, qu'on voit leur cours à découvert. A peine entrés dans un de ces quatre quartiers de Gênes, ils offrent, plus ou moins, mais tous, des beautés d'art. C'est dans ces petits torrents principaux, que se déchargent une quantité de ravines, et tous les égouts de la ville, pour aller se jeter dans le port.

Le ruisseau de S.t André qui a sa source sur l'éminence de ce nom, descend, par la rue du Prione, jusqu'à la place des herbes, où il se réunit à un autre, qui descend par la rue des Capretti; delà, il passe sous les rues de S.t Donat et Giustiniani, où il reçoit ceux qui descendent des collines de S.t Augustin et de Mascherona, et des éminences de place neuve et ses environs; grossi de ces affluents, il arrive à la place S.t Georges, où il prend d'autres petits canaux, qui apportent toutes les eaux qui dérivent des localités voisines, et va directement à la mer, au lieu nommé Marinetta et Mandraccio.

Un autre canal principal, parcourt la rue de Canetto, traverse celle dite de Coltelleria, et se jette à la mer, sous le Port Franc.

Celui qui passe sous la rue du fil, et va se jeter à la mer, sous la vieille et neuve Poissonnerie, a sa source sous la Cathédrale de S.t Laurent, et lieux circonvoisins.

Sur les collines de S.t Jerôme, et de S.te Anne, a sa source un petit torrent, formé de plusieurs ravines; il s'introduit en ville sous la porte de Portello, pour traverser la rue Neuve, parcourir la place du Fer, la rue des Boucheries, et la place Soziglia, où il reçoit les eaux dérivant de l'ancienne colline de Lucoli. Sous cette place de Soziglia, il existe des portions de pieds droits, qui soutiennent la voute faite au dessus de ce torrent: ils sont bâtis en rustique, c'est-à-dire, avec des bosses saillantes en pierres de taille, d'un très-bon style: ce qui ne laisse aucun doute que ces reste d'antiquité, si dignes d'être examinés, n'aient d'abord servi à quelque construction, ou œuvre d'art, très-intéressante. De la place Soziglia, ce petit torrent va se jeter à la mer, sous la Douane, en passant sous la rue des Orfèvres, la place Banchi, et la ruelle des Cartari.

Dans les environs de la Madelaine, et de Notre-Dame des Vignes, il y a aussi, quelques canaux principaux, dont le plus considérable est celui qui vient de la colline de Castelletto. Une partie de ces ravines va se jeter dans celui qui court sous la place Banchi; les autres vont directement à la mer, le long du Quai Spinola.

Les hauteurs du Castellazzo, et de S.t Erasme, et les collines de Carbonara, et de S.t Barnabé, fournissent un ruisseau qui entre en ville, sous la porte de l'Albergo, parcourt la rue de ce nom, traverse la place de l'Annonciade, où il se réunit à une autre branche, qui est descendue de la colline de S.t Jerôme à l'Ouest, et va déboucher dans la mer, près de la Darse. L'angle du palais

du Marquis Balbi Piovera, est bâti sur le grand arc qui couvre ce petit torrent.

La colline de Castelletto, située au dessus des Fours publics, donne, aussi, un canal principal, qui reçoit les égoûts de toutes les maisons voisines, et de celles placées sur son cours, jusqu'à son embouchure dans la mer, près du pont *delle legne* en passant sous la rue Lomellini.

Les collines d'Oregina et de S.t Barnabé, donnent, vers l'Ouest, origine à un autre petit torrent, nommé de S.te Brigite, qui s'introduit en ville sous le bastion du Mont Galletto, parcourt le voisinage de l'ex monastère de S.te Brigite, traverse la rue Balbi, et se jette à la mer sous l'Arsenal de Marine. Tous les égoûts du populeux Quartier de Prè, se déchargent dans ce canal.

Les hauteurs de Mont Galletto, et de la Providence, donnent naissance à une ravine, dite de S.t Ugone, qui traverse la place de l'Acquaverde, et va à la mer, tout près de l'Oratoire de S.t Jacques et S.t Léonard. Ce ruisseau, ne tarit jamais, à cause d'une source qui porte le même nom de S.t Ugone.

Dans le voisinage de S.t Thomas et de S.t Paul, est un canal secondaire, qui se décharge dans le Port, tout près de l'Église Paroissiale de S.t Thomas.

Les ruisseaux, ou torrents que je viens de décrire, se jettent, tous dans le Port. Ceux qui se déchargent hors de l'enceinte, sont:

Celui qui a sa source sur la colline de S.t Rocchino, près de la montée dite du Formaggiaro; il passe sous l'Acquasola, traverse le Quartier de Portoria, reçoit les égoûts de toutes ces maisons, et ceux de l'hôpital Pammatone; et va à la mer, en suivant le Bourg des Lanieri;

Un second, passe par le Quartier de S.t Vincent, et va dans les Fossés des fortifications de la ville, près des Portes Romaines;

Un troisième, qui a sa source sur les éminences des en-

virons de S.t Etienne, passe sous la porte de l'Arc, la rue Abrara, et va se jeter dans les Fossés, près de la porte Pila.

ÉCLUSES.

La situation de Gênes, rendant, comme je viens de le dire, notre Port sujet à recevoir les eaux des collines et des montagnes, qui dominent la ville, l'ancien Gouvernement Gênois imagina, et ordonna, l'exécution d'un moyen très-simple, et très-ingénieux, pour le préserver d'être encombré par la terre, le gravois et les pierres que ces écoulements entraînent dans les temps de grandes pluies.

Ce moyen consista, d'abord, à faire creuser un lit plus uniforme que celui que ces ruisseaux s'étaient creusé eux-mêmes, ou avaient reçu de la nature; l'on fit ensuite, élever, de distance en distance, et à différentes hauteurs des fortes murailles, appelées *Ristalli*, espèces d'Écluses qui traversent le lit de ces petits torrents, et arrêtent les substances solides que la rapidité de l'eau pourrait entraîner dans le Port. Des ouvertures, pratiquées dans ces murailles, laissent passer l'eau, qui passe aussi par dessus, lorsqu'elle est abondante.

CLOAQUES.

Un travail souterrain, qui correspond à la magnificence de nos édifices, et qui est digne des temps de Tarquin l'ancien est certainement celui de nos cloaques. Gênes repose sur presque tous ces cloaques. Celui qui approche le plus de la *cloaca maxima*, citée par Pline, est sous la Douane.

Ces cloaques, ou chambres artificielles, furent construits au dessous du niveau de la mer, afin que les écoulements des eaux, et des immondices, arrivés en ces lieux, qui sont tous sur le bord de la mer, déposassent, avant de s'y décharger, toutes les matières solides échappées des

Ristalli, écluses, et entraînées par le cours de ces eaux.

Voici l'état numérique des égoûts qui aboutissent au Port.

DÉSIGNATION DES LIEUX OÙ ABOUTISSENT LES ÉGOÛTS	ÉGOÛTS QUI ONT À LEUR EMBOUCHURE Une ou deux grilles	Trois grilles
Aux murs de la Marinetta.	5	1
Aux murs du Mandraccio	14	5
Du Quai de la Marchandise au Quai Royal .	6	3
Du Quai Royal au Quai Spinola	3	1
Du Quai Spinola à celui de la Legna . . .	13	4
Du Quai de la Legna à la Darse	13	4
De la Darse à S.t Thomas.	7	«
Des murs de S.t Thomas à la Lanterne. . .	28	«
Des murs de la Porte du Môle au Pont Neuf de la Marine, duquel il n'en reste presque plus de trace.	13	«
	102	18

L'entretien de ces grilles est assez dispendieux, parce que, très-souvent, l'eau de ces petits torrents arrive avec une telle furie, qu'elle les arrache des murailles, et les entraîne dans la mer.

Il y a de ces souterrains qui sont très-vastes, d'une capacité assez considérable pour recevoir même des petits bateaux. Parmi ceux-ci, je citerai celui qui est entre le *Passo Nuovo* et S.t Lazare; celui qui est au delà du môle vieux, et qui vient aboutir à la rue dite des voiles; et celui de la Darse. La dépense de ces grilles, est partagée entre l'Administration de la Douane, et celle de l'Octroi; et cela, pour empêcher la contrebande, qui fait inventer chaque jour de nouveaux stratagèmes afin de tirer parti de ces communications.

Tous ces cloaques, et *Ristalli*, étaient, anciennement

nettoyés, toutes les fois que les immondices, et le gravier, prenaient dans ces chambres artificielles ou réservoirs, une certaine consistance; une inspection générale était faite à la suite de fortes pluies, et aussitôt que la nécessité en était reconnue, le curage général était exécuté, et à grands frais. Le temps, qui détruit tout, et qui anéantit le bon comme le mauvais, a fait oublier l'existence de ces vieux et utiles Réglements; et, aujourd'hui, à cause des frais, ce n'est plus qu'une fois l'an, que l'on nettoye les cloaques les plus encombrés, renvoyant les autres à une époque plus reculée. Le curage des *Ristalli* est encore plus rare, et cet oubli, ou négligence, est très nuisible au Port. Les immondices des cloaques sont tirées par des hommes, et transportées le long des différents quais, pour être, ensuite, entassées sur des barques plates appelées *Bettine*, et jetées en pleine mer. Cette opération est très lente, et, par conséquent, bien nuisible.

Lorsque les *Ristalli* sont éloignés de la mer, les matières que l'on en extrait par le curage, sont chargées sur des charrettes, ou des tombereaux, tirés par des bêtes de somme, pour être, ensuite, jetées à la *Lanterne*.

Les frais de cet entretien, qui sont assez forts, sont supportés par l'administration du Port, sous la direction du Magistrat des Édiles.

Ceux du curage des petits canaux, sont à la charge des particuliers, qui y font aboutir, et décharger les tuyaux de leurs latrines.

La vase pestilentielle que l'on enlève de ces cloaques et canaux, lors de leur curage, et qui corrompt l'atmosphère des endroits peuplés où il s'exécute; la forte dépense que ce travail occasionne, et qui malgré les *Ristalli*, et les chambres artificielles, et les écluses, et les réservoirs et les grilles, n'empêche pas qu'une quantité de cette vase ne ruine le bas-fond de notre Darse et de notre Port. Toutes ces considérations, dis-je, ont fait naître chez une per-

sonne de l'art, l'idée d'enlever tous ces cloaques, de construire un grand canal, à un plan très incliné, dans lequel pourraient se décharger, moyennant les sinuosités qu'on lui donnerait, tous les canaux de la ville, et charrier, dans son cours toutes les matières, que je viens de citer, hors du Port, à l'endroit où est à peu-près, l'Église de Notre-Dame des Grâces.

On laisserait aller dans le Port, les simples écoulements de la ville, dont la position ne permettrait pas de verser dans le grand canal.

A' présent que l'on perce la rue Charles Albert, il serait à souhaiter que ce projet ne fût point chimérique, et qu'il se réalisât, en même temps que la nouvelle et belle communication.

Comme, l'on a pu s'en faire une idée, par la description de l'Aqueduc et ses accessoires, et par la description des canaux, des ruisseaux, des écoulements et des cloaques, les Quartiers de la ville de Gênes sont donc suspendus sur de vastes souterrains; c'est par cette raison que l'entrée en ville des charriots était autrefois défendue, et que l'on ne pouvait alors bâtir dans Gênes sans se soumettre à certaines règles propres à éviter des malheurs.

Gênes a un très-beau Port d'une forme semi-circulaire. Son état primitif ne consistait qu'en un petit bras de mer vers la place du Môle. Pour agrandir cette place, comme nous avons déjà dit, et pour la mettre en même tems, à l'abri des vagues, on avait élevé une espèce de rempart, bâti avec des grosses pierres. Il partait de la chapelle des SS. Nazare et Celse, et s'étendait jusqu'au point où est la porte actuelle du Môle. C'est dans ce bras de mer, que nous appelons encore de nos jours *Mandraccio*, que l'on construisait, et réparait les galères et petits navires de cette époque.

On construisait aussi de ces bâtimens le long de la Rive (actuellement Sotto Riva); dans le voisinage de l'Église

de S.t Jean de Pré, à l'embouchure du torrent *Bocca de Bò*, et à la Marine, à l'endroit où se décharge le torrent *Rivo Torbido.*

On a peine à concevoir comment les Gênois, qui jusqu'à l'année 1200, n'eurent ni Port, ni Arsenaux, aient pu construire et armer à la hâte, toutes les fois que le besoin l'exigeait, un si grand nombre de bâtiments de toute portée. On calcule que, dans l'espace de sept ans, la Marine Ligurienne avait armé 627 galères, dont 70 furent équipées aux frais des Négocians.

Le bois en était entièrement extrait de nos montagnes. Où sont ces forêts? Où se trouvent celles qu'ont tant vantées les anciens historiens?....

Avec le tems pour rendre le Port plus sûr, l'on a rétréci son entrée, par le moyen de deux Môles, l'un à l'Est, appelé Môle vieux, l'autre à l'Ouest, le Môle neuf.

Le développement du circuit du Port, est de 4550 mètres 64 centimètres.

La largeur, d'un Môle à l'autre, est de 650 mètres.

Son fond, est propre au mouillage. Sa plus grande profondeur, se trouve au Môle neuf; elle est de douze à treize mètres.

Il peut y mouiller jusqu'à six vaisseaux de guerre, et un plus grand nombre, dans la belle saison. Plusieurs frégates, et bricks, peuvent jeter l'ancre dans plusieurs autres endroits du Port, entre la plate forme et la pointe du vieux Môle. Sa profondeur, en partant de ce point, et allant vers la ville à l'Est, sur peu d'étendue, est de 750 à 800 centimètres. Elle diminue près des murailles qui séparent la ville du Port, car le fond y est rempli de vase, qui fait chaque jour, de plus en plus diminuer le bas fond du Port.

L'Administration de celuici devrait s'occuper d'une manière plus sérieuse de son curage.

Actuellement, cette opération se fait par le moyen de

quatre ou cinq pontons, qui agissent chacun avec deux grandes cuillères. Ce travail est lent, de peu d'avantage, et très-couteux. Si l'on fixait un prix à accorder à l'inventeur d'une machine propre à curer le Port, la vapeur aiderait cet esprit inventif, et l'Autorité, en rendant plus sûr notre Port dans les jours de tempête aurait le bonheur de diminuer le nombre des victimes humaines.

Des esprits stationnaires prétendent que la vase du Port de Gênes est de nature à resister à la vapeur. Je voudrais qu'ils pussent me répondre par l'expérience, si elle résisterait à la drague, simple ou circulaire, et à ces autres machines en usage aux États-Unis, qui creusent, enlèvent et placent, en une seule opération, la vase à une distance donnée.

Depuis 1825 une compagnie s'est formée à Paris, Rue Louis le Grand, N.º 5, pour l'entreprise générale du curage des canaux et rivières, par le moyen d'une drague mue par la vapeur. Tous les Ports de l'Angleterre en sont pourvus, ainsi que ceux de France, tant est incontestable l'utilité de ces machines, indispensables aujourd'hui aux Ports qui sont sujets aux mêmes inconvénients.

Le Môle vieux fut commencé, en 1283, par l'Architecte Marino Boccanegra, et fut successivement prolongé, jusqu'en 1553, époque à laquelle Galéas Alessi, dit le Perugino, construisit cette superbe porte, que l'on admire encore, et sur laquelle on lit cette belle inscription de Bonfadio: *Aucta ex S. C. Mole extructaq. porta. propugnaculo. munita. Urbem. cingebant. moenibus. quacumque. alluitur. mari. Anno* 1553.

Le Môle, détruit presque entièrement par les vagues, fut restauré en 1624.

En 1728, on pratiqua, du côté du Port, des escaliers pour faciliter le chargement, et le déchargement des marchandises, on pava la jetée, avec de grosses pierres de taille, et il fut de nouveau prolongé, jusqu'en 1738, de

34 mètres et 720 millimètres. En 1778, il le fut encore de 14 mètres, 82 centimètres, par suite d'un legs de 83,333 liv. neuves, laissé par le Patricien Barthélemi Lomellini. En 1823, la ville décida de le prolonger de 126 mètres, 40 centim. ce qui coûta 2,400,000 livres neuves.

Sa longueur actuelle est de 600 mètres. Sa hauteur, du niveau de la mer au parapet, est de 750 mètres, terme moyen. Sa direction, fait un angle de 121 dégrès centésimaux avec le Méridien, c'est-à-dire, un angle de 21 dégrès vers le Sud, avec la ligne Ouest, en observant de la Porte.

Le 1.er mai 1638, six Sénateurs posèrent la première pierre de l'autre jetée, qui prit le nom de Môle neuf.

Pour qu'il procurât plus de sûreté au Port, il fut, le 1.er juillet 1651, réuni à la base de la Lanterne, dont il était auparavant détaché; sa longueur est, depuis lors, de 516 mètres. Sa hauteur, audessus du niveau de la mer, est de huit mètres.

Le Môle neuf fait, avec le méridien, un angle de 276 dégrès par l'Ouest, c'est-à-dire, qu'il entre en mer, par une direction de 76 dégrès de la ligne Sud vers l'Est.

La distance, en ligne droite, entre la Lanterne et le Fort de l'Éperon, est de	Mètres	4590
Entre la Strega et l'Éperon	«	5310
Entre la Lanterne et la Strega	«	3450
Total	Mètres	13,350

Des esprits critiques prétendent, que, pour préserver les bâtiments, qui mouillent au Môle neuf, du plus grand ressac que leur occasionne le prolongement du Môle vieux, il serait à désirer que cette bâtisse fût semi-circulaire, par la raison que le reculement de l'eau se brisant sur une surface circulaire forme des rayons, dont une grande partie serait dirigée hors l'entrée du Port. Ils prétendent, aussi,

sur la construction des deux Môles et sur les murailles baignées par la mer, que toutes les réparations qu'on y fait sont selon le système antique, c'est-à-dire, perpendiculairement, sans le moindre éperon, ou inclinaison proportionnée au terreplein qu'elles doivent soutenir. Les solides employés en quelques endroits, pour garantir du continuel brisement des flots, sont trop bas; ils désireraient que ces blocs de pierre fussent placés plus haut que l'onde courroucée, et que leur base fût garantie par des travaux en maçonnerie. Si l'on n'en a pas agi ainsi, ni en partie, ni pour le tout, il y aura eu des puissans motifs.

Le vent qui prend le Port en travers, est, comme nous avons dit, le Sud-Ouest.

Pour éviter le ressac, on avait construit dans la Darse vis-à-vis l'embouchure du Port, de grandes grilles en fer, par lesquelles la mer débouchait, lorsqu'elle était excessivement agitée. Le desséchement de cette partie de l'Arsenal, a eu une fâcheuse conséquence: la mer orageuse, se brisant avec furie contre cette nouvelle muraille, occasionne, par le choc de l'énorme lame qui recule, des funestes accidents aux bâtiments qui se trouvent dans le Port, surtout lorsque la violence de ce vent, et de la mer, dominent sur ce point.

Si la route de S.t Théodore à la Chiapella, était toute pavée et voûtée, et que l'on pratiquât sous ces voûtes un plus ou moins grand débouché à cette violente mer, les montagnes d'eau qui se succèdent, et qui empêchent les premières de se retirer, auraient de l'espace pour s'étendre, et la mer, moins houleuse, ne produirait pas tant de dégâts, et ne ferait pas tant de victimes.

On entre dans le Port de Gênes avec tout vent, excepté avec les grands vents, du Nord, et de Nord-Est, qui, soufflant, comme nous avons dit, avec furie des Apennins, empêchent les bâtiments d'entrer, et les forcent, quelquefois, à mouiller hors du Port. Le Nord-Est, leur est même par fois très-dangereux.

Le Port de Gênes a neuf quais, dont l'origine remonte au 14.e siècle. Chaque quai a une porte qui donne entrée à la ville. Elles sont connues sous les noms de Portes du *Môle*, de la *Marinetta*, du *Pont Royal*, du *Pont de la Marchandise*, du *Pont Spinola*, du *Pont delle Legne*, et du *Pont Saint Nazare*; celui-ci fut construit en 1752, pour remplacer le quai de St Théodore, que l'on fut obligé de fermer, parceque la mer y pénétrait, et inondait le faubourg de ce nom.

Leur étendue, qui est presque uniforme, est, à peu-près de cinquante mètres de longueur, sur vingt de largeur.

Lorsque la mer est calme, leur hauteur, au dessus de l'eau, est d'un mètre et demi. Dans le tems de fortes tempêtes, ils sont submergés.

C'est sur sept de ces quais, ici appelés *Ponts*, que chaque bâtiment doit débarquer ses marchandises, selon le genre auquel elles appartiennent. Nous en donnerons le détail au chapitre administratif.

L'introduction, par la porte du Port Franc, n'est permise qu'aux marchandises étrangères qui jouissent de l'entrepôt accordé à cet établissement: c'est-à-dire de la libre entrée de toute espèce de denrées, sans droit quelconque dans le Port Franc.

La ville de Gênes est aujourd'hui partagée en six Quartiers: *Saint Vincent*, *Pré*, *Madelaine*, *Portoria*, *Môle* et *Saint Théodore*.



QUARTIER DE SAINT VINCENT

[1] *Population du Quartier Saint Vincent. . .* **12,290.**

Mâles.	6,190
Femelles.	6,100
Nombre des feux	2,600
Idem des maisons	679
Idem des places	5
Idem des rues et ruelles . . .	14
Idem des montées	20
Églises non Paroissiales	9
Couvents	13
Conservatoires et maisons de refuge .	4

Individus payants la contribution territor.e. 280 [2]
Individus payants la contribution personnelle, en observant que dans ce chiffre il y a déjà un tiers à peu-près qui figure

280. 12,290.

[1] Ce chiffre, ainsi que celui des autres Quartiers de la ville, réunit la population fixe, et la moyenne de la population flottante, c'est-à-dire, garnison de terre et de mer; individus qui n'appartienent pas à notre Religion; et étrangers, soit de l'État, que des autres pays. Ces ciffres réunies nous donnent un excédant de mâles sur les femelles, lorsque tout au contraire, dans la population fixe, le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes.

[2] Ce chiffre représente non le nombre exact des Individus payants la contribution territoriale, mais celui des articles de propriété, existant dans le Quartier. Comme les propriétés à Gênes sont divisées en autant d'articles, il en résulte qu'un propriétaire qui a une ou deux maisons, ou autres propriétés, figure aux Registres des contributions directes autant de fois qu'il a d'articles de propriétés à payer.

Population du Quartier Saint-Vincent.		12,290.
Report	280	
aussi dans celui des individus payants la contribution territoriale	258	
Employés de tout grade, et leur famille, payés par le Gouvernement, ou Administrations particulières	50	
Clergé séculier	54	
Clergé régulier, savoir:		

Couvents d'hommes.

1.° Augustins chaussés à Notre-Dame de la Consolation: 13 Profès et 5 Convers.	18	
2.° Mineurs Observantins Réformés, de l'Ordre de S.t François, à Notre-Dame de la Paix: 20 Religieux, 20 Novices, et 10 Convers.	50	
3.° Capucins, sous l'invocation de Notre-Dame de la Conception, à l'Acquasola; 50 Religieux, 34 Convers	84	
4.° Un autre de Capucins, Noviciat, à S.t Barnabé: 18 Religieux, 12 Novices et 4 Convers, et 7 a S.t *Colombano* à l'Hôpital des Incurables	41	
5.° Carmes déchaussés, à S.te Anne: 31 Religieux et 3 Convers.	34	
6.° Augustins déchaussés, à S.t Nicolas: 10 Religieux et 8 Convers	18	
7.° Un autre du même Ordre à la *Madonetta*, compris avec le précedent.		
8.° Barnabites de la Congrégation de S.t Paul, à S.t Barthélemi des Arméniens (de 1308 à 1650 ce Couvent a appar-		
	887.	12,290.

Population du Quartier Saint-Vincent. 12,290.

Report 887

tenu aux Moines de S.t Basile d'Orient : 16 Religieux et 1 Convers. 17

Couvents de femmes.

Les Couvents de femmes sont :

9.° Visitandines ou Salésiennes, à S.te Marie de la Sanità : 36 Religieuses et 10 Converses 46

10. Dominicaines, à S.ts Jacques et Philippe, à l'Acquasola: 31 Religieuses et 10 Converses 41

11. Hermites de S.t Jean Baptiste, dites Baptistines, hors les Portes du Portello : 25 Religieuses, 10 Converses internes, et 4 Converses externes. 39

12. Converties ou Repenties, autrefois de S.t Ignace, de l'Ordre de S.t Augustin, dans la Montée du Formaggiaro : 7 Religieuses, 10 Novices et 3 Converses. (Ce Couvent ne date que de 1833). . . . 20

13. Tertiaires Augustines déchaussées, à la Madonnetta. 24

Conservatoires et Maisons de Refuge.

1.° Conservatoire du Refuge au Mont Calvaire, connu sous le nom de Brignole, Rue des Brignole. 162

(Voici celles qui sont dans des Établissements pieux : 20 à l'hôpital de Pam-

1236. 12,290.

Population du Quartier Saint-Vincent. 12,290.

Report 1236

matone ; 24 à l'hospice des pauvres (Albergo dei Poveri) en Carbonara ; 12 à l'hospice des Incurables, (Ospedaletto), et 3 dans le conservatoire des Pénitentes, à Pré. En tout 162).

2.° Interiane, sous l'invocation de S.te Marie de l'Annonciation à l'Acquasola. Maison toute séculière, comme les *Fieschine*. . 39

3.° Fieschine, sur les murailles du Zerbino. 198

4.° Filles de S.t Jérôme, à la montée de ce nom 1

Établissements de Bienfaisance.

1.° Collège des Orphelins 69

2.° Sourds Muets internes 68

3.° Hospice des Pauvres en Carbonara (Albergo de' Poveri) 1713

Nobles, et leur famille. 31

Négociants de 1.re catégorie, idem. . . 41

Idem de 2.de catégorie, idem. . . 131

Merciers et autre Marchands, idem. . . 233

Hôtes et Cabaretiers, idem 50

Mendiants et Vagabonds, idem 163

Garnison dans le Quartier. 160

Restant de la population fixe et flottante, déduits les individus qui figurent dans plus d'une des dites catégories . . . 8157

12,290. 12,290.

La surface de ce Quartier est d'hectares 253,25000, dont 1/6 est considéré comme terrain horizontal.

Ses limites intérieures sont: avec le Quartier de Portoria jusqu'aux portes de l'Acquasola; avec le Quartier de la Madelaine, de l'Acquasola jusqu'au couvent dit *delle Monache turchine*, et avec le Quartier de Pré, du susdit Monastère à la courtine dite de l' *Albergo di Carbonara.*

Ses limites extérieures sont les glacis de la grande enceinte de la ville.

Le Quartier de S.[t] Vincent renferme une grande partie de nos petites campagnes.

De ce Quartier l'on sort de la ville par cinq portes; ce sont celles dites *Romaine*, de *S. Bernardino*, de *Chiappe*, de *Montaldo* et de *la Pila.* Celleci fut terminée en 1643, et porte l'inscription suivante: *Deim tertio murorum ambitu Urbs mare fraenat in sinum montes claudit, in tergum quod Natura munimentum deerat extremum perfecit anno* 1643.

Ce Quartier, se trouvant hors de la seconde enceinte, on y entre par deux autres portes, celle dit de S.[te] Marthe, à l'*Albergo*, et celle dit *de l'Arco.* On y remarque trois superbes palais: celui de Sauli, autrefois Grimaldi, et ceux de Pallavicini et de Durazzo; les deux derniers sont, ainsi que leurs jardins, dignes de la publique admiration.

Il a deux Paroisses: 1.° S.[te] Marie de la Consolation, bâtie en 1472 et reconstruite en 1685, appartient depuis l'année 1475, aux Hermites de S.[t] Augustin. 2.° Celle située dans l'intérieur de l' *Albergo dei Poveri*, appelée aussi S.[te] Marie, qui fut bâtie en 1656. Cette Paroisse a un Curé et quatre Confesseurs. La première est une des Églises les plus ornées de Gênes: elle a de beaux tableaux, de superbes fresques, de belles statues, et de magnifiques colonnes en marbre de diverses qualités. La seconde, est riche aussi en peinture et en sculpture.

On peut consulter le Guide de Gênes, et autres semblables livres, si l'on veut connaître, plus en détail, toutes ces beautés.

Une partie de la population de ce Quartier, habite sous la juridiction ecclésiastique des Paroisses de S.t Sixte, de Pré, de Notre-Dame des Carmes, de S.te Marie Madelaine et de S.t Cyr, quoique celles-ci appartiennent à d'autres Quartiers.

Toutes les Églises renfermées dans ce Quartier contiennent des raretés, soit en tableaux, soit en marbres.

Les Couvents sont très-vastes, et placés tous dans de superbes positions. Comme nous avons vu, cette partie de la ville renferme plusieurs Conservatoires, ou maisons de Refuge. Celui dit des *Brignole*, ou du Refuge au Mont Calvaire, Rue des Brignole, fut érigé en 1641 par la Dame Virginie Centurione, avec des fonds suffisant pour entretenir 300 filles. Celui dit des *Fieschine*, fondé par Dominique Fieschi, en 1762, sur les murailles du Zerbino, pourrait contenir plus de 500 personnes.

Ces deux principaux, et magnifiques Conservatoires de Gênes, furent donc institués par la philantropie des anciens Nobles Gênois, pour servir de refuge à l'innocence.

Une nouvelle réorganisation prive depuis quelque tems le Conservatoire des Filles de S.t Jérôme de sa population ordinaire; une portion ont été unies au Conservatoire qui se trouve à l'Acquaverde.

Le Collège des Orphelins, a un Directeur et trois autres ecclésiastiques. Ils ont 4 maîtres d'école, un maître ébéniste, un maître tailleur, un maître cordonnier et trois personnes de service.

Cette institution est très-ancienne, et portait d'abord le nom d'Hôpital de S.t Jean Baptiste des Orphelins. En 1594, on varia la forme de ses réglements, et l'on decida que tous les enfans acceptés dans l'hôpital, apprendraient à lire, à écrire et l'arithmétique. On faisait apprendre un métier à ceux qui ne se distinguaient pas dans ces élémens. Le Sénat nommait quatre Protecteurs Nobles, et leur administration durait seize mois. Les enfants que l'on

recevait devaient être du sexe masculin, âgés de 6 à 12 ans, nés dans la ville, de légitimé mariage, et abandonnés de leurs parents. Ceux, dont le père et mère étaient absens, n'en étaient pas exclus, mais ceux-ci étaient obligés de les reprendre à leur retour. On y recevait aussi les enfants dont la mère était misérable, infirme ou insensée ou menait une vie scandaleuse.

A l'âge de douze à quinze ans, les Protecteurs devaient leur procurer une profession ou quelqu'emploi.

Depuis cette année là, l'établissement est demeuré sous la protection du Sénat, et aujourd'hui de la ville. Cet hospice de bienfaisance doit sa fondation, ainsi que tous ceux qui existent encore de nos jours, à un simple particulier, et son accroissement, à la charité publique.

Tout auprès de ce collège, on trouve l'Institut des Sourds-Muets. Il y a un Directeur, quatre Prêtres pour les écoles, quatre maîtresses pour les filles, et six personnes de service. Les chefs d'ateliers sont, aujourd'hui, des Sourds-Muets. Cinq autres personnes y sont, en outre, attachées comme Médecin, Chirurgien ou Professeurs.

Cette intéressante Institution fut crée en 1801, par le Père Jean Baptiste Octave Assarotti, religieux de la congrégation des Écoles-Pies. Le résumé de la vie de ce modeste et savant ecclésiastique, se trouve dans tous les livres qui parlent des raretés de Gênes. La véritable philantropie qui l'animait, lui a fait surmonter tous les obstacles, d'une fondation nouvelle, d'abord toute à sa charge et presque sans moyens, et soutenue ensuite par la pitié Gênoise. Le Roi Victor Emanuel consola la vieillesse de cet homme vertueux, en couronnant ses efforts, et en prenant cet établissement sous sa protection. La mort le surprit au milieu de ses élèves, le 24 janvier 1829. Son dernier sourire fut pour eux, et la douleur la plus poignante navra le cœur de tous ceux qu'il avait édifiés par sa vie publique et privée. Repose en paix sublime Génie!...

Plus d'une fois, dans mes malheurs, ta main bienfaisante versa du baume sur les plaies de mon cœur.... Puisse cette larme que je verse t'être aussi agréable qu'elle me déchire l'âme ! . . . .

Cet autre monument de bienfaisance, connu sous le nom d'*Albergo de' Poveri* est aussi compris dans la circonscription de ce Quartier. Son administration est régie par 31 Employés supérieurs, payés aux frais de l'établissement, et par 24 Sœurs du Refuge du Conservatoire Brignole.

Une excessive famine désolait Gênes en 1539. Le Gouvernement créa un *Magistrat des Pauvres*, composé de huit personnages des plus distingués, qui devaient recueillir des aumônes pour distribuer quelques vivres aux indigens. En 1597, ils avaient déjà amassé un capital qui leur rendait liv. neuves 45833 et 33; mais les dépenses excédaient le double de cette rente. La pitié Gènoise vint encore au secours des malheureux, et, dans cette même année les aumônes furent si abondantes, que la rente suffit à la dépense. Ce fut ensuite en 1656, que l'on commença l'édifice actuel. Georges Zoagli, et Jean Baptiste Invrea, ensuite Emmanuel Brignole, et Jean Baptiste Defferrari, s'unirent pour en poser la première pierre, le 18 mai de cette année. Leur zèle fut ensuite largement secondé par la charité publique, comme le prouvent les statues qui décorent cet établissement et les actes existants dans ses Archives. Ce somptueux édifice a presque été porté à sa dernière perfection. L'unique chose qui y manquait était le pavillon de gauche. Il est presque fini, et je l'ai vu commencer, avec cette profonde émotion qu'inspire l'idée du passé, du présent et de l'avenir.

En 1609, Paul Baptiste Interiano, Noble Gênois, fonda une Institution sous le nom de S.te Marie de l'Annonciation. Il ordonna d'y recevoir des filles pauvres et orphelines pourvu qu'elles fussent nées à Gênes, et de parents Gênois; donna à cet effet son palais, situé vis-à-vis les

portes de l'Acquasola ; prescrivit de leur enseigner tous les travaux de leur sexe, jusqu'à l'époque de leur mariage; fixa une forte somme, propre à pourvoir à leurs besoins, jusqu'à cet âge, et de plus une dotation, pour leur établissement. Ces réglements sont toujours en vigueur. Ce qu'elles retiraient de leur travail devait être mis en fonds pour augmenter la dot. Il a trois Institutrices, et deux domestiques.

On bâtit un nouvel Hospice dans ce Quartier. Il devra contenir les malheureux qui ont perdu la raison. La solennelle fonction de la pose de la première pierre, a eu lieu le 11 mai 1834.

QUARTIER DE SAINT THÉODORE.

Le second des deux Quartiers, compris dans la seconde enceinte de la ville, est situé à l'Ouest, et porte le nom de Saint Théodore.

Population du Quartier Saint Théodore . . 7058.

Mâles.	3,812
Femelles.	3,246
Nombre des feux	1,632
Idem des maisons	527
Idem des places	5
Idem des rues et ruelles . . .	14
Idem des montées	20
Églises Succursales : S.te Marie de Granarolo, et S.t Lazare	2
Chapelles publiques appartenantes à des Particuliers	4
Oratoires: Rosaires et Anges . . .	2
Couvents.	4

Population du Quartier Saint Théodore . .		7058.
Individus payants la contribution territoriale.	267	
Individus payants la contribution personnelle. (un tiers à peu-près de ceux-ci figure déjà dans le chiffre précédent).	197	
Employés de tout grade, et leur famille, payés par le Gouvernement ou Administrations particulières	25	
Clergé séculier	14	
Clergé régulier, savoir:		
Couvents d'hommes.		
1.° Chanoines réguliers de S.t Sauveur, ou de Latran, à S.t Théodore. . . .	6	
2.° Mineurs Observantins de S.t François à Oregina: 27 Pères et 8 frères Convers [1]	35	
3.° Missionaires Lazaristes, à Fassolo [2] .	35	
4.° Minimes de S.t François de Paule, 14 Religieux, 8 étudiants et 8 Convers . .	30	
Nobles, et leur famille.	28	
Négocians de première catégorie, idem. .	12	
Merciers, et autres Marchands, idem . .	164	
Aubergistes, Hôteliers, Cafetiers, Cabaretiers, idem	345	
Mendiants et Vagabonds, idem	159	
Garnison.		
Militaires et autres individus attachés à		
	1317.	7058.

[1] Le nombre de ces Religieux est variable à cause des Novices qu'on y envoie.

[2] Ce chiffre est très variable aussi, soit à cause des Missions étrangères ou lointaines qu'ils sont obligés de faire, soit par les fréquentes translations d'un couvent à l'autre. Paris est la résidence du Général de cet Ordre.

Population du Quartier Saint Théodore . .		7058.
Report	1317	
l'hôpital militaire de la Division . 45 } Pavillon de Messieurs les Officiers . 12 }	57	
Restant de la population fixe et flottante, déduits les individus comme à l'autre Quartier.	5684	
	7058.	7058.

La superficie de ce Quartier est d'hectares 458,0800 dont 1/33 sont considérés comme terrain horizontal. Cette étendue, ainsi que celle du précédent, est comparativement à celle des quatre autres, très-remarquable, parcequ'elle embrasse une grande partie de nos fortifications et les montagnes du Lagasso, et de l'Éperon comme on le voit par la Carte. Ses limites intérieures sont avec le Quartier de Pré, de la courtine dite de l'Albergo di Carbonara jusqu'à la Lanterne. Ses limites extérieures sont les glacis de la grande enceinte de la ville jusqu'à la Lanterne: le chemin appelé de *Pian di Rocca*, qui se trouve à la gauche de l'*Albergo de' Poveri in Carbonara*, et qui suit jusqu'aux portes de *Chiappe*, le sépare de celui de S.t Vincent.

De ce Quartier on sort de la ville par trois portes; celle de la *Lanterne*, qui fut terminée en 1643, comme l'on voit par l'inscription qu'elle porte: *Ne munimenta naturae hostis verteret in periculum tertium sibi murorum ambitum per oram maris et juga montium periculosissimis temporibus Libertas triennio festinabat.*

Anno salutis 1643.

Celle dite *des Anges*, anciennement la principale route pour entrer dans Gênes, et celle dite de *Granarolo.*

Pour sortir de l'intérieur de la ville, et entrer dans cette seconde enceinte, l'on passe par la porte dite *de Saint Thomas*, dont nous avons déjà parlé, et l'on se trouve

sur la place appelée place du Prince Doria, et plus communément, *Place du Prince.* Du vivant même de ce grand homme, qui naquit le 30 décembre 1466, et mourut en 1560, *Fassiolo* était un bourg, fortifié par mer et par terre. Ce ne fut qu'en 1632 que l'on traça la grande route sur la longueur du rivage, depuis la porte de S.t Thomas jusqu'au faubourg de S.t Pierre d'Arena.

Depuis bien longtems, on désire, mais toujours en vain, que cette route soit pavée, au moins de S.t Thomas à la porte de la Lanterne.

La surprise et l'étonnement frapperont bien plus l'imagination, à la vue du superbe palais Doria, et des délices qu'il renferme, lorsqu'on saura qu'il fut construit sur des rocs, et sur le penchant d'une montagne stérile. Chacun peut visiter l'habitation d'un simple particulier; mais pour que l'admiration soit à son comble, et pour apprécier les richesses que les victoires et les dons souverains procurèrent à ce héros, il faut lire les historiens qui parlent de la réception qu'il fit dans son palais à plusieurs Monarques de ces tems là, et au Prince Royal Philippe d'Espagne.

Près de ce palais, est l'Abbaye de S.t Benoît, dont quelques Mémoires font mention comme déjà existante en 1129. Cette Abbaye fut, d'abord, un couvent de Religieuses, et il y avait un hôpital. En 1618 ce monastère fut donné aux RR. PP. Mathurins, ou Trinitaires pour la rédemption des captifs. Cet immense corps de logis serait propre à former un hôpital d'ambulance pour cette partie de la ville qui est si loin de l'hôpital de Pammatone. Il est aujourd'hui occupé par un seul Prêtre, étant une paroisse *Gentilizia*, appartenant aux héritiers de la famille Doria-Pamphili.

La totalité des murailles, ou remparts dits *de terre*, pour les distinguer des remparts vers la mer, fait donc, comme nous avons vu, partie des deux Quartiers de S.t Vincent

et de S.t Théodore. Celles qui entourent ce dernier se terminent au Sud, par une tour bâtie sur des rochers, et connue sous le nom de *Lanterne*, parcequ'elle sert de phare.

Les Annales Gênoises parlent, en 1318, d'une tour de *Capo di Faro*, et d'une autre de *Sotto-Ripa*. Le cap de Faro était une fortification avancée de terre, et de mer, mais ce ne fut qu'en 1326 que l'on plaça sur cette tour, ainsi que sur celle du Môle vieux, un fanal pour éclairer les vaisseaux qui abordent pendant la nuit. Ayant été détruite en 1514, avec le fort appelé *la Briglia* (la Bride) qu'en 1506 on avait construit au dessous, on éleva, en 1543, celle qui existe aujourd'hui par 44° 24' 40'' Nord, et 6° 32' 40'' Est, à l'Ouest du Môle neuf (distance d'à-peu-près une encâblure). En venant de l'Ouest, il faut se tenir à distance de la pointe du phare, pour éviter les rochers, et les bancs de sable.

La hauteur, au dessus du niveau de la mer, des points remarquables de la Lanterne est comme il suit:

Base de la Lanterne	Mètres	49. 3.
Balustrade au sommet.	«	113. 6.
Centre du Reverbère	«	118. 2.
Sommet de la Coupole.	«	124. 8.
Sommet du Paratonnerre.	«	126. 8.

La Lanterne est éclairée par cinq reverbères, prétendus paraboliques, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont très petits, mesquins et sâles, aussi mal entretenus que mal construits. Aujourd'hui que l'on a adopté, presque partout, les magnifiques phares lenticulaires du sieur Augustin Fresnel qui réunissent à l'effet le plus satisfaisant une économie de combustibles qui fait bientôt rembourser les frais d'établissement, il serait à desirer que les navigateurs dirigés vers le Port de Gênes puissent jouir enfin du nouveau système d'éclairage, et que l'éclat de notre phare pût être aperçu jusqu'à l'horizon.

Le Gardien n'a, pour observer les bâtimens correspon-

dant à sa hauteur, que de très-mauvaises lunettes, et en très-mauvais état; je crois qu'une réforme générale serait indispensable; et si les bruits qui courent sont vrais, l'Autorité compétente doit s'occuper d'un nouveau mode d'éclairage pour la Lanterne, et pour le petit phare sur le Môle neuf, dénommé Lanternino; d'autant plus, que ce moyen d'éclairage vient d'être mis en exécution pour le petit phare du mole vieux, depuis 1837. Outre le soin des reverbères, le gardien a l'obligation de signaler les bâtiments qu'il peut découvrir. Cette tour étant carrée, l'angle sur lequel est posé le signal indique le côté d'où vient le navire: il y a un signal particulier pour les vaisseaux de guerre.

La dépense d'huile, d'entretien et réparation, tant du phare que du Port, est à la charge de la ville. C'est le Magistrat Edile qui fait face à ces fortes dépenses avec le droit qu'il perçoit pour l'ancrage des bâtiments qui y mouillent, sur lequel est comprise une part pour le phare.

On voit sur les hauteurs du cap de S.t Bénigne les restes d'un sémaphore, qui ne sert plus qu'à signaler les vaisseaux de la Marine Royale, et les bâtimens de guerre étrangers.

Au Sud, les limites de ce Quartier côtoyent la mer, et forment la grande route pour sortir de la ville. Ce chemin, qui est en terrasse, offre une vue magnifique, soit du Port soit de la ville.

L'Église de S.t Lazare fut fondée dans le IX.e siècle, avec un hôpital pour les lépreux.

Celle de S.te Marie en Granarolo, est citée dans les chroniques comme existante déjà en 775, elle fut rebâtie en 1192, et donnée aux RR. Moines conventuels du Tiers ordre, mais le droit patronal fut accordé au Chapitre de la Métropolitaine.

Les Paroisses du Quartier S.t Théodore sont: en totalité, les Églises de S.t Théodore, de S.t Roch et de S.t

Benoît ; en partie, celles de S.t Barthelemi de Promontorio, de S.t Thomas, de S.t Sixte, et de Notre-Dame du Carme, qui appartiennent aussi, à d'autres Quartiers.

L'Église de S.t Théodore est déjà citée dans des Mémoires de 1100 et 1101 par le prêtre François Marie Accinelli dans sa *Liguria Sacra*.

Le seul ornement de ces Églises est leur antiquité. Celle de S.t Roch était anciennement l'Église de S.te Margherite de Granarolo fondée en 1300 : elle changea de nom à l'époque d'une grande peste qui désola Gênes dans le XV.me siècle, à cause d'une image de S.t Roch qui s'y trouvait, et à laquelle les habitans adressèrent leurs vœux, qui furent exaucés.

Il y a un couvent qui a appartenu à des Chanoinesses, qui passèrent au XVI.e siècle dans le monastère de S.t André, puis aux Pères de S.t Barnabé et Ambroise, et ensuite aux Religieux dits de Sainte Foi. Cette Église fut rebâtie en 1606 aux frais de Baptiste Viale fils de Augustin. On y voit dans le chœur les statues et les tombeaux de ses descendants. L'Église paroissiale était anciennement à S.te Marie de Granarolo, mais sous l'Archevêque de Gênes, Lambruschini, elle fut transférée à S.t Roch.

Outre l'Abbaye du Prince Doria, les couvents que renferme ce Quartier n'ont de remarquable que la localité. L'Église de celui des Minimes, connue sous le nom de S.t François de Paule, mérite d'être observée : elle est de 1487.

L'hôpital militaire à la Chiapella, qui était encore en 1800 le couvent des RR. Religieuses dites *Turchine* sous l'invocation de la Naissance de J. C. et qui fut fondé par Horace Torre et fini en 1659, est compris dans ce Quartier, qui n'est pas aussi riche que les autres en monuments. Il y en existe cependant encore, comme j'ai dit, un du IX.e siècle : c'est l'hôpital de S.t Lazare. Il était tout à fait isolé de la ville, et on n'y reçevait d'abord que les lépreux. Cet édifice est un des plus remarquables par rap-

port à son antiquité et à l'Église souterraine qui s'y trouve. Cet hôpital conserve encore une partie de ses revenus, et la direction en est confiée à l'Administration de l'hospice des pauvres de Carbonara. Le Directeur est le curé de S.t Lazare qui fait partie de cet établissement. Aujourd'hui on y reçoit encore les individus affectés d'ulceres malins, ou défigurés pour quelque maladie du genre exanthémateux.

Ce fut en 1652 que l'on forma à l'extrémité du fossé de S.t Thomas, un réservoir pour réunir les eaux qui descendent de ces montagnes, afin de pouvoir y travailler à la fabrication de la poudre. Ce bassin, aujourd'hui appelé Lagaccio, se dessèche en été, mais cet inconvénient a naturellement été prévu dans les dispositions d'une magnifique manufacture de poudre qu'on y construit actuellement et faute d'eau, une quantité de meules externes sont mues par des chevaux. C'est dommage que le voisinage de la ville empêche d'y adapter la vapeur: c'est néanmoins un édifice qui mérite d'être vu.

Ayant aujourd'hui abattu une partie du bastion de S.t Thomas, je crois qu'on pourrait faire de la place actuelle du prince Doria, une véritable place d'armes, chose qui nous manque tout à fait. Si l'on ajoute à cet inconvénient l'état d'angoisse et d'orgasme dans le quel se mettront les fous, renfermés dans le nouvel établissement près du Bisagno, lorsque la garnison et l'artillerie iront y faire l'exercice à feu, toute âme sensible verra avec satisfaction pourvoir à ce grand inconvénient. Si le reste des remparts de la place du Prince était renversé jusqu'à l'Arsenal, et de l'autre côté jusqu'à l'Église de S.t Thomas, l'art pourrait rendre cet emplacement suffisant pour y faire manœuvrer la Garnison, et la vue de la rue Balbi, et celle de la rue Charles Albert, augmenterait aussi le beau coup-d'œil dont on est frappé en entrant dans la ville de Gênes.

Il existe dans ce Quartier cinq carrières de pierres dont nous nous servons pour bâtir.

QUARTIER DE PRÉ.

Population du Quartier Pré . . . **20,600.**

Mâles	11,174
Femelles	9,426
Nombre des feux	3,829
Idem des maisons	909
Idem des places	16
Idem des rues et ruelles . .	59
Idem des montées	9
Églises non Paroissiales	13
Convents	4
Conservatoires	3

Individus payants la contribution territoriale.	818
Individus payants la personnelle (avec la même observation que le précédent quartier.	542
Employés de tout grade, et leur famille, payés par le Gouvernement ou Administrations particulières	350
Clergé séculier	76
Clergé régulier, savoir :	

Couvent d'hommes.

1.° Mineurs Observantins de S.t François à l'Annonciation du Vastato : 40 Religieux, et 32 Convers	72
2.° Pères de l'Oratoire de la congrégation	

1858. 20,600.

Population du Quartier Pré . . . 20,600.

Réport 1858

de S.t Philippe Neri : 9 Religieux et 6 Clercs. 15

Couvents de femmes.

3.° Notre-Dame de la Visitation sous l'invocation de la Très-Sainte Incarnation : deux couvents de ce nom à Castelletto ; un dit *Turchine inferiori :* 32 Religieuses et 10 Converses. 42

4.° L'autre, *Turchine superiori :* sous l'invocation de la Très-Sainte Annonciation, 28 Religieuses et 7 Converses. . . . 35

Conservatoires.

Conservatoire des filles de S.t Jerôme de la Charité, dit de Notre-Dame de la Providence, du même Institut que celles de la montée de S.t Jerôme 39

Maison de refuge des jeunes pénitentes à Pré. 36

Conservatoire des Mères Philippines, à Valle Chiara. 15

Nobles, et leur famille. 135

Négocians de 1.re catégorie, idem . . . 165

Id. de 2.de catégorie, idem . . . 610

Merciers et autres Marchands, idem . . 1011

Mendiants et Vagabonds, idem 410

Garnison de mer 2450 }
Id. de terre 2543 } 4993

Hôteliers, Aubergistes, Cabaretiers . . . 150

Restant de la population fixe et flottante (déduction faite comme ailleurs) . . 11086

20600. 20,600.

La surface de ce Quartier est d'hectares 49,1400, dont $\frac{1}{2}$ est de terrain considéré horizontal. Ses limites sont: le Quai appelé *Ponte delle legne*, la place *Fossatello*, la rue Lomellini, la montée aux fours de la ville, celle des Religieuses dites *Turchine*, la porte *Carbonara*, à l'*Albergo de' Poveri*, et de la muraille de l'ancienne enceinte jusqu'à la porte S.t Thomas au Sud de la mer.

Pré, est un des plus anciens fauboursgs de Gênes. En 1162, la république gouvernée par des consuls, acheta l'emplacement qui existait entre l'Église du S.t Sépulcre, aujourd'hui S.t Jean de Pré, et la place de S.te Brigite. On perça une rue à l'endroit où naguères existaient les boucheries dites *du Scalo*, et l'on forma une cale précisément où est aujourd'hui la place du même nom, ou de l'escale. Pour faciliter l'entrée dans l'Église du S.t Sépulcre, on y fit une espèce de Pont-levis.

Le nom de Pré ne dérive pas de Preda (prise) comme l'ont répété plusieurs auteurs gênois; en effet quelle étymologie y a-t-il entre *Pre* et *Preda* soit dans la langue italienne, soit dans notre dialecte gênois? aucune. Ceux qui ont écrit nos annales disent, aussi, que c'était dans ce bourg qu'avait lieu le partage des prises, ou butin, fait dans nos expéditions maritimes, mais pourquoi ce partage se serait il fait dans un bourg hors de la ville? pour introduire ce butin dans la Darse? non, parceque le nom de Pré est bien plus ancien que la Darse même. Monsieur le Chev. Abbé Spotorno m'a sagement fait réfléchir que le nom de Pré doit avoir eu pour origine la quantité de mots que nous ont laissés les Francs qui avaient fixé leur demeure parmi nous sous la race des Carlovingiens. Leur désignation de S.t Germain des Près peut très-bien correspondre à notre S.t Jean de Pré. Si l'on veut observer ma carte descriptive, l'on verra, que cet emplacement qui occupe la place de l'*Annonciade* et tous ses environs s'appelait *Prato* (Pré). Cette étymologie me parait plus rationnelle que celle de *Preda*.

Toutes les petites rues de Pré, qui aboutissent à la rue Balbi et à la Marine, fourmillent d'individus, la plupart excessivement pauvres et appartenant à la lie du peuple. La triste expérience que j'ai acquise en 1835 à l'époque du Choléra, tandisque la ville de Gênes était sous l'influence de ce fléau, m'oblige à unir mes vœux à ceux qui ont exprimé le leur, afin de voir améliorer les misérables habitations de Pré, Madelaine, Môle, et Portoria. Les maisonnettes de ces quatre Quartiers, mais particulièrement celles du premier ne reçoivent d'autre air respirable que celui que leur laisse parvenir une ruelle, qui a moins de deux mètres de large, et qui est flanquée de cahuttes entassées les unes sur les autres, à une grande élévation. Cet air, déjà vicié par les exhalaisons, d'une population misérable, est à peine aspiré par le moyen de petites fenêtres qui donnent dans la ruelle même, car celles qui sont sur le derrière donnent la plupart dans de petits espaces où l'on jette toutes les immondices d'un côté et de l'autre. Aussi le Choléra y a-t-il exercé ses ravages, et ces habitans succomberont toujours à la moindre influence épidémique et contagieuse. On devrait faire des places au milieu de ces guêpiers de misères, qui, dans les temps ordinaires ne sont pas le séjour de la mort, à cause des vents qui, comme je l'ai dit à l'article Climat de Gênes, influent puissamment sur l'état sanitaire de cette ville. La nouvelle rue Charles Albert a déjà commencé à améliorer, le sort de ces misérables qui habitent toutes ces petites ruelles, qui de la longue rue de Pré aboutissent dans cette nouvelle rue charretière.

Après avoir achevé le bastion de la porte S.t Thomas en 1606, on ouvrit à la même époque, la rue appelée ensuite rue Balbi, en honneur de l'illustre famille de ce nom qui y résidait. Elle fut achevée en 1618.

Si l'on veut avoir quelque idée de ce que peut l'ardeur populaire, on n'a qu'à gravir la montée de *Pietra Minuta*,

pente escarpée par où une pièce de canon fut hissée en 1746. Arrivé sur le bastion, qui existe encore, on pourra distinguer une grande partie de l'ancienne enceinte des murailles de Gênes, et la porte par laquelle entra en 1521 le fameux Marquis de *Pescara* appelé par la faction des Adorno.

La Darse, de notre temps, est partagée en deux bassins: le troisième est tout-à-fait desséché depuis 1815. Le premier de ces bassins, fut formé en 1215, au moyen d'une portion des prises faites à l'ennemi, et servait de station aux galères. Ce bassin fut réparé, déblayé et agrandi à différentes époques. En 1283, on éleva un autre grand mur, pour former une seconde Darse. Cette même année, Thomas Spinola, ayant pris un grand nombre de galères aux Pisans, avec 28m. marcs d'argent, il en fut alloué 10m. pour la formation de cette autre Darse, qui est actuellement le bassin, entre l'Église de S.te Foi et celle de S.t Antoine.

En 1416 Thomas Campofregoso fit dessécher, nettoyer, et réparer cette première Darse. L'on y employa 800 hommes par jour, et la muraille commencée en 1215, fut prolongée de 70 mètres, 395 millim., et élevée de 3 mètres, 705 millim. En 1416 la profondeur de la Darse fut portée à 5 mètres, 460 millim., et l'on termina la muraille de l'Ouest, comme elle se trouve aujourd'hui. La profondeur de la première et seconde Darses, est actuellement de 3 mètres, 90 centim. à 4 mètres; beaucoup moins, près des quais. Ces deux Darses, réunies, ont une surface de 27 mètres carrés, et 25 millimètres.

L'on distingue encore de nos jours, les trois enceintes construites à trois différentes époques. C'est dans la troisième, formée en 1457, et maintenant desséchée, comme nous l'avons dit plus haut, que l'ancienne République de Gênes construisait ses nombreuses galères. L'on voit encore les vastes voûtes où l'on travaillait à l'abri du mau-

vais temps, et d'où elles étaient lancées à la mer. Au fond de cette enceinte, se trouve le Bagne qui renferme 820 forçats. Dans les deux autres, sont les bâtiments de l'État, les ateliers et les magasins de la Marine. L'armement des galères se faisait en ces temps là de deux manières; l'une en stipendiant l'équipage: alors tout le fruit de la victoire était pour le Gouvernement; l'autre consistait en un enrôlement forcé, selon les Ordonnances du tems, c'est-à-dire de tous les oisifs et vagabonds, et de tous les individus indiqués par la Police: et alors les prises se partageaient proportionnellement avec tout l'équipage.

Le bas fond de cette Darse va toujours diminuant, par les mêmes causes que nous avons signalées pour le Port: les égoûts d'un grand nombre de latrines s'y déchargent, et y forment une vase pestilentielle. Les précautions prises contre l'incendie de l'Arsenal font l'éloge de celui qui le Commande en chef.

Le percement de la nouvelle rüe Charles Albert a fait démolir plusieurs maisons par où l'on aurait pu s'introduire dans la Darse, et celles qui sont situées à S.t Jacques et S.t Léonard de Pré ont été vendues à la Marine Royale. Toutes ces maisons ont le mur mitoyen en commun avec la Darse, et plusieurs fenêtres donnant sur les toits de l'Arsenal laissaient un libre passage sur ses côtés. Moyennant cette acquisition l'Arsenal va rester isolé, et S. E. l'Amiral ne pouvait employer un meilleur moyen pour pourvoir à sa sureté, sans être obligé de recourir à la demi mesure de forcer les propriétaires de ces maisons, à poser des grilles à leurs fenêtres, et à leurs terrasses.

La rue de Riva (Rive) a conservé son nom primitif, dont l'origine vient de la situation naturelle qu'elle avait alors; puisqu'on a vu qu'avant que Gênes fut entourée de murailles, la mer se brisait sur ce rivage.

L'on sait positivement, qu'elle existait déjà en onze cent,

et, qu'en onze cent cinquante trois un Guillaume De la Riva, qui habitait ce lieu, fut élu Consul de la République.

En quatorze cent, il y avait déjà des grands appartements au dessus et des boutiques au dessous. C'est d'une telle formation que cette rue fut appelée de *Sotto Ripa*, *Sotto Riva*, c'est-à-dire sous la rue au rivage. Elle est toute voûtée et de la longueur de huit cent nonante trois mètres, cent cinquante deux millimètres.

Le palais de l'Université est un des plus magnifiques de Gênes. Il ne faut pas croire que ce local ait toujours servi à l'enseignement public : sa destination actuelle est même récente.

Les premiers réglements Universitaires, connus furent faits sous le Doge Paul de Campofregoso, Cardinal, le 24 décembre 1487 [1].

[1] Il résulte de nos plus anciens Mémoires que Gênes avait des Docteurs tant en Théologie qu'en Droit et Médecine, mais il ne résulte pas qu'il y eût à Gènes aucune Magistrature qui eût le droit de pouvoir accorder des lettres de licence ou Doctorat, aux personnes qui se destinaient à ces trois Facultés. Le premier qui donna ce privilège à l'ancienne République fut le Pape Sixte IV, comme on le voit par la Bulle que je rapporte.

Sixtus Episcopus Servus servorum Dei Dilectis Filiis communitatis et Antianis Civitatis Januensis salutem et Apostolicam Benedictionem.

Dudum in nostræ mentis arcano revolvimus, et diligenti consideratione pensamus operosæ sollicitudinis studiosos continuatosque labores pro Divini Nominis gloria, et exaltatione Catholicæ Fidei, conservanda Ecclesiæ unitate, et profictui fidelium animarum per vos indesinenter impensos, tanta ex his cordi nostro lætitia nascitur, ut merito inducimur ea vobis favorabiliter concedere, per quæ inclitæ Civitatis vestræ Januensis honor et gloria semper accrescat. Sane pro parte vestra nobis nuper exhibita petitio continebat, quod inter alias Civitates Italiæ, Civitas Januensis Insignis, opulenta, et magna reputatur et in illa sunt plures in utroque Jure, Theologia, liberalibus artibus, ac aliis facultatibus Doctores, Magistri, et doctæ personæ, quodque pro ipsius Civitatis majori decore, et ornamento cupitis licentiam vobis concedi, ut in utroque jure Theologia, artibus liberalibus, et aliis facultatibus predictis omnibus et singulis

Tout Docteur de la Faculté de Théologie pouvait enseigner cette science, et pour que leurs disciples pussent prendre le diplôme, il fallait qu'ils subissent un examen devant tout le Collège de Théologie, qui se réunissait dans la grande salle du palais de l'Archevèché.

Le même réglement était en vigueur pour les étudiants en Droit. Ceux en Médecine, devaient faire leur cours dans le grand Hôpital, et subir leur dernier examen, d'abord à S.t François de Castelletto, ensuite à S.t Laurent.

La Philosophie et la Rhétorique étaient enseignées au fond de l'Église Métropolitaine de S.t Laurent; ceux qui montraient d'abord ces deux sciences furent des médecins; raison pour la quelle le doctorat de cette faculté est de philosophie et médecine. Ensuite les hommes les plus célèbres de l'Italie en furent Professeurs, puisqu'on cite un

licentiatus, Doctoratus, seu Magistratus gradus, et insignia sumere volentibus, illos eis conferre, et assignari possitis, quare pro parte vestra nobis fuit humiliter supplicatum, ut vobis deputandi Rectorem, et certum Doctorum Magistrorum numerum, qui omnes et singulos sufficientes, et doctos ad eamdem Civitatem confluentes, ac licentiæ, doctoratus, seu Magistratus gradus assumere volentes diligenter ac etiam cum riguroso examine probare et examinare, ac licentia, doctoratus ac Magistratus gradus, et insignia hujusmodi conserre et assignare valeant deputandi licentiam concedere, atque in premissis opportunè providere de benignitate Apostolica dignaremur.

Nos igitur, qui dictæ civitati mirisicè sumus affecti, et omni studio desideramus illam nostram potissimum temporibus quadam honoris, et excellentiæ prerogativa decorare, hujusmodi supplicationibus inclinati, vobis Rectorem, et certum Doctorum, seu Magistrorum numerum, qui omnes, et singulos sufficientes et doctos ad eamdem civitatem confluentes, ac licentiæ doctoratus, seu Magistratus gradus et insignia assumere cupientes, ut prosertur, ac eorumdem Rectoris, Doctorum, seu Magistrorum examini se libere exhibentes, et subijci volentes, diligenter examinare, quodque Rector ipse accersitus, et his sibi Doctoribus adsistentibus prædictis sufficientibus, et idoneis licentiæ doctoratus, seu magistratus gradus et insignia hujusmodi conserre, et exhibere possint, quibus super his facultatem concedimus nominare, et deputare valeatis,

Paul Partenopeo fameux historien, un Bonfadio, et un Maffei. Ils étaient payés des deniers publics, mais ils enseignaient une année la littérature, et l'autre la philosophie civile ou politique, et non pas la philosophie, prise dans un sens ordinaire ou scholastique.

Ce n'est qu'en 1572 que fut changé le mode d'instruction publique (selon Accinelli en 1553). Les écoles de philosophie et de rhétorique furent confiées aux Jésuites, et c'est à cet Ordre que nous devons la séparation du cours de philosophie de la médecine; ils en firent une classe pour la jeunesse. Le fameux Père Laynez, compagnon de S.t Ignace de Loyola, prêchant en 1553 dans l'Église de S.t Laurent, décida le Gouvernement à fonder des écoles

auctoritate apostolica tenore præsentium indulgemus, et insuper omnibus et singulis per ipsum Rectorem pro tempore licentiatis, doctoratis, seu Magistratus gradus insignitis et laureatis in omnibus et singulis ac illis prorsus similibus privilegiis, gratiis et libertatibus, immunitatibus, facultatibus, exemptionibus, prerogativis et indultis, quibus alii in Romana Curia, ac Bononiensi, aliisque Universitatibus et Studiis generalibus, licentiæ doctoratus, seu Magistratus gradus, et insignia suscipientes utuntur, fruuntur, et gaudent, uti frui et gaudere possunt, et poterant quomodolibet in futurum pariformiter, et absque ulla differentia ad eorum instar, in omnibus, et per omnia, omni exceptione cessante perinde ac si in aliqua Universitate, seu studiis prædictis gradus, et insignia prædicta suscepiscent, uti, frui, et gaudere libere, et licitè valeant dicta auctoritate concedimus etiam per presentes decernentes per quoscumque Judices, et Commissarios tam in Romana Curia, quam extra ita judicari debere, ac irritum, et inane sit si secus super his à quovis quavis auctoritate scienter, vel ignoranter contigerit attentare non obstantibus constitutionibus, ordinationibus apostolicis, ac legibus Imperialibus, cæterisque contrariis quibuscumque etc.

Nulli ergo omni homini liceat hanc paginam nostræ concessionis, indulti, et constitutionis infringere, vel ei auxet temerario contrariare; si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem Omnipotentis Dei et Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ipse se noverit incursurum.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno Incarnationis Domini Millesimo quadringentesimo septuagesimo primo, quarto kalendas Decembris, Pontificatus nostri anno primo.

publiques, et à en donner la direction aux Pères de la Compagnie de Jésus, qui en avaient déjà de particulières dans des maisons qu'ils avaient louées. Ces écoles furent d'abord ouvertes dans l'Église de S.[te] Marie des Grâces, en 1566 dans celle de l'Annonciation de Portoria, en 1582 dans des maisons près le Monastère de S.[t] Sébastien, et ensuite dans l'Église de S.[te] Marie des Vignes. Ayant acquis cette même année l'Église de S.[t] Ambroise, les Jésuites essayèrent en 1608, d'ouvrir d'autres écoles près l'Église de S.[t] Cyr, mais ils furent obligés de les remettre, ainsi que la maison, aux Pères Théatins. Enfin, ayant acheté en 1623, un emplacement, près de l'Église de S.[t] Jerôme *du Roso*, ils y fondèrent leur collège, et avec l'assistance de la puissante famille Balbi, dont un Membre appartenait à cette congrégation, qui leur en donna les fonds nécessaires, ils finirent par construire en 1688, le somptueux édifice qui existe de nos jours, s'y établirent, et dirigèrent l'instruction publique jusqu'en 1773, époque de la suppression de l'Ordre, où ils furent remplacés par les Pères des Écoles Pies, et d'autres Savants de tout Ordre tant régulier que séculier. En 1782 toutes les facultés furent réunies dans ce magnifique local, comme nous les avons à présent.

Voici le Tableau de la population de l'Université, pendant les dix années de 1823 à 1833; on peut en extraire le nombre annuel des élèves, en prenant le dixième du total, et celui de chaque Faculté en particulier.

Étudiants en	Droit	1033	par an 103 3/10
	Médecine.	629	62 9/10
	Chirurgie	455	45 5/10
	Philosophie et Belles-Lettres.	827	82 7/10
	Pharmacie	223	22 3/10
	Architecture.	115	11 5/10
	Notaires.	100	10
	Procureurs	113	11 3/10
	Total. . . .	3495	

Ce qui veut dire 349 5/10 Étudiants par an. [1]

Les Magasins de l'*Annona* servent aujourd'hui de caserne. C'est dans ces deux magnifiques pavillons que l'on renfermait le blé pour l'approvisionnement de la ville. Ils furent construits pour cet usage en 1625.

L'Arsenal de terre est un vaste édifice bâti en 1601 pour des religieux de l'ordre de S.t Dominique.

Gênes est si riche en beaux édifices, qu'elle en a reçu le nom de ville des palais.

Le palais du Roi, autrefois à la famille Durazzo, est magnifique. Sa façade est de 92 mètres, 378 millimètres. Il renferme d'immenses richesses en tout genre, et l'on n'est pas peu étonné d'apprendre que cet édifice digne d'un Monarque, n'ait été, pendant si long-tems, que l'habita

[1] Les Étudians à l'Université en 1837 sont partagés comme il suit :

Étudiants en	Theologie	6
	Droit.	159
	Médecine.	101
	Chirurgie.	35
	Philosophie et Belles-Lettres. . .	122
	Mathématique.	24
	Pharmacie	36

tion d'un simple particulier. Auprès de ce palais est le Théâtre du Falcone, ainsi appelé du nom de son Architecte. Il peut contenir mille personnes, mais il est presque toujours fermé.

L'ancien Collège Durazzo, destiné aux Gentilshommes pauvres, était à côté de ce Théâtre. Il n'existe plus.

Après ce Royal Édifice, dont l'examen offre le plus grand intérêt, se trouvent le long de la rue Balbi, et dans toute sa longueur, des superbes palais qui méritent tous d'attirer l'admiration des étrangers.

Le Collège Royal était une dépendance de l'Université; l'enseignement y était confié aux Pères Somasques. Ce qui restait des rentes des anciens Collèges *Invrea*, *Grimaldi* et *Soleri* était perçu par ce collège qui les comprenait tous. Par ordre Supérieur ce Collège n'existe plus.

Les Paroisses du Quartier de Pré sont:

1.° S.t Thomas, autrefois Couvent de Religieuses Augustines, mentionnée dans la *Liguria Sacra;* mémoires de 1154 à 1162.

2.° S.t Jean de Pré, jadis S.t Sépulcre, commanderie de l'ordre de S.t Jean de Jérusalem ou de Malte; mémoires de 1098 à 1183.

3.° S.t Charles, fondé en 1629, autrefois couvent de Carmes déchaussés.

4.° S.t Sixte, Prieuré; cité dans des mémoires de 1216.

5.° S.te Foi, d'abord dépendance de la commanderie de Pré, ensuite couvent de clercs réguliers mineurs: mémoires de 1142.

6.° S.te Sabine, autrefois *Corpus Christi* avec titre de Prieuré, citée dans des mémoires des années 586, 1008 et 1036.

7.° S.t Marcellin, Rectorat cité en 1023.

8.° Notre-Dame des Carmes, bâtie de 1260 à 1268.

L'Église de S.t Thomas est une des plus anciennes de Gênes, puisque, sur la foi de deux auteurs Génois, le

Varaggine et le *Stella*, le corps de S.t Augustin que l'on transférait de Sardaigne à Pavie, par les soins de Luitprand, Roi des Lombards, y fut déposé en 726; et puisque sous son maître-autel il existe encore une chapelle souterraine où fut enterrée une S.te *Limbania* en 1200. Un autre auteur Gênois a révoqué en doute l'assertion d'après laquelle Elix, capitaine de Maurice Tibère, empereur d'Orient, aurait été enterré dans l'Église de S.te Sabine en 586. (Né en 539, cet empereur eut la tête tranchée le 27 novembre 602).

Les Églises de S.t Jean de Pré, et de S.te Foi, sont aussi, comme nous avons vu, très-anciennes.

S.t Sixte a été récemment restauré, et sa forme est une élégante rotonde. Notre-Dame des Carmes, était autrefois aux Carmes chaussés.

S.t Marcellin, qui est une Église *Gentilizia* ou *Juspatronatus* de la famille Grimaldi, qui l'a fait bâtir et en a la propriété, n'a de beau que quelques tableaux.

L'Église de l'Annonciade du Vastato ou Guastato, fondée en 1228, est une des plus magnifiques de Gênes, à la façade près, qui est aussi simple que l'intérieur est riche. Elle doit sa somptuosité aux largesses de la famille Lomellini, qui fut pendant 197 ans Souveraine de Tabarca.

L'Église des Pères de l'Oratoire, de S.t Philippe Neri, fondée en 1659, et rebâtie en 1674, est riche en tableaux et en dorures. Tout à côté de l'Église est le couvent, puis vient une vaste chapelle, où, depuis le premier dimanche de l'Avent, jusqu'à celui de la Passion, ces Pères donnent des Oratoires, ou Opéras, dont le sujet est tiré de la Bible, exécutés avec de bonne musique par d'excellents chanteurs. L'entrée n'en est défendue qu'aux femmes.

Le Couvent des Religieuses de Notre-Dame de la Visitation, bâti en 1626, sous l'invocation de la Très-Sainte Incarnation, ressemble à une forteresse, et possède quelque bons tableaux.

Les Couvents de l'Annonciade de Castelletto datent de 1604, et appartiennent aux religieuses *Turchine* ou Bleues. Ce sont les deux premiers monastères de cet ordre, lequel fut fondé à Gênes.

Dans la rue de Valle Chiara se trouve une maison d'éducation pour les pauvres filles, dirigée par une congrégation séculière de femmes dites Philippines. Les élèves sont toutes externes, et trois maisons semblables sont dans trois autres Quartiers de la ville.

La place de l'Annonciade, où se réunissent les fiacres, prend quelquefois son ancien nom de place *del Vastato* ou *Guastato*, dérivé de la dévastation commise par les barbares, en saccageant et démolissant toutes les maisons qui se trouvaient sur cette place. Avant qu'on y bâtit des maisons, tout cet espace s'appellait comme j'ai dit, Prato (Pré).

QUARTIER DE LA MADELAINE.

Population du Quartier de la Madelaine . . **13,232.**

Mâles	6,789
Femelles	6,444
Nombre des feux	2,303
Idem des maisons	697
Idem des places	18
Idem des rues et ruelles . .	58
Idem des montées	7
Églises non Paroissiales	4
Couvents	1
Conservatoires	1

Population du Quartier de la Madelaine. . .		13,232.
Individus payants la contribution territoriale.	595	
Individus payants la contribution personnelle, avec la même observation que celle déjà indiquée pour les précédents Quartiers.	860	
Employés de tout grade, et leur famille, payés par le Gouvernement ou Administrations particulières.	412	
Clergé séculier	82	
Clergé régulier, savoir:		
Couvents d'hommes.		
1.° Pères Somasques de S.t Jerôme *Emiliani*: 7 Religieux, et 3 laïques . . .	10	
2.° Filles de la Madelaine au Portello .	5	
Nobles, et leur famille.	421	
Négocians de 1.re catégorie, idem. . .	199	
Id. de 2.de catégorie, idem. . .	749	
Merciers et autre Marchands, idem. . .	1145	
Cabaretiers et Aubergistes, idem. . . .	400	
Mendiants et Vagabonds, idem	138	
Garnison.	723	
Restant de la Population fixe et flottante (déduction faite comme aux autres Quartiers).	7493	
	13,232.	13,232.

La superficie de ce Quartier, est d'hectares 23,6600, dont ½ sont considérés terrain horizontal.

Ses limites aboutissent, comme le précédent, au Pont *delle Legne*, à la place de *Fossatello*, à la rue *Lomellini*, à la montée des Fours, et à celle dite des *Turchine*. De ce Couvent le Quartier longe l'ancienne enceinte de la ville jusqu'à l'Acquasola, d'où il s'étend par les rues de S.te

Cathérine, *Luccoli*, *Soziglia*, des orfèvres, et comprend la place de Banchi et le quai ou Pont Royal. De ce point au Pont *delle Legne* la mer lui sert de limite.

L'agréable promenade de l'Acquasola n'était, en 1657, qu'un amas de terre en forme de cône aplati à sa cime. Il existait sous cette colline un grand magasin voûté, qui pouvait contenir une énorme quantité de blé, mais en 1656 la ville de Gênes, ayant été désolée par une affreuse peste, qui dura 17 mois, et moissonna 86000 personnes sur une population de cent mille, et comme on ne savait plus où enterrer les cadavres, il fut décidé qu'on en remplirait l'immense local de l'Acquasola parce qu'il était séparé de la ville. Ce qui fut exécuté; mais le nombre des morts augmentant chaque jour, on fut obligé de les ensevelir dans des fossés creusés sur cette colline même.

L'histoire nous dit que le nombre des victimes enterrées à l'Acquasola fut si grand, que leur poids fit entrouvrir la terre, et que le plus dégoûtant des spectacles fut offert au public, effrayé par la corruption de ces cadavres. Dès lors, cet endroit fut appelé *Mucchii* de l'Acquasola, ce qui veut dire, amas, monceau, parceque tous les déblais provenants de la formation de la rue neuve y furent jetés.

C'est en 1819 que feu le marquis Marcellin Durazzo, Gentilhomme rempli de moyens et Protecteur des Beaux-Arts, fut chargé, par le Conseil Municipal, de faire d'un lieu si difforme la plus belle promenade de Gênes. Cet immense travail, qui s'embellit chaque jour davantage coûte déjà plus d'un million et deux cent mille livres neuves.

Il serait fort à désirer qu'un bas relief représentant ce lieu, tel qu'il était autrefois, pût le rappeler à la postérité. Quelques jours encore, quelques années, et les étrangers, et nos petits-fils se promeneront sous ces arbres, et croiront peut-être à leur antiquité.

Il existait, depuis long-temps, entre l'Église de S.t François, celle de S.te Marie Madelaine, et les Fontaines *Amo-*

rose une multitude de maisonettes exclusivement consacrées à la débauche : de là le nom de *Lupanari* que portaient ces cahutes, lieux de prostitution et d'infamie, quoique des réglements les surveillassent avec le plus grand soin. Ces réglements qui existent encore dans les Archives, sont un document très-curieux.

En 1551, le Magistrat appelé des Pères du commun acheta pour 40m. livres neuves des divers propriétaires toutes ces habitations, et les prostituées furent obligées d'aller résider dans la rue qu'on appelait alors *Rocca di Castelletto* (Rocher du Castelletto). Le Magistrat fit démolir tous ces taudis, et en vendit l'emplacement aux plus riches familles nobles de Gênes, qui y firent construire les somptuex palais qu'on y voit encore, et qui contribuèrent si naturellement à faire donner à la ville de Gênes l'épithète de Superbe. Cette rue fut d'abord nommée *Aurea* (ou d'or), mais elle conserva le nom, que le public lui donna alors, et qu'elle porte encore, de Rue neuve.

Le palais rouge appartenant à Monsieur le Marquis Antoine Brignole Sale, est un des plus beaux de Gênes, et possède une des plus riches collections de tableaux. On l'appelle *rouge* pour le distinguer du palais en face qui appartient au même Marquis et qui a la façade blanchie, tandis que le premier l'a peinte en rouge. Le second a deux jardins, dont l'un occupe l'emplacement de l'ancienne Église de S.t François de Castelletto.

Au pied de Castelletto est un autre palais, qui a une très-belle façade, et qui appartenait au défunt Marquis Jacques Brignole.

Celui qu'habitait la feue Reine douairière Marie Thérèse était autrefois propriété de la Duchesse Doria-Tursi. Il vient d'être concédé aux RR. PP. Jésuites pour y établir un Collège et toutes les classes pour l'instruction publique. Ce palais renferme un immense réservoir d'eau, qui en occupe toute la surface.

Le palais du Marquis Jean Baptiste Serra réunit des objets dignes de la plus grande admiration, entr'autres un salon des plus beaux que l'on connaisse. Enfin les palais Adorno, Raggi, Spinola, Doria, Carrega, aujourd'hui Cataldi, Lercaro Imperiale, Cambiaso Jean Marie, Cambiaso Caïétan, Grillo-Cattaneo, Pallavicini Dominique, et Negrone, méritent le sentiment d'admiration qu'ils excitent chez les connaisseurs et chez les étrangers qui les examinent.

Les annales de 1401 parlent déjà d'un fort de Castelletto qui se terminait à S.t Cyr. Boucicaut Maréchal de France, en fit agrandir les fortifications et poussa jusqu'à la mer sa ligne de circonvallation, qui était un mur circulaire de plus de 1482 mètres. Il voulait par là que ses troupes, en débarquant, entrassent tout de suite, sans passer par la ville, dans cette forteresse, qui était l'une des plus fortes de cette époque. Elle a été plusieurs fois démolie et reconstruite.

L'ancien palais des Pères du Commun contient des choses très-curieuses. Il est aujourd'hui occupé par le Bureau Municipal des *Provveditori* (qui a remplacé le Magistrat des Pères du Commun), par le Tribunal de Commerce, et par les Bureaux du Comité de Santé pour les bâtiments qui arrivent. Ce dernier local, ainsi que celui qu'occupe aujourd'hui la taverne dite du *Peo*, était affecté à la fabrication de la monnaie. Tout ce corps de logis des Pères du Commun, du Tribunal de Commerce, et de l'Intendance Sanitaire va être démoli, et son emplacement fera partie de la grande place de la Douane, et du grand chemin Charles Albert.

L'hôtel des monnaies est maintenant situé à la montée, dite des fours, parce qu'une partie de cet édifice sert aussi de fours publics. Autrefois ces fours existaient au lieu où se trouve maintenant le Port Franc: en 1736, ce local fut réuni au Port Franc, et l'on bâtit à Castelletto un édi-

fice expressement destiné à cet usage. La ville y fait faire du pain qui se vend publiquement, et à bon marché dans de petites boutiques que nous appelons *Stapole*.

Carli dit qu'en 706 Gênes avait son hôtel des monnaies; Federici, qu'en 1102 l'on en frappa de celles appelées *Mancosos*. Faraggine dans la vie de S.t Cyr, premier Évêque, dit qu'avant 1100 les monnaies qui avaient cours chez nous étaient nommées *Genovine*, qu'elles furent ensuites remplacées par d'autres qu'on appela *Bruni*, et que celles qui furent frappées ensuite se nommèrent Bruneti. Ces monnaies furent défendues en 1139, et afin de favoriser le commerce, qui était très-actif entre Gênes et l'Empire, Conrad II. roi des Romains accorda en 1139 aux Gênois le privilège de mettre son nom sur leurs monnaies. Il en existe encore qui ont d'un côté le nom du Roi avec le Griffon (c'était le château de la ville avec trois tours, appelé Griffon parce que l'ancien sceau de la ville portait la figure de cet animal fabuleux), et de l'autre la Croix, Armoiries de Gênes, avec l'inscription *Janua*. Outre les pièces dite *Corradine*, qui furent en circulation jusqu'en 1292, il existe aussi d'autres monnaies en or de l'année 1499, frappées dans notre ancien Hôtel avec l'effigie de Louis XII Roi de France. En 1153 nous avions en circulation une monnaye de Constantinople qu'on appelait *Bisansio* en or, et qui avait la valeur de 20 sols.

En 1387 l'on commença à frapper le florin en or, sa valeur était de 25 sols et dura jusqu'en 1400, mais de cette année jusqu'en 1438 cette valeur varia de 25 sols jusqu'à 40, comme on peut le voir dans le décret du Magistrat de la monnaie en date du 18 décembre 1437.

Dans l'année 1480 l'on introduisit à Gênes le ducat large (ducato largo). Cette monnaie avait le prix de 51 sols, et pendant trois ans ce prix fut porté jusqu'à 55 sols.

En 1490 l'on frappa l'écu d'or de la valeur de 57 sols, mais en 1507 cette pièce valait déjà 60 sols.

Un décret du Magistrat de la monnaie de 1541 décida que notre écu d'or devait être au titre des autres écus de l'Italie, comme ceux de Vénise, Florence, et Imperiaux frappés en Espagne, et qu'ils eussent la valeur de 68 sols. En 1563 l'on frappa à Gênes l'écu en argent sans couronne, et sa valeur était de L. 4. Le 30 décembre 1593 on en frappa d'autres avec la couronne, et leur valeur fut de L. 4 et 8 sols. Cette valeur changea jusqu'en 1668 époque où l'écu d'argent valait L. 7 et 4 sols.

Ceux qui désireraient avoir des notions plus exactes et plus détaillées sur nos anciennes monnaies, peuvent lire le discours sur les monnaies de Gênes, prononcé par le feu Marquis Jerôme Serra à l'Académie des Sciences, Arts et Métiers, dans la séance du 15 juillet 1810.

Les changemens de local dont nous avons parlé ne sont pas les seuls qu'ait subis cet établissement: le premier emplacement qu'il ait occupé était tout près de S.t Laurent.

La rue *Nuovissima* porte ce nom parce qu'il n'y a pas plus de cinquante ans qu'elle est construite.

Les orfèvres occupaient anciennement la rue qui va de Banchi au quai Royal, et qui, pour ce motif, s'appelait rue des Orfèvres. Pour dégager la place du commerce, et faire la rue qui existe encore pour aller au Pont Royal, on les obligea de se porter dans celle où ils se trouvent aujourd'hui, et qui a pris d'eux le nom de leur profession.

Le Commandant du Port a son logement et ses bureaux, sur le quai *delle legne*.

Le Bureau Sanitaire pour recevoir les dépositions et les papiers des bâtimens qui arrivent en libre pratique, est sur le quai Spinola. Ce qui regarde tout autre espèce de patente est dans les attributions des employés au Môle neuf.

Les Églises Paroissiales de ce Quartier sont 1.° S.te Marie Madelaine, citée dans des mémoires de l'an 1182.

2.° S.t Cyr, mémoires de 547 à 594.

3.° S.t Pancrace, mémoires de 1083.

4.° S.t Luc.

5.° Notre-Dame des Vignes.

S.t Pancrace et S.t Luc sont Paroisses *Gentilizie* ou *Jus patronatus*; la première, des familles nobles Pallavicini, Calvi, Ricci et Falamonica. La seconde, fondée en 1188, des familles Grimaldi et Spinola.

L'Église de S.t Cyr, est une des plus anciennes de Gênes, et portait le nom de Basilique des douze Apôtres; elle continua à être Cathédrale jusqu'en 985, ou l'Évêque Jean Second fit transporter le Siège Episcopal, les reliques, et tout ce qu'il y avait de plus précieux, dans l'Église de S.t Laurent, parceque S.t Cyr, situé hors de l'enceinte de la ville, était souvent exposé aux incursions des Barbares. Ce Prélat fit aussi construire le Palais Épiscopal, où se trouve aujourd'hui l'Église de S.t Sylvestre de Castello; quoique quelques auteurs prétendent que ce fut l'Évêque Rampert, en 968. S.t Cyr fut donné aux Bénédictins, en 994, et aux Théatins, en 1575. Cette Église est de toute beauté, très-richement ornée, et renommée dans les annales de Gênes par les Assemblées Politiques qui s'y sont tenues. En y entrant par la petite porte du Sud, on voit encore, un Pavillon connu sous le nom de *Loggia*. C'est là, que se réunissait l'une des deux factions de la Noblesse, divisée alors en Noblesse du *Portico Vecchio* (Portique vieux), et en Noblesse du *Portico Nuovo* (Portique neuf), pour se distinguer par l'ancienneté et la nouveauté de leur Noblesse, et leurs diverses prétentions. Les seconds, se réunissaient sous la *Loggia di Banchi*: cette Assemblée-ci portait aussi le nom de Portique de S.t Pierre, et la première, celui de S.t Luc, quoique le lieu fut très-près de S.t Cyr, et loin de S.t Luc.

Les Nobles Gênois, tant de l'ancienne que de la nouvelle Noblesse, étaient encore subdivisés, entr'eux, par les couleurs bleue et verte; marques distinctives des factions Guelfe et Gibeline.

L'Église de Notre-Dame des Vignes n'a rien à envier, en fait d'antiquité, aux autres Églises de Gênes. Elle fut bâtie en 980, devint Paroisse en 1146, fut réparée en 1486, et comm'elle se trouve aujourd'hui, en 1680. Elle est aussi très-riche en marbres et en tableaux. Desservie, d'abord, par des Chanoines Réguliers de la Congrégation de S.te Croix de Mortara, sous le titre de Prieuré ou Prévôté elle fut ensuite érigée en Église collégiale. Son chapitre est composé de dix Chanoines, et de vingt chantres ou Prêtres de la Masse, outre un grand nombre de clercs. Des mémoires de 916 font déjà mention de cette Église.

Tout près de la place des Vignes, il y a un petit Théâtre, qui peut contenir 500 personnes. Sa construction est tout en bois. Il n'est ordinairement ouvert qu'en carnaval, et en carême, pour y faire jouer des marionettes. C'est une propriété du Marquis Pallavicini.

Près de la place des *Fontaines Amoureuses*, sous le palais du Marquis Dominique Pallavicini, autrefois palais du Duc Pasqua, il existe un grand réservoir d'eau, alimenté par une quantité de sources qui ont donné le nom à cette place. L'eau, qui en est excellente, est renommée pour sa fraîcheur, dans les brûlants mois de l'été, et pour sa légéreté; cette eau aboutissait à l'ancienne fontaine publique de Soziglia transportée, ensuite, sur la place voisine de Lavagna, où sous le nom vulgaire de *Barchi*, elle fournissait à toute la population des environs.

—

QUARTIER DE PORTORIA.

Population du Quartier de Portoria . . 31,000.

Mâles	15,522
Femelles	15,478
Nombre des feux	6,535
Idem des maisons	1,423
Idem des places	12
Idem des rues et ruelles . . .	89
Idem des montées	11
Églises non Paroissiales	13
Couvents	6
Conservatoires	2

Individus payants la contribution territoriale. 1365
Individus payants la contribution personnelle (même observation qu'aux précédents Quartiers) 582
Employés de tout grade, et leur famille, payés par le Gouvernement ou Administrations particulières 499
Clergé séculier 45
Clergé régulier, savoir:

Couvents d'hommes.

1.° Compagnie de Jésus, à S.t Ambroise: 18 Religieux, 14 Étudiants et 14 Convers. 46
2.° Pères de la Croix de S.t Camille de Lellis, ou Ministres des Infermes: Religieux et étudiants 11, Convers 1 . . 12

2549. 31,000.

Population du Quartier de Portoria. 31,000.

Report 2549

3.e Servites, à Notre-Dame *de' Servi*, au bourg *dei Lanieri* : 9 Religieux et 3 Convers 12

Couvents de femmes.

4.e Religieuses de S.t Sébastien, sous la règle de S.t Augustin: 28 Professes, et 16 Converses 44

5.e Capucines, ou de S.te Colette, sur les murailles de S.te Claire: 34 Religieuses, 7 Converses, 2 Novices. 43

6.e Religieuses de S.te Claire, sous le titre de Jésus Crucifié, et N. D. des Douleurs. 21

Conservatoires.

1.o Conservatoire des Filles de S.t Joseph, rue de l'hôpital 47

2.e Id. Filles de S.t Bernard, à Carignan. 18

Séminaire: Élèves internes. 56

Terme moyen des personnes que l'Hôpital de Pammatone entretient par jour: *Famiglia Sana*, personnes de service . . 537

Le chiffre des malades, qui sortent aussitôt qu'ils sont guéris, est de 880.

Hospice des Incurables, c'est-à-dire: aliénés 261. *Famiglia Sana* 90. Incurables 500. Total. 851

Nobles, et leur famille. 59

Négocians de 1.re catégorie, idem. . . . 67

Idem de 2.de catégorie, idem . . . 132

Merciers et autres Marchands, idem . . 1633

6069. 31,000.

Population du Quartier de Portoria. 31,000.

Report	6069	
Mendiants et vagabonds, idem	978	
Garnison.	2350	
Cabaretiers, Aubergistes, Hôteliers, idem.	178	
Restant de la Population fixe et flottante, déduit comme ailleurs	21425	
	31000.	31,000.

Le Quartier de Portoria est le plus grand des quatre Quartiers compris dans l'ancienne enceinte de la ville.

Il a une superficie d'hectares 83,1700, dont $\frac{1}{2}$ sont considérés de terrain horizontal.

Ses confins sont, du côté du Quartier du Môle: le Belvéder de la Marine, en Sarzano, la Place de Sarzano, la rue de Ravecca, le Plan (Piano) de S.t André, les rues des Notaires et des selliers, la place S.t Dominique, et la rue S.t Sébastien. Vers le Quartier de la Madelaine: la montée qui conduit à la Porte de l'Acquasola, à l'Est tous les remparts de l'Acquasola jusqu'à l'Oratoire de la Foce; et au Sud, depuis cet Oratoire, jusqu'au susdit Belvéder de la Marine.

C'est, en passant sur la colline de Carignan, que l'imagination se pénètre de l'idée de la naissance de Gênes. Ce fut là que le premier fondateur de notre ville établit sa demeure; son nom même l'indique assez: le tems finit par corrompre les deux mots Hébreux de *Cherem Jani*, qui signifient ville, ou mieux séjour et maison de Janus, en celui que nous appelons vulgairement Cariniano, et Carignano.

Du nom de son fondateur, Gênes fut d'abord appelée *Genua*. Les deux collines de *Carignano* et de *Sarzano*, (Sarzano, nom dérivé du latin *Arx*, ou mieux du grec *Arkos*, hauteur, sommité, et de Jano, Janus) sont réu-

nies par un pont des plus hardis que l'on connaisse. La première pierre de cette surprenante construction, qui porte aussi le nom de Pont de Carignano, fut posé le 29 novembre 1718, et l'édifice fut achevé en 1724. Il est formé de sept arches. Ce monument, ainsi que l'Église qui est en face, ont été élevés aux frais de la famille Sauli, qui a encore sa demeure tout près de cette Église.

En allant de Carignan à *Viovà* on voit l'Abbaye, que la famille Fieschi fit élever en 1336, sous le titre de S.te Marie in *Vialata* [1], on voit encore la place où s'élevait le palais des anciens comtes Fieschi, si fameux dans notre histoire, et dans celle de l'Italie. Un descendant de cette ancienne famille habitait encore, il y a peu de temps, non loin du lieu où ses ancêtres ont joué un si grand rôle. Des Papes, des Cardinaux, des Saints, dont une Sainte Cathérine dites de Gênes, et des Martyrs, sont issus de cette famille, une des plus riches et des plus puissantes de l'Italie. Le Pape Innocent IV, qui en était membre, combla ses neveux d'immenses richesses, avec lesquelles ceux-ci se procurèrent la possession de la chaîne des Apennins, qui passant du Monferrat en Toscane, est comprise entre les villes de Gènes, Brugnato et Sarzana, du côté de la mer, et celles de Tortonne, Bobbio, Plaisance et Parme. Cette famille y possédait, en commun, trente deux magnifiques châteaux, desquels dépendait un grand nombre de villages. Ils possédaient, en outre, plusieurs fiefs, et leur juridiction s'étendait sur plusieurs autres terres

[1] Luc Fieschi ayant été fait Cardinal diacre de S.te Marie *in Vialata*, Église et rue qui existent encore de nos jours sous le même nom à Rome, laissa en 1298 par testament l'obligation à ses héritiers de bâtir à Gênes une Église sous le même titre que celle qu'il avait à Rome, c'est-à-dire de S.te Marie in Vialata, comme on peut le lire sur l'inscription qui existe sur la porte de notre Église. Ce coteau s'appelle *Viovà* (violesium), et beaucoup de personnes ont confondu le nom de cette petite colline avec le titre de l'Église Fieschi.

séparées de leurs états. C'est le fils du grand Sinibald Fieschi, maître de tous ces vastes territoires, qui, jaloux de la grandeur toujours croissante de *Giannettino* Doria, résolut d'abattre son rival, en détruisant la forme du Gouvernement. Jean Louis Fieschi trama et mit à exécution le 2 janvier 1547, la fameuse conspiration, qui fournit à Schiller le sujet de sa célèbre Tragédie. Le Pape Paul III, et la faction du *Portico* de S.t Pierre, participèrent à ce complot, qui coûta la vie à *Giannettino* Doria, et à ce même Jean Louis Fieschi. L'ordre ayant été rétabli, le Gouvernement ordonna que le magnifique palais des Fieschi fût rasé, et fit apposer sur le lieu qu'il avait occupé une de ces inscriptions infâmantes dont quelques unes, entr'autres celleci, existent encore. Tous les immenses fiefs et domaines, dont nous venons de parler, furent confisqués, et partagés entre la République de Gênes, le Duc de Parme, l'Empereur, et André, et Antoine Doria.

Le Séminaire, renferme les jeunes gens qui se destinent à l'état Ecclésiastique; des écoles, depuis la grammaire jusqu'à la Théologie morale et dogmatique, un maître de chant, et un de lithurgie. Il a été fondé, en 1553, par Jerôme Sauli, Cardinal Archevêque de Gênes, ensuite agrandi, et achevé, par le Cardinal Étienne Durazzo, de 1645 à 1650. L'ancien collège del Bene en fait aujourd'hui partie. Il emploie treize prêtres, un teneur de livres, et un Architecte.

L'humanité souffrante était anciennement recueillie dans plusieurs asiles particuliers, tous entretenus aux frais de personnes charitables. En 1420 un Barthélemi Bosco, ou Del Bosco, Gênois, Docteur en Droit, entreprit de réunir toutes les femmes infirmes, dans un seul local. Il fit bâtir à ses frais, en 1423, dans un endroit de sa propriété, appelé *Pammatone*, un hôpital sous l'invocation de Notre-Dame de la Miséricorde, lui assura en 1429, une rente sur ses biens fonds, prise sur les multiples de rentes de

la Banque de S.[t] Georges, et en donna l'administration à sa femme, et après elle à son fils. Cet établissement fut ensuite agrandi en 1741, et mis en état de recueillir aussi des hommes, et le Gouvernement en ayant eu l'administration, il fut porté au point où il se trouve aujourd'hui. Cet édifice mérite d'être observé: il a 75 statues, en marbre, de ses bienfaiteurs, ou de ceux qui lui ont légué des sommes considérables; onze bustes, et six inscriptions, pour éterniser la mémoire de ceux qui ont contribué à sa fondation, ou à son entretien. Ces anciens Gênois lui avaient fait, dans un espace de 50 ans à-peu-près, une rente qui jointe à quelques casuels, s'élevait en 1789 à 500 mille livres par an.

Dans la petite Chapelle, qui communique avec cet hôpital, est le Corps de S.[te] Cathérine de Gênes, morte en 1510, canonisée en 1737.

Hôpital, et Église, tout est remarquable, et l'on y trouvera des choses dignes de l'ancienne opulence Gênoise. Les vingt Sœurs, attachées à cet Hôpital, font parties des 162 qui appartiennent au Conservatoire Brignole.

Le détail du mouvement des hôpitaux, sera porté dans le chapitre des Administrations, et à l'article qui les concernera.

Dans la rue Julia, Giulia, ou Julie, est un hospice pour les incurables, et les aliénés. Il fut fondé en 1499, selon d'autres, en 1524, par Hector Vernassa, et autres bienfaiteurs, dont on voit aussi les statues.

Outre les pauvres incurables, on y reçoit la vieillesse indigente, qui a des droits à la charité publique.

L'ancienne République, avait défendu le jeu de la Loterie, mais voyant que les pauvres gens continuaient à y jouer, et que de simples particuliers, qui recevaient ces paris en cachette, en recueillaient tout le bénéfice, elle résolut en 1644 de la rétablir, et il fut décrété, que le profit qui en résulterait, serait employé à percer une nou-

velle rue, ensuite appelée Julie, du nom de Jules Torre qui la fit faire.

J'ignore si nous devons nous enorgueillir d'avoir été les inventeurs d'un jeu ruineux, et, cependant, si répandu dans les pays civilisés; mais enfin, la Loterie eut son berceau à Gênes, et le premier tirage eut lieu, en 1579.

Ce Quartier, a quatre Paroisses:

1.° S.t Étienne fondé en 972, et uni à la chapelle de S.t Michel de l'Olivella.

2.° S.te Marie des Servites en 1327.

3.° S.t Sauveur Rectoral en 1141.

4.° S.t Jacques de Carignan, en 1154, et deux collégiales: S.te Marie de Carignan, propriété de la famille Sauli, et S.te Marie du Remède, *Jus patronatus* de la famille Invrea, qui institua, aussi, un Collège du même nom.

L'Église de S.t Étienne de *l'Arco* est d'une architecture gothique, et très-ancienne; elle fut consacrée en 1217, et on y voit le superbe tableau, dont Léon X fit présent à la République. L'on prétend que ce fut dans cette Église que Christophe Colomb reçut le baptême, parceque son père demeurait dans une ruelle du Bourg des Lainiers, Section de cette Paroisse. Il était cardeur de laine, et tous ceux qui exerçaient ce métier, alors en grande considération, occupaient un Quartier particulier, qui porte encore le nom de Bourg des *Lanieri*, Lainiers, Ouvriers en laine.

La Paroisse de S.te Marie des Servites, était autrefois, à S.t André. Elle y a été transférée lorsque cette dernière Église, ainsi que le Couvent des Chanoinesses de Latran, qui y était contigu, furent transformés en Prisons de la ville.

Les Églises de S.t Sauveur, et de S.t Jacques de Carignan, n'ont de remarquable, que leur antiquité.

La Collégiale de Carignan, est riche en tout genre, magnifique, sous tous les rapports, et l'étonnement que sa vue inspire, est à son comble, lorsqu'on réfléchit qu'elle

a été, ainsi que le Pont, construite aux frais d'une seule. famille, qui en a toujours à sa charge l'entretien, ainsi que celui du Chapitre, composé de huit Chanoines, et de cinq Chantres, ou Prètres de la Masse, outres les clers et Sacristains. Le logement des Chanoines, est tout près de là. Fondée en 1531, on commença en 1552, à la construire, dans la forme où elle est, par les soins du Perugino son Architecte. Son Orgue est un des plus beaux d'Italie. Il faut monter sur son dôme, par un temps serein, si l'on veut jouir d'un superbe point de vue.

La belle rotonde de S.te Marie du Remède, fut fondée en 1650, par testament de Jean Thomas Invrea, qui lui légua aussi tous les fonds nécessaires pour l'entretien du Chapître, composé de 12 Chanoines, et de douze Prêtres de la Masse, outre les clercs, et de l'Église, dont la façade, et l'intérieur, sont dignes d'être observés.

Le Monastère de S.t Sébastien, sous la règle de S.t Augustin, a été fondé, en 1463, ainsi que son Église, qui a d'assez bon tableaux. Celui des Capucines, sous la règle de S.te Claire, et la direction des Capucins, provient d'une fondation, faite à Naples, par la Veuve Marie Laurence Longara.

Le Couvent de S.t Camille de Lellis, des Pères de la Croix, ou Ministres des infirmes, fut fondé en 1667.

Celui de S.te Marie des Servites, dans le Bourg des Lanieri, date de 1327. L'Église des Pères de la Compagnie de Jésus, à S.t Ambroise, est de toute beauté. Elle fut bâtie en 1588, aux frais du Père Marcellin Pallavicini, Jésuite, et sur les débris de l'ancienne Église du même nom, qui datait de l'année 600.

L'un et l'autre de ces deux premiers Couvents, ont quelques bons tableaux dans leurs Églises; à S.t Ambroise, il y en a deux, d'un très-grand prix.

Le Conservatoire de S.t Bernard pour retirer des pauvres filles, en Carignan, fut fondé en 1695. Celui de S.t Jo-

seph, Rue de l'Hôpital, en 1523; et le Couvent de S.te Claire, dit des *Crocefisse*, et connues aussi sous le nom de Filles de l'Abbé Boccardi leur fondateur, en 1825.

La ville a fait construire un local, tout exprès, pour l'Académie de dessin, peinture, sculpture, gravure, architecture et ornement, sur la Place de S.t Dominique. Cet élégant édifice, dont les fondements furent jetés en 1823, a coûté, à la ville de Gênes, 479,504 livres neuves, et la formation de la Place, sur laquelle il fut élevé, y comprise la démolition de l'ancienne Église de S.t Dominique, a coûté 134,640 livres neuves. Ces divers travaux furent terminés en huit ans.

L'idée de ce philantropique Établissement, remonte à l'année 1751. Le Marquis Jean François Doria, proposa, à plusieurs de ses concitoyens, d'établir une Académie gratuite de Beaux-Arts, pour l'instruction publique. Cette proposition fut acceptée, avec un empressement, et un zèle, vraiment patriotiques. Le nombre des Fondateurs fut porté par leur Réglement, à 40, qui payaient, chacun, 150 livres par an, pour frais d'entretien. On donnoit, chaque année, à l'un d'eux, le titre de Prince: celui-ci avait, pendant ce laps de temps, la surintendance de cet utile établissement, et à son élection, il faisait, toujours, un présent à l'Académie, soit en statues, tableaux, ou autres objets d'Art. L'on admettait des Peintres, des Sculpteurs, et des Architectes d'un merite distingué, à l'honneur d'être Membres de cette Académie. On nomma des Académiciens honoraires parmi les amateurs, qui se distinguaient dans quelque branche des Beaux-Arts. Le Duc Grimaldi, légua à cet Établissement, des fonds, qui permirent d'accroître, considérablement son utilité. L'on distribuait à la fin de l'année, des médailles en or et en argent, et l'examen de ces beaux travaux était confié aux Professeurs de l'Académie. Ces médailles, étaient distribuées avec une grande solemnité, par le *Prince*, aux Artistes, qui s'étaient

le plus distingués. Les révolutionnaires de 1797 ayant fait émigrer ces philantropes Patriciens, qui faisaient concevoir pour l'avenir, les plus belles espérances, l'Académie fut fermée. La tranquillité revint, mais hélas ! Gênes n'avait plus cet esprit de patriotisme qui inspire tant de belles choses. Les quarante Académiciens Protecteurs, se réduisirent à douze, et la rente de l'Établissement à un tiers, sur lequel on préleva encore le loyer du local, faute d'un plus convenable. Maintenant que les Protecteurs sont délivrés de ce fardeau, l'Académie s'est déjà enrichie de plusieurs statues pour l'étude de la bosse, et il n'est pas douteux qu'elle ne finisse par acquérir une célébrité, d'autant plus merveilleuse, que les encouragemens seront venus de simples particuliers. Le nombre des Élèves est de 170.

Le Théâtre Charles Félix touche à cet édifice : son ensemble lui fait assigner une des premières places parmi les théâtres connus. Quelques petits défauts sont éclipsés par mille beautés, soit en élégance de style, et en acoustique, soit en marbres magnifiques, soit en dispositions tout-à-fait commodes.

On peut lire les diverses descriptions qui en ont été faites, et en observer toutes les particularités. Il a coûté un million quatre cent quarante neuf mille, six cent septante neuf francs, ou livres neuves.

Une observation très-curieuse et remarquable à faire, est que Gênes si riche en monument, qui a fait bâtir, en trois ans le circuit de ses murailles, au prix de tant de millions, qui a fait construire un Aqueduc, et tant d'autres édifices qui lui ont fait donner le surnom de Superbe, n'ait jamais pensé à la construction d'un Théâtre en harmonie avec les autres établissements dont la ville des palais est décorée ! Peut-être faut-il en accuser notre caractère national, moins passioné pour ce genre de spectacles que ne le sont les autres peuples.

On ne peut néanmoins jamais trop prodiguer de louanges au savoir, au patriotisme, et à l'activité de Monsieur le Marquis Brignole Sale, sous l'administration Municipale de qui on a décoré la ville du seul édifice qui lui manquait.

QUARTIER DU MÔLE.

Population du Quartier du Môle . . . . . 29,497.

Mâles	16,064
Femelles	13,433
Nombre des feux	5,147
Idem des maisons	1,291
Idem des places	11
Idem des rues et ruelles . .	82
Idem des montées	10
Églises non Paroissiales	4
Oratoires.	6
Couvents	4
Maisons de refuge	2

Individus payants la contribution territoriale. 1129
Individus payants la personnelle (même observation qu'aux autres Quartiers. . . 1204
Employés de tout grade, et leur famille, payés par le Gouvernement ou Administrations particulières. 869
Clergé séculier. 238
Clergé régulier, savoir:

Couvents d'hommes.

1.° Fils de S.t Joseph Calasanzio (Scolo-

3440. 29,497.

Population du Quartier du Môle . . 29,497.

Report	3440
pes), Place des Écoles Pies; 20 Religieux, 2 Convers	22
2.° Frères Prédicateurs de l'Ordre de S.t Dominique (Dominicains) à Notre-Dame de Castello, 20 Religieux et 2 Convers.	22
Couvents de femmes.	
3.° Clairistes, à S.t Sylvestre: 34 Religieuses et 24 Converses	58
4.° Chanoinesses de S.t Augustin, à S.te Marie *in Passione* (Castello), 18 Religieuses, 1 Novices, 8 Convers	27
Maisons de Refuge. 1.° Filles de Cattaneo, près S.te Marie de Castello.	14
2.° Medée, Rue des *Biscotti*	10
Nobles, et leur famille	447
Négociants de 1.re catégorie, idem. . .	640
Idem de 2.de catégorie, idem. . .	1882
Merciers et autres Marchands, idem. . .	1947
Mendiants et Vagabonds, idem	950
Garnison dans le Quartier.	360
Cabaretiers, et Aubergistes	267
Restant de la population fixe et flottante, déduits les individus qui figurent dans plus d'une des dites catégories . .	19411
	29497. 29,497.

Les limites du Quartier du Môle, sont: avec le Quartier de la Madelaine, le quai Royal, la Place de Banchi, les rues des Orfèvres, de Soziglia, et Luccoli, et la montée de S.te Cathérine; et avec le Quartier de Portoria, la rue de S.t Sébastien, la Place de S.t Dominique, la montée des Selliers, la rue des Notaires, le promontoire de S.t An-

dré, la rue de Ravecca, la Place de Sarzano, et le Belvéder de la Marine (*Ammiradore di S. Antonio*) au Sud de la mer.

Sa surface est d'hectares 30,2800 dont $^{7}/_{8}$ sont considérés terrain horizontal.

La Commune de Gênes acheta, en 1291 pour 2000 livres neuves, d'Accellino Doria, les maisons qui existaient entre S.t Mathieu et S.t Laurent, et elle y fit construire le Palais public, sous la direction de l'Architecte Marino Boccanegra. Deux ans avant, on avait élevé la tour, qui y est jointe, et placé la grande cloche. Je crois que la grosse cloche actuelle a été donnée à la République de Gênes, par la République de Hollande.

En 1388, le Doge Antoniotto Adorno fit agrandir le Palais, et on y construisit le grand salon d'aujourd'hui, sur la porte duquel on lisait l'inscription suivante: *Ad honorem Dei ac Beatae Virginis Mariae Anno Domini* 1388 *hoc opus*, *sive palatium*, *constructum et aedificatum fuit tempore Ducatus Illustrissimi et M. viri Antoniotti. Dei gratia Genuae Ducis et Populi Difensoris.*

En 1482 on agrandit les portes, et l'on y ajouta plusieurs chambres intérieures. Ce salon fut reconstruit, en 1591 et l'inscription du Doge Adorno remplacée par le relief que l'on y voit encore: deux mains entrelacées pressant un faisceau de verges, avec la légende: *Firmissimum Libertatis Munimentum.* En 1641, cet Édifice fut encore agrandi. En 1628 on avait bouché toutes ses portes, et formé la place, qui porte encore aujourd'hui le nom de Place Neuve. De toutes les issues de cette demeure des Doges, l'on n'avait laissé que la grande porte, qui donne sur cette même place, en l'agrandissant et la garnissant, à l'extérieur, d'une grille de fer semi-circulaire, et tout cela à cause de diverses conspirations. Pour rendre ce local encore plus sûr, on l'entoura de cette espèce de caserme que l'on voit, et qui masque, il est vrai, la vue de sa majestueuse façade.

On construisit, aussi, le Palais criminel, connu sous le nom de Palazzetto, petit Palais, qui s'unit au grand par le moyen de Ponts-levis, et de galeries. Ainsi le Doge, premier des prisonniers de l'État, était entouré de toutes les prisons de la ville, et par conséquent, de tous les malfaiteurs.

Le 3 novembre, un terrible incendie dévora une grande partie du Palais public, et consuma beaucoup d'objets précieux: perte irréparable pour les Beaux-Arts. Simon Cantoni, Gênois, le reconstruisit, en 1784, et tout ce qui en existe est de cet Architecte, qui fut alors très-critiqué parceque, pour réunir la solidité à l'incombustibilité, il avait fait les voûtes de ce vaste Édifice, ainsi que sa toiture, sans charpente, ni ferrements. L'expérience a démontré que sa méthode est aussi digne d'être observée par les connaisseurs, que les magnifiques choses que ce Palais renferme.

Outre le Palazzetto, cet immense bâtiment communique aussi par des galeries, avec l'Archevèché, et l'Église de S.t Ambroise.

Le Palazzetto ne renferme plus que les Archives et les Bureaux de l'Enregistrement: les prisons ayant été transférées à la Tour, et à S.t André, et la Cour criminelle au Palais Ducal.

Le Palais Archiépiscopal, dont la fondation, au lieu où il existe, date de l'année 1393 a une très-belle salle.

C'est en 1262 que fut commencée, sur le bord de la mer, la construction du palais que nous appelons, aujourd'hui de S.t Georges. En 1333 on commença à y percevoir les droits de Douane, imposés sur les marchandises qui arrivaient dans le Port. On avait fait servir à sa construction des pierres envoyées de Constantinople, sur les Galères d'Antoine Doria, par l'Ambassadeur Gênois, et provenant d'un Palais ou Château, dont l'Empereur Michel Paléologue fit présent aux Gênois, et que ceux-ci démo-

lirent, au son des trompettes. Un an auparavant en 1261 ce même Empereur avait donné à la République l'île de Ténédos, et le bourg de Péra. Les travaux du Palais de S.t Georges, furent continués en 1293, sous la direction de Guillaume Boccanegra.

C'est dans ce vaste local qu'étaient enfouis les trésors de la fameuse Banque de S.t Georges. Il renferme plusieurs statues antiques.

Je répète que, pour les détails de tout ce que j'écris, je renvoie aux auteurs qui s'en sont plus particulièrement occupés, tel que Ratti, et aux Guides de Gênes.

En 1642 furent jetés les fondemens de cette espèce de Citadelle, que nous appelons Port-Franc. Les Portefaix Bergamasques, connu sous le nom de *Caravani*, peuvent seuls y travailler; de même les Comasques ont le privilège exclusif de travailler dans l'entrepôt des huiles, qui est tout près du Port-Franc, quoiqu'au détriment des Portefaix Gênois. De sages règlements régissent ces deux corporations, dont nous parlerons dans un autre article. Pour quoi Gênes doit-elle actuellement employer des Portefaix étrangers?....

Les anciennes prisons connues ensuite sous la dénomination de la *Mala Paga*, (prisons pour dettes), furent bâties, en 1269. En 1341, on y renferma, dans une cage de bois, un Marquis *Del Carretto*, parcequ'il avait osé assiéger Vintimille. Pour en sortir, il fut obligé de céder aux Gênois, *Final*, *Varigotti*, *Cavo*, et autres domaines. Les débiteurs sont aujourd'hui déténus à S.t André, prison centrale.

Près du local, autrefois Église, de S.t Augustin, est notre ancien grand Théâtre. Avant la construction du Théâtre Charles Félix, nous n'avions que celui-ci et celui du Falcon, tous deux propriétés d'un simple particulier, le Marquis Marcellin Durazzo. Le Théâtre S.t Augustin, ou pour mieux dire à S.t Augustin, est tout construit en bois, et

peut contenir deux mille personnes. Il n'est ordinairement, ouvert, qu'en Carnaval, pour la Comédie.

Les Paroisses de ce Quartier sont : 1.° S.t Laurent, Église Métropolitaine; 2.° S.t Pierre de Banchi ; 3.° S.t Georges; 4.° S.t Torpète, *Juspatronatus* de la famille Cattaneo; 5.° Notre-Dame des Grâces; 6.° S.t Côme et Damien; 7.° S.t Donat ; 8.° S.t Mathieu, *Juspatronatus* de la famille Doria ; 9.° S.te Marie de Castello ; 10.° S.t Marc.

La Paroisse de S.t Laurent, s'étend jusqu'au Quartier de Portoria ; S.t Pierre de Banchi, à celui de la Madelaine ; les Paroisses de S.te Marie des Servites, et de S.t Sauveur, qui sont dans le Quartier de Portoria, et celles de Notre-Dame des Vignes, et de la Madelaine, s'étendent, aussi sur le Quartier du Môle.

L'Église de S.t Laurent est d'une belle architecture gothique. Des inscriptions, dans ces mêmes caractères, y font mention de Janus, fondateur de Gênes. Elle a un chapitre, composé de 17 Chanoines, et 24 Prêtres, dits de la Masse, outre plusieurs Clercs et Sacristains, et des Chapelains, entretenus pour dire la Messe à la Chapelle de S.t Jean Baptiste. La vue de la Châsse, qui renferme les cendres de ce dernier Saint transportées de Myra à Gênes, en 1098, fera plus de sensation, lorsqu'on saura qu'elle fut faite en 1437. Erigée en Cathédrale, en 985, cette Église fut consacrée telle en 1118, par le Pape Gélase II. qui se réfugiait en France. C'est dans cette Église que se conservait anciennement le grand étendard de la République, qui n'était remis qu'aux chefs des entreprises mémorables, ou d'expéditions importantes. Le cloître de S.t Laurent jouissait, comme celui de Notre-Dame des Vignes, du droit d'asile (immunité Ecclésiastique), c'est-à-dire, que tout voleur, assassin ou coupable de quelque délit que ce fût, réfugié dans ces lieux, ne pouvait être arrêté. Les Sbires n'y avaient aucune autorité. Il en était de même dans toutes les Églises, et dans certaines cours

de Nobles. Ce Cloître est célèbre par la réunion des douze Citoyens, nommés par le Doge Octavien Fregoso, en 1521, pour la réforme du Gouvernement [1]. Excité par le désir criminel de conserver le pouvoir dans sa famille, son ambitieux frère Fréderic, Archevêque de Salerne, ensuite Cardinal Évêque de Gubio, s'opposa à ce salutaire projet. Il osa violer, à main armée, l'enceinte sacrée d'un Cloître, pour en chasser les membres de cette auguste assemblée; et recula ainsi, de plusieurs années, les immenses bienfaits qui devaient naître de cette sage réforme.

L'origine de l'Église de S.t Pierre de la Porte, aujourd'hui S.t Pierre de Banchi, est connue; sa fondation, date du 10.me siècle. En 972, Théodolphe, second Évêque de Gênes, ayant fait bâtir le Couvent de S.t Etienne près l'ancienne Église de S.t Michel, le donna aux Bénedictins de l'Abbaye de S.t Colomban de Bobbio, lesquels occupèrent aussi S.t Pierre de la Porte. Elle fut brûlée par les Gibelins en 1398: mais en 1580 la République, ayant fait vœu d'élever un temple à Notre-Dame de la Conception, parceque la ville fut délivrée de la peste, le 8 décembre de cette année, jour consacré à cette fête, le Sénat décréta en 1581, l'achat des maisons qui environnaient l'ancienne Église de S.t Pierre, et deux ans après, en 1583, on acheva celle qui existe actuellement. Les Députés à cette construction firent graver leurs noms et celui du Doge, sur une table de bronze, qui, placée dans un vase du même métal, plein d'huile, fut murée sous la porte, en face de la rue de Canneto.

La Paroisse de S.t Georges citée dans des mémoires de l'an 1194, fut rebâtie en 1583, celle des S.ts Côme et

[1] Jean Jacques Doria, Augustin Pallavicini, Baptiste Spinola, Lanfranco Uso di Mare, Baptiste Lomellini, Pierre Grimaldi, Étienne Giustiniani, Étienne De Franchi-Coccarello, Antoine Sauli, Augustin Deferrari, Thomas Invrea et Augustin Maggiolo.

Damien mentionnée, avec titre de Prévôté, en 1042, et celle de S.t Donat, Prévoté, restaurée en 1109, ont toutes trois de bons tableaux. L'écroulement d'une colonne dans cette dernière Église, en fit découvrir quatre, de granit Oriental, d'une seule pièce et des plus belles de Gênes. Une main ignorante les avait enduites d'une couche de plâtre, pour les rendre semblables aux autres colonnes de cette Église.

S.t Mathieu fut fondé en 1125 par Martin Doria et entièrement rebâti en 1278, comme il résulte des Brefs des Papes Jean XXIII, et Eugène IV de 1413 et de 1457, et aux frais de cette même famille Doria, de qui devait descendre, le célèbre André Doria. Hubert Doria ayant pris d'assaut, en 1266, la Canée, dans l'île de Candie, en enleva jusqu'aux cloches, dont, à son retour il fit présent à l'Église de S.t Mathieu. On lit sur sa gothique façade, plusieurs inscriptions, qui rapportent les exploits de cette illustre famille, des grands généraux qu'elle a produits, et plus particulièrement, de l'immortel Prince André. Ce temple est rempli de sa renommée, et pourrait s'appeler le Panthéon de ce grand Capitaine; il possède l'épée que lui donna le Pape Paul III, et ses ossements y reposent, dans une chapelle souterraine, sous le maître autel.

S.t Torpéte date de l'année 1057.

On a des mémoires de 988 de l'Église de Notre-Dame des Grâces, à la Marine; elle fut construite sur l'ancienne chapelle des S.ts Nazare et Celse, qui était sur le rivage de la mer.

Il parait qu'un palais public était alors voisin de cette Église, car elle portait aussi le nom de S.t Nazare du Palais.

L'Église des Scolopes sous l'invocation du S.t Nom de Marie, a été bâtie en 1712. Elle possède quelques bons tableaux, et neuf bas-reliefs très-estimés. Outre les trois

vœux ordinaires, ces Religieux en font un quatrième, qui est celui d'instruire gratuitement la jeunesse, partout où ils se trouvent: ce qui leur a fait donner le nom de Pères des Écoles Pies.

Le Couvent des Dominicains, ou Frères Prêcheurs, fut fondé en 1220, et c'est sur l'emplacement de ce même monastère, qu'on a bâti le Théâtre Charles Felix, qui existe de nos jours. En 1253, le Pape Innocent IV établit à Gênes, le Saint Office, ou Tribunal de l'Inquisition contre l'hérésie, qui jusqu'alors avait été soumise à la Juridiction des Évêques, et en confia les attributions à ces Frères Prêcheurs, comme le portait leur Institut. Depuis 1441 ils occupèrent l'ancienne Collégiale de S.te Marie de Castello, où ils se trouvent actuellement. L'an 1000, la famille Castelli fit agrandir, ou pour mieux dire reconstruire l'ancienne Église de Castello, qui fut ensuite consacrée en 1237 par un Patriarche de Jérusalem. Elle est très-intéressante pour son antiquité, et pour ses bons tableaux.

Le Couvent des Religieuses de S.t Silvestre, est cité dans des mémoires de 1042 à 1047; et celui des Chanoinesses de S.t Augustin, à S.te Marie in *Passione*, fut fondé en 1323. Le premier occupe le lieu où se trouvait l'Archevêché en 1251. En 1335 l'Archevêque Barthelemi de Reggio, fit construire près de là un superbe et vaste Palais, avec un Oratoire, dédié à S.t Martin. Le Château de la ville était aussi dans ce voisinage. En 1394 les Gibelins brûlèrent le Palais et l'Oratoire parceque les Guelfes y tenoient leurs assemblées secrètes, avec l'Archevêque. En 1449 l'emplacement du Château, et du Palais incendiés, et l'Archevêché, furent vendus pour fonder le Monastère actuel de S.t Silvestre. Ce Monastère est d'une étendue immense, et a contenu presque toutes les Religieuses de Gênes, à l'époque de leur dernière suppression. Le second est aussi un local des plus spacieux.

Grâce à la charité du pieux Marquis Pie Cattaneo, il existe depuis quelques années, près de l'Église de S.te Marie de Castello, une maison de refuge, pour les filles abandonnées, ou prostituées, instituée et entretenue à ses frais.

Dans la rue dite des *Biscotti*, est l'Établissement des *Medee*, qui a pour but l'instruction de Jeunes filles.

La plupart des Missionnaires Urbains, et une partie de la Congrégation des Franzoniani, sont appliqués à leurs respectives Bibliothèques qui se trouvent dans ce Quartier.

J'ai déjà dit que Gênes était gouvernée, de temps immémorial, par des Consuls électifs. En 1216, les discordes, et l'ambition des citoyens, qui aspiraient à cette charge, furent telles, que la ville resta sans Consuls; et ainsi fut changée la forme du gouvernement que l'on confia à un Podestat étranger, et à cinq Docteurs en droit, pour juger les différents. En 1218 l'on adjoignit au Podestat d'autres personnes comme assistans, ou Conseillers ensuite appelés Nobles-hommes *Nobil Uomini*. De là, cette qualification, qui fut l'origine de tous les malheurs qui désolèrent Gênes, depuis 1218, jusqu'à la réforme de 1528.

Nous avons vu, que André Doria fut un de ceux qui coopérèrent le plus à cette réforme. Pour en éterniser la mémoire, outre les immenses prérogatives qu'on lui accorda, ainsi qu'à ses descendants, il fut décidé, qu'on lui acheterait, des deniers publics, ce Palais, qui existe encore sur la Place Doria de S.t Mathieu, avec cette inscription: *S. C. Andreae De Auria Patriae Liberatori Munus Publicum.* Toutes ces factions avaient fait naître, avec la haine, l'idée des moyens de défense d'un parti contre l'autre. Nos Annalistes parlent déjà en 1196 de hautes tours que les Gênois commençaient à faire construire pour leur propre sûreté; et comme chacun voulait la sienne plus élevée que celle de son voisin, le Gouvernement dût défendre que les tours, soit existantes, soit à faire, ne dépassassent la hauteur de mètres 25, 98. On voit encore un grand nombre de ces édifices du moyen âge.

Il y a dans ce Quartier, ainsi que dans tous ceux dont nous avons parlé, un nombre extraordinaire de Congrégations laïques, Oratoires et Confréries, et de celles connues parmi nous sous le nom de *Casaccie.* Quelques unes, sont obligées, par leurs Statuts, d'aller prendre les dépouilles mortelles de tous ceux qui meurent dans l'indigence, pour leur rendre les derniers devoirs. Il y en a une Spéciale (la Compagnie de Miséricorde) pour administrer les derniers secours aux criminels, qui subissent la peine capitale, et pour visiter, secourir, et consoler les prisonniers.

En 1290 la ville de Lucques s'unit aux Gênois pour faire la guerre aux Pisans. Quarante galères Gênoises, commandées par Conrad Doria, détruisirent Livourne et ses fortifications, et de toute la ville n'exceptèrent que l'Église de S.t Jean. Ils saccagèrent, et incendièrent le Port qui appartenaient à Pise, après en avoir brisé la chaîne qui en défendait l'entrée. Les morceaux de cette chaîne, portés en triomphe à Gênes, furent placés, comme on les voit encore, sur les principaux édifices publics. Tous les forgerons et serruriers de la ville, étaient autrefois obligés d'assister à une Messe que l'on disait à S.t Sixte, pour le repos de l'âme du taillandier, *Noceto-Chiarli*, qui avait trouvé le moyen de rompre ces chaînes.

J'ai parlé dans les chapitres précédents, de la situation topographique de Gênes naissante pour que chacun fût persuadé de la difficulté que durent éprouver les anciens Liguriens pour bâtir leurs maisons. Si nous avons des rues étroites, nous avons en échange la propreté, chaque maison, ayant de nombreux égoûts, qui traversent la ville, en tous sens, par dessous terre, et finissent par dégorger dans la mer. Si la nature fut si avare de ses dons, en ne nous cédant qu'une petite portion d'un terrain si inégal, nous devons, à cette avarice, même, d'être garantis des cuisans rayons du Soleil d'Italie.

Les Canaux de plomb, qui sillonnent le dessous de nos rues, contribuent par leur richesse, à rendre Gênes aussi intéressante par les objets souterrains qu'elle renferme, que par ceux qui se présentent à l'œil de l'observateur et du connaisseur.

Nous n'avons pas de phénomène particulier au pays, si ce n'est que le rivage de Sestri croît sensiblement tandisque, tout au contraire, celui de S.t Pierre d'Arena décroît; mais, la cause pourrait fort bien en être attribuée, au courant général observé le long des côtes de la Méditerranée, et à la différente position de ces deux rivages, par rapport au même courant.

Chacun sait qu'il existe, aussi tout près de Sestri, un sable noir ferrugineux, et magnétique, infusible et inattaquable par les acides; il est généralement considéré comme une espèce de Ménakanite, analogue à celle que l'on trouve à Ménacan, Vallée du Comté de Cornouailles, en Angleterre.

Depuis quelques années, nous éprouvons, de temps en temps, de petites secousses de tremblement de terre; aucun présage ne les a annoncées, et elles ont toujours varié de saison. D'après leur violence, il paraîtrait que la cause primitive en était lointaine, quoique les dernières, qui ont dévasté Taggia, commune de la *Riviera di Ponente*, semblent avoir eu leur siège dans ce pays.

Le Port, a de 80 à 90 centimètres environ de Marée; elle est sensible, pendant quelques heures de l'après-midi, et, beaucoup plus, pendant les Équinoxes. L'échelle formée à l'Établissement de la Santé, sur le Pont Spinola, donne ce résultat, mais qui est loin d'être exact; la marée est plus sensible le long du littoral.

Nous n'avons aucun monument des temps anciens, qui prouve que le niveau actuel de la mer se soit élevé ou abaissé.

Parmi les monumens anciens dignes de remarque, il ne

faut pas omettre les grands lavoirs, que le Gouvernement d'alors fit construire, pour que les pauvres gens pussent y aller blanchir leur linge. Celui dit de la Marine, à Sarzano, date du 1543; celui de S.t André du 1644; et celui dit aussi de la Marine, aux portes de Vacca, de 1645, mais celui-ci n'existe plus. Ceux de S.t Thomas, des *Servi*, et plusieurs autres, sont curieux par leur construction et leur antiquité. Les deux lavoirs, qui sont sous la porte de l'Acquasola, sont tout-à-fait récents; mais il est à observer qu'ils n'ont fait que remplacer deux anciens, qui existaient bien avant que cette promenade fût faite.

Je ferai encore observer que, anciennement les quais du Port, dont nous avons parlé plus haut, et qui sont des monuments du 14.e siècle, n'étaient pas comme ils sont aujourd'hui. Ayant fait construire en 1746, les fours pour cuire le pain du public, la porte du quai, des *Cattanei* fut fermée, comme l'on dut aussi détruire le quai dit des Couteliers en bâtissant le Port Franc. Celui, que nous appelons de la *Mercanzia*, se nommait anciennement *delle Legne*, et fut entrepris, en 1404, et celui nommé aujourd'hui *delle Legne*, s'appelait *dei Calvi.* Avant que la grande rue, qui aboutit de Banchi au Pont Royal, fut ouverte, ce Pont, ou quai, s'appelait *della Mercanzia*, mais à peine s'est-il trouvé en face de cette rue principale, qu'il a pris le nom de Pont Royal.

La ville de Gênes présente quelque chose d'intéressant dans ses bâtimens anciens, et modernes.

Si l'on donne en effet un coup d'œil aux anciens monumens on voit que jusqu'à tout le quatorzième siècle les habitans de la ville de Gênes étaient bien modestes, puisque les plus grands bâtimens que l'on connaît de ce tems là ne présentent que des habitations très-incommodes consistant dans un rez-de-chaussée, un appartement supérieur, dont la pièce plus importante était une grande salle

qui bien souvent arrivait au couvert, et trois ou quatre entre salons de société et chambres à coucher d'une dimension bien limitée, le reste de la maison, était très-négligé, et manquant des commodités nécessaires.

Il prévalait de ce tems là l'architecture gothique improprement dite, puisque on ne trouve guères de monumens du vrai gothique, mais en général on voit une quantité d'arcs de ce style, et à ce qu'il parait dans une très-grande quantité de maisons, le rez-de-chaussée était disposé en porches qui servaient à se promener à couvert.

La construction de ce genre d'habitations était assez solide, on employait à préférence des briques, et l'on revêtait les murs d'une pierre de taille dite de *Promontorio* dont la carrière parait épuisée, puisque d'après toutes les expériences faites dans la montagne où on la supposait, on n'a pas pu obtenir une qualité égale à l'ancienne, mais beaucoup plus inférieure; quelques fois pour embellir les façades on alternait cette pierre avec du marbre blanc de Carrare.

L'on voit aussi une quantité de portes ornées en sculptures exécutées dans cette même pierre, qui ont bravé assez bien les rigueurs des tems.

Dans le quinzième siècle on deploya plus de luxe, et de grandeur.

Le fameux Galeasso Alessi architecte de Pérouse enrichit la ville de superbes monumens qui ont fait paraître chez-nous la renaissance des beaux arts, cet architecte a réuni, à l'élégance de l'architecture la très-importante solidité.

Actuellement la construction des bâtimens n'est plus objet de beauté d'architecture, mais se limite à la spéculation des propriétaires qui cherchent à tirer le meilleur parti de l'air, et de la surface du terrein; c'est pour ce motif que la solidité n'est pas toutes fois conservée.

La construction en général est très-économique puisque

on abonde de pierres, et on a de la très-bonne chaux qui lie si bien les matériaux qu'on peut se dispenser de donner de grandes épaisseurs aux murs.

Les couverts en ardoises sont très-sûrs pour réparer la pluie, et ne donnent pas lieu à une forte dépense pour la charpente, puisque ils sont plus légers que ceux de tuiles.

La manière de bâtir ne présente guère d'inquiétude pour les incendies, puisque on cherche toujours à isoler les bois de manière, qu'ils ne soient pas à contact du feu.

Notre fortune mobilière peut encore s'élever à livres neuves 26,689,000, mais pour peu que l'on pense au luxe, en diamants, argenterie, tableaux, et meubles, qu'étalaient nos anciens Gênois, on verra dans la décadence de cette même fortune, une conséquence des vicissitudes humaines.

Notre fortune immobilière peut se calculer à livres neuves 224,871,476. Tous les biens Domaniaux, qui appartiennent au Gouvernement, n'y sont pas compris.

Les autres chiffres qui représenteront la valeur de notre Marine marchande, et l'argent mis en circulation par notre commerce, et notre industrie, se trouveront aux chapitres qui les concernent.

Pour évaluer la densité spécifique de la population à Gênes, par rapport à l'espace du terrain qu'elle habite, il ne faut pas diviser la surface des six Quartiers par le nombre total des habitans; ce calcul nous en donnerait une idée fausse, parceque les deux Quartiers de S.t Vincent, et S.t Théodore, qui sont aux deux extrémités de la ville, et qui forment, comme ses anciens faubourgs, comprennent une population bien inférieure à celle que peut renfermer leur surface, qui d'ailleurs est presque toute de terrain productif. En effet la superficie entière de la ville étant d'hectares 897,5800, et la population de 113,677 individus, on trouve pour la partie correspondante à ces deux Quartiers hectares 711,3300 de terrain, et une population de 19,348 individus, ce qui fait une densité spé-

cifique très-petite, et qu'il faut exclure dans la valutation de la densité moyenne. Voilà pourquoi dans l'évaluation de cette même densité, j'ai divisé la surface des quatre Quartiers restants par leur population respective, et qui m'a donné un rapport égal à mètres carrés 19,75 par individu.

Il résulte du dénombrement fait des maisons de Gênes que nous en avons, soit construites qu'en construction, 5516 [1], ce qui ferait personnes 20,57 par maison. Nos maisons étant bâties à plusieurs étages, ce rapport, entre la population, et le nombre des maisons, parait annoncer une certaine aisance pour les habitans, qui est bien loin de se vérifier. Pour comprendre cette vérité, il suffit d'observer qu'il y a dans Gênes un grand nombre de palais et riches appartements qui sont pour ainsi dire dépeuplés, de manière que si l'on pouvait du chiffre des maisons soustraire toutes ces dernières, le rapport du reste à la population donnerait un résultat bien plus grand, que celui de 20,57 que nous avons trouvé, et si l'on fesait un choix de toutes les maisons habitées par le bas peuple, et que l'on divisât leur nombre par le nombre des habitants, on trouverait un rapport excessivement grand, qui prouverait avec toute évidence, que dans ces logements les habitants sont entassés les uns sur les autres.

CHEMINS.

Les routes principales de Gênes, sont au nombre de trois. La première, est la route Royale, située au Nord de la ville, et qui conduit à Turin; la seconde est à l'Ouest, et va à Nice, par le chemin dit la Corniche; la troisième est à l'Est, et conduit à la Spezia.

[1] La plus grande inexactitude règne encore sur les numéros, dont chaque maison doit être marquée; ainsi il ne faut pas se fier sur la numération que l'on trouve, pour avoir le nombre des maisons de Gênes.

En 1772 le Doge Jean Baptiste Cambiaso, conjointement avec sa famille, commença, à ses frais, qui furent immenses, la première de ces routes; et, ce que l'on en voit encore de nos jours, *de la Palmetta*, *à Ponte Decimo*, c'est-à-dire une étendue de 9000 mètres, est l'œuvre patriotique d'une seule famille. Pour faciliter le commerce, l'homme bienfaisant sacrifia une partie de sa fortune, afin d'achever cette belle route: elle vint s'unir à celle, faite en 1632, qui conduisait de la Porte S.t Thomas à S.t Pierre d'Arena, et à celle de la Bocchetta.

Pour éviter les dangers et inconvénients, qui naissaient du passage de la Bocchetta, le Gouvernement Français décreta la route de la Scrivia: mais les événements politiques interrompirent ces travaux, et ce ne fut qu'en janvier 1818, que S. M. le Roi Victor Emanuel, d'heureuse mémoire, en décréta la continuation, et l'accomplissement. Les péages que l'on a accordés, et qui ont enrichi les entrepreneurs, prouvent bien assez quelle supériorité la nouvelle route a sur l'ancienne, et quels avantages il en est résulté pour le commerce.

La route Royale de Gênes, jusqu'aux confins de l'État, du côté du Levant, a 136000 mètres de longueur, dont 24416 appartiennent à la Province de Gênes.

Celle de l'Ouest, qui n'est que Provinciale, n'offre pas une continuité aussi régulière que celle de l'Est. Chaque Commune fut obligée de faire la portion de route, qui appartenait à son territoire. Grâces soient donc rendues, honneur et gratitude à ces Vice-Intendans, qui ont créé, presque par enchantement, cette route, qui, bien réparée pourrait aussi procurer de grands avantages à notre commerce. La politique a une grande part dans l'abandon de l'Autorité pour le perfectionnement de cette route.

Les autres chemins vicinaux ne sont praticables, que pour les bêtes de somme.

En 1809 le Gouvernement Français, fit entreprendre la

route qui devait conduire de Gênes à Plaisance, par Bobbio, sur une longueur de 65500 mètres. Cette route qui aurait tant facilité notre commerce avec le Duché de Parme, et la Lombardie, n'a pas été achevée; elle n'a même été construite que sur 6456 mètres de longueur jusqu'en 1814; et l'homme qui s'intéresse au bien public, voit avec chagrin, la totale destruction de ce commencement d'avantage social. Cette route est d'autant plus à regretter qu'elle nous aurait procuré le double avantage de favoriser nos communications, et de creuser, avec la terre qu'on enlevait, un lit profond et régulier au Bisagno, dont les inondations sont capables d'épouvanter l'homme le plus indifférent pour peu qu'il pense à l'avenir. Celle du 25 octobre 1822, pourrait fort bien n'avoir été que le prélude de plus terribles.

L'état de nos routes, et chemins communaux, est passablement bon tant en été qu'en hiver, mais quoique médiocre, il est néanmoins trés-couteux (comme on en jugera par l'état que je tracerai plus bas), soit aux Communes, soit aux Provinces, soit au Trésor, selon à la charge de qui en est l'entretien.

J'ignore si le système Anglais, mis en exécution avec quelques modifications, pourrait être adopté, avec un grand avantage, tant pour l'entretien des routes que pour les Finances Provinciales, et Communales; mais je n'ignore pas que, si, à chaque mille mètres, il existait une barrière, à laquelle les chariots, les voitures, les mulets et les chevaux payeraient un droit, l'Autorité et le public pourraient prétendre à des routes aussi bien entretenues qu'en Angleterre, et partout ailleurs, et que les particuliers seraient bien aises de payer une petite somme, qui leur épargnerait bien des chevaux. La plus grande rigueur serait d'abord, très-nécessaire, afin que les Communes, chargées de l'entretien de leur portion de chemins, y procédassent avec ce désintéressement qu'exige

l'utilité des routes publiques. Sans cette excessive exactitude, il ne convient absolument pas d'adopter ce plan, qui ne serait ainsi, qu'une vexation de plus.



État des dépenses faites pour les routes dans la Province de Gênes Civil, d'après les sommes portées dans les Budgets annuels de Ponts et Chaussées.

ROUTES PROVINCIALES			ROUTES ROYALES DE GÊNES A' TURIN,			
DÉPENSES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES 1.			DÉPENSES ORDINAIRES 2.			DÉPENSES
1829	1830	1831	1829	1830	1831	1829
67285. 48	67285. 48	70826. 82	56419. 96	63503. 26	63483. 26	45466. 81

pendant les années* 1829, 1830 *et* 1831 *sous la direction du Génie chaque Catégorie, examinés et approuvés par le Conseil Suprême des

ET DU LEVANT		FRAIS DU PERSONNEL			TOTAL
EXTRAORDINAIRES 3.		TRAITEMENT ANNUEL 4.			
1830	1831	1829	1830	1831	
39814. 00	37814. 00	13000. 00	13000. 00	13000. 00	550,899. 7.

OBSERVATIONS

Les dépenses portées dans la colonne n.° 1 ont été supportées par la Province. Celles marquées dans les colonnes n.° 2 et 3 ont été déboursées par le Trésor Royal selon les Budgets de l'État. Le Personnel porté dans la colonne n.° 4 est aussi déboursé par le Trésor.

Dans notre Province il y a un sous Inspecteur et un Ingénieur de 1.re classe, qui ont un traitement sans avoir un service actif.

Les indemnités que l'on accorde aux ingénieurs et autres employés du Génie Civil, selon leurs grades, sont comprises dans les Budgets Provinciaux, colonne n.° 1.

Si quelques personnes désiraient connaître à combien s'élevent les dépenses des routes pour les autres Provinces de la Division de Gênes, je ne crois pas inutile de leur en tracer, ici, l'État, pour les années 1829, 1830 et 1831, comme le précédent, et sur le quel on devra faire les mêmes observations, que par briéveté, je ne répéterai pas.

Provinces	Routes provinciales — Dépenses ordinaires et extraordinaires			Routes royales de Gênes — Dépenses ordinaires		
	1829	1830	1831	1829	1830	1831
Chiavari.	22759. 28	22593. 33	22593. 33	19946. 36	19232. 36	19082. 36
Levant . .	27665. 04	27665. 04	27665. 04	28692. 93	29558. 93	27758. 93
Savone. .	38203. 36	38203. 36	38203. 36	» »	» »	» »
Albenga .	22009. 75	21952. 56	21547. 52	» »	» »	» »
Novi. . . .	24892. 05	24892. 05	24892. 05	49780. 63	40496. 44	36496. 44
Totaux.	135529. 48	135306. 34	134901. 30	98419. 92	89287. 73	83337. 73

A' TURIN, ET DU LEVANT			PERSONNEL			TOTAL
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES			TRAITEMENT ANNUEL			
1829	1830	1831	1829	1830	1831	
1940. 00	2035. 00	» »	7100. 00	7100. 00	7100. 00	372429. 98
16802. 37	30620. 30	4519. 38				
» »	» »	» »	7400. 00	7800. 00	7800. 00	203119. 91
» »	» »	» »				
8667. 36	12000. 00	» »	4200. 00	4200. 00	2800. 00	233317. 02
27409. 73	44655. 30	4519. 38	18700. 00	19100. 00	17700. 00	808866. 91

En y ajoutant la Province de Gênes, comme par l'État précédent. 550899. 07

Nous aurons pour la Division de Gênes un total de . . . . Ln. 1359765. 98

Plus le Trésor a alloué, à titre de Subsides pour les travaux Provinciaux, pendant les susdites années :

Pour la Province de Savone 117000. 00

Pour la Province de Novi . . . . 11000. 00 — 128005. 98

Ce qui donne un Total Général de. . . . . Ln. 1487766. 76

CHAPITRE IV.

État physique et moral des habitans de Gênes, et mouvement de sa population.

Le peuple gênois est éminemment industrieux et entreprenant, quoique cependant sa réserve soit telle, qu'elle le rend ennemi de toute innovation ; mais ce qu'il ne laisse point au hasard, il le donne à l'activité, et lorsqu'il a commencé l'exécution d'une idée, il ne se laisse détourner par aucun obstacle. Sous le rapport de sa constitution physique, l'homme à Gênes est robuste, sa taille est moyenne et souple, son caractère vif, son humeur tant soit peu bilieuse, mais peu portée aux actes de violence et de férocité. L'activité de son genre de vie le dispose à la maigreur, plutôt qu'à l'embonpoint, la couleur de sa peau est originairement blanche, celle de ses cheveux est châtain. Le sexe féminin est réputé des plus beaux de l'Italie, l'opinion commune est que Vicence et Gênes sont les deux pays où les femmes se distinguent le plus par leur beauté, leur joli teint, leur belle taille, et la proportion des formes ; leur physionomie est animée par un mélange de douceur et de fierté, qui les rend très-piquantes.

Nos paysannes, et les femmes du bas peuple sont loin de céder en beauté à la classe aisée, mais le temps flétrit prématurément leurs charmes. La vie misérable qu'elles mènent, les fortes fatigues auxquelles elles sont assujetties dès l'enfance, et plus encore le peu de soin qu'elles prennent après leurs couches, font, que le temps ne tarde pas à faner leur fraîcheur, et leur beauté. Néanmoins, la propreté de leur habillement les jours de fête, et la vivacité qui ne les abandonne pas, les rend toujours dignes des regards de l'étranger.

Habitant d'un pays méridional, le peuple gênois est enclin au mariage, et il en résulte des familles nombreuses. Les père et mère, dénués de toute fortune s'occupent toute la journée à gagner leur nourriture, et les enfans qui naissent de ces mariages, ne peuvent que croître dans une espèce de délaissement, qui les expose à former des réunions de petits vagabonds, dont les plus âgés poussent les plus jeunes aux vices d'une vie affranchie de toute espèce de surveillance; de là la précocité, la méchante espiéglerie des enfans, et cet esprit d'indépendance qui caractérise la basse classe gênoise. Arrivés à 7 ou 8 ans, ces enfans sont utilisés par leurs parents qui tâchent d'en tirer parti. Les petits garçons sont mis dans des boutiques, dans des ateliers, ou embarqués sur des bâtimens; mais trop souvent ces enfans se ressentent des vices contractés dans leur première vie, pour ainsi dire vagabonde, et ce n'est qu'à force de sévérité qu'on arrive à les faire travailler, tandis que les plus indomptables ne laissent, malheureusement, d'autres ressources à leur père, que les maisons de correction. Les enfans doués naturellement de bonnes dispositions, et qui n'ont pas été corrumpus dans leur délaissement, apprennent facilement à cause de leur vivacité un métier, et à peine lui procure-t-il un salaire suffisant pour sa subsistance, qu'il se marie à une femme, qui gagne aussi sa vie à force d'industrie; mais les enfans qui naissent de ces unions, sont élevés comme l'ont été les auteurs de leurs jours, et, faute d'établissemens propres à recevoir le long de la journée, ces innocentes créatures, la nécessité les porte au délaissement, au vagabondage et à la corruption.

Les jeunes filles sont moins abandonnées à elles mêmes que les garçons, et cela parce qu'elles aident leur mère dès leur plus bas âge, et leur donnent un secours dont l'importance croît avec les années; celles la s'adonnent au métier de la mère, et vendent ensemble des ob-

jets de consommation, celles-ci restent à la maison pour faire un peu de soupe à la famille, et remplacer la mère dans les affaires du ménage, et d'autres cousent, travaillent en linge, brodent, ou confectionnent des effets d'usage journalier. Il n'y a que les demoiselles du premier ordre, et les filles des négociants, qui ne tirent pas parti de leurs bras, toutes les autres coopèrent au mouvement de la grande roue de l'industrie gênoise, et le profit qu'elles retirent, qui est de 40 à 80 centimes par jour, sert à leur habillement, si elles ne le mettent en masse pour soutenir les jours d'une vieille mère, ou d'une nombreuse famille ruinée par les vicissitudes du commerce.

La basse classe est à la moyenne, ce que les petits métiers sont aux grands; je tâcherai d'esquisser en peu de mots cette seconde catégorie de la population de Gênes.

Les enfants de la classe moyenne diffèrent de ceux dont nous venons de parler, en ce qu'ils ne sont pas abandonnés dans les rues. Arrivés à l'âge de 7 à 8 ans, ils sont confiés pendant presque toute la journée à des individus qu'on veut appeler maîtres d'école, mais dont une partie n'est pas même approuvée de l'Université, qui certes n'est pas rigoureuse puisqu'elle autorise l'enseignement de ces individus, qui se dédient aux premières instructions de notre enfance, qui sont les plus difficiles et les plus délicates du restant de notre éducation. Le bas prix que donne chaque enfant, force les maîtres à en recevoir des douzaines, et à limiter leur enseignement à apprendre à lire, et pour la plupart du tems à lire en latin. Privés du dégré nécessaire d'instruction pour dresser ces jeunes arbustes, et leur former en même tems l'esprit et le cœur; les enfants qui leur sont confiés ne font des progrès qu'en malice et espièglerie qu'engendrent une surveillance et une direction mal calculées. De ces pédagogues, une partie de ces jeunes adolescents passe à des maîtres un peu plus instruits, ou bien dans la boutique de leur père.

La classe aisée commence l'éducation de ses enfants à peu de chose près comme fait la classe moyenne, avec cette différence qu'à un certain âge elle en place quelqu'un dans des collèges étrangers [1], ou à l'École de la ville. Ceux de ces jeunes gens qui se vouent à quelque Faculté vont continuer leurs études à l'Université, afin d'y recevoir leur Licence ou leur Doctorat. Leur éducation finie, une partie de la jeunesse de la classe supérieure demeure dans une espèce d'oisiveté auprès de leur riche famille et les autres restent enfouis dans des maisons de commerce, où le penchant qu'ils pourraient avoir pour les Belles-lettres ne tarde pas à être étouffé, à cause de leurs occupations toutes tournées au Commerce, occupations qui sont d'ailleurs aussi nobles que les autres, puisqu'elles font vivre tant de monde, et que c'est au Commerce, en grande partie, que nous devons le dégré de civilisation auquel nous sommes parvenus.

Un pays industriel et manufacturier diffère sur plusieurs points de celui qui ne l'est pas. Dans le premier, les sciences abstraites sont moins cultivées; comment le seraient elles? le loisir y manque, et le besoin de gagner sa vie laisse bien peu de moments libres. Malgré cette nécessité d'accélérer le plus possible l'époque où ils ne seront plus à charge à leur famille, et où ils pourront vivre par leurs propres ressources, ceux de nos jeunes gens qui se destinent au barreau, aux autres professions scientifiques, et aux Beaux-arts, se distinguent par leur amour de l'étude et font concevoir, à leurs concitoyens, les plus belles espérances pour l'avenir.

Les Demoiselles aisées reçoivent leur éducation presque

[1] Gènes est privée de toute espèce de Collèges et de Maisons d'Éducation pour les deux sexes, de manière qu'un père de famille voulant faire donner une éducation un peu soignée à ses enfans, est obligé de recourir aux établissemens de ce genre qui se trouvent hors de Gènes.

toujours auprès de leurs mères qui préfèrent former de bonnes femmes de ménage et de bonnes mères de famille que des femmes distinguées par ce brillant dont se parent celles de l'étranger.

L'éducation religieuse est trop routinière; le cœur qui devrait en être le sanctuaire est malheureusement trop souvent négligé et ne peut par conséquent, dans son développement, apprécier la force des belles maximes, et les consolations de notre Sainte Loi: malgré cela, le gênois a toujours été très-dévot, et très-charitable, et la morale est pour lui l'objet d'un profond respect.

La grande activité qu'exige le commerce, et les habitudes qu'il fait contracter, rendent le gênois très-excusable s'il n'est pas aussi hospitalier que le riche habitant des pays où l'homme mène une vie oiseuse. Le nombre d'étrangers a donnés ou non au commerce, qui arrivent dans notre ville, et en partent chaque jour, est incroyable, parlant toujours comparativement à sa population; des hommes sans mœurs, et sans probité, se glissent, certainement, quelquefois parmi eux; comment l'homme qui doit vaquer à ses affaires, peut-il accepter avec une aveugle cordialité des personnes qui lui sont adressées sur de simples recommandations dont il a peut-être déjà été la dupe, ou la victime! Non, le gênois ne peut être aussi hospitalier que le propriétaire qui habite une ville, où l'arrivée d'un étranger est un fait moins fréquent. Malgré cette apparente froideur, si l'étranger recommandé parvient à se faire estimer, et se distingue par son éducation, il n'est pas d'honnêtetés qu'il ne reçoive à Gênes, soit de la haute Noblesse, soit du premier Négociant. J'ai vu moi même partir plus d'un hôte de la ville de Janus, ému de l'accueil qu'on lui avait fait, pendant son séjour, et exprimer des sentimens bien différents de ceux qu'on voudrait faire concevoir des habitans de Gênes.

Les idées populaires à Gênes sont toutes tournées vers

une protection spéciale pour le commerce, qui est notre vie; l'admission dans le port, de tous les bâtimens étrangers, sans être soumis à un droit différentiel, qui les oblige d'aller dans les ports de Trieste, Livourne, etc., au lieu d'apporter à Gênes leurs marchandises; une route en fer, laquelle contribuerait immensément au débouché des marchandises qui se trouvent entassées dans le Port-Franc; la construction d'un Lazaret, accessible en tout temps de mer, et dont la localité fût moins coûteuse aux négociants; l'abolition de certaines formalités dans la Douane, et les expéditions des bâtimens, qui leur font actuellement perdre un temps infini, perte qui leur est quelquefois bien fatale; un tribunal à Gênes pour décider promptement toutes les questions qui peuvent naître entre les Douanes Royales et les particuliers, et enfin certaines libertés commerciales qui pourraient avec le restant donner une prospérité à notre commerce, et par conséquence aux habitans de la ville de Gênes.

Les maladies auxquelles la population de Gênes est le plus sujette sont: les affections de poitrine, les douleurs rhumatismales, les hémoptysies, et les catharres opiniâtres qui dégénèrent en phtysie, et figurent pour le chiffre principal dans les tables de mortalité. L'inconstance de notre température peut être une des premières causes de ces maladies prédominantes. J'en laisse l'analyse aux personnes plus versées que moi dans cette matière et je renvoie mon lecteur aux observations météorologiques, à la Statistique de l'hôpital de Pammatone, ainsi qu'à mes réflexions à l'article hygiène publiques.

Les jeux permis, et ceux de hasard, ont tant soit peu d'appât pour toutes les classes des gênois; la classe inférieure joue à la guinguette, dans des tripots, et même en plein air, si l'occasion s'en présente. La classe supérieure préfère le soir notre jeu de *Goffo*, et le *Wisth*, *Mediatore* et *Brisca* aux charmes de la mélodie, aux théâtres, et aux

agrémens de la grande société ; aussi nos salles de spectacles sont elles presque toujours vides, et en général, une petite coterie est préférée à la grande société.

Pour la tendance qu'ont les gênois aux procès, je renvoie mon lecteur au chapitre de notre organisation sociale, à l'article Tribunaux, comme je me réserve de parler aussi des vagabonds, et de la mendicité à Gênes, aux articles qui traiteront des Établissements philantropiques, et des Prisons.

Le luxe de nos pompes funèbres consiste dans un grand nombre de flambeaux, à quatre mèches, mis autour du catafalque. La classe moyenne ne s'exempte pas d'honorer, de cette manière, un parent que la mort vient de lui enlever, et les frais de ces funérailles montent ordinairement de 600 a 1000 livres neuves.

Nos fonctions d'Église, et nos processions sont aussi très-somptueuses, soit par la grande quantité de cire qu'on y consume, soit par le luxe employé à orner nos temples. Notre industrie devrait profiter de ce grand débit de cire pour élever des abeilles, et empêcher, par ce moyen, que de fortes sommes aillent à l'étranger, qui nous fournit cette matière ; mais ne devançons pas l'ordre des choses, et disons que le langage familier, en usage à Gênes, est le dialecte gênois, lequel étant privé de lettres gutturales, et riche en voyelles, est assez doux. La lettre s, suivie d'une consonne est très-fréquente, et à dire vrai, il faut y habituer l'oreille; mais l'élision dans nos mots de tant de consonnes, dédommage de ce son, et fait du gênois et du vénitien, les deux plus beaux dialectes de l'Italie. Notre langue-mère est ensuite l'Italienne, dans laquelle on écrit tout ce qui est public et privé. Le gênois a une très-grande facilité à apprendre les idiomes étrangers, qu'il parvient à parler aussi bien que les naturels eux mêmes.

Le développement des facultés intellectuelles croît avec

l'activité du corps; cet axiome est reconnu généralement et l'intelligence gênoise vient l'appuyer. Pour peu que l'on connaisse la sagacité de nos artistes, l'on ne peut plus révoquer en doute que nos arts mécaniques seraient au niveau de ceux des autres pays, si l'instruction ouvrière venait à seconder les bonnes dispositions intellectuelles dont la nature a douées la masse de notre population, et si des personnes philantropes créaient des écoles pratiques pour faire pénétrer dans cette classe les avantages que l'on obtiendrait des nouvelles méthodes et des nouvelles découvertes, mais, notre bon peuple, industrieux et ouvrier, est tout-à-fait abandonné à lui même, et par conséquent, à une simple routine, qui se transmet de père en fils. Les noms de Lavoisier, et de Sébastien Le Normand, sont inconnus dans nos ateliers; aucun établissement public, aucune société privée ne décerne de prix d'encouragement à nos travailleurs, aucune espèce de conseil, ni de surveillance ne pénètre dans la classe ouvrière, qui ne sait pas même lire; aussi plusieurs arts qui florissaient sous la tyrannique bannière des anciennes corporations, sont tombés, faute de perfectionnement, et ceux qui nous restent encore, ne peuvent soutenir la concurrence étrangère pour les causes que nous venons de citer.

Il y a beaucoup de conformité de caractère et d'intelligence entre l'habitant de la ville et celui de la campagne. Aux prises avec la nécessité notre montagnard doit aussi être industrieux, actif, endurci aux fatigues, tenace pour surmonter tous les obstacles qu'offre la nature de notre terrain, et la stérilité de nos arides montagnes, aussi est-il presqu'autant rusé et subtil que le citadin, pour spéculer sur tout ce qui peut lui apporter quelque lucre. Nos paysans viennent-ils à savoir qu'il existe de lointaines régions, où la terre moins ingrate paye avec plus de libéralité les peines qu'on se donne pour la cultiver, voilà que l'être timide de nos montagnes défie un élément qui est loin

d'être le sien ; et sans autre ressource que ses bras, l'œil animé par l'espérance, monte sur le premier bâtiment prêt à partir pour l'Amérique, l'Espagne, ou le Portugal. Le marin, et le traficant, également avides de travail, et frémissant de l'oisiveté à laquelle les condamne le peu de ressources qu'offre leur localité, s'enflamment l'imagination, s'animent, et s'exaltent à l'idée d'émigrer, et riches d'espoir et de biens avenir (quelquefois réalisés) ils abandonnent leurs familles et leurs foyers, pour s'embarquer sur des navires étrangers, et aller chercher fortune, comme je viens de dire, sur toutes les côtes de la Méditerranée, sur celles des Puissances Barbaresques de l'Afrique, et sur les côtes de l'Espagne, du Portugal, de tout le continent Américain et dans toutes les contrées commerçantes.

Outre les émigrations dont nous venons de parler, et qui sont assez considérables dans notre Province, nos montagnards en ont deux périodiques. La première a lieu dans les mois de mars et avril ; les uns vont en Lombardie, pour travailler à la terre, aux rizières, et pour cueillir la feuille du mûrier, destinée à la nourriture des vers-à-soie, objet de grande spéculation dans ces contrées ; les autres vont dans les marécages (ou maremme) de la Toscane, pour y couper le bois, dont une partie est transportée à Gênes. Ces deux premières bandes d'émigrans, retournent en juin et juillet, époque à laquelle ils récoltent quelque chose dans nos montagnes. Une seconde émigration a lieu en automne, et le paysan retourne en Lombardie, et autres contrées, pour vendanger, ou récolter des noix, ou travailler à la terre.

Le nombre moyen des individus qui émigrent périodiquement de la commune de Gênes, et de celles qui l'entourent, pour en former une province, s'éleve à 2089 personnes. Le profit qu'ils retirent de leurs excursions consiste, principalement, en denrées, et peut être évalué à Ln. 40 pour chaque individu, ce qui fait entrer dans toute

la province de Gènes une somme de Ln. 83560; mais, les rizières de la Lombardie, et les marais de la Toscane, léguent à ces malheureux des fièvres tierces, qu'ils ont bien de la peine à chasser, et qui finissent trop souvent par leur être fatales.

D'après les grands perfectionnements qu'ont subi la science agronomique, et l'économie rurale, il me parait impossible que l'on ne puisse trouver quelque genre de culture propre à nos montagnes; elle présenterait un travail productif sur le sol paternel à ces pauvres gens, qui payent trop souvent de leur vie, le morceau de pain que l'étranger leur donne. Il est hors de doute que nos montagnes n'ont pas toujours été stériles; on y voyait au temps des Romains, une belle végétation; Cicéron, et d'autres anciens auteurs, en parlent; mais le temps, et les hommes ont déboisé ces crêtes élevées, et aujourd'hui que les pluies, et les vents en ont enlevé la terre végétale, qu'elles ont transportée dans les vallées, l'aridité de ces contrées montagneuses est pour ainsi dire absolue. Cette désorganisation pour s'opérer a demandé des milliers d'années; et bien, pourquoi ne chercherait-on pas à rétablir l'état primitif du sol? pourquoi ne travaillerait-on pas, avec patience et persévérance, au reboisement de nos montagnes? l'expérience n'a-t-elle pas démontré chez l'étranger la possibilité, et le succès de cette grande opération agricole? si nos monts ne sont pas susceptibles de nourrir des plantes, lesquelles étant coupées et réduites en cendres nous produiraient de la potasse et de la soude, tournons nos espérances vers les pâturages. Se nourrir et s'habiller sont les deux principaux besoins de la vie; ne pouvant tirer de notre sol les subsistances nécessaires à notre nourriture, tâchons d'obtenir celles pour nous vêtir.

Dans nos montagnes il y a une quantité de terrain dénommé *Comunagge*, qui pourrait être partagé, ainsi que celui qui est tout-à-fait inculte, entre un certain nombre

de familles avec l'obligation de le réduire en pâturages; il faudrait faire construire, sur les lieux mêmes, des cabanes propres à recevoir ces familles, et leur donner, pour un temps déterminé, les vivres nécessaires. A' peine le terrain serait-il propre à nourrir une quantité de bestiaux à laine, qu'il devrait lui être fourni aux conditions les plus honnêtes et les plus philantropes, et assurer ainsi une subsistance à une quantité de familles de pâtres, lesquelles pourraient, avec le temps, apporter sur les marchés les laines, viandes, fromages, beurres, peaux, cuirs etc. pour notre usage; toutes choses qui nous manquent et qu'il faut tirer du dehors.

Combien de millions ont été dépensés depuis plus de 20 ans dans la seule ville de Gênes, et combien d'autres le seront encore, dont l'emploi présente bien moins d'avantages, qu'on en aurait obtenus, si ces sommes immenses eussent été affectées à assurer une subsistance à ces chefs de familles, qui vont, deux fois par an, défier la mort chez l'étranger, pour un morceau de pain, et dont les enfans descendent, dans le même temps, dans les villes qu'ils peuplent de mendiants, et dont ils augmentent la saleté, ce qui peut très-bien être une des causes du Cholera, qui dévaste notre ville depuis 1835.

Le peuple gênois est très-sobre, et vivote à la journée. Personne, de la classe inférieure, n'a les moyens de faire aucune espèce de provision; les herbages, et les légumes qui croissent en abondance dans nos jardins potagers du Bisagno et de S.t Pier d'Arena, sont une très-grande ressource pour le peuple; et comme il les achète après que le riche a fait sa provision, ils lui sont livrés à bon marché pendant presque toute l'année.

La plupart des gênois préfèrent notre petit vin du cru, aux vins spiritueux importés.

Le tableau suivant, du prix moyen des choses nécessaires à la vie, fera voir combien la sobrieté gênoise a besoin de peu de chose pour son existence.

Tableau du prix moyen des choses nécessaires à la vie.

Pain blanc 1.re qualité	la livre de Gênes,	Ln.	—	14
Idem 2.de qualité	Idem	»	—	11
Pain bis	Idem	»	—	8
Pain de seigle	Idem	»	—	6
Farine de froment 1.re qualité	Idem	»	—	14
Farine de maïs	Idem	»	—	8
Farine de poischiches	Idem	»	—	12
Pâtes fines 1.re qualité	Idem	»	—	32
Idem 2.de idem	Idem	»	—	16
Idem 3.me idem	Idem	»	—	10
Vin du Duché de Gênes	demi baril	»	10	—
Vin de Piémont	Idem	»	8	—
Vin de France	Idem	»	16	—
Vin du Duché de Gênes	l'amola	»	—	36
Vinaigre	Idem	»	—	32
Viande de bœuf	la livre	»	—	32
Idem de veau	Idem	»	—	36
Idem de vache	Idem	»	—	20
Idem de mouton	Idem	»	—	24
Idem chèvre et brebis	Idem	»	—	20
Idem agneau et chevreau	Idem	»	—	32
Idem cochon frais	Idem	»	—	32
Idem cochon salé	Idem	»	—	48
Idem saucisse	Idem	»	—	48
Idem saucisson	Idem	»	—	89
Viande salée	Idem	»	—	50
Volaille, poulets	la paire	»	2	—
Idem chapons	Idem	»	4	—
Idem oies	Idem	»	3	—
Idem dindons	la livre	»	—	32
Idem pigeons	la paire	»	1.	20
Poissons frais 1.re qualité	la livre	»	1.	60
Idem 2.de idem	Idem	»	1	—

Poissons frais 3.me qualité . . .	la livre . .	Ln.	— 64
Idem 4.me idem . . .	Idem. . .	»	— 20
Poissons salés, ou marinés. . .	Idem. . .	»	— 48
Thon.	Idem. . .	»	— 80
Morue	Idem. . .	»	— 20
Stockfish	Idem. . .	»	— 12
Harengs.	la pièce . .	»	— 6
Légumes, Fèves sèches	la livre. . .	»	— 8
Idem Haricots dits Lavagnini.	Idem. . .	»	— 8
Idem Id. gros	Idem. . .	»	— 16
Tous les autres légumes, en général.	Idem. . .	»	— 16
Riz	Idem. . .	»	— 14
Pommes de terre	le rub . . .	»	— 64
Lait	l'amola . .	»	— 16
Beurre	la livre. . .	»	— 64
Crême	l'amola . .	»	— 32
OEufs	la douzaine .	»	— 52
Sel, la livre de Piémont de 14 onces		»	— 20
Savon	la livre . .	»	— 28
Huile 1.re qualité.	*le quarterone* .	»	— 80
Id. 2.de idem	Idem. . .	»	— 64
Chandelles de suif.	la livre. . .	»	— 48
Bougies en cire	Idem. . .	»	2 —
Bois à brûler.	le rub. . .	»	— 28
Charbon.	le sac de 6 rubs.	»	3. 20
Idem	la livre . .	»	— 4
Fromage du pays.	Idem. . .	»	— 50
Idem Milanais	Idem. . .	»	— 64
Idem Parmesan.	Idem . .	»	— 88
Idem de Sardaigne	Idem. . .	»	— 40
Sucre 1.re qualité.	Idem. . .	»	— 80
Id. 2.de idem	Idem. . .	»	— 50
Id. 3.me idem	Idem . . .	»	— 40
Id. 4.me Mascabar.	Idem. . .	»	— 32
Chocolat 1.re qualité.	Idem. . .	»	2. 40
Idem 2.me idem.	Idem. . .	»	1. 60
Idem 3.me idem.	Idem. . .	»	1. 20
Café 1.re qualité	Idem. . .	»	1. 20

Café 2.de qualité	la livre . .	Ln.	— 80
Poivre	Idem. . . .	»	— 80
Cannelle.	Idem. . . .	»	6 —
Clous de Girofle	Idem. . . .	»	1. 36
Souliers pour les paysans . . .	la paire . .	»	5 —
Souliers un peu plus minces . .	Idem. . . .	»	4 —
Chapeaux 1.re qualité	chaque . .	»	16 —
Idem 2.de qualité	Idem. . . .	»	12 —
Drap fin pour habit	le palme . .	»	9 —
Drap grossier	Idem. . . .	»	4 —
Drap en soie	Idem. . . .	»	1 —
Toile 1.re qualité.	Idem. . . .	»	2 —
Id. 2.de idem.	Idem. . . .	»	1. 50
Id. 3.me idem.	Idem. . . .	»	— 80
Id. 4.me idem de Chiavari. .	Idem. . . .	»	— 50
Bas en laine	la paire . .	»	3. 20
Id. en coton	Idem. . . .	»	2 —
Id. en fil	Idem . .	»	4 —
Id. en soie	Idem . .	»	10 —
Façon d'habit.		»	30 —
Id. de pantalons et Gilet		»	5 —
Id. chemise fine		»	1. 60
Id. chemise ordinaire.		»	— 64
Id. Jaquette pour les artistes		»	1. 60
Id. Pantalons et gilets idem.		»	1. 20
Loyer de maisons, 1.re classe. .	par an . .	»	2500 —
Idem. 2.de idem. .	Idem. . . .	»	1600 —
Idem. 3.me idem. .	Idem. . . .	»	800 —
Idem. 4.me idem. .	Idem. . . .	»	300 —
Idem. 5.me idem. .	Idem. . . .	»	72 —

Dans la seule ville de Gênes il y a :

401 cabarets et gargotes,

248 personnes qui vendent des herbages,

504 détaillans de comestibles,

98 marchands de vermicelles et autres pâtes,

40 boutiques où l'on vend de la farinade et des tourtes à la Gênoise, dites *Pasqualine*,

9 triperies,
193 fruitières,
42 boutiques avec fours pour cuire pain etc.,
109 boutiques où l'on détaille le bois, et le charbon.

Outre les deux marchés journaliers, l'un sur la place S.t Dominique, et l'autre sur celle de l'Annonciade, il y a continuellement des marchands ambulants, qui offrent avec des cris très-aigus, plusieurs des denrées nécessaires à la subsistance populaire.

Je ne parlerai pas ici de la nourriture de la classe aisée; quoique le gênois soit très-sobre en général, cependant la cuisine du riche est trop variée, pour en dire quelque chose; d'ailleurs voulant m'occuper des masses qui offrent des intérêts généraux, je parlerai des personnes, lesquelles ne payant pas la contribution personnelle, sont considérées comme indigentes. La dernière classe de notre peuple, vit d'un morceau de pain dans la matinée, d'un autre morceau pendant le jour, et d'une soupe, au soir, lorsque rentre le chef de la famille, qui a tenté de gagner quelque chose pendant la journée, n'ayant pas un métier fixe. La charité publique va au secours de ces malheureuses familles dont toutes les personnes qui la composent font tout ce qu'elles peuvent pour gagner le morceau de pain qu'il leur faut pour vivre.

Nous verrons au chapitre de notre industrie, que la moyenne de ce que gagne par jour un ouvrier, est de Ln. 2. 50. A' présent si nous comparons ce salaire journalier avec le prix de ce qu'il lui faut pour vivre, il en resultera un excédant qui pourrait-être suffisant, pour faire face aux autres dépenses de son entretien. Tout ce que j'ai dit plus haut sur la sobrieté, qui caractérise le gênois n'empêche pas que les jours de fêtes arrivent, et que ces journées remarquables pour la bourse ouvrière, ne fasse faire des terribles exceptions aux règles du restant de la semaine, dans laquelle l'artiste et sa famille vivent

avec la plus grande parcimonie ; malgré tout ça, si la classe ouvrière a du travail, on peut la dire dans un état de bien être qui fait faire des vœux pour sa conservation, quoique il serait susceptible de beaucoup d'améliorations.

Un artisan peut avec Ln. 1. 20 par jour très-bien se nourrir :

Au matin :		
Demi livre de pain	Ln.	— 6
Demi amola de vin	»	— 16
Farinade, ou fruits	»	— 8
A' son dîner.		
Une soupe au cabaret. . .	»	— 8
Poissons ou viande	»	— 16
Demi amola de vin . . . ,	»	— 16
Demi livre de pain	»	— 6
A' son souper :		
Pain	»	— 6
$\frac{3}{4}$ d'amola de vin.	»	— 24
Salade cuite, ou poissons.	»	— 14
	Ln.	1. 20

Cette dépense, pour l'homme qui vit au cabaret est à peu-près suffisante pour alimenter un ménage composé du mari, de la femme et de trois enfans, puisque trois livres de pain à déjeûner, ne coûtent que . . . . . Ln. — 33.

Trois livres de pâtes, ou de farine de maïs, ou de farine de blé réduite en *tagliarini* [1], mélangés avec beaucoup d'herbages et de légumes ne coûtent en tout que . . . . » — 50.

Ln. — 83.

[1] Les *tagliarini* sont fait de farine de froment non fermentée, pétrie avec des œufs, et coupée en filaments.

	Suit . .	Ln. — 83.
Le soir les enfants mangent de la soupe, qui est restée du dîner, ou bien un peu de salade, avec leur père et mère, ce qui peut s'évaluer à	»	— 42.
Un peu de pain, et un peu de vin	»	— 59.
		Ln. 1. 84.

Comme je l'ai déjà dit, la mère de famille travaille, et gagne quelque chose, les enfans à peine arrivés à un certain âge, travaillent et gagnent aussi quelque petite chose, et tout cela réuni suffit pour donner à la masse industrielle un bien-être, qui n'a d'autre chance à craindre que la suspension de son travail.

Le ménage du petit marchand diffère de celui de cette dernière classe, en ce que au lieu d'assaisonner la soupe avec un peu d'huile, il fait acheter de plus, une ou deux livres de vache, et boit toujours un peu de vin à ses repas ordinaires.

Celui qui mange chez le restaurateur, a un dîner de Ln. 1. 20 à Ln. 5, comme une pension de Ln. 25 à 50 par mois.

Après avoir fait connaître les points d'où part la vie de la nombreuse classe nécessiteuse, je dirai que pour la classe aisée il n'y a à Gênes qu'une douzaine de restaurateurs, dont trois ou quatre sont fréquentés par cette dernière classe, et les autres attirent par leur bas prix la classe intermédiaire.

Il existe à Gênes 49 cafés dont quatre ou cinq sont fréquentés par la classe aisée, et le reste par les buveurs de bierre et les notabilités industrielles.

Après avoir vu les prix moyens des choses nécessaires à la vie, examinons un peu la quantité et la somme à laquelle s'éleve la consommation de la ville de Gênes.

Pour alimenter la population de Gênes, les marins dans le Port, les étrangers, la Garnison de terre, et de mer, il faut donc les objets de consommation que nous avons indiqués, et une somme annuelle de Ln. 27,728,654.

Le Duché de Gênes, étant privé de terrain agricole, et de pâturages, notre subsistance dépend tout-à-fait du trafic; céréales, vins, viandes, tout enfin, nous viens du dehors, et pour notre subsistance nous n'avons rien d'assuré dans le pays. La vie des Gênois est donc le commerce, et c'est de lui que dépend, ou notre prospérité, ou notre misère; la moindre altération est calamité publique, et l'état de notre population serait des plus horribles, si le commerce abandonnait une de ses villes chéries; la simple idée me fait frisonner de crainte, et mon cœur repousse cette terrible pensée, qui se radoucit au seul espoir de voir couronner les efforts que l'on fait pour établir à Gênes une route en fer, et un lazaret, en état de recevoir, avec tous les temps de mer, les marchandises importées des régions étrangères. C'est donc au commerce que nous devons l'abondante arrivée des denrées nécessaires à la vie, et le prix très-modique, au quel nous les obtenons. Cette providence jointe à la sobriété, et à l'industrie de tous, procurent un bien être dans toutes les classes de notre population; aussi les vols, et les assassinats sont-ils très-rares à Gênes. L'homme n'étant point poussé à bout par la nécessité, et pouvant gagner sa vie par le travail, aime l'ordre, craint sa conscience et les lois, et une médiocre aisance le rend sourd aux instigations de ceux qui voudraient le désordre. . . . Mais laissons le soin de faire connaître, plus en grand, combien le commerce de Gênes est digne de la protection Souveraine, à qui s'y entend mieux que moi, et classifions toute la population de Gènes, afin de voir le nombre de personnes, que leur position dans la société, peut exempter d'un appui spécial de l'Autorité, et le nombre deceux qui n'ayant

aucun moyen d'existence assuré, excepté par leur industrie, et leur travail, ont besoin d'une protection déterminée, afin qu'il ne leur viennent pas à manquer.



D'après ce dénombrement, l'on peut dire, avec une certaine assurance, que toute la population de Gênes vit d'industrie, et de commerce, et en effet examinons un peu sur les Régistres des Impôts Royaux, la distribution de notre fortune territoriale.

Les contribuables qui payent cet impôt au dessous de

Ln. 100 sont au nombre de	3863.
de 100 à 250	142.
de 250 à 500	44.
de 500 à 1000	18.
et au dessus de 1000	3.
Total. . . .	4070.

Le nombre des 3863 qui payent moins de Ln. 100 est formé de la plus grande partie de contribuables qui payent de 50 centimes à Ln. 15 d'impôt.

Par suite de cette analyse, j'ai pris note des cent principaux contribuables de la Commune de Gênes et de son terrritoire, et j'ai trouvé qu'il n'y a que trois individus

qui payent plus de			Ln.	1000.
2	individus qui payent plus de.		»	900.
1	Id.	Id.	»	800.
2	Id.	Id.	»	700.
9	Id.	Id.	»	600.
5	Id.	Id.	»	500.
9	Id.	Id.	»	400.
25	Id.	Id.	»	300.
35	Id.	Id.	»	200.
9	Id.	Id.	»	100.

L'imposition de ces neuf derniers contribuables est la suivante:

1.	Ln.	194. 35.
2.	»	192. 22.
3.	»	186. 93.

4. . . . , ...	Ln.	186. 00.
5.	»	178. 48.
6.	»	177. 31.
7.	»	176. 14.
8.	»	174. 86.
9.	»	163. 16.

D'ou il suit, que l'impôt territorial dû au Trésor Royal, étant assis sur Ln. 3. 32 par chaque Ln. 1000 de valeur inscrite au Cadastre [1], il faut descendre à des propriétaires qui n'ont qu'un bien fond de la valeur à peu-près de Ln. 50,670. 86 pour former la liste des 100 principaux contribuables. Si l'on ajoute ensuite, que dans le nombre des premiers propriétaires de Gênes, figure l'ancienne Banque de S.t George, le Conservatoire Brignole, celui des Fieschine, la ville de Gênes, les RR. PP. de l'Oratoire (Filippini), les Sœurs Philippines, le Magistrat de la Miséricorde, l'hôpital de Pammatone, celui des Incurables, l'hospice des Pauvres à Carbonara, la Main-morte de la famille Cambiaso, celle de Canevaro, celle de Napoléon Lomellini, celle d'Egidio Lomellini, et celle de Strixioli, il en résulte qu'en ôtant toutes ces Mains-mortes, le nombre des cent principaux propriétaires se réduit à 85, parmi lesquels, il y a les héritiers du M.is Louis Coccapane, le prince Dangri, l'Évêque Augustin De Mari, la M.se Constance De Marini, le prince D'Oria Pamfili, le prince Grimaldi Serra Gerace, la M.se Thérèse Imperiale, et le prince Imperiale S.t Ange qui demeurent, ou eux ou leurs héritiers à l'étranger.

Ce que j'ai trouvé pour les cent premiers contribuables correspond parfaitement au reste des autres propriétaires.

Une chose que j'ai oublié de dire ici, est, que le nombre des grands et petits propriétaires figure beaucoup plus

[1] Outre l'impôt qui se perçois pour le Trésor Royal, il pèse sur notre propriété l'impôt provincial et local, les frais de ces trois perceptions, et des centimes additionnels. . . . .

fort qu'il n'est effectivement, puisque les propriétés étant représentées par autant d'articles différents, il en résulte qu'un individu est considéré autant de fois propriétaire qu'il a d'articles de propriété dans les six quartiers de la ville. Le nombre de ces articles s'éleve en tout à 4454. N'existant en outre aucune loi en vigueur, qui oblige les nouveaux propriétaires de faire connaître au Cadastre leurs contracts de vente, il en résulte que le Cadastre contient le nom de plusieurs propriétaires dont la propriété est passée entre les mains d'une personne riche, et qui avait déjà plusieurs autres articles de propriétés; d'où je conclus, que le nombre des propriétaires est beaucoup plus petit, que celui qu'il parait d'être; et qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas même en état de payer la contribution personnelle. On pourra m'objecter, sur le chiffre des propriétaires, ou des propriétés, que dans un pays, qui n'est pas agricole, dans une capitale, les propriétaires ne sont jamais en proportion du nombre des autres habitans; je ne conteste point ce fait, et je n'ignore pas qu'il y a entre les mains de trois ou quatre personnes des fortunes colossales; mais mon but est de voir comment la richesse publique est répartie; et j'espère prouver, d'une manière évidente, que le nombre de propriétaires en meubles et en immeubles, comparé à celui des nécessiteux et des indigents, doit inspirer les plus graves méditations.

Outre la contribution foncière (Prediale) qui pèse sur la propriété des terrains, et des biens fonds de toute nature, nous avons à Gênes la contribution personnelle, et mobilière.

« La loi du 14 décembre 1818 assujettit à l'impôt per-
« sonnel tous les individus de l'un et l'autre sèxe domi-
« ciliés dans la Commune, majeurs de vingt ans, et qui
« ne sont plus sous la tutelle de leur père. Les seuls in-
« digens sont exempts de cette contribution.

« Toute personne qui n'a aucune espèce de propriété,

« de commerce, ou de profession, et qui n'a d'autre « moyen de subsistance, qu'un salaire journalier, est con- « sidérée comme indigente.

« Les domestiques sont compris dans cette catégorie.

« Les Archevêques, Évêques, Curés, Moines et Reli- « gieux, ne payent, ni la contribution personnelle ni la « mobilière.

« Le Clergé séculier, est exempt de la première, mais « il paye la seconde par l'habitation de son domicile or- « dinaire.

C'est donc par l'impôt personnel que l'on peut juger en général, de l'inégalité des fortunes et de ceux qui ont une subsistance, pour ainsi dire, assurée puisque du plus riche propriétaire, au plus petit particulier, pourvu qu'il ne soit pas consideré comme indigent, tous doivent payer la contribution personnelle.

Le nombre des personnes non considérées comme indigentes, et qui payent par conséquent la contribution personnelle, s'éleve à 3643, chiffre inférieur à celui des propriétaires, puisque dans le nombre de ces derniers, il y en a de ceux qui ne payent que 50 centimes, et qui se trouvent exemptés d'après la loi du 14 décembre 1818, de payer la contribution personnelle ; ce qui prouve, selon cet impôt, que le reste de la population au dessus de vingt ans, est nécessiteuse, ou n'obtient ses moyens de subsistance que d'un salaire journalier, fourni exclusivement par le commerce.

Il ne faut pas croire que ce raisonnemment ne soit sujet à des observations telles, à attenuer tant soit peu la force de mon syllogisme; mais malgré ça, l'inégalité de fortune à Gênes, dont je viens de parler, l'ingratitude de notre sol, qui nous refuse pour ainsi dire. toute espèce de subsistance de quelque considération, et qui attache par conséquence tous les habitans de notre littoral à la navigation, et tous les habitans de cette ville au trafic, mérite

toute l'attention possible, et toute espèce de Protection, afin de favoriser le Commerce et l'Industrie, que nous pouvons appeler, à juste titre, les seuls pères nourriciers du Duché de Gênes.



Garnison de Terre de la Ville de Gênes.

Carabiniers Royaux			Infanterie			Cavalerie			Artillerie			Génie		
Officiers	Carabiniers	Total	Officiers	Soldats	Total	Officiers	Cavaliers	Total	Officiers	Artilleurs	Total	Officiers	Soldats	Total
6	100	106	254	5070	5324	2	60	62	25	620	645	11	»	11

Pour compléter l'armée de terre, la Loi (R. Editto) du 16 février 1816, a établi la levée militaire par la voie du sort. Le terme moyen que la ville de Gênes fournit de conscrits par an est de 148,27, et celui des inscrits pour la levée est de 933,27, ce qui fait 15,887 pour cent par année sur les inscrits, et d'un conscrit sur chaque 314,73 individus formant la moyenne de neuf années de la population mâle de la Ville de Gênes qui est de 46670,77 (1).

La jeunesse, reste assujettie à la levée militaire l'année dans la quelle, elle accomplit la 18.me de son âge; àpeine elle entre dans le 24.me année elle n'y est plus soumise, pourvu qu'elle ait satisfait aux Réglements. D'après ces Réglements, le service des conscrits se partage en deux catégories, celle d'Ordre ans à passer dans l'armée de réserve, mais l'Artilleur n'est plus sujet à aucune revue de semestre.

Il est permis à tout individu qui est dans la levée militaire de se faire remplacer, dans le cas où le sort aurait décidé qu'il doit faire partie de notre armée.

---

(1) TABLEAU

des Individus inscrits pour la Levée Militaire, et de ceux qui ont été envoyés sous les Drapeaux, pendant les années de 1825 à 1835.

son service d'ordonnance, lorsqu'il y reste huit ans consécutifs; ce terme écoulé, s'il ne veut plus servir, on lui accorde son congé définitif, et dès lors il ne fait plus partie de l'armée. Le Service temporaire se fait de la manière suivante : aussitôt que le conscrit a fini la première année d'activité dans le Corps qui lui fut assigné, on lui accorde un congé illimité de sept ans consécutifs, et il peut pendant tout ce temps rester dans ses foyers ; mais il peut aussi selon les besoins de l'État, ou le camp d'Instruction, être appelé sous les armes. Après les sept ans de ce congé illimité, pour les huit ans qui lui restent encore, il fait partie de l'armée de réserve. Tous les militaires en congé illimité, et ceux formant l'armée de réserve sont sujets à deux revues par an; la première a lieu le second jour de Pâque, et l'autre le 8 septembre. Le service des Carabiniers Royaux, et celui de l'Artillerie font exception à ce Réglement pour le reste de l'armée. Le service des Carabiniers n'est que d'ordonnance, et, au lieu de durer 8 ans consécutifs, il dure dix années. Celui d'Artillerie est temporaire aussi, mais de la manière suivante. Le conscrit fait trois ans de suite dans ce Corps, ce terme fini on lui accorde un congé illimité pour six ans, mais il peut, comme le reste de l'armée en congé illimité, être appelé sous les Drapeaux, en cas de Guerre, ou bien pour le camp d'Instruction.

Ce temps de congé illimité expiré, il lui reste encore qua-

Année dans la quelle le Conscrit est né	Nombre des Individus assujetis à la Levée	Nombre des Individus qui ont dû partir
1805	901	82
1806	984	85
1807	1020	109
1808	843	173
1809	923	147
1810	957	144
1811	835	163
1812	825	186
1813	944	174
1814	987	181
1815	1047	187
11	10266	1631

TABLEAU *des Individus qui n'appartiennent pas à notre Communion, et ne font point partie de la Population fixe de Gênes.*

ISRAÉLITES		PROTESTANS		OBSERVATIONS
	N.° 181	Suisses	N.° 296	Il n'y a pas de grand Rabbin à Gênes. Il y a, cependant, une Synagogue et un chef de Religion. Les Israëlites ne peuvent posséder aucun immeuble : aussi ne s'occupent ils que du commerce maritime, qu'ils font avec beaucoup de probité et de succès. Les Protestans sont presque tous Anglais et Suisses, la plupart appliqués au commerce, et placés parmi les Banquiers et les plus riches Négocians. Les Israëlites ont leur Synagogue tout près de la *Malapaga ;* et le Temple des Protestans est dans la rue de l'hôpital, ou *Crosa del Diavolo.* Ces derniers ont un Ministre de la Religion Anglicane et un autre Ministre de la Religion protestante réformée (Calviniste).
De diverses autres sectes	100	Anglais	» 65	
	281		361	
TOTAL..... 642				

ITAIRE

rsonnel

ARTILLERI			BAGNE		
AL	OFFICIERS	ARTI	GARDE CHIOURMES	FORÇATS	TOTAL
70	»	3	90	846 (6)	936

batériel

rme, que l'on tient dans le Bagne de aires condamnés aux fers.

nistration, presque tout le personnel de

isés de 60 pièces de Car nstruction.

andant en Chef la Marine Royale, qui ir l'Armement de la flotte Royale, il

ÉTAT *des Étrangers arrivés dans la Ville de Gênes pendant les*

Années	Sujets de S. M.	Étrangers	Total	OBSERVATIONS
1828	24499	8610	33109	En prenant le terme moyen du séjour que tous ces étrangers ont fait dans dans la Ville de Gênes, il résulte que la population fixe se trouve augmentée par eux de 2800 individus par jour, sans compter ceux des villages et villes voisines qui viennent le matin, ou pour leurs affaires, ou pour apporter les produits de leur sol et de leur industrie, et qui s'en retournent le jour même, ou le lendemain.
1829	25006	8276	33282	
1830	26000	8311	34311	
1831	25911	8390	34301	
1832	24098	8675	32773	
1833	18110	8615	26725	
1834	28911	10921	39832	
1835	32013	7500	39513	
8	204548	69298	273846	

ÉTAT *de la Population dans le Port de Gênes pendant les*

Années	Marins arrivés			Observations
	Sardes	Étrangers	Total	
1826	47376	8083	55459	Le séjour des Marins dans le Port de Gênes donne le terme moyen de la population journalière du Port à 1829 ; dans ce chiffre ne sont pas compris les artisans maritimes qui figurent déjà dans la classification de la Population fixe de Gênes.
1827	46547	8606	55153	
1828	30519	6627	37146	
1829	31417	5267	36684	
1830	33189	6489	39678	
1831	40982	9982	50964	
1832	42558	8685	51243	
1833	40196	7666	47862	
1834	39859	8241	48100	
1835	34043	5577	39620	
10	386686	75223	461909	

N.° 1.

au 1.er Janvier

d'être aux frais

. Général des ts trouvés	Enfant… A' l'hôpital de Pammaton soit	Enfants trouvés

S.t Pierre de Banc	4	6	10	7	8
S.t Roch . . .	24	16	40	29	18
S.te Sabine . .	28	32	60	20	18
S.t Sauveur . .	162	158	320	153	191
S.t Cyr . . .	73	70	143	63	60
S.t Sixte . . .	24	22	46	20	23
S.t Etienne . .	207	248	455	240	237
S.t Théodore .	60	83	143	63	82
S.t Thomas . .	38	47	85	32	36
S.t Torpet . .	»	1	1	»	»
N. D. des Vignes	81	94	178	107	41
S.t Vincent et Consc	120	116	236	118	128
T…	1481	1565	3046	1503	1520

An…

29

64
1
85
3
72
25
11
40
21
27
27
63
45
» Un
70 ènc
» s P
13 iété
24 e a
00 égul
8 ie

nées suivantes.

OBSERVATIONS

Titre des trente trois Paroisses

N.°	1	Métropolitaine
»	1	Collégiale
»	2	Abbayes
»	11	Prévôtés
»	6	Prieurés
»	7	Rectorats
»	5	Paroisses

Total N.° 33

e chose digne de remarque sur le titre des Paroisses de
est, qu'il n'y aurait que l'Église de N. D. de l'Albergo
'overi qui porterait le simple titre de Paroisse (étant pro-
de cet Établissement de bienfaisance) s'il n'y avait qua-
atre Paroisses qui se trouvent administrées par des Religieux
iers, et qui ne peuvent par conséquence avoir d'autre titre
Curé. La Paroisse de N. D. de Castello fait ex-
ernière règle puisqu'elle fait partie des Prévô–

N.o 4.

le Gênes, pendpitaux, et Clergé régulier.

	1834			…e Pammatone			Hôpital des Incurables		
				…le	Des Communes voisines				
Total	Femelles	Mâles	Total	Total		Total	Femelles	Mâles	Total
96	49	40	89	560	281	841	98	91	189
13	13	8	21	810	405	1215	153	99	252
155	50	49	99	676	337	1013	131	96	227
3	1	»	1	692	346	1038	126	94	220
82	22	27	49	763	381	1144	116	124	240
40	13	13	26	763	382	1145	123	130	253
19	7	12	19	679	324	1003	109	100	209
58	26	32	58	779	388	1187	146	135	281
26	11	13	24						
39	21	11	32	5722	2844	8586	1002	869	1871
35	11	9	20						
81	25	28	53						



La cause du dépérissement de la population, pendant le temps de la domination étrangère, est trop connue pour en parler ici. L'histoire a consacré des pages à ce deuil général, et je n'ai rapporté ici le tableau de la population de Gênes en 1813, que pour faire voir, que la paix, le bien être, et la prospérité publique ont produit le surcroît de population de cette époque, jusqu'en 1836. Ma proposition serait encore plus frappante si en 1817, Gênes n'eût pas été sous l'influence Pétéchiale, en 1820 d'une dyssenterie contagieuse, en 1829 de la Varioloïde, et en 1835, 1836 et 1837 sous celle du Choléra; épidémies ou contagion qui ont élevé plus du double la mortalité des années ordinaires.

La mortalité extraordinaire de 1829 et 1835 nous est même contraire pour obtenir des chiffres, sur les rapports des élémens annuels de la population. Si nous ôtons ces deux années, le surcroît des habitans fixe de Gênes est égal à $\frac{1}{191}$; s'il était constant il faudrait 133 ans pour que la population augmentât du double.

Il résulte aussi du tableau du mouvement de la population de Gênes, que, dans l'espace de huit ans, il est né 13436 femelles, et 13678 mâles.

Ce rapport est à-peu-près égal à l'unité, c'est-à-dire, que les naissances des mâles, ont excédé de 242 celles des femelles; en France, les naissances des garçons excèdent d'un seizième celles des filles.

Dans le cours de ces huit mêmes années, il n'est arrivé que deux fois que la naissance des femelles ait excédé celle des mâles, et une seule fois dans les enfans exposés à l'hôpital de Pammatone.

Le climat n'influe pas d'une manière sensible sur la supériorité des naissances d'un sexe à l'autre; de longues observations faites dans des régions méridionales, et sep tentrionales le prouvent assez.

Le rapport des naissances des enfans exposés, aux naissances légitimes est de 3 à 32; ce qui revient à peu-près à un enfant exposé pour onze enfans légitimes.

Les décès féminins surpassent les masculins [1].

[1] Lorsque dans l'état de mouvement de la population de Gênes l'on compare les naissances aux décès, on est étonné de voir l'énorme différence qu'il y a entre eux, c'est-à-dire dans les deux sexes. Nous avons vu que dans l'espace de 8 ans il y a eu 13678 naissances masculines, et 13342 décès, ce qui donne une différence de 336 à la faveur des naissances, c'est-à-dire en augmentation de population, au lieu que dans le même periode 13436 naissances feminines sont pour ainsi dire associés à 14414 décès, ce qui fait une différence de 982 en diminution à la population. Il ne faut pas croire que cette différence soit une conséquence des lois de naissance et de mortalité propre de notre climat, ce qui serait un peu trop frappant, mais il faut au contraire calculer qu'il nous vient, toutes les années, des campagnes voisines un grand nombre de servantes, lesquelles ne figurent pas dans les états de naissances de la ville, et dont un grand nombre va figurer dans ceux des décès aux hôpitaux de Pammatone et des Incurables. D'après ce que je viens de dire chacun pourra voir que la différence entre les lois de mortalité des femmes et des hommes n'est pas aussi grande qu'elle paraît résulter, et si l'on pouvait calculer sur les simples décès, portés dans les livres des paroisses, sans compter ceux des hôpitaux, il en résulterait une différence en plus, des décès masculins sur les féminins, et quoique cette différence fut très-petite, en raison de l'espace de 8 ans, nonobstant elle serait suffisante pour finir avec le temps, par rendre le nombre des hommes supérieur à celui des femmes, pourvu que les causes dont je vais parler, ne vinsent à changer cet ordre. Malgré que la progression des hommes soit plus croissante que celle des femmes, nonobstant on trouve dans tous les recensements faits, de la population de Gênes, que le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes: si l'on m'en demande la cause, je réponds, que les guerres, et les révolutions passées ont ôté cet équilibre que les lois ordinaires n'ont pas encore rétabli. L'état de la population de 1812 et 1813 vient à l'appui de ma proposition. En effet en 1812 le nombre des femmes surpassait celui des hommes de 1145; en 1813 cette différence était plus grande encore, puisqu'elle s'élevait à 1494, donc la population feminine était en augmentation, chose contraire à ce qui arrive maintenant.

Toutes ces causes accidentelles, qui ont troublé pour ainsi dire l'or-

Notre tableau nous offre une naissance sur 28,255 habitans, et un décès sur 1,67 naissances, ce qui revient à 17 naissances par 15 décès.

On compte un décès pour 32,94 habitans.

On compte un mariage pour 142,349 habitants, et 4,613 naissances par mariage, ne tenant pas compte des enfants exposés à l'hôpital de Pammatone. L'on voit dans cet état N.° 1. des enfans exposés, que le sexe féminin contribue à cette population pour un tiers de plus, que le sexe masculin. La raison en est que les filles sont retirées dans les hospices de Gênes, lorsque les garçons restent auprès de leurs pères nourriciers, ou rentrent dans la société, après l'âge convenu, et ne sont plus à charge de l'administration.

La mortalité dans la famille des exposés est d'un, chaque 17,60 individus, lorsque tout au contraire dans notre population est d'un mort, pour chaque 33 individus, comme nous venons de dire. La manière dont ils sont nourris, les maladies qui peuvent les travailler, et les souf-

dre legal, ont tellement agi pour les années postérieures au 1813, qu'en 1827 même, époque du recensement qui sert de base à mes calculs, on a encore trouvé une différence plus que double de celle de 1813, puisque la population feminine au 31 décembre 1827 surpasse la masculine de 2981, mais cette différence va toujours diminuant puisque en 1835 elle n'est plus que de 1674. Malgré cela il faudra encore bien de temps avant qu'elle soit effacée, à cause du grand nombre des décès feminins étrangers comme, nous avons dit, aux décès qui devraient composer la véritable loi de la mortalité, et plus encore de la forte émigration qui s'effectue tous les ans, dans le sexe masculin, lequel va chercher ailleurs des ressources commerciales et industrielles.

Un état, duquel on pourrait relever le nombre des servantes et des individus qui viennent de nos montagnes, et campagnes voisines se domicilier à Gênes serait d'un grand intérêt, pour prouver ce que je viens de dire, mais je prie d'observer qu'il n'existe à Gênes aucun registre, du quel on puisse prendre ces donnés. L'on ne peut donc relever ce chiffre, que comme j'ai pratiqué c'est-à-dire, des différents recensements que l'on fait de temps en temps, de la population à Gênes, des quels il résulte le pays et la condition de chaque individu.

frances qu'ils peuvent avoir au moment de l'exposition peuvent être les causes de cette mortalité extraordinaire.

La moyenne des enfans exposés, trouvés morts au moment de l'exposition est de 159 par an.

Du tableau représentant l'état, dans lequel se trouve la population de Gênes, il résulte que sur 1000 individus mâles, 614,197 sont garçons, 333,355 mariés et 52,448 veufs, et sur 1000 femelles, 558,578 sont filles, 313,263 mariées, et 128,159 veuves. Il n'y a donc que les veuves qui surpassent plus du double les veufs, et cela pour la difficulté de se remarier, étant chargées d'enfants.

Pour former nos tables viagères, il faudrait avoir des chiffres très-sûrs, alors oui que l'on pourrait calculer sur cent enfans, combien il en meurt dans les deux premières années de leur vie, combien avant d'atteindre l'âge de dix ans, et combien il en resterait de vivants à l'âge de 50 ans. L'on pourrait calculer sur mille enfants supposés nés au même instant, combien il en reste de vivants après un, deux, trois, quatre ans, ainsi de suite, jusqu'à 80 et 90 ans, et voir quels sont les âges qui offrent le plus de dangers pour la vie humaine, pour calculer sur ce fait, le taux des rentes. Enfin d'un registre civil en toute règle on pourrait déduire la solution d'une infinité de petits problèmes, qui rendrait l'article de la population très-curieux et très-intéressant.

J'ai dit dans ce chapitre, que le Gênois n'est pas enclin ni aux vols, ni aux autres crimes, d'autant plus si le commerce sourit à ses besoins; à cet effet je rapporte ici l'état de mouvement de nos prisons, en observant que les chiffres qui y figurent ne sont pas ceux des simples prisonniers de la ville, mais qu'il y a compris tous ceux qu'on y envoye des Provinces, qui se trouvent sous la Juridiction du Sénat de Gênes; provinces les quelles réunies ont une

population de 590500 habitans [1]. Si vous ajoutez à cela toutes les récidives de l'année, qui figurent comme autant de prisonniers, on aura pas de difficulté à se persuader de ce que je viens d'assurer.

[1] Province de Gênes . . . . N.° 224900

Province de Gênes	N.°	224900
Chiavari	»	96900
Savone	»	63000
Levante. — Sarzana	»	61700
Novi	»	59000
Albenga	»	53000
Bobbio	»	32000
	N.°	590500



Mouvement dans les Prisons de Gênes.

DÉTAIL DES PRISONNIERS	DÉSIGNATION DES PRISONS			
	S.t André	Tour	des Femmes	Malapaga
Nombre des Prisonniers au 1.er janvier 1826	204	59	26	14
Prisonniers entrés du 1.er janvier 1826 au 1.er janvier 1827	543	1034	207	21
Condamnés à différentes peines	234	36	30	»
Transférés dans d'autres prisons hors de Gênes	120	»	1	»
Absous par les Tribunaux (Inibizione)	68	47	13	»
Sortis par grâce de S. M.	9	1	3	»
Sortis pour avoir fini leur peine	301	28	23	»
Prisonniers par ordre de la Police	42	832	178	»
Sortis par décision de la Police	28	612	149	21
Transférés hors de Gênes, id.	14	112	10	»
Morts dans les Prisons	3	»	»	»
Prisonniers au 1.er janvier 1827	210	36	29	14
Prisonniers entrés du 1.er janvier 1827 au 1.er janvier 1828	661	955	244	18

Condamnés à différentes peines	245	33	52	»
Transférés dans d'autres prisons hors de Gênes	108	»	5	»
Absous par les Tribunaux (Inibizione)	72	41	90	»
Sortis par grâce de S. M.	7	3	»	»
Sortis pour avoir fini leur peine.	478	21	41	»
Prisonniers par ordre de la Police	39	714	190	»
Sortis par décision de la Police.	33	546	169	20
Transférés hors de Gênes , id.	6	86	8	»
Morts dans les Prisons	7	1	1	»
Prisonniers au 1.er janvier 1828.	273	63	44	10
Prisonniers entrés du 1.er janvier 1828 au 1.er janvier 1829	779	1134	336	19
Condamnés à différentes peines	421	45	110	»
Transférés dans d'autres prisons hors de Gênes	148	»	2	»
Absous par les Tribunaux (Inibizione)	68	50	28	»
Sortis par grâce de S. M..	13	4	»	»
Sortis pour avoir fini leur peine.	531	26	94	»
Prisonniers par ordre de la Police	51	896	218	»
Sortis par décision de la Police	18	691	199	19
Transférés hors de Gênes , id.	33	88	3	»
Morts dans les Prisons	10	»	»	»
Prisonniers au 1.er janvier 1829	260	79	47	»

Mouvement dans les Prisons de Gênes.

DÉTAIL DES PRISONNIERS	DÉSIGNATION DES PRISONS			
	S.t André	Tour	des Femmes	Malapaga
Prisonniers entrés du 1.er janvier 1829 au 1.er janvier 1830	732	1283	354	»
Condamnés à différentes peines	321	66	85	»
Transférés dans d'autres prisons hors de Gênes	173	»	4	»
Absous par les Tribunaux (Inibizione)	45	58	20	»
Sortis par grâce de S. M.	5	3	2	»
Sortis pour avoir fini leur peine	445	37	60	»
Prisonniers par ordre de la Police	58	946	257	»
Sortis par décision de la Police.	36	774	249	12
Transféres hors de Gênes, id.	22	102	11	»
Morts dans les prisons	6	»	»	»
Prisonniers au 1.er janvier 1830.	232	82	47	9
Prisonniers entrés du 1.er janvier 1830 au 1.er janvier 1831	754	1216	349	20
Condamnés à différentes peines	431	57	43	»

Transférés dans d'autres prisons hors de Gênes	150	»	»	»
Absous par les Tribunaux (Inibizione)	93	66	26	»
Sortis par grâce de S. M.	4	5	6	»
Sortis pour avoir fini leur peine	507	15	40	15
Prisonniers par ordre de la Police	55	903	287	»
Sortis par décision de la Police	18	509	271	14
Transférés hors de Gênes, id.	37	217	3	»
Morts dans les Prisons	7	»	»	»
Prisonniers au 1.er janvier 1831	232	78	46	14
Prisonniers entrés du 1.er janvier 1831 au 1.er janvier 1832	698	1196	320	16
Condamnés à différentes peines	372	49	64	»
Transférés dans d'autres prisons hors de Gênes	141	»	»	»
Absous par les Tribunaux (Inibizione)	76	46	11	»
Sortis par grâce de S. M.	68	30	6	»
Sortis pour avoir fini leur peine	347	24	47	»
Prisonniers par ordre de la Police	62	875	260	»
Sortis par décision de la Police	36	649	251	21
Transférés hors de Gênes, id.	26	117	1	»
Morts dans les Prisons	4	»	»	»
Prisonniers au 1.er janvier 1832	204	80	36	10

Coup d'oeil sur la manière de vivre, et sur les fêtes populaires des Gênois [1].

Pour satisfaire à ce que ce titre promet à mes lecteurs, je vais retracer d'abord les impressions qui sont restées dans mon souvenir, après une de mes courses matinales, qui m'offrit le magnifique spectacle d'une nuit fuyante à l'approche d'une superbe journée du mois d'août.

Il était près de quatre heures, et je me trouvais sur la place des *Fontane Amorose* (Fontaines Amoureuses), de cette place qui trois siècles auparavant n'avait pas besoin qu'un étranger demandât l'explication de son nom érotique [2]. Absorbé dans ce premier état de rêverie qui prépare l'âme à la méditation, je contemplais avec un charme inexprimable cette série de beaux palais qui bordent la Rue Nuovissima.

Je m'arrête en face de l'hôtel du Marquis Brignole Sale, dont la couleur rougeâtre contraste avec les rayons de la lune qui l'éclaire, et je repasse dans ma mémoire tout le bien que cet illustre Patricien a fait à son pays.

Gênes n'est pas comme ces capitales, où tant de glorieux faineans consacrent la nuit aux jouissances, et le jour au repos: les lois de la nature, qui sont aussi les lois de la bonne santé et de la sage conduite, sont chez nous généralement respectées, et les gênois dorment depuis plusieurs heures d'un paisible sommeil.

[1] Cet aperçu sur nos mœurs et usages, se ressent tant soit peu de cette exaltation, dont mon imagination se laisse quelquefois entraîner. En le relisant je vois qu'il se détache de la sévérité de ma narration, et j'en demande indulgence au lecteur, s'il ne partage pas le besoin d'un peu de délassement, dont j'ai eu nécessité, après avoir écrit l'article sur notre population.

[2] C'était un lieu de prostitution.

J'ai déjà gravi les hauteurs de *Pietra Minuta*, anciennement la seule route pour entrer, de ce côté, dans la cité de Gênes. Suffoqué entre les deux murailles qui bordent cette rampe très-escarpée, j'ai senti plus vivement que mon cœur s'épanouissait à la vue, dont on jouit du Belvéder d'un de mes amis [1]. La lune éclairait encore de ses rayons le magnifique paysage de Gênes, et le bel azur foncé d'un ciel sans nuage, rendait plus brillant le vif éclat des étoiles. Du côté opposé, une légère teinte blanchâtre qui s'épanouissait par dégrés sur l'horizon, commençait à éclairer nos premiers remparts, et toutes ces belles maisons de plaisance, avant-postes de l'ancienne cité. Enchanté de la scène ravissante qui se présentait à mes yeux, j'étais comme en extase devant ces miracles de la lumière, qui sont toujours nouveaux, quoique renouvelés tous les jours, lorsque mon attention fut détournée par les premiers rayons du soleil qui jaillissant tout-à-coup, avaient déjà doré le dôme cuivré, les clochers à tête d'ardoise, et le cou de marbre de la belle église de Carignan. Presque au même instant, le fort de Castelletto est inondé d'un torrent de lumière. L'église bariolée de Vialata aux raies noires et blanches, en signe de sa neutralité dans la faction des Guelfes et Gibelins, et avec son clocher du moyen âge, se détache du paysage; et l'ancien kiosque du palais Fieschi, de cet fameux palais qui fut rasé par ordre de la République, semble vouloir attirer par le reflet des premiers rayons, qui ont frappé ses décombres historiques, l'attention de l'observateur.

[1] M. Pierre Scerno. Le cholera de 1835 a enlevé ce jeune homme à l'amour de ses amis. Chef de division dans le Corps Décurional (Mairie) de la ville de Gênes, il est mort dans cette circonstance victime de son zèle et de son amour pour son devoir. Ses mânes reposent sans le moindre témoignage de reconnaissance. Puisse ce peu de mots dédommager sa mémoire de cette indifférence presque coupable

Le palais Strixioli occupe une belle place dans cette illumination quoique il n'ait de beau que sa localité. Le théâtre Charles Felix offre à mes yeux son fronton aux armes de Gênes, et la statue colossale du génie de la musique. Un voile d'or enveloppe le dôme vert de l'Église de N. D. du Remède, l'ancienne *Janua* à Castello, toujours dominante sur la mer, le grand fanal de la Lanterne, la tour des *Embriaci*, et toutes ces autres tours du XI et XII siècle, et qui n'ont aujourd'hui que leur hauteur légale, au lieu de l'élévation démesurée que chaque patricien voulut donner à la sienne. L'astre du jour éclaire enfin le dôme jaunâtre de la cathédrale, la grande tour, en briques, du palais Ducal, ainsi que les nombreux clochers à flèches, les tours noirâtres bordées de blanc, les dômes, les coupoles, les tourelles, et toute la pompe architectonique du moyen âge, ainsi que les élégans édifices modernes, et toutes ces maisons peintes au dehors en jaune, ou en vert en orange ou en rouge foncé, ou bien de la blancheur de la neige, et qui ressortent agréablement du fond du tableau, avec nos deux fleuves à large lit, et à mince courant d'eau.

L'âme remplie des plus douces sensations, à la vue des beautés de la nature, et des magnificences d'une ville qui m'est si chère, je descends la rampe de Pietra Minuta, afin de jouir en ville d'un autre spectacle matinal. Le son religieux des cloches appèle à la première prière le catholique matinal et leurs tintements, répétés dans tous les temples de ce Dieu qui créa tant de beautés célestes, se dissipent insensiblement dans le vague des airs, et semblent porter au Ciel, avec leur dernière harmonie, la prière de la reconnaissance du pieux gênois . . . .

Les portes de la ville s'ouvrent, et le profond silence qui régnait, a déjà fait place à quelques mouvements. Une partie de la population est réveillée. Le marchand d'eau-de-vie prépare sa liqueur d'anis pour son matineux

chaland, et les cafetiers populaires leur teinture de café. Les garçons voituriers, ceux des diligences, qui sont allés avertir les personnes qui devaient partir à l'ouverture des portes, sont déjà de retour. Le *Bisagnino*, le paysan de Saint Pierre *d'Arena*, et des environs, et la belle laitière, qui étaient aux portes à attendre le moment de pouvoir entrer en ville s'empressent de reprendre leur charge pour courir déposer sur la place de l'Annonciade, sur celle des Herbes, sur la place Neuve et sur celle de Charles Félix, leurs pyramides d'herbages, leurs tas de légumes, et leurs corbeilles de fruits. Me voici en face de l'approvisionnement d'une ville de presque 114 mille âmes. Les grosses Capitalistes de ces places arrivent presque au même instant, leur extérieur indique le bien être. En été elles sont légérement vêtues de fraîche indienne, en hiver elles sont couvertes de robes de laine, et chaudement coiffées d'une espèce de mante de coton ou de laine; elles aiment à se parer, ainsi que les femmes des artisans, de gros et lourds bijoux. Dans l'hiver elles marchent avec une lanterne allumée, et à leur arrivée elles parcourent d'abord le marché, regardent et examinent tout; puis, reviennent, s'assemblent, causent entr'elles, évaluent et prisent les denrées, et font ensuite leurs propositions.

Elles n'achètent ordinairement qu'en bloc, et payent toujours comptant. Les ruses et le langage de ces contrats ne peuvent se décrire. Le prix fixé, les porteuses chargent ces légumes sur leur tête, et les distribuent aux places indiquées, où d'autres revendeuses, dont les ressources sont plus limitées, font ce second commerce. Les marchandes de Gênes s'y rendent donc pour acheter en gros, et revendre en détail; ou pour approvisionner leurs boutiques, et toutes accompagnent leur trafic de mille invectives, qui engendrent de nombreuses disputes.

Les villagéoises de *Granarolo*, de *Beghè*, et de S.t Mathieu *du Garbo*, descendent avec leur grande boîte

ronde, de bois, sur la tête, remplie de petits pots de terre contenant du lait caillé que nous appelons *Pignattine*; elles sont toutes deux-à-deux, et leur dialogue ordinaire roule toujours sur le commérage villageois. Les paysannes de l'*Apparition* et des *Cabannes* arrivent avec une autre espèce de laitage que nous distinguons sous le nom de *Sâço*, et vont, la plupart, s'asseoir par terre, sur la place de *cinq lampes*, tenant devant elles leurs corbeilles pleines de ce fromage frais, et en coupent avec un fil, des tranches, pour ceux qui en désirent.

Harassés par la fatigue d'une longue course, les paysans de la montagne de *Creto*, portent, sur une longue planche, cette autre qualité de laitage que nous appelons *Ricotta*; d'autres portent du foin, de petites charges de bois, des œufs, du fromage; enfin tout ce qu'on espère vendre en ville, y est apporté par des paysans de tout âge et de tout sexe, et de plusieurs lieux à la ronde.

Les pêcheurs entrent aussi par nos portes, et par celles du Pont Royal, et dévorent des yeux l'espace qu'ils ont à parcourir pour arriver à la poissonnerie, afin d'être l'un avant l'autre, à vendre aux marchands de poissons le produit de leur pêche.

Peu à peu, le tableau matinal se renforce. Le négociant parvenu, par conséquence le plus actif, se rend à Notre-Dame des Grâces, pour voir si l'on n'y aperçoit pas encore le bâtiment qu'il attend, et après avoir respiré l'air du matin, il s'en retourne à son comptoir, laissant à Notre-Dame des Grâces, ces individus aux lunettes d'approche en carton, lesquels obtiennent une récompense à la première nouvelle qu'ils portent au négociant, que le navire qu'il attend des régions lointaines, est à la vue de Gênes.

Les boucheries de Gênes sont encore dispersées dans plusieurs rues que l'on ne saurait éviter, et qui vous font frémir à la vue du bœuf qui gémit à l'approche de la

mort. Je crois que toute personne honnête désirerait voir isoler ces scènes de carnage et de sang, afin de ne plus avoir à supporter le dégoût qui en résulte et qui révolte tous les sens à la fois. Toute grande ville doit posséder des abattoirs ; Gênes ne tardera pas à avoir les siens aussi.

Les felouques du petit cabotage, les gros navires qui ont profité de la brise de la nuit pour sortir du port, et ceux qui profitent de celle du matin pour revoir leur pays natal, ou pour entreprendre un long voyage, se croisent dans leurs marches.

Comme nous avons dit le vent d'Est a une direction presque régulière dans les matinées d'été, et comme personne ne le sait mieux que les marins, ils calculent le jour de leur départ, à peu-près comme on pourrait le calculer sur terre. La bonace trompe-t-elle leurs espérances ? leurs bras noircis par les feux du soleil fendent l'onde tranquille, et ils se flattent de trouver un peu plus au large la brise désirée.

L'on voit sur le tillac des bâtimens qui sont arrivés la veille, les marins occupés à laver les ponts et à ranger les amarres ; la cloche du vaisseau de guerre annonce le changement de quart, et le sifflet, le branle-bas du matin. Le maçon est déjà à l'œuvre, ainsi que presque tous les artisans. Le marchand commence aussi à sortir de son habitation, mais comme l'heure n'est pas encore arrivée pour ouvrir sa boutique, il va faire un tour à la poissonnerie, ou sur les places du marché soit par pure curiosité, soit avec l'espoir de pouvoir acheter quelque friandise.

Les porte-faix de chaque Pont sont réunis, et leurs consuls ont déjà fait tirer au *Bagon* (espèce de tirage au sort) pour voir ceux qui doivent commencer à travailler. Un bâtiment décharge son blé à la Marinetta, les denrées coloniales sont portées sur de grands bateaux aux portes du Port-Franc, les autres marchandises sont déposées sur le quai qui porte ce nom, les huiles et tant d'autres pro-

ductions du pays, au quai Royal, le charbon et les briques au quai Spinola, les vins de notre cru, et le bois, au quai delle *Legne*, et les vins étrangers à l'endroit que nous appelons *Siberia.* Tout est vie dans les rues, dont la Place de Banchi est le centre. Ici ce sont les *Caravana* qui crient *gare*; plus bas le porte-faix du charbon, là celui des blés; plus loin, celui des huiles et salaisons; l'un porte des planches, l'autre guide des mulets chargés de bois, et dans cette tumultueuse activité rendue plus sensible à cause de nos rues, il faut bien excuser l'ouvrier, et le porte-faix, si dans la mêlée, et sous le poids de sa charge il nous heurte quelquefois de très-mauvaise grâce.

Dans le port tout est aussi en mouvement: les bateliers et les chaloupes se croisent en tout sens: l'un part pour aller à servir de pilote à un navire qui doit entrer; l'autre transporte des personnes d'un bâtiment à un autre; celui-ci va sous les bâtiments pour y demander l'aumône en raclant du violon; celui-là leur porte des herbes et du fruit à vendre; un autre amène des baigneurs aux bains, d'autres, celui qui va voir un parent en quarantaine au Môle neuf, ou bien celui qui veut éviter un long détour pour aller à sa campagne, ou à S.t Pierre d'Arena. Les porte-voix de la Police du port, appellent à la Patache les bâtiments qui entrent et qui sortent: et le bureau du Comité Sanitaire retentit des serments que prêtent les patrons et capitaines de navires, pour affirmer qu'ils ont déposé la vérité dans leurs interrogatoires.

Le soleil levant anime de ses feux le morne silence des bâtiments qui font la quarantaine au Môle neuf. Bientôt l'on verra se détacher, de cette petit forêt de mâts, des esquifs au pavillon jaune, avec des gardes en écharpe, qui se dirigeront vers les bureaux Sanitaires sur le pont Spinola, soit pour voir des parens au travers des grilles, soit pour s'y entretenir d'affaires de commerce. Plus loin, une fumée qui se perd dans les nues, part d'un vaisseau

que la flamme enveloppe pour le rendre plus léger, ou propre à recevoir le cuivre qui protège ses flancs prêts à braver les rigueurs d'un autre hémisphère. La quille en l'air, il résiste à la faible combustion du genêt, comme il vient de résister aux coups de maillet du Calfat, qui a fait entrer dans les intervalles de l'une à l'autre planche l'étoupe goudronnée.

La machine à mâter (*mancina*, à la Darse) gémit en hissant un mât de bâtiment. Le religieux mendiant de S.t François, avec son chapeau de paille, est dans le plus fort de son travail, qui consiste à peser tout le bois que l'on débarque sur le pont *delle Legne* et qui est acheté par des particuliers. Il est là, arbitre et garant du juste poids de chaque charge, et tout le monde est content de son dernier coup d'œil, qu'il donne au peson, avant de permettre à l'acheteur de retirer son bois; une bûche de chaque pesée, est la redevance séculaire due à leurs couvents. Le porte-faix, à l'ancienne barrette Gênoise, vous offre sa médiation si vous avez besoin du vin que l'on vend sur ce même quai. Un peu plus bas, est la place Spinola, où sont rassemblés tous ces porte-faix, à l'ancien bonnet rouge de marinier, qui vous offrent aussi leurs services en passant si vous avez besoin de charbon. C'est sur tous ces ponts que se trouve encore un reste de nationalité populaire; on y parle, ainsi que dans les quartiers qu'habitent les différentes classes d'ouvriers, un jargon particulier, et c'est là qu'on pourrait retracer d'intéressantes scènes populaires, si la traduction de notre langage pouvait le reproduire exactement.

Vous voyez dans la rue des orfèvres le paysan qui vient acheter des bijoux pour sa fiancée: première condition que son amour lui impose pour le bienheureux *Oui*. Vous rencontrez ensuite les marchands ambulants de terraille, de Perkale, de mouchoirs, de *farinade*, de poissons, de *pignattine*, dont les cris perçants pour appeler l'acheteur

sont si variés et si nombreux dans certaines rues, qu'il faut s'y habituer pour les supporter.

Depuis cette heure enfin, jusqu'à 4 heures de l'après midi, tout est en mouvement et sur terre et sur mer, grâce à ce commerce, qui est la sève vitale de la population gênoise.

Je ne terminerai pas cette esquisse d'une ville industrielle, sans faire une légère ébauche des mœurs gênoises.

Le tableau de nos coutumes perd chaque jour quelque chose de sa couleur primitive; en effet, nos anciennes mœurs ne se conservent presqueplus que dans la manière de vivre de l'ouvrier; aussi celui qui veut aujourd'hui retracer les mœurs qui nous restent encore, doit pour en saisir les fugitives nuances s'arrêter plutôt à considérer la partie morale de nos habitudes, soit dans la noblesse, soit dans la classe moyenne, que la populaire.

Pour classer la population de Gênes, il faut que je la divise en trois castes: nobiliaire, moyenne, et populaire.

En parlant de la classe moyenne je dois la partager en deux catégories; la première section composée de propriétaires, de négocians, d'employés et d'une petite suite mélangée, fruit d'une bonne éducation, et qui pourrait trèsbien être confondue dans un salon patricien. Je comprends dans la seconde catégorie tous ces négocians, ces marchands, ces chefs de nos premières manufactures et ateliers, ces propriétaires mêmes, qui dédaignant une haute société, préfèrent le théâtre du peuple et en partagent les inclinations soit dans les fêtes de campagne, soit dans nos processions, soit dans nos *Casaccie*.

Aristocratie populaire, elle suit le peuple avec son luxe d'artisan, et jouit au milieu de ces fêtes, où vit encore l'ancien caractère national, et s'y fait reconnaître dans tout son reste d'énergie, si ce n'est dans toute sa superstitieuse naïveté. A' propos de ces grandes réunions nationales, je ne sais où j'ai lu, que les passions populaires

s'exaltent par la juxta-position, comme ces piles Voltaïques que l'électricité excite, lorsque les lames métalliques se touchent, et qui perdent leur force si vous les isolez.

C'est dans cette prédisposition que je m'introduis dans ces fêtes accompagné des dandys populaires de la seconde section, et avec la masse nationale.

Doit-on solemniser la fête d'un de ces Saints qui attirent la foule à leurs Sanctuaires ? . . . Voilà mes *fashionables* un fusil sur l'épaule, ou à califourchon sur un baudet glorieux d'une charge si belle, allant gaiement, et en zig-zag, à la fête villageoise : à leur arrivée ils ont déjà trouvé la joyeuse campagnarde à la superbe tresse, quelquefois poudrée et surmontée d'une grosse épingle en or, et la paysanne de nos montagnes, avec son ancien costume aux cheveux tressés en calotte et retenus par une quantité de petits poignards en argent, et autres aiguilles appelés *Ponsonetti* ou (Poinçonnets). Pour peu que ces fêtes soient à une certaine distance de la ville, deux époques s'y rencontrent, mais ces joyeuses personnes sont aussi gaies sous l'ancien que sous le moderne costume, et toutes tressaillent de contentement en jouissant d'une si belle journée.

La plus grande variété règne aussi dans les bijoux en or, dont elles sont surchargées. La paysanne aux rayons d'argent sur la tête, porte à son cou un large collier à dix ou douze files d'or, de la meilleure qualité, auquel est suspendu une médaille ou plaque du même métal, à l'éffigie d'un Saint, ou d'une Sainte Vierge, le tout étalé sur une gorge ordinairement de la plus belle forme. Ses oreilles sont garnies de pendants, les uns sous la forme d'un petit bâtiment ancien, et pour celà appelés *barchette*, d'autres nommés *masse* qui sont effectivement de véritables masses d'or, et quelquefois d'un poids si lourd, qu'il faut y attacher un peu de fil pour les lier autour de l'oreille dont le cartilage seul ne pourrait soutenir un tel

poids. Tous leurs doigts sont garnis de bagues qu'elles appellent *figarò*, *rigordin* etc. etc. Celles qui sont mises plus à la mode, ont un collier à peu-près de la même forme, mais elles portent aux oreilles ce qu'il y a de plus moderne parmi les artisans. L'habillement des unes est tout-à-fait différent de celui des autres. Les femmes d'artisans ne se reconnaissent qu'au voile blanc, qu'elles portent même à ces fêtes, et aux colliers ou chaînes connues sous le nom de chaînes de Venise.

Ici est un groupe de paysannes qui se présentent des noix dans un petit panier, ou de noisettes qu'elles tiennent enfilées en forme de chapelet. Plus bas ce sont des artisans qui s'offrent de ce pain luisant fait en forme de couronne, que nous appelons *canestrelli*; qui veut entraîner son voisin dans la tente voisine, sous laquelle a bouilli d'avance le poulet, et où pétille le vin blanc de notre cru. Le charlatan vante de toute la force de ses poumons la vertu miraculeuse de ses onguents, et son art extraordinaire pour arracher les dents avec les doigts. Tel crie des *canestrelli*, des noix, des noisettes, tel vous invite à gagner le *canestrello* à l'as de pique, un autre veut vendre des petits paniers, et c'est parmi ces cris, et le bourdonnement du peuple, que l'œil observateur cherche à pénétrer l'esprit national.

Je laisserai mes dandys, parés de bandelettes champêtres, se diriger vers leur auberge rurale, où ils auront bien de la peine à trouver un mauvais dîner, et à un prix exorbitant; de semblables jours viennent trop rarement pour que l'aubergiste n'en profite pas d'une manière même très-indiscrète. Je laisserai ces citadins à leur table bien garnie, racontant combien ils se sont amusés à la fête, et faisant la description des belles paysannes qu'ils y ont vues et je me dirigerai, vers la guinguette champêtre où résident la joie, et la gaieté. *Venez boire avec nous, compère*, crie un convive villageois, *et avec votre compa-*

gnie — *Vous ici parbleu*, s'écrie un autre. — *Venez manger un morceau avec nous*, et cette invitation est toujours suivie de la phrase, *et la compagnie* qui s'entend de toutes les personnes qui accompagnent la connaissance. Tout le monde s'asseoit à la table longue et étroite, le vin est aussi apporté dans des *Douggi*, qui sont de gros pots de terre, contenant à peu-près deux litres, où chacun puise à son tour; le pain, le saucisson, le poulet, la viande, bouillie succèdent au nectar. Tous parlent à la fois, les toasts se succèdent avec le nombre des *Douggi*. Un extrême contentement est peint sur leur physionomie, et le pauvre qui entre sous la tente du banquet populaire, ne hazarde jamais en vain la demande d'un peu de pain, et souvent même, ses lèvres s'humectent avec transport à ce verre, qui a désaltéré cette troupe d'amis. Rassasiés ils cèdent la place à une autre bande, qui n'en sortira pas moins joyeuse et contente.

La place de l'Église et son voisinage sont alors pour quelque temps dégagés de la foule, mais l'on y entend le bruit confus de mille voix, interceptées par les centaines de tentes ambulantes, dressées pour ce seul jour, et qui offrent de cette hauteur un coup d'œil magnifique.

Après avoir mangé, la multitude commence à retourner sur le lieu de la fête: on s'y promène à peine, le mulet seul richement harnaché, perce de tems en tems la foule; il porte sur son dos la belle meunière ou l'élégante paysanne. Les chaises n'y sont pas oubliées, afin que les gens, soidisant comme il faut, puissent s'asseoir, moyennant la rétribution de deux sous, mais ce n'est pas là que l'observateur va se cacher, c'est quelquefois sur une petite éminence, quelquefois au milieu de ce bon peuple et partout vous voyez et vous entendez des personnes contentes. Au reste tous sont si proprement habillés que vous seriez presque tenté de demander s'il y a des pauvres, et de la misère; puisque vous prendriez ces paysans pour

des riches fermiers, et ces artisans pour des damoiseaux de la ville.

La nuit arrive, et avec elle le fond de la bourse de nos joyeuses bandes. La seule différence des temps anciens aux modernes consiste en ce que ces Fêtes finissent aujourd'hui sans aucun meurtre, ni accident. La curiosité attire bien quelquefois le roué de la ville, à ces fêtes populaires, et son étourderie impertinente, lui attire souvent de très-mauvais propos de la part de ces gens, qui ne sont pas, à dire vrai, des plus respectueux envers la classe aisée, et qui se croyent au moins autant qu'eux, lorsqu'une pièce d'argent garnit leur goussets, mais il n'y a pas d'exemple qu'ils soient les premiers à dire des impertinences, et ils ne le font que lorsque on leur en donne le motif, ou le prétexte.

Le vin anime de plus en plus les esprits, mais dans des bornes honnêtes; et chacun reprend le chemin de son gîte.

L'exclusive occupation du commerce, et l'infécondité de nos terres agricoles ne privent point la masse du peuple de l'instinct de la poésie. Aussi dans toutes ces bandes joyeuse, chargées des colifichets de la fête, et portant roulée dans le ruban de leur chapeau, l'image du Saint, dont ils solennisent le jour, jointe à un petit bouquet de fleurs artificielles, vous en trouvez qui chantent joyeusement dans leur marche des anciennes chansons gênoises, ou d'un italien corrompu ou qui vous improvise des quatrins connus sous le nom de *Ritornelli*, qui ne sont pas toujours, à dire vrai, d'ingénieuses conceptions, mais qui suffisent pour déceler l'aptitude de la verve. Le long de la route où a eu lieu la fête vous rencontrez aussi de ces bandes, qui précédées d'une clarinette et d'un violon, forment un cortège marchant en cadence aux sons de ce couple musical, qui s'arrête de tems à autre pour que la joyeuse compagnie puisse se délasser de la fatigue du voyage par la fatigue de la danse. Les *Perfilé*, les *Sciacca*

Paggia, les *Ruggiero* ont déserté le sol natal, et l'Alexandrine, la Walse, la contredanse française sont venues prendre leur place. Chaque cabaret qui se trouve sur la route de ces bandes leur donne de nouvelles forces, et ce n'est qu'epuisés et harassés de fatigue et échauffés par le vin, que toutes ces bonnes personnes rentrent au gîte, et se livrent à un sommeil, qui les fera passer de l'état d'une bruyante joie, à un pénible travail soulagé néanmoins, pendant plusieurs jours, par la narration de la fète du jour passé.

Une autre intéressante scène populaire se déroule à mes yeux avec les *Casaccie* [1].

[1] L'origine des *Casaccie*, c'est-à-dire de grandes maisons de *Disciplinanti* se perd dans la nuit des temps. Les premières notions qui nous en restent sont de Giustiniani, le quel dit dans son Histoire qu'étant venus à manquer les Chanoines de l'Église de S.t Sépulcre (dont était archiprêtre en 1180 un certain Guillaume, comme le prouve la suivante inscription, qui existe encore de nos jours, dans une petite niche placée sous le clocher de cette Église: *Hic Jacet Willelminus Archipresbiter, qui hanc turrim fundavit, diem Resurrectionis expectans in Domino Obiit* 1180) cette Église fut donnée en 1189 par le public aux Religieux hospitaliers de S.t Jean de Jérusalem, et changea son nom de S.t Sepulcre en celui de S.t Jean. Il résulte aussi du Notaire Guillaume Cassinense qu'on la nomma ensuite *De Capite Arena*, parcequ'elle était au bord de la mer.

Le nombre des pélerins s'accrut tellement dans ce siècle, que la congrégation des Hospitaliers dut s'augmenter, et malgré cela ne pouvant encore suffire au service qu'ils devaient prêter, les habitans du bourg de Pré s'offrirent pour les aider et secourir, mais comme ils ne voulaient pas vivre avec les Hospitaliers, assujettis à des régles à-peu-près monastiques, il fut décidé en 1190 qu'on leur céderait dans le Cloître un lieu où ils pourraient se réunir en forme de congrégation, aider les chevaliers et vaquer à d'autres œuvres de piété.

Bientôt ne pouvant plus, à cause de leur grand nombre, s'assembler dans ce local, ils s'en procurèrent un autre, sous le Monastère des Chanoinesses du S.t Sépulcre, et ils fondèrent là un Oratoire, sous l'invocation de S.t Jacques frère de S.t Jean fils de Zébédée.

C'est une chose extraordinaire de voir, comment la masse du peuple gênois s'enthousiasme au premier bruit de ce qu'on appelle une sortie de *Casaccie*. L'un est par-

Ces Chanoinesses occupaient l'Église de S.t Léonard, à peu de distante de celle de S.t Jean, qui était alors, comme nous avons dit, sur les bords de la mer : elle ne fut construite plus haut, et comme elle se trouve aujourd'hui, qu'en 1230 comme un autre inscription l'indique.

Ce fut en 1260 que l'on vit naître les Casaccie, et peu de tems après il y avait déjà 13 Oratoires. En 1589 il existait 19 Casaccie, et dans ce nombre n'étaient pas compris les Oratoires de S.t Jacques de la Marine et de S.t Jacques des *Fucine*. Avant cette époque ces Oratoires étaient secrets, comme le furent dans des tems modernes, ceux de S.t Antoine de Padoue, de S.t Joseph, de l'Ange Gardien, et de Notre-Dame du Rosaire, qui avaient leurs Châsses (Cascia) et faisaient des processions privées. A' la fin du seizième siècle le nombre des Casaccie s'élevait à vingt, et elles étaient partagées en cinq Quartiers.

Le 1.er Quartier était celui de Pré. Il y avait quatre Casaccie: S.t Jean, Saints Jacques et Léonard, S.te Brigite, et la *Consolata*.

1.° Comme nous avons vu, la plus ancienne Casaccia est celle de S.t Jean.

2. La seconde, est celle de S.t Jacques, frère de S.t Jean. Cette Confrérie fut la première à servir les lépreux de S.t Lazare, en instituant la Compagnie de S.t Lazare, comme on peut le voir dans les Archives de cet Hôpital dès l'an 1243. Cette Compagnie existe encore de notre tems dans l'Oratoire des S.ts Jacques et Léonard. Les officiers, les subalternes et autres qui montaient les Galères de Philippe II, Roi d'Espagne, étaient tous Confrères de cette Casaccia, et allaient y faire leurs Pâques, comme il résulte des Registres de la Paroisse de S.t Victor. André Doria vendit en 1582 ses galères au Roi Philippe II, et elles furent données en *Assiento* (bail) à certains Nobles gênois, afin de les entretenir pour le service de la Couronne d'Espagne (*Casoni*).

Comme nous avons dit, tous les Officiers et Équipages de ces galères voulurent faire partie de cette congrégation, et leurs confrères, pour en conserver et perpétuer le souvenir, firent faire en 1581, un très-bon tableau par un peintre célèbre. La partie supérieure représente Notre-Dame, S.t Jacques et S.t Léonard aux Armes d'Espagne; en bas, sont des Pénitens avec leurs chapes, et la croix fleur de-lisée rouge (Ordre Royal de S.t Jacques) que reçoivent ces officiers et subalternes en descendant des galères Royales d'Espagne; l'étendard Royal,

tisan de S.t Jacques de *Fucine*, l'autre de S.t Jacques de la *Marine*. Un autre du plus ancien des S.ts Jacques, c'est à dire de celui de Pré. Ce dernier est de bois blanc,

et des flambeaux allumés sont entre leurs mains. L'on voit aussi dans ce tableau les arcs de l'Arsenal avec une inscription.

Cette confrérie fit peindre la même année par le même peintre, un autre tableau, de la même dimension, pour rappeler la procession que firent les Guelfes en 1319 (Giustiniani), et dans laquelle ils intervinrent comme appartenant à cette faction. Cette Procession eut lieu lorsque les Guelfes reprirent aux Gibelins la tour de l'Arsenal qui se trouvait vis-à-vis de leur Oratoire. Ce tableau est très-endommagé, mais l'on y voit encore l'aigle rouge à Couronne Ducale, enseigne des Guelfes ; les Gibelins l'avaient noire. L'aigle rouge fut donnée pour Armoiries à la famille Sauli, lorsqu'elle vint s'établir à Gènes : deux galères de cette escadre Espagnole appartenant à Bendinelli Sauli (Archives de S.t Victor liv. B. page 122). Cet ancien Oratoire vient d'être vendu par la famille Cambiaso qui en avait la propriété, à la Marine Royale, et ces confrères ont été obligés de se transporter dans l'Oratoire de S.t Bernard du Carme (année 1838).

3. La 3.me Casaccia de ce Quartier était celle de S.te Brigite, dont on a souvenir de 1438, et en 1457, de la tombe sépulcrale des confrères qui existait dans l'Église du Monastère de ce nom.

4. La *Consoluta*, fondée sous l'ancien Monastère des Religieuses de S.t Augustin ; celles-ci lui donnèrent, en 1386, une jambe de ce Saint qui est toujours conservée.

Le 2.d Quartier, était celui de la Marine : il avait les Casaccie de S.t Jacques de la Marine, de S.t Antoine, de S.te Croix et de S.t François.

5. S.t Jacques de la Marine est une branche de S.t Jacques de Pré détachée en 1400 après qu'on eut volé à cette congrégation le bras de S.t Maure. L'on peut relever ce fait d'une inscription qui y existe dès 1403.

6. S.t Antoine, fondée d'après des mandats de la Banque de S.t Georges, de l'année 1445, il paraîtrait que les confrères de cette Casaccia se réunissaient autrefois à S.t Dominique.

7. S.te Croix fut fondée tout près de la Paroisse de ce nom, laquelle fut donnée en 1386 par le Pape Urbain VI aux moines Bénedictins, congrégation du Mont Olivet, de S.t Étienne.

8. S.t François ; cette Casaccia portait un autre nom en 1443, comme on peut le voir dans les Archives de la Banque de S.t Georges.

tandis que celui *de Fucine* est au contraire, de bois noir. Ce qui les fait crier : *Vive le Blanc*, ou *Vive le More.* Un mois d'avance voilà notre bon peuple, s'exaltant sur la

Ce n'est qu'en 1538 qu'elle a pris celui de S.t François, à cause de l'entrée des Capucins à S.t Colomban de *Murcento.*

Le 3.me Quartier était celui *de Fucine :* il y avait les Casaccie de S.t Thomas, de S.te Marie de la Pieté, S.te Marie *Angelorum* et de S.t Jacques de *Fucine.*

9. La Casaccia de S.t Thomas est très-ancienne. L'Oratoire était près du Monastère de ce nom, où l'on forma la tombe des Confrères en 1394. Les Religieuses ayant demandé cet Oratoire, ils dûrent le leur céder en 1536, et se retirer à N. D. de l'Annonciation *du Guastato.* Ils occupent celui qui ont actuellement dès 1618.

10. S.te Marie de *la Pietà,* auparavant S.t Germain, actuellement S.te Marthe y existait dès l'an 1351. En 1728 ils durent se retirer dans l'Oratoire qu'ils firent bâtir dans le bourg des *Lanieri.*

11. S.te Marie *Angelorum*, est aussi très-ancienne ; elle portait autrefois le titre de S.t Cyr, comme on peut le voir dans les livres de cette Abbaye, qui existaient dans cet Oratoire, et qui datent de 1475.

12. S.t Jacques *de Fucine* est plus moderne. Quelque tems après la fondation de la Casaccia de S.t Jacques de la Marine, la discorde se mit entre les confrères : plusieurs firent observer que cet Oratoire était trop éloigné, et, à cet effet, se détachèrent de cette Congrégation, et prirent un appartement au rez-de-chaussée dans la ruelle située entre l'Église de S.te Cathérine, qui appartenait aux Religieuses de S.t François, et la Porte de l'Olivella.

En 1419 Jean Clavarino, teinturier, fit faire à ses frais, la porte de l'Oratoire vers l'autel.

En 1470 Maurice Spinola était Abbesse du Monastère de S.t Barthelemi de l'Olivella, autrefois aux Bénédictines de Citeaux. Ayant été cédé aux Chanoines Réguliers de S.t Jean de Latran, la première chose que firent ces Pères fut d'obliger tous les teinturiers, qui habitaient presque exclusivement ce quartier de l'abandonner, et d'aller occuper les ruelles alors très-écartées qui étaient situées au de là de la rue de *Murcento.* Ces pauvres ouvriers fixèrent là leurs ateliers de teinture appelés *Officinæ Tinctoriæ* ou *Tinctorum.* De là, par corruption, le nom de *Foxine* que prit ce quartier, et celui de S.t Jacques de *Foxine* que l'on donna à cet Oratoire, pour le distinguer de celui de Pré.

Avant le quinzième siècle, ces maisons de Religion n'avaient aucun

richesse, ou sur la beauté de ces pompes rivales. Les dialogues de ces bonnes gens seraient dignes de la plume de l'immortel Walter-Scott, à cause de leur originalité, qui n'a rien du siècle où nous vivons.

La veille, le Sieur *Regina* ou Maître *Tacco*, anciens

luxe, aucune rivalité, aucune émulation. En 1555 le bruit courut que S.t Jacques avait fait en Espagne, le miracle d'en chasser tous les Mores.

La Confrèrie de S.t Jacques de Pré fit peindre cette apparition sur le tableau du Maître-Autel par le fameux Bénoit Castiglione, surnommé le Greghetto. Celle *de Fucine* fit au contraire sculpter ce miracle en figures de bois, dans la même position que celles peintes pour la confrèrie de Pré, et en forma la châsse. De ce fait, naquirent mille disputes et mille prétentions, aussi fanatiques qu'insignifiantes, et qui firent plus d'une fois couler le sang des confrères de l'une ou l'autre Casaccia.

Le 4.me Quartier était celui de Portoria. Il avait les Casaccie de S.t Jean Baptiste, S.t André, S.t Étienne et S.t Barthélemi.

13. S.t Jean Baptiste, autrefois S.te Cathérine, parceque elle fut fondée près l'Église de ce nom.

Il était alors d'usage de donner à ces confréries le nom des Églises qui se trouvaient le plus près d'elles.

14. S.t Étienne bâtie en 1262. Les confrères se réunissaient dans le Cloître et Abbaye de ce nom.

15. S.t Barthélemi, de laquelle l'on conserve des mémoires de 1308.

16. S.t André, que l'on sait être très-ancienne, sans avoir aucune date précise.

Le 5.me Quartier était nommé de *Murcento*, ou de Rue Julie. Il avait les Casaccie de

17. S.t Ambroise près l'Eglise des Jésuites instituée en 1455. Elle était réunie à cette époque, à la Compagnie dite de Miséricorde, pour assister les condamnés à la peine de mort.

18. S.t Antoine Casaccia des Sbirres ou Archers auxquels il était expressément défendu de porter sur les épaules, des chapes et des pélerines, (Tabarini) en soie, velours, or et argent, pour la distinguer des autres Casaccie.

19. S.ts Pierre et Paul. Cette Casaccia existait en 1438. Avant d'avoir leur Oratoire, les Confrères se réunissaient à Saint Victor de Pré.

20. S.te Zite en Bisagno. Cette Casaccia date de 1447.

NB. La plus grande partie de ces Oratoires n'existent plus de nos temps.

personnages populaires, lancent de leurs tombes des poésies en dialecte Gênois, sur la sortie des *Casaccie*, et toute Gênes achète, ces feuilles volantes, ainsi que l'indication des lieux par où les Processions devront passer dans la ville.

Je crois positivement que dès cet instant, jusqu'à celui où sortira la *Casaccia*, il n'y a dans toute la classe populaire qu'un seul sujet de conversation, et il est rélatif à cette solennité. Plusieurs heures avant la sortie de la *Casaccia*, toutes les avenues des rues voisines de l'Oratoire sont encombrées de peuple; la bannière sort; un bourdonnement universel me l'annonce; la musique militaire qui la précède couvre le son confus de ces voix; mais je saisis l'exclamation de: *ah! que c'est beau!* qui leur échappe à tout moment. Une compagnie de ces confrères la suit, ils sont richement vêtus, le capuchon sur les yeux, et un gros flambeau à la main.

Viennent ensuite deux hommes, de la stature la plus haute qu'il ait été possible de trouver, et habillés avec une magnificence difficile à décrire, puisque tout, jusqu'aux souliers, est soie, velours, et broderie en or la plus riche que l'imagination puisse se figurer. Ces *Pastorali*, pour me servir du nom qu'on leur donne, portent chacun une crosse, espèce de bâton pastoral d'un Évêque, surmontée d'une statue représentant Saint Jacques, et le tout de pur argent massif.

Si la Procession s'arrête, voilà ces *Pastorali*, ou Pastophores, croisant leurs crosses, pour empêcher le peuple de passer au milieu de leur *Casaccia*; après eux vient une troupe de confrères, tous encapuchonnés, tous richement habillés, comme les autres, avec des cierges allumés: puis S.t Jacques, qui est un enfant perché sur un cheval caparaçoné, qu'un more conduit pour la bride. Ce S.t Jacques s'arrête par intervalles pour prêcher, baragouinant en langue Espagnole, et chaque fois la population ne manque pas d'applaudir à son petit discours.

Après lui, viennent des enfaus habillés en pélerins et pélerines, chantant, avec l'accompagnément d'une bonne musique, les louanges du Saint, unies à quelques mots sur la Ville de Gênes. Ces louanges sont des espèces de vaudevilles en ritournelles, où chaque pélerin répond au chant de l'autre; à cet effet, chaque section a deux *Ratiné*, qui sont deux hommes avec le capuchon sur les yeux, et le même bourdon à la main, qui leur servent de maître et chantent avec eux. Ces enfants ont la figure découverte, et le costume de pélerin.

Viennent ensuite les Croix, qui sont d'une pesanteur considérable, et dont l'extrémité inférieure pose dans une pochette en cuir, soutenue par de grosses bretelles sur les épaules.

La somptuosité de ces croix est extraordinaire, et chacune a sa compagnie de musiciens qui jouent continuellement.

On entend ces mots: *Voici le Christe!* . . . . tous les yeux sont tournés de ce côté: une immense quantité de torches, à cinq ou six mèches, précède et suit cette image. Tous ces flambeaux ont à peu près un decimètre de circonférence, et quatre mètres de longueur. A' cause de leurs poids on est obligé de les porter comme les croix, le bas appuyé dans une pochette de cuir; vers le milieu, ils ont une garniture en fer-blanc, relevée en forme de bassin tout autour, qui sert à retenir la cire qui se fond, mais le tout est masqué par des fleurs. Les porteurs ont la figure découverte pour donner à connaître qu'ils ne sont pas confrères. L'image du Christ apparait rayonnante de diamants, d'or et d'argent. Le sentiment qu'elle vous inspire contraste avec l'aspect hideux de l'homme qui la porte: l'excessive transpiration causée par la grande fatigue qu'il se donne pour la soutenir ayant collé son capuchon sur le visage, l'œil de l'étranger est forcé de se détourner de ces hommes, qui montrent un bras nu et ner-

veux tendu vers l'extrémité de ce grand Crucifix, soutenu par un gobelet en cuir semblable à ceux qui supportent les bannières et les croix. Le poids de ces Christs est de plus d'un quintal métrique. Les aides (*Stramuoj*) marchent toujours, à reculons devant le porteur, pour éviter autant que possible les accidents, qui, au surplus sont très-rares, et afin d'enlever ce Christ du gobelet en cuir d'un porteur fatigué, pour le mettre dans celui d'un autre qui le remplace; à cet effet, il y a à une certaine hauteur un fer qui traverse la croix; le plus robuste des aides fait passer ce fer entre son pouce et l'index, soulève cette lourde masse, et aidé de ses compagnons, la place, comme nous avons dit, dans le gobelet d'un autre porteur, qui est capable de rester plusieurs minutes ferme sur place et sans bouger, au son de la musique la plus nombreuse qui soit dans la *Casaccia*. Ces musiciens comme ceux qui accompagnent la croix, jouent des airs, un peu variés mais toujours sur le ton primitif du moyen âge, appelés *Ritornelli*. Pour obtenir que cette musique ne discontinue jamais, l'on se procure quelquefois deux bandes de musiciens, que l'on place l'une à la tête et l'autre à la queue, afin qu'elles jouent toujours alternativement.

L'adresse de ces porteurs est extrême: elle arrive jusqu'à leur faire monter un bon nombre de dégrés, comme par exemple ceux de la Cathédrale, sans ôter le Christ de la pochette, ce qui leur attire toujours de vifs applaudissements de la part du peuple.

Chaque Croix a sa confrérie qui l'escorte; chaque confrère est richement habillé, a un gros cierge à la main, et le capuchon sur le visage, mais ceux du Christ les surpassent tous par la magnificence de la parure et par un luxe de tout genre.

La marche de la *Casaccia* est fermée par une grande châsse en bois, qui soutient un groupe de plusieurs per-

sonnes en bois représentées au naturel, et figurant un fait de la vie de S.t Jacques. Cette châsse est surchargée de bougies allumées et ornées de mille fleurs artificielles; ceux qui la portent sont tous habillés de blanc, et leur capuchon est roulé sur la tête: ce qui leur laisse la face découverte.

Lorsque la Casaccia est à une certaine distance, les conducteurs (des hommes préposés à cet effet) prennent les barres tant de devant que de derrière, et les balancent horizontalement afin que les individus qui portent cette châsse, et qui sont sous les barres, puissent prendre le pas; lorsque son mouvement est bien réglé, les porteurs s'élancent avec une rapidité extraordinaire, aux applaudissements des spectateurs et rejoignent en un clin d'œil la *Casaccia*. Une nuée de peuple suit ces courses à vol d'oiseau et son délassement est offert par la plus prochaine taverne, ou pour me servir d'une expression familière, par les damejeannes pleines de vin, qui circulent presque toujours dans les files de cette procession. Ce nectar gênois ranime la vigueur de tous ces confrères, que le seul esprit de dévotion, et de pénitence réunissait autrefois.

La procession écoulée d'un côté, la foule se précipite dans un autre rue, pour y retrouver le plaisir du même spectacle. Plusieurs, bravent les coups de crosse des soldats qui forment la haie des deux côtés de la procession, se ruent sur les musiciens, et se fourvoyent parmi les confrères pour arriver des premiers à un autre coin de rue; l'espace de tems que cette *Casaccia* met à parcourir Gênes, laps qui est ordinairement de dix à douze heures ne suffit pas pour épuiser le plaisir de notre populace.

Le lendemain les porte-faix de charbon, les cuisiniers, les perruquiers, les porte-faix de vin, qui ont chacun leur confrèrie et leur Croix, et qui forment la totalité de la *Casaccia*, oublient encore qu'ils ont engagé les colliers

en or de leurs femmes, et dépensé tout leur argent pour faire sortir cette *Casaccia* avec luxe et magnificence. Le plaisir de pouvoir parler de leur grandeur, les étourdit encore pendant quelque tems, mais à peine ce tems écoulé, ils sentent bien plus au vif l'inconsidération de ce qu'ils ont fait.

Les querelles dans les familles sont incessantes. Les femmes privées de leurs bijoux, et des petites épargnes amassées, soit pour payer le loyer, soit pour quelque autre dépense domestique, grondent le mari sur son imprudente étourderie : et le mari fatigué des justes reproches de sa femme finit souvent ces disputes d'une manière brutale. Après ce brusque dénouement de la scène maritale, tout rentre dans l'ordre, et le logis reprend son ancienne allure, c'est-à-dire, que la pauvre femme redouble d'activité pour nourrir les enfans, et faire aller le mieux possible son nombreux ménage.

Gènes a été tout en mouvement à cause de cette fête, aussi caractéristique chez nous, que les combats de taureaux en Espagne. Ce qui peut servir à déterminer le caractère des deux nations.

Dans le Carnaval, chaque classe a sa société dansante, et c'est une chose assez curieuse que d'aller à la place de Banchi y voir le grand nombre d'affiches qui annoncent ces bals de toute couleur. On danse au foyer du Théâtre Charles Félix, on danse au Feston Giustiniani, on danse aux Maritimes, aux Charbonniers, au Palais Sauli, à la *Musa* (Musette) et dans une infinité d'autres petits bals. Les violons sont retenus plusieurs semaines d'avance, et les musiciens étrangers viennent au secours des musiciens gênois.

Au foyer du Théâtre Charles Félix est le premier des bals publics. Il éclipse le Feston Giustiniani, ancien reste de nos Saturnales du carnaval. Son entrée n'est accordée qu'à la condition d'une certaine mise, et nos anciennes

mascarades bruyantes, sont défendues. Les hommes ne peuvent y entrer qu'en habit, tandisque la curieuse compagne de l'artisan peut au contraire y entrer couverte de son voile (Mesaro).

La danse, quoique publique, n'est réservée, par l'usage, qu'aux personnes d'une mise élégante, et aux dames de la société. Les masques mortifiés dansent entr'eux, et le plus souvent forment des quadrilles à part.

La seule condition qui permette aux hommes de garder leur chapeau sur la tête, est un signe de masque, qui consiste à placer un morceau de papier ou un petit masque à leur boutonnière, ou à leur chapeau.

Le Feston Giustiniani, où la danse n'était que divertissement secondaire, s'est perdu dans sa propre vétusté.

De la marquise à la grisette, toutes indistinctement, allaient à cette immense réunion masquée, source féconde de mille anecdotes, et de mille quiproquos. L'élégance de notre nouveau théâtre a fait déserter ce temple de Momus, et une nouvelle ligne de démarcation, a détruit cette confusion masquée qui embellissait cette époque que les Turcs appellent le tems de notre folie. Un aperçu en miniature de ces anciens bals masqués existe encore dans ce même Feston Giustiniani, mais la plupart de nos dames n'y vont plus que par pure curiosité, et leur choix a pris avec la civilisation, une autre route.

Dans les bals de second ordre tels que les Maritimes, Sauli, Charbonniers etc., au lieu de rafraîchissements et de bonbons, on sert du vin de notre cru, et du plus fort si on le désire. C'est quelque plat substantiel au lieu de biscuits, que l'on offre aux sveltes danseuses sans masque, ou à la timidité en masque si elle veut en accepter.

Chaque quartier de la ville a une infinité de bals publics. L'homme du bas peuple, parfumé au vin *Nostrale*, est le coriphée de ces réunions; l'étourdi bien né, visite

de tems en tems ces bals pour en voir les acteurs, l'effervescence, les gestes et les pas des marins, des charbonniers, des ouvriers, ont quelque chose de mâle, et de curieux en même tems. La musique des bals du dernier ordre n'a rien de bruyant; une cornemuse et une longue trompette rustique, marquent leurs pas, qui n'ont rien de cadencé et qui, par bonheur, étant de nature à ébranler un plancher non voûté, sont faits dans de simples boutiques, ou des caves au rez-de-chaussé. Le lieu de ces bals est éclairé par un lustre composé de deux morceaux de bois croisés ou par quelques lampions à huile, placés sur les murailles. Les danses s'exécutent au milieu d'un nuage de tabac, d'odeurs d'eau-de-vie, de vin etc., et ces danseurs contents ont aussi un côté, dont l'étude n'est pas à dédaigner.

Gênes conserve encore un reste de ses lois somptuaires. Un voile blanc, qui coûte peu, sert aux femmes d'ornement pour la tête, et couvre une partie de leur corps: le reste de l'habillement, est d'une grande propreté unie à la plus grande simplicité. L'introduction de la mode des chapeaux a fait varier la toilette, par conséquence, tout ce qui est de condition un peu relevée sort le matin en voile national, et plus tard en chapeau avec un autre parure. Quoique nous ayons fini par imiter les étrangers, cependant c'est toujours avec une élégante simplicité, dans les cas ordinaires de la vie, et toujours avec un luxe bien entendu, que nos dames se parent de leurs diamants héréditaires dans les grandes circonstances. Leur chaussure est mignonne, ainsi que leurs pieds, grâce au pavé des rues qui distingue la ville de Gênes, et qui est tout en pierres de taille, ou dalles de la forme d'un carré long.

Nos Cafés ne sont pas, comme ailleurs la réunion des désœuvrés qui s'y rassemblent pour médire, ruiner les dupes au jeu, faire de la politique, ou espionner. Ils ne sont

que pour le simple usage; aussitôt qu'une personne y a pris ce qui lui était nécessaire, elle en sort pour vaquer à ses affaires.

Il n'en est pas de même de notre taverne, où notre bon peuple s'arrête avec un peu plus de prédilection. Malheur à nous si le commerce venait à manquer ! Jusqu'à présent la taverne est le délassement du travail de la journée. Si l'oisiveté le conduisait dans ces lieux devenus presqu'indispensables pour lui, si l'ouvrier sans travail venait à y passer des jours de repos, d'ivresse, et de débauche, ces cabarets ne tarderaient pas à devenir des asyles de prostitution, des cavernes de voleurs, des foyers de factieux, ou des chefs hardis, sans crainte des patrouilles, et riches des espérances qu'ils pourraient obtenir du pillage, harangueraient des hommes vicieux, désœuvrés et sans pain, et finiraient par les faire mouvoir à leur gré, en leur promettant mille ressources, en leur versant des flots de cette liqueur dont l'abus a causé de si grands maux.

L'ortographe des enseignes modernes ne redoute plus la censure des puristes, tandis que les lettres des noms offrent des traits dont l'élégance, la précision, et la hardiesse, méritent les regards des calligraphes. Voilà du moins une amélioration visible.

Ainsi voulant résumer avec un esprit philosophique, ce qui se cache sous l'aspect matériel du peuple, nous trouverons que le caractère gênois est d'un fond mixte, de naturel et de religieux; que le commerce tient lieu de tout et dans toutes les classes, et que de lui dépend le bien-être, ou le malheur, la gaieté ou le deuil général. L'on peut aussi résumer que tous les jours s'efface davantage l'espèce de nationalité que conserve encore la masse du peuple; et cela est un résultat de la condition nouvelle où ce peuple est placé après les événements politiques, qui ont changé en Europe la face des siècles passés.

CHAPITRE V.

Produits naturels.

La plus grande partie du terrain sur lequel est bâtie la ville de Gênes est calcaire et appartient à deux formations distinctes. L'une est secondaire: c'est du calcaire gris-pierreux ressemblant quelquefois à du marbre commun, d'une teinte obscure avec quelques veines blanches. Telles sont les pierres dont nous nous servons pour bâtir. L'autre espèce est un terrain d'alluvion, formé de débris atténués de rochers calcaires, de tuf, ou marne bleu contenant des concrétions d'êtres organisés, et particulièrement des coquilles fossiles. C'est ce terrain qui supporte la plupart des édifices de Gênes, comme ceux qui sont bâtis sur toute la place Charles Félix, rue Neuve, tous les environs des portes de l'Arc, d'Acquasola, et plusieurs autres endroits.

On ne rencontre dans nos montagnes calcaires d'autres substances métalliques que des pyrites, et encore n'en trouve-t-on pas de toute espèce.

On trouve aussi des stéatites pyriteuses dans le mont *Ramazzo* près de la montagne de la *Guardia* que l'on réduit, par les torréfactions des lixiviations et des précipitations, en sulfate de magnésie très-pur, que l'on débite dans le commerce sous le nom de sel d'Angleterre.

Il se trouve dans nos montagnes une autre substance propre aux arts; c'est le beau marbre connu sous le nom de *Vert de Polcevera*. Il est formé de la réunion du serpentin à des veines calcaires. La principale carrière est dans un lieu appelé *Pietra Lavezzara*.

Nous avons aussi dans de certains endroits une pierre dure qui a beaucoup d'analogie avec celle que l'on appelle vert de Corse, mais son excessive dureté ne per-

mettant pas de la mettre en œuvre, elle est de peu d'utilité.

Les montagnes de la vallée de Polcevera, celles de Sestri, surtout celles de Cocoleto, fournissent une immense quantité de pierre à chaux, d'une excellente qualité pour bâtir.

Le gypse, ou plâtre, variété du sulfate de chaux naturel, ne se trouve en grande quantité que dans la commune d'*Isoverde*, au pied du mont S.t Charles, vallée de Polcevera. Cuit pendant vingt-quatre heures, et moulé ensuite, l'on en forme, après un long procédé, de petites masses que l'on vend sous le nom de *Gesso da preisa* (Gypse de prise), et qui est de très-bonne qualité.

Les couches des différentes roches, qui forment nos montagnes, sont généralement inclinées et quelquefois à un tel degré, qu'elles sont presque verticales; il y a aussi des roches, comme celles de serpentin (ophite) très-rares dans les montagnes de l'Est, mais abondantes dans celles de l'Ouest, qui ne présentent aucun indice de couches et qui peuvent être classifiées parmi les roches simples, dont la contexture ne présente qu'un seul minéral.

Les terrains d'alluvion, qui se trouvent aussi dans notre voisinage, et qui contiennent des sédimens, des concrétions, et des débris d'êtres organisés à l'état fossile, ont généralement leurs couches horizontales.

La nature de notre sol calcaire donne presque partout, des pierres qui sont très-susceptibles à être endommagées par la gélée, l'humidité, et l'action lente de l'air; mais lorqu'elles se trouvent à l'abri de ces agents elles sont assez bonnes pour bâtir. La carrière de *Prementone*, par exemple, en fournit aussi d'une qualité assez bonne, même employée à découvert; celles dont on s'est servi pour la construction du théâtre Charles Félix, et de l'académie des Beaux-Arts, sont précisément tirées de cet endroit. On fait aussi usage des pierres de la *Scrivia*

et de la *Spezia* ; ces dernières sont excellentes, mais elles sont trop coûteuses, à cause du transport. La montagne du *Gazzo*, au Nord-Ouest de Gênes, est toute calcaire. On trouve dans son sein, une vaste caverne dont les innombrables stalactites fournissent un albâtre d'un jaune plus ou moins chargé, ondé, demi-transparent, et connu sous le nom d'*Albâtre du Gazzo.*

Le lit du torrent de la *Varenna*, au nord de la ville, contient une grande quantité de blocs de marbre vert superbe.

On trouve de l'amianthe (Asbeste flexible) dans les montagnes de serpentin qui entourent *Pegli*, et surtout sur le mont *Contezza*.

Nous avons des eaux minérales, à *Voltaggio*, et à l'*Acqua Santa* , près de Voltri. Un établissement de bains vient d'être construit dans ce dernier lieu de *l'Acqua Santa.*

Notre territoire ne possède aucune houillère, ou mine de charbon fossile, quoique les montagnes de Savone en aient d'abondantes.

Il n'existe aucun volcan allumé. On prétend qu'il y en a d'éteints, et entre autres un dans une montagne tout près de *Taggia* , à 60 milles de Gênes, dans la Rivière d'Ouest.

Comme je l'ai déjà dit, en écrivant cette statistique je n'ai d'autre objet que celui des améliorations, et l'intérêt du bien public: tout ce qui ne mène pas à ce but n'a point d'attrait pour moi; d'ailleurs un catalogue des espèces de quadrupèdes, de volatiles, de poissons, de coquillages, d'insectes, de reptiles et de végétaux, apprendrait peu de chose aux naturalistes, serait de bien peu d'intérêt pour mes lecteurs, et, en général, mes vues ne seraient point accomplies. Je me limiterai donc à un certain détail sur notre ornithologie et sur notre ichtyologie, que j'accompagnerai de quelques notions locales.

VÉGÉTAUX.

Nous n'avons rien à dire de bien particulier sur nos végétaux, arbres, arbustes, plantes, grains, etc. quiconque voudrait en avoir quelque idée n'aurait qu'à consulter *La Flora Veronese* de M. Pollini, où sont décrites toutes les plantes de l'Italie Septentrionale, et la *Flora Italica* de M. Bertoloni.

ANIMAUX DOMESTIQUES.

Quant aux animaux domestiques nous n'en avons pas de spéciaux au pays; il n'existe à Gênes aucun haras: il a été dit un mot des bêtes à cornes à l'article agriculture.

ANIMAUX SAUVAGES.

En animaux vivipares, nous ne possédons rien que de très-commun, tels que rats, souris, etc. etc. Nous voyons des rats de mer d'une grosseur extraordinaire, et, quelquefois, d'une couleur bigarrée.

CATALOGUE des principaux Oiseaux de passage à Gênes, avec l'époque de leur arrivée, séjour et départ [1].

AQUILE. — Aigles proprement dits. Nous en avons cinq espèces: 1.° Aigle impérial, rare. 2.° Aigle royal, qui fait son nid sur les rocs escarpés d'Albenga. 3.° Aigle criard, rare. 4.° Aigle balbusard, et 5.° Aigle

[1] Tiré du Catalogue de M. Jerôme Calvi.

Jean le blanc, qui a son passage presqu'annuel dans les mois de mars et d'octobre. Ils font quelquefois leurs nids sur les montagnes d'Antola près de Gênes.

Annie. — Canards proprement dits. Treize espèces: 1.° Canard sauvage, *Colloverde*; passage annuel en mars et avril. 2.° Canard chipeaud, ou de ridennes, *Annia Canapiggia*; passage annuel en mars et avril. 3.° Canard à longue queue, ou pilet, *Annia à Cûa lunga*; passage annuel, quelquefois jusqu'à la fin de mai. 4.° Canard siffleur, *Testa Rossa*; passage annuel, comme le précédent. 5.° Canard souchet, *Becco-largo*; passage annuel comme les précédents, quelquefois en novembre mais rarement. 6.° Canard sarcelle d'été, *Garganella*; passage en février, mars et avril. 7.° Canard sarcelle d'hiver, *Perrucchetto*; passage annuel, quelquefois très-nombreux, en avril et mai. 8.° Canard double macreuse, *German*, très-rare. 9.° Canard milouin, *Moretton*; passage en mars et avril, rare. 10.° Canard siffleur huppé, *Annia-con*, ou *Ciuffo rosso*; passage accidentel en février et mars, très-rare. 11.° Canard garrot, *Annia quattr' euggi*; passage accidentel au printemps. 12.° Canard morillon, *Moretto col Ciuffo*; passage annuel en février et mars. 13.° Canard à iris blanc, ou niroca, *Rossina*; passage accidentel, en mars et avril, très-rare.

Avocetta, ou *Moneghin-na.* — Avocette à nuque noire; passage très-rare.

Avoltojo. — Vautour, Griffon; passage accidentel et très-rare.

Bardo, ou *Grixion* — Accenteur pégot, ou des Alpes; 1.re espèce; passage annuel dans les plus grands froids de l'hiver.

Buschin *da Monti.* — 2.de espèce. Accenteur mouchet. Il fait son nid dans les bois de Hêtre; il émigre en octobre, et retourne en avril.

BIANCOLA, ou *Batticùa*. — Bergeronnette grise; quatre autres espèces: 1.° Bergeronnette lugubre très-rare. Les premières font leurs nids sur le bord des torrents; passage en septembre, mars et avril. 2.° Bergeronnette jaune, *Ballerinâ*, ou *Cùa-longa*; elle fait son nid dans les torrents vers les montagnes; passage en mai et en septembre, quelquefois sédentaire. 3.° Bergeronnette citrine très-rare. 4.° Bergeronnette printanière, *Giânetta*, très-commune lors de son passage, en mars, avril, mai et septembre.

BECCASSA. — Bécasse ordinaire, arrive en octobre, et novembre; émigre en mars. Quelqu'unes passent l'hiver dans les roseaux et marais situés au Nord.

BECCASSIN. — Trois espèces. 1.° Bécassine grande on double, *Beccassin Mazengo*, appelé mazengo parcequ'on ne la trouve qu'en mai, époque de son retour. 2.° Bécassine ordinaire, *Beccassin commun*; passage en novembre et avril, commune pendant tout l'hiver. 3.° Bécassine sourde, *Beccassin sordo*; passage comme la précédente: on en voit quelques unes à la fin de mai, tandis que toutes les autres espèces partent à la mi-avril.

BECCAZZA *de Mâ*. — Barge à queue noire; passage accidentel en mai, assez rare en août.

BECCO-TORTO. — Bec croisé. Deux espèces. Bec croisé perroquet, ou des sapins, *Becco-torto rosso*; passage accidentel rare. 2.° Bec croisé commun, ou des pins; *Becco-torto* proprement dit; passage en été: ce passage est quelquefois abondant pendant deux ou trois années de suite; puis on n'en voit plus pendant plusieurs années.

CIGNO SARVÊGO. — Cygne à bec jaune, ou sauvage; passage accidentel au printems, très-rare.

CAJORNO. — Pie. Cinq espèces: 1.° Pie grièche grise, *Cajorno Lombardo*; passage au printems et en au-

tomne ; il est assez rare. 2.° Pie grièche méridionale, *Cajorno de Firenze* ; passage accidentel et rare. 3.° Pie grièche à poitrine rose, *Cajorno mezzano* ; passage au printemps, et moins rare que le précédent. 4.° Pie grièche rousse, *Cajorno Lombardo piccolo* ; passage commun en mai, plus rare en automne ; elle fait son nid dans nos montagnes les plus éloignées de la mer. 5.° Pie grièche écorcheur, *Cajorno nostrale* ; elle fait son nid sur nos montagnes voisines, surtout dans les châtaigneraies ; elle émigre en septembre, et retourne en mai, commune, elle est grasse en automne.

Cicogna. — Cigogne blanche ; passage accidentel, et rare.

Ciurlo Marino. — Mignattone, Ibis Falcinelle ; passage presque annuel, dans le mois de mai.

Colimbo. — Grèbe. Quatre espèces : 1.° Grèbe huppé, *Colimbo collo Zuffo* ; passage accidentel et rare. 2.° Grèbe cornu, *Colimbo Schiavone* ; passage au milieu de l'hiver dans les lacs des torrents, rare. 3.° Grèbe aureillarde, *Colimbo Turco*, comme le précédent. 4.° Grèbe castagneux, *Colimbo piccolo*, *Brinzo* ; passage comme le précédent, quoique moins rare.

Cômbo. — Pigeon. Quatre espèces : 1.° Pigeon ramier, *Colasso* ; il fait son nid sur nos montagnes dans les bois de châtaigniers, et hêtres ; émigre en novembre, retourne en avril. 2.° Pigeon colombin, *Cômbo sarvêgo* ; passage comme le précédent ; il fait son nid dans les bois de la Lombardie. 3.° Pigeon biset, *Cômbo sarvêgo da Rocche* ; passage en avril et novembre ; il ne fait pas son nid ici. 4.° Tourterelle, *Tortoa* ; elle fait son nid dans nos bois, près de la plaine ; arrive en mai et juin, et émigre en septembre.

Corvo. — Corbeau. Cinq espèces : 1.° Corbeau proprement dit ; il fait son nid dans les montagnes les plus hautes, et émigre dans les hivers rigoureux. 2.° Corneille noire,

Goa; fait son nid comme le précédent, émigre en grand nombre à la fin de l'automne, retourne au printemps, plus solitaire, et quelquefois passe l'hiver ici. 3.° Corneille mantelée, *Cornaggia*; elle fait son nid près des torrens, dans les montagnes intérieures de la Ligurie. 4.° Freux, *Corvo Comune*, il se trouve assez souvent au cœur de l'hiver. 5.° Choucas, *Cornaggietta*; passage accidentel et rare; fait son nid dans les bois de la Lombardie, au rivage du Pò.

Crovo Aquatico. — Grand Cormoran; passage accidentel en été, et très-rare.

Coucou. — Coucou. Deux espèces: 1.° Coucou gris; il fait son nid dans nos montagnes, émigre en septembre, et retourne en mai. 2.° Grand coucou; passage accidentel au printemps, mais très-rare.

Falco. — Faucon. 1.° Faucon pélerin, *Sparviere pellegrino*; passage au printemps; fait son nid sur les basses-Alpes. 2.° Faucon hoberau, *Falco Barletta*; passage accidentel en février et mars. 3.° Faucon émerillon, *Farchetto da Uccelletti*; passage accidentel, comme le précédent, mais plus rare. 4.° Faucon cresserelles, *Farchetto*; assez commun en automne, et en hiver; il fait son nid dans nos montagnes. 5.° Faucon à pieds rouges, ou Kobez, *Farchetto cenerino*; passage accidentel au printemps. 6.° Épervier, *Falco Fringuellajo*; niche dans nos montagnes, émigre en automne, retourne au printemps. 7. Autur, *Sparviere Terzuolo*; passage accidentel et rare. 8.° Milan royal, *Milan*; leur passage est assez commun lorsque ils sont jeunes. 9.° Milan noir, *Falco nero*; passage assez rare; il niche quelquefois sur les pics élevés du mont *Bracco*. 10. Buse, *Falco Fusco*; passage annuel, mais les jeunes seulement. 11.° Busard harpaye, ou de marais, *Nibbio Cappuccino*; passage accidentel en hiver. 12.° Busard S.t Martin, Albanella, *Falco cenerino*; passage accidentel en mai.

Fenicottero. — Flammant rouge, très-rare. On n'en a vu qu'un en 20 ans, dans les plaines marécageuses d'Albenga.

Fringuello. — Nous en avons de quinze espèces : 1.° Gros-bec proprement dit, *Frixion* ; passage en hiver, en automne quelquefois très-nombreux. 2.° Gros-bec verdier, *Verdon* ; passage en septembre et avril ; niche sur nos montagnes. 3.° Gros-bec soulcie, *Passerone* ; passage en hiver. 4.° Gros-bec cisalpin, *Passua* ; nombreux et sédentaire ; fait son nid dans les trous de nos habitations, des clochers, et des cheminées. A' Gavi sur le fleuve *Lemmo*, passé la Bocchetta, il y a une variété constante de ce gros-bec Cisalpin qui est blanc de lait ; elle fait son nid dans une vieille tour. Cette espèce se conserve depuis plusieurs années, et c'est dommage qu'elle se multiplie difficilement à cause que l'on prend les petits dans presque tous les nids. 5.° Gros-bec friguet, *Passua Montagnin-na* ; passage en troupes nombreuses, pendant les mois de septembre, octobre et novembre ; cette espèce niche rarement chez nous. 6.° Gros-bec serein ou Cinì, *Ziain* ; passage en octobre et avril ; niche rarement, et c'est toujours dans nos montagnes de l'intérieur. 7.° Gros bec pinson, *Fringuello* proprement dit ; niche parmi nous, sédentaire en hiver, descend en grand nombre sur les bords de la mer et ses environs. 8.° Gros-bec d'Ardennes, *Fringuello Montagnin* ; il arrive en grand nombre dans les hivers rigoureux ; niche rarement, et toujours, dans les vastes forêts de Hêtres. 9.° Gros-bec linotte, *Fannetto* ; niche dans nos montagnes, émigre en octobre, retourne en mai, presque toujours accouplé. 10.° Linotte de montagne, ou à gorge rousse, *Fannetto dei Monti* ; passage au printems, mais rare. 11.° Gros-bec tarin, *Lugaïn* ; passage nombreux pendant tout l'automne et l'hiver.

12.° Gros-bec sizerin, *Fannetto de Corsega*; passage plutôt rare, au printemps, jamais vu en automne. 13.° Gros-bec chardonneret, *Cardain-na*; niche communément dans nos montagnes, de préférence sur les pommiers, arbres de pin et pruniers, émigre en septembre, retourne en mai. 15.° Gros-bec venturon, *Lugao Corso*; son passage est au printemps, mais plutôt rare chez-nous.

Fringilla. — Gros-bec d'une nouvelle espèce, non décrite encore. Nous n'en avons vu que deux individus.

Fulega. — Foulque macroule; passage en avril, octobre et novembre, quelquefois en septembre; on en prend beaucoup de vives.

Galletto *de Marzo*. — Huppe; son passage est périodique en septembre, et mars.

Gallinole. — Poule d'eau; il y en a cinq espèces : 1.° Poule d'eau de Genêt, *Requaggio*; passage annuel en mai et septembre. 2.° Poule d'eau marouette, *Gallinetta Grixia*; passage en avril et mai; rarement en septembre. 3.° Poule d'eau poussin, *Gallinetta Mezzanna*; passage comme la précédente, mais jamais en automne. 4.° Poule d'eau bailon, *Gallinetta picin-na*; passage en mai. 5.° Poule d'eau ordinaire, *Gallinetta grossa dalla Lacca*; passage en mars et avril, rarement en septembre.

Gallinetta palustre. — Ralle d'eau; passage en avril et septembre.

Garbé. — Loriot; passage annuel, quelquefois abondant en avril et mai, moins commun en automne.

Garrolo di Boemia. — Le grand Jaseur; passage abondant à la fin du rigoureux hiver de l'année 1809. On n'en a plus vu depuis.

Gazza ou *Gazzanna*. — Deux espèces : 1.° Pie, *Berta*; niche dans les plaines de la Lombardie, et descend rarement vers la mer. 2.° Geai, *Gazza* ou *Gazzanna*; ni-

che dans toutes les forêts de nos montagnes, où il est assez commun; disparaît en hiver.

Gracchio. — Pyrocorax choquard; passage rare, seulement lorsqu'il tombe une grande quantité de neige sur les montagnes il cherche à se réfugier dans les vallées près de la mer. Une autre espèce s'appelle Pyrocorax coracias, *Coriaccia di Montagna*; passage accidentel comme le précédent, et toujours dans les plus grands froids de l'hiver.

Gufo. — Hibou. Quatre espèces: 1.° Hibou brachiote, *Gufo stridolo*; passage annuel en mai et octobre; il fait son nid dans les vieux troncs d'arbres, ou dans les cabanes abandonnées des bois de nos montagnes. 2.° Hibou grand-Duc, *Dugo*; passage jusque dans la ville; il fait son nid dans nos montagnes et crevasses de nos rocs. 3.° Hibou scops, *Alocchetto*; passage annuel, plus commun en automne qu'au printems. 4.° Hibou moyen-Duc, *Testa de gatto*; niche dans nos montagnes, émigre en septembre, et retourne en mai.

Grua. — Commune, Grue cendrée; passage en avril et octobre; elles ne s'arrêtent sur nos montagnes que lorsqu'elles sont surprises par le mauvais tems.

Lodola. — Alouette. Cinq espèces: 1.° Alouette calandre, *Calandra*; niche en Toscane, elle ne vient ordinairement que jusques à Sarzane. 2.° Alouette cochevis, *Lodola col ciuffo*; niche en Toscane aussi, très-rarement parmi nous, et commune dans les plaines d'Albenga; son passage est pendant l'hiver. 3.° Alouette des champs, *Grivea*; niche en petit nombre dans nos montagnes, et passage abondant en hiver, lorsqu'il neige. 4.° Alouette lulu, *Petronella*; niche dans nos montagnes, et sédentaire en plusieurs endroits. 5.° Alouette à doigts courts, ou calandrelle, *Terraina*; passage annuel dans la seconde quinzaine de mai, et jamais en aucune autre saison.

Magroin. — Petrels. Deux espèces : 1.° Pétrel puffin, *Magron grosso* ; passage très-rare en mai. 2.° Pétrel manks, *Magron mezzan* ; passage plus fréquent que le précédent.

Magron Pinguino. — Pinguin macroptère ; passage quelquefois très-abondant, quelquefois rare.

Marmon Frattin. — Macareux Moin, très-rare.

Martin Pescôu. — Martin pêcheur ; niche le long des torrents, jusque sur les plus hautes de nos montagnes ; espèce peu nombreuse.

Marzeu. — Vanneau. Deux espèces : 1.° Vanneau huppé, *Marzeù* ; passage annuel, abondant en mars et avril. 2.° Vanneau pluvier, *Marzeu spilorzo* ; passage presque annuel en avril et mai.

Merli o Turdi. — Merles. Huit espèces : 1.° Draine, *Tordena nostrâ* ; elle niche dans nos montagnes, plusieurs émigrent en grand nombre, en septembre et octobre, et retournent en mars et avril ; d'autres sont sédentaires. 2.° Litorne, *Tordena corsa* ; passage annuel pendant presque tout l'hiver, quelquefois très-abondant. 3.° Grive, *Tordo* ; passage annuel ; émigre en octobre, et retourne en février et mars, quelquefois plus tard ; plusieurs sédentaires en hiver, et nichent dans nos hautes montagnes. 4.° Mauvis, *Tordo corso* ; passage comme la précédente ; aucune ne niche ici. 5.° Merle à plastron, *Merlo Franco* ; passage très-abondant dans quelques hivers ; rare ou nul, dans d'autres saisons. 6.° Merle noir, *Merlo* ; niche partout dans nos montagnes, sédentaire en quelque lieux ; émigre en grand nombre, dans les mois d'octobre et novembre, et retourne en mars et avril. 7.° Merle de roche, *Coa rosson* ; niche dans les crevasses de nos rochers ; émigre en septembre, et retourne à la fin d'avril, et en mai. 8.° Merle bleu, *Merlo ciappà* ; niche dans nos montagnes comme le précédent ;

émigre en septembre, retourne en mars; en quelques lieux sédentaires.

MERLO-PESCÔU. — Cincle plongeur; niche dans le lit de nos torrents, où il est sédentaire.

MUSA. — Deux espèces: 1.° Grand courlis cendré, *Musa grande*; passage en avril, mais très-rare. 2.° Courlis Courlieu, *Mezza Musa* ou *Sarapicco*; passage annuel, commun en avril et mai.

NOCCIOLAJA. — Casse noix; passage assez rare en automne.

OCA. — Oie vulgaire ou sauvage; passage annuel en hiver.

OCHIN *de Mâ*. — Neuf espèces: 1.° Goëland burger meister, *Oca de mâ*, très-rare. 2.° Goëland à manteau bleu, *Gabbian ciappâ*; passage rare en hiver. 3.° Goëland à pieds jaunes, *Ochin grosso de Spalle neigre*; passage annuel. 4.° Mouette à pieds bleus, *Ochin de mâ mezzan*; passage accidentel. 5.° Mouette tridactile, *Ochin gianco*; passage accidentel et très-rare. 6.° Mouette à capuchon noir, *Ochin senein*; passage annuel pendant tout l'hiver jusqu'aux premiers jours d'avril, et retournent en décembre. 7.° Mouette rieuse, ou à capuchon brun, *Ochin Fratin*; plus commune que la précédente, et ces deux espèces voyagent ensemble. 8.° Mouette à masque brun, *Ochin Capuzzin*; passage accidentel. 9.° Mouette pygmée, *Ochinetto piccin*; passage accidentel rare. On la trouve sur les lacs à l'embouchure des fleuves et torrents.

OSTREGANTE. — Huîtrier Pie; arrive rarement parmi nous.

OTARDA. — Outarde. Deux espèces: 1.° Outarde barbue, *Otarda*; passage en hiver très-rare. 2.° Outarde canapétière, *Otardina*; très-rare aussi.

PELLICAN. — Pélican blanc; passage très-rare.

PERDI-GIORNO. — Héron. Sept espèces: Héron cendré, *Perdi-giorno grosso*; passage en avril et mai; niche quelquefois sur les bords du Pô en Piémont. 2.° Hé-

ron pourpré, *Perdi-giorno rosso*; passage annuel en avril et mai. 3.° Héron garzette, *Airon perdi-giorno gianco*; passage annuel en avril et mai. 4.° Bihoreau à manteau noir, *Perdi-giorno neigro*; passage annuel et très-commun en mai. 5.° Héron grand butor, *Perdi-giorno grixo*; passage en mars. 6.° Héron crabier, *Perdi-giorno paggiain*; passage en mai, mais plutôt rare. 7.° Héron blongios, *Perdi-giorno piccin*; passage annuel commun.

PERNIXE. — Perdrix. Quatre espèces : 1.° Perdrix bartavelle, *Pernixe Colombaja*; assez rare dans nos environs; sédentaire sur le Bracco, les montagnes d'Albenga et d'Altare. 2.° Perdrix rouge, *Pernixe rossa*; commune sur nos montagnes, plus abondante sur les côtes; presque sédentaire, et ce n'est que le froid qui la fait changer d'endroit. 3.° Perdrix grise, *Sterna*; niche parmi nous, plus nombreuse dans l'intériur; quelques unes sédentaires, le plus grand nombre émigre en octobre, et retourne en mars. 4.° Caille, *Quaggia*; elle fait son nid dans nos champs; très-abondantes dans les plaines du Piémont; émigre en septembre, retourne en mai.

PERNIXOTTO *de Mâ*. — Glaréole à collier; passage annuel en mai.

PARRIZZEUA. — Mésange. Six espèces : 1.° Mésange charbonnière, *Parrizzeua* proprement dite; sédentaire dans nos montagnes. 2.° Mésange petite charbonnière, *Parrizzuin*; niche dans les forêts de nos montagnes les plus hautes; plus rare que la précédente; passage en hiver. 3.° Mésange bleue, *Berbexin*; niche comme la première, également sédentaire. 4.° Mésange nonnette, *Moneghetta*; passage en hiver non annuel; quelquefois abondant. 5.° Mésange à longue queue, *Parrizzuin Cûa lunga*; niche dans nos montagnes; sédentaire. 6.° Mésange remiz, *Pendolin*; habite le Piémont; on en a vu ici en hiver, mais très-rarement.

Picconzo. — Pic. Trois espèces : 1.° Pic vert, *Pigun vaccà*; sédentaire ; niche dans nos forêts. 2.° Pic épeiche, *Picunzo* ou *Picco*; niche comme le précédent, mais plus commun. 3.° Pic épeichette, *Picunzin*; niche comme le précédent, mais plus rare.

Piconzin de Muaggia. — Ticodrone échelette; passage en novembre et avril; niche quelquefois dans nos montagnes.

Pitta Formigue. — Torcol ordinaire; assez commun; niche dans nos forêts; émigre en septembre et retourne en mai.

Pitta-Mosche. — Gobe mouches. Trois espèces. 1.° Gobe mouches gris, *Pitta mosche griggio*; passage annuel, arrive en avril et mai; émigre en août. 2.° Gobe mouches à collier, *Ae gianche mascio*; passage beaucoup plus rare que le précédent. 3.° Gobe mouches bec figue, *Ae gianche femina*; passage annuel; commune en avril et mai, rare en automne.

Rampeghin. — Grimpereau; il niche dans les forêts de nos montagnes, et descend, pendant l'hiver, dans les régions tempérées, près de la mer.

Rondanin-na. — Hirondelle. Quatre espèces: 1.° Hirondelle de cheminée, *Rondanin-na* proprement dite; fait son nid parmi nous; arrive en avril, part en septembre. 2.° Hirondelle de fenêtre, *Cû gianco d'aja*; niche dans nos villes et bourgs; arrive un peu plus tard que la précédente; part en septembre. 3.° Hirondelle de rivage, *Seneento*; arrive avec la précédente, part quelque temps avant; niche le long de nos fleuves, dans le creux des rocs. 4.° Hirondelle de rocher, *Seneentun*; niche comme la précédente. C'est la première hirondelle qui arrive (souvent au commencement de mars); la dernière qui parte, en octobre.

Rondanin-na de Mà. — Cinq espèces: 1.° Hirondelle de mer caugek, *Rondanin-na de Mà* proprement dite;

passage accidentel et rare. 2.° Hirondelle de mer dougall, *Cüa de Rondanin-na gianca*; très-rare. 3.° Hirondelle de mer garin, *Rondinâ de mâ*; passage accidentel; rare. 4.° Hirondelle de mer leucoptère, *Rondinna de mâ picinna*; passage annuel, à l'embouchure des fleuves, en avril et mai; solitaire. 5.° Hirondelle de mer épouvantaille, *Rondinna de mâ senein-na*; passage comme la précédente, en troupes; rarement en automne.

Rondon. — Martinet. Deux espèces : 1.° Martinet à ventre blanc, *Rondon* proprement dit; passage accidentel; rare au printemps. 2.° Martinet de muraille, *Barbaotto Sbiro*; arrive en mai; émigre à la mi-août; niche sur les toits, tours et clochers de tous les villages de nos montagnes.

Sassicole. — Traquet. Cinq espèces: 1.° Traquet motteux, *Cû gianco de terra*; il niche sur nos montagnes, dans les rochers; émigre en septembre, retourne en avril et mai; espèce très-nombreuse. 2.° Traquet stapazin, *Stapassinâ*; niche sur les montagnes près de la mer; émigre en septembre, retourne en mai. 3.° Traguet oreillard, *Stapassinna a gûa gianca*; niche comme l'espèce précédente; quelquefois plus nombreux, et quelquefois moins. 4.° Traquet tarier, *Sima Buschi*; arrive sur nos montagnes en septembre, avec le Traquet motteux, pour émigrer et retourner avec lui, en mai. 5.° Traquet pâtre, *Buschin*; niche sur nos montagnes; quelques uns sédentaires, les autres émigrent avec les précédents.

Sciguun. — Bouvreuil commun; niche dans nos montagnes; descend en hiver sur les bords de la mer, mais rare.

Serena. — Guêpier vulgaire; passage annuel en avril et mai.

Serenon. — Rollier vulgaire; passage presque annuel en avril et mai, rarement en septembre.

Silvie. — Bec-fin et Roitelet. La famille des becs-fins est composée de 33 espèces : 1.° Bec-fin rousserolle, *Rossigneu Lombardo* ; passage en avril, très-rare en automne. 2.° Bec-fin locustelle, *Fenuggià grixio* ; passage en mai. 3.° Bec-fin aquatique, *Fenuggià* proprement dit. 4.° Bec-fin phragmite, *Forapaggià*. 5.° Bec-fin verderolle. 6.° Bec-fin des roseaux ou éfarvatte, *Rossigneu da canne*. 7.° Bec-fin bouscarle, *Rossigneu de Palude*. 8.° Bec-fin luscinioides, *Salciajola* ; espèce nouvelle. 9.° Bec-fin rossignol, *Rossigneu* ; niche près de nous dans les roseaux et les fossés où il y a de l'eau ; émigre en septembre, retourne à la fin d'avril et mai. 10. Bec-fin orphée, *Giugo-Giugo* ; niche ici ; émigre en septembre et retourne en mai. 11. Bec-fin à tête noire, *Testa neigra* ; niche près de nous dans les buissons ; descend en hiver dans les régions plus tempérées où il est sédentaire. 12. Bec-fin melanocéphale, *Testa neigra Montagninna* ; passage en mars ; séjourne quelquefois chez nous pendant l'hiver, et disparaît au printemps pour habiter les montagnes de la Polcevera où ordinairement il niche. 13. Bec-fin fauvette, *Becca-fighe* ; niche dans nos montagnes de l'intérieur ; passage en septembre et octobre ; retourne en avril. 14. Bec-fin grisette, *Becca fighe* ; confondu avec le précédent ; il est de simple passage ; émigre en septembre, et octobre ; retourne en avril. 15. Bec-fin babillard, *Ciarlettoa* ; niche dans la campagne ; émigre en septembre ; retourne en avril. 16. Bec-fin à lunette, *Sterpazzola de Sardegna* ; passage au printemps. 17. Bec-fin sarde ; accidentel, s'il n'est pas confondu avec d'autres espèces. 18. Bec-fin pitte chou, *Magnaninna* ; niche quelquefois dans les vallées de la Polcevera ; émigre en septembre ; retourne en avril. 19. Bec-fin passerinette, *Moujà* ; passage en automne, et au printemps. 20. Bec-fin subalpin ; rare.

21. Bec-fin rouge gorge, *Peccietto*; niche sur nos montagnes; descend en hiver sur les bords de la mer, où il séjourne. 22. Bec-fin à gorge bleu, *Cûa rossa e Peto bleù*; passage à la fin de mars, et en avril; rarement en automne. 23. Bec-fin rouge queue, *Cûa rossa moa*; niche dans les murailles près des habitations de nos montagnes; émigre en octobre; retourne en avril. 24. Bec-fin des murailles, *Cûa rossa Montagninna*; niche sur nos montagnes, loin des habitations; émigre en octobre, retourne en avril; souvent passe l'hiver dans les vallées de climat tempéré, près de la mer. 25. Bec-fin à poitrine jaune, *Ciarlettoa nostrâ*; niche dans les buissons de nos montagnes; émigre en septembre et retourne en avril 26. Bec-fin siffleur, *Tui-Tui*; niche dans les châtaigneraies de nos montagnes; passage comme le précédent. 27. Bec-fin pouillot, *Boen di Grossi*; passage en septembre et mai. 28. Bec-fin veloce, *Boenetto*; niche dans les forêts de hêtre, dans l'intérieur; émigre en septembre, et arrive en mai. 29. Bec-fin cisticole, *Pittamuscin*; se voit au printemps. 30. Bec-fin natereri, *Boen.* 31. Roitelet triple bandeau, *Testa d'oro Zuffetto*; arrive en automne et reste ici tout l'hiver. 32. Roitelet ordinaire, *Testa d' oro*; arrive comme le précédent. 33. Roitelet ordinaire, Troglodites, *Ree-tin*; niche sur nos montagnes; en plusieurs lieux sédentaire; n'émigre que des régions froides pour des plus tempérées de notre territoire; commun en hiver sur les bords de la mer.

Smergo. — Harle. Trois espèces. 1.° Grand harle, *Smergo Maggiô*; passage en hiver dans les grandes forêts, le long des fleuves. 2.° Harle huppé, *Smergo a becco lungo*; passage très-rare. 3.° Harle piette, *Smergo gianco*; passage en février, mars et avril; plus commun que les précédents.

Spatola. — Spatule blanche; passage accidentel, très-rare.

Spilorzo. — Bécasseau. Sept espèces : 1.° Bécasseau cucourlì, *Spilorzo du Grixion*; passage en mai et juin. 2.° Bécasseau brunette, ou variable, *Spilorzo du Tri-Tri*; passage à la fin de mai, quelquefois en septembre. 3.° Bécasseau violet, *Spilorzo scûo*; passage en avril et mai; rare. 4.° Bécasseau temnia, *Spilorzin*; passage rare, non périodique chaque année; ordinairement à la fin de mai. 5.° Bécasseau échasse, *Spilorzin pignuetto*; passage annuel, commun en mai, rare en automne. 6.° Bécasseau canul, ou maubêche, *Spilorzo rosso*; passage à la fin de mai, et au commencement de juin; rare. 7.° Bécasseau combattant, *Spilorzo di Mutti*; arrive en mars, avril et mai.

Spilorzo Totani. — Chevalier. Sept espèces : 1.° Chevalier arlequin, *Spilorzo moro*; passage presque annuel; arrive en mai; se voit rarement en septembre. 2.° Chevalier gambette, *Spilorzo do C-o-Cô*; passage annuel en mai; 3.° Chevalier stagnatile, *Spilorzo favé grixio*; passage en mai. 4.° Chevalier cul blanc, *Spilorzo du cû gianco*; passage annuel en avril et mai. 5.° Chevalier sylvain, *Spilorzo femmina de cû gianco*; passage accidentel en mai et juin; quelques années abondant, d'autres rare ou nul. 6.° Chevalier guignette, *Spilorzo da scheuggio*; passage en mars, avril et mai, quelquefois aussi en septembre. 7.° Chevalier aboyeur, *Spilorzo de gamba longa*; passage accidentel en mai; très-rare.

Stornello. — Étourneau vulgaire; passage au printemps, et en automne; niche sur les clochers, et vieilles tours du Montferrat.

Sturlo, ou Merlo Roseo. — Martin roselin; passage accidentel aux premiers jours de juin.

Strigi. — Cucco. Trois espèces : 1.° Chouette aulotte, *Cucco barbagian*; niche dans nos châtaigneraies. 2.°

Chouette effraye, *Cucco gianco*; niche dans nos vieilles tours, et châteaux en ruines; émigre en automne pour retourner au printems. 3.° Chouette chevêche, *Civetta*; passage accidentel; niche en Lombardie et en Toscane..

Testonotto. — Pluvier. Cinq espèces: 1.° Pluvier doré, *Testonotto di fiume*; passage annuel en mars et avril, rarement en automne. 2.° Pluvier guignard, *Pivié de l'œuggio grosso*; passage accidentel et rare; vu en septembre. 3.° Grand pluvier à collier, *Spilorzin du testun*; passage annuel, commun en avril, mai et juin; quelques uns nichent près de nos fleuves. 4.° Petit pluvier à collier, *Spilorzin de l'œuggio d' ou*; passage comme le précédent. 5.° Pluvier à collier interrompu, *Spilorzin da testa rossa*; passage comme le précédent.

Testoñotto, *Gralle a tre piedi.* — Ædicnème criard; passage annuel et commun en avril, mai et septembre.

Tetraon. — Tetras. Deux espèces: 1.° Tétras birkan, *Gallo de Montagna*; niche sur les montagnes d'Albenga vers le col de Tende, où il est sédentaire. 2. Tetras ptarmigan, *Francolin*; niche comme le précédent; moins rare que lui.

Tettacrave, ou Carcabaggio. — Engoulement ordinaire; passage annuel en mai et septembre.

Tuffolon. — Plongeon cat-Marin, ou à gorge rouge; passage très-rare.

Volta Sassi. — Tourne pierre à collier; passage accidentel.

Zia, ou Nottoan. — Bruant. Neuf espèces: 1.° Bruant crocote, *Nottoan de Levante*; passage accidentel en mai; assez rare. 2.° Bruant jaune, *Zia paggiea*; niche dans nos montagnes; émigre en novembre, retourne en mars; souvent passe l'hiver dans les vallées plus tempérées. 3.° Bruant proyer, *Ciattaron*; niche sur les

montagnes du littoral ; émigre à la fin d'août et retourne en mai. 4.° Bruant des roseaux , *Zia de canne* ; passage très-abondant pendant tout l'hiver jusqu'en avril. 5.° Bruant hortolan, *Nottoan* ; niche sur nos montagnes ; émigre en août, retourne en mai. 6.° Bruant Zi-Zi , ou de haie , *Zia Montagninna* ; niche parmi nous ; émigre comme le précédent ; quelques uns restent et passent l'hiver dans les vallées tempérées, près de la mer. 7.° Bruant fou , ou de pré , *Zia nostrâ* ; niche sur nos montagnes ; émigre comme le précédent. 8.° Bruant mitilène , *Zia du Tordi* ; passage assez rare , en hiver. 9.° Bruant de neige ; *Zia da inverno foestêa* ; rare.

Zi-Zi. — Spioncelles. Quatre espèces : 1.° Pipit spioncelle , *Zi-Zi* ; passage abondant au printems et en automne. 2.° Pipit rousseline , *Ciarla* ; niche sur nos montagnes ; émigre en août et retourne en mai ; espèce peu abondante. — Pipit farlouse , *Zi-Zi de Prûei* ; passage en octobre ; nombreux dans les montagnes ; hiverne quelquefois. 4.° Pipit de buissons , *Spia da Nottoan* ; niche sous les buissons de nos chataigneraies ; très-gras en septembre ; émigre à la fin de ce mois, et retourne en avril et mai

Zigheugna a gambe longhe. — Échasse à manteau noir ; passage presque annuel en mai.

ICHTYOLOGIE.

Si une légère notion d'ornithologie doit faire partie de ma statistique, un aperçu sur notre pêche est sans doute d'un plus grand intérêt pour nous, puisque indépendamment de ses rapports avec l'histoire naturelle, dont elle fait partie, la pêche se recommande par les grands avantages qu'elle procure aux pauvres habitans des pays situés le long de la mer Ligurienne, qui vivent presque exclusivement de la vente de ces produits maritimes.

Dans le Duché de Gênes la pêche est libre pour tous, et dans toutes les saisons, quoique il y ait des Lois con traires [1].

[1] *Code pénal pour la Marine marchande approuvé par S. M. en date du 13 Janvier 1827.*

CHAPITRE III. — DE LA PÊCHE.

Tout patron de bâtiment pêcheur, lequel dépassera les limites qui lui auront été prescrites dans la permission de pêcher, ou qui pêchera pendant la nuit sous les forteresses, batteries de côtes, ou bien dans l'intérieur, ou aux embouchures des ports, sans en avoir obtenu la permission des Commandants respectifs, ou enfin qui ira sans autorisation pêcher à l'étranger, sera sujet à une amende de Ln. 50.

Les pêcheurs étrangers qui viendraient pêcher dans les Domaines de S. M. Sarde, sans en avoir obtenu la permission de ses Administrateurs de la Marine, seront sujets à une amende de Ln. 100.

Il sera défendu à tout le monde, de pêcher dans les Domaines de S. M. Sarde avec des instruments qui puissent nuire à la reproduction des poissons, et aux époques réservées, sous peine de la confiscation des instruments défendus, et d'une amende de Ln. 25 à 50.

Les armateurs des bâtiments pêcheurs sont responsables des susdites contraventions, commises par les équipages des bâtiments à eux appartenants.

En cas de récidive les contrevenants seront passibles, outre les dites amendes, d'un emprisonnement de huit jours à trois mois.

Le cœur de S. M. s'étant pénétré de l'état de misère dans lequel serait plongé presque tout le littoral, et surtout celui de la province de Levante (Sarzana) a ordonné d'user avec tolérance des Lois en vigueur, et c'est par cette bienveillance Royale que l'on peut dire que la pêche est libre dans la mer Ligurienne.

Je ne parlerai pas ici des différents moyens, instruments, pièges et rets, dont on se sert pour prendre les poissons; la description en serait longue, commune, et je n'en vois pas l'utilité. Les seuls filets connus ici sous le nom de *Tartanoni*, *Rastelli*, *Bronzini*, *Gagni* ou *Gangani*, *et Rissuole* méritent une mention particulière en ce sens, comme étant très-nuisibles à la conservation, et à l'accroissement des poissons.

Une vérité reconnue de tous, est, que les poissons s'accouplent difficilement, et que l'un des motifs principaux de leur passage et séjour dans les golfes, anses, et ailleurs, c'est la reproduction de leur propre espèce; en effet, c'est là que la femelle dépose cette immense, et innombrable, quantité d'œufs, qui sont ensuite fécondés par les mâles, à leur passage.

Les filets que j'ai cités ayant une maille très-fine, et rasant les bas-fonds, détruisent ces œufs déposés, et prennent tous ces petits poissons à peine fécondés, ne leur laissant pas même le tems de se dévélopper. La forme de ces œufs fécondés est telle, qu'on les prendrait pour une espèce de poisson amphibie, si l'on ne réfléchissait que les poissons sont aussi sujets à une espèce de métamorphose, et que les petits, espèce de frai, que nous appelons *Gianchetti*, *Roxetti* et *Mescolanze*, auraient peut-être toute autre forme, si on les laissait grossir.

Quant à la quantité de poissons que l'on consomme à Gênes, ainsi qu'au numéraire que ce commerce met en circulation, et aux avantages qu'en retire l'Octroi (Imposta Municipale) je renvoie le lecteur au tableau de la

consommation de la ville de Gênes, où l'on verra que le poisson seulement que l'on vient vendre à Gênes, suffit pour détruire le proverbe que notre mer est sans poissons comme nos montagnes sans arbres.

Le catalogue suivant indiquera les poissons indigènes, que nous avons dans notre golfe, et ceux qui ont un passage à certaines époques et saisons fixes de l'année; passage, qui peut être comparé à une émigration flottante, à cause du grand nombre, dans lequel chaque espèce effectue ce trajet.

Les poissons que nous appelons de fond sont les plus gros, et ceux que nous désignons sous le nom de côte, sont les plus petits. Le meilleur poisson mangeable est celui qui a les écailles fines, et le numéro que j'ai placé à côté de chaque poisson, dans l'état suivant, indiquera à quelle qualité il appartient.

Au nom de poissons en langue gênoise, correspond celui de Lacépède, Cuvier, Bloch, ou des principaux Ichtyologistes anciens et modernes.

CATALOGUE des principaux Poissons de passage, ou stationnaires dans la mer Ligurienne, avec l'époque de leur arrivée, séjour, et départ.

Agheu 3.me qualité. — Osmère saure. C'est un poisson qui a la tête, le corps, et la queue très-allongées. La pêche est plutôt rare; il reste dans les bas-fonds.

Agno 1.re qualité. — Trachine vive. La vive présente, selon les mers qu'elle habite, des variétés dans la

nuance de ses couleurs, ce qui a fait supposer à plusieurs qu'il y en avait de deux espèces. Dans la mer Ligurienne il y en a des colorées et des blanches, et ces dernières, à dire vrai, ont la tête tant soit peu plus petite. Il serait possible que cette dernière fut la femelle, et ce qui vient à l'appui de ma supposition c'est que nous la pêchons près de la côte, probablement lorsqu'elle vient y déposer ses œufs. L'autre reste toujours loin du rivage. La vive est stationnaire dans notre golfe.

Agon 3.me qualité. — Ésoce bélone. Son corps est quatorze ou quinze fois plus long que sa hauteur; ordinairement il annonce par sa présence, l'apparition des maquereaux. Dans notre golfe on le pêche à son passage, qui est plus fréquent à la fin de l'automne, et au commencement de l'hiver; quelques uns restent sédentaires.

Anciua 2.de qualité. — Clupée anchois. Poisson très-connu; son passage dans notre mer est de mars à tout le mois d'août. Nous en avons une autre espèce appelée *Ancioni*, qui est pour ainsi dire stationnaire dans les voisinages de Gênes et très-peu connue dans tout le golfe.

Angeo 4.me qualité. — Squale ange. De tous les squales connus, l'ange est celui qui ressemble le plus aux raies et aux rhinobates. Ce poisson est rare dans nos parages, et ordinairement on ne se sert que de sa peau, pour polir des corps durs, et garnir des étuis; ceux que nous avons sont stationnaires et vivent dans nos bas-fonds.

Anghilla de Mâ 2.de qualité. — Murène anguille. C'est par antonomase que nos pêcheurs appelent ces murènes, anguilles de mer; ils ignorent peut-être que les anguilles descendent des fleuves, et que c'est toujours dans les plus fortes ténèbres que cet animal effectue son passage.

Agugia. — Syngnathe trompette. Ce poisson est plus merveilleux dans ses formes, et dans sa fécondité, que bon à manger. Il est rare dans notre mer, et lorsqu'on le prend, il sert plus pour l'amorce des hameçons que pour la nourriture de l'homme.

Biscia de Mâ. — Ophisure serpent. Communément l'ophisure serpent est confondu avec le genre des murènes. Dans notre mer nous avons les deux genres bien distincts, les individus de ce premier ayant une nageoire caudale de moins.

Bezugo 3.me qualité. — Spare pagre. Il est de l'espèce des pagels, et peut être considéré comme stationnaire dans nos parages ; séjourne en haute mer, et la pêche la plus abondante se fait en automne. Ce poisson vit dans les fleuves, mais alors sa chair n'est pas aussi bonne. Les Egyptiens avaient ce poisson parmi leurs animaux sacrés.

Bastei 4.me qualité. — . . . Plus petit que le spare pagre ; il lui ressemble beaucoup, et comme lui, on peut le dire stationnaire dans notre mer.

Bouga 3.me qualité. — Spare bogue. On peut dire ce spare indigène. C'est au printemps, époque de leur réunion pour frayer, qu'on en fait la plus abondante pêche, et la chair en est plus succulente.

Budego 4.me qualité. — . . . . Peut-être la Lophie baudroie. La pêche en est plus abondante en hiver, quoiqu'on en prenne des individus le long de l'année.

Cavallo Marin. — Syngnathe hyppocampe. Petit poisson d'environ quatre décimètres ; sa tête dessechée ressemble beaucoup à celle du cheval. On en pêche assez souvent dans notre golfe.

Pesce Can. — Squale requin. — *Agusso.* — Squale aiquillat. — *Sagri.* — Squale sagre. De ces espèces de squale nous en avons des stationnaires, qui restent en pleine mer pendant l'hiver et s'approchent

du rivage en été. Ils attaquent l'homme, et même dans le port nous avons eu des accidents à deplorer à cause de ces animaux.

Cà-mà, grosso Totano 4.me qualité.— Calmar. Habite la haute mer, et ne s'approche du rivage qu'au printemps, et dans la saison chaude.

Capon 2.de qualité. — Scorpène truie. Habite les bas-fonds, propres à notre mer; l'on en prend pendant toute l'année; elles ne viennent pas de la longueur de celles des autres parages.

Capron. — Baliste caprisque. Ce poisson est très-peu connu dans la mer de notre golfe.

Coeussani 2.de qualité.— Trigle hirondelle. Poisson pour ainsi dire indigène, que l'on pêche de temps en temps. Nous en avons de plusieurs espèces de bas-fond, et de pleine mer qui diffèrent tous en couleur.

Castagneua 4.me qualité. — Le Spare marron. Ce poisson est presque indigène sur nos côtes pendant l'été, comme il l'est en hiver en pleine mer; notre espèce est plutôt petite, et la pêche la plus abondante se fait pendant la saison chaude.

Coenai 4.me qualité. — . . . . Poisson que nous pêchons dans la plus froide saison.

Crovo 2.de qualité. — Hyene umbre. Espèce de sciène umbre, sans un passage régulier.

Dentexo 1.re qualité. — Spare denté. Stationnaire en pleine mer, et on en fait souvent de très-abondantes pêches. Ce poisson change de couleur avec l'âge, il devient pourpre lorsqu'il est vieux, ce qui le fait croire d'une autre espèce. Au printems on le trouve dans les bas-fonds voisins de nos rivages.

Delfin. — Dauphin vulgaire. L'entrée de ce poisson dans notre port présage la tempête, ou le mauvais temps.

Fiasco 3.me qualité. — Stromate fiatole. On peut le dire indigène quoiqu'il soit assez rare dans notre golfe; il habite indistinctement les bas-fonds et la pleine mer.

FIGAO 1.re qualité. — Sciène umbre. Ce poisson est quelquefois confondu avec la persèque umbre quoiqu'il soit très-facile de les distinguer par les mâchoires. Quoique l'on puisse considérer ce poisson comme stationnaire, nonobstant il a une espèce de passage si l'on peut appeler de ce nom l'émigration qu'il fait de la haute mer où il séjourne habituellement, pour venir dans nos bas-fonds, qu'il ne dépasse jamais; c'est dans ces bas-fonds que la femelle fraye.

FORCA 2.de qualité. — Péristédion malarmat. Ce poisson est d'un rouge pâle comme plusieurs trigles; et à préférence il habite la haute mer quoique on en pêche près de notre rivage.

GRONCO O BRUNCO 2.de qualité. — Murène congre. Il a beaucoup de rapport avec l'anguille, mais il en diffère par les proportions de ses diverses parties. Ignorant les combats atroces que les murénophis livrent avec le plus grand avantage aux congres, il est communément cru, par le vulgaire, que ce dernier animal est le mâle des murénophis. La chair du congre est très-délicate.

GALETTO 4.me qualité. — . . . . Poisson de haute mer. La pêche la plus abondante se fait en décembre, janvier et février.

GATUSSO 4.me qualité. — Squale roussette. Il vit en pleine mer; on en pêche dans toutes les saisons; nos pêcheurs donnent le nom de *Gatuzzo* à tous les squales tachetés.

GATTO BARDO 4.me qualité. — Squale rochier. Cette espèce de squale a beaucoup de rapports avec le précédent; il habite comme lui la pleine mer, et on en pêche dans toutes les saisons.

GASTARDELLA 4.me qualité. — Elle a un passage très-régulier en juillet et août.

GHIGGION 3.me qualité. — Gobie borlerot. Ils vivent en

pleine mer, et près des rochers; nous en avons de différentes couleurs.

Ghiggiocun 3.me qualité. — Blennie gattorugine. Dans notre golfe on dirait qu'il ne vit que parmi les rochers, et il est presque toujours confondu avec le précédent.

Geriola 2.de qualité. — Spare smaris. Ce poisson a un passage, qui s'effectue dans nos parages en juin et juillet, et quelquefois plus tard; il vit en pleine mer.

Gianello 4.me qualité. — . . . Il vit en pleine mer, et ne s'approche de nos côtes qu'au printemps pour y déposer ses œufs.

Gianchetto. — Communément Nonnat. Une question s'agite entre nos naturalistes sur la nature de ce petit animal; qui veut que nous le pêchions dans son état naturel et que lorsqu'il est vieux il se couvre d'une cuirasse, ou une membrane plus ou moins deliée, et qu'alors nous l'appelons *paseta* ou *gianchetto vestio*. D'autres assurent que nous le pêchons dans un état non encore développé, et que ceux qui échappent aux filets destructeurs, se métamorphosent en anchois, sardines, merlans, et prennent la forme de l'espèce à laquelle ils appartiennent. La pêche la plus abondante de ces très-petits poissons se fait au printemps, époque où toutes les femelles viennent déposer les œufs près des côtes. Tout le monde croit ce poisson stationnaire dans notre mer.

Laggion 3.me qualité. — . . . . Il est du genre des Lutjans et nos pêcheurs appellent toutes ces espèces *pesce de scœuggio*. *I Laggioni* sont stationnaires parmi les rochers, et nous en avons de plusieurs espèces qui diffèrent entre elles par la forme et les couleurs, parmi les quelles j'ai cru distinguer le lutjan olivâtre, lapine marseillois, le labre merle, le labre tourd, le labre boisé etc.

Lamma 2.de qualité. — Pleuronecte limande. Nous pêchons

ce poisson au filet, et à l'hameçon; il y en a de différentes grosseurs; l'époque dans la quelle elles sont plus agréables au goût est au commencement du printemps.

LAXERTO 3.me qualité. — Scombre maquereau. Le plus abondant passage de ce poisson a lieu du mois de mars à tout août; ils se débandent dans leurs courses, et c'est pourquoi on en pêche quelques uns dans toutes les saisons. Nous en avons une espèce que nous appelons *Cavalle*, peut être Scombre colcias, la chair n'en est pas aussi bonne.

LECCIA 1.re qualité. — Caranx glauque. Passage qui commence au printemps et finit dans tout le mois de juillet; ceux qui restent éparpillés se pêchent en toute saison. Il vit en haute mer, et s'approche quelquefois de la côte; nous en avons d'autres espèces avec des passages moins réguliers, et qui s'arrêtent selon qu'ils trouvent leur aliment.

LENARDE 4.me qualité — Poisson de haute mer, son passage sur nos côtes s'effectue en été.

LIMONE 2.de qualité. — Il habite la haute mer, plutôt rare; on en pêche quelques individus dans toutes les saisons.

LINGUA 1.re qualité. — Pleuronecte sole. Il s'approche quelque fois de nos côtes, reste au fond, et la pêche la plus abondante se fait en décembre. Le peu de nourriture qu'elle trouve sur nos côtes l'empêche de grandir. Ce poisson peut être gardé pendant plusieurs jours sans se corrompre, et l'on prétend même qu'il puisse gagner dans le goût. Nous avons de ces pleuronectes que nous appelons *Lingue Bastarde* et à la Spezia *Petralli*; serait-ce le Limande?

LOASSO O LOVASSO 1.re qualité. Centropome loup. Stationnaires dans notre mer; vivent aussi bien au large que sur les côtes; il parait qu'ils aiment le voisinage de l'eau douce.

Lussao o Luzzaro 4.me qualité. — Sphyrène spet. Poisson de passage, et plutôt rare dans notre mer.

Luxerna 1.re qualité. — . . . Peut être holocentre marin. Poissons stationnaires en pleine mer; nous en avons de plusieurs espèces, des blancs et des noirs; lorsque ils pèsent de sept à huit livres, ils prennent ici le nom de *Pampani*, peut-être le capros sanglier.

Liuma. — Lutjan anthias.

Lima. — . . . . Peut-être Pleuronecte limande.

Meanto 3.me qualité. — . . . . Poisson de haute mer, que l'on pêche en toute saison; il y en a de différentes grosseurs.

Menona 2.de qualité. — Spare mandole. Poisson de passage, arrive en mai et juillet pour frayer, opération que nos pêcheurs appellent faire *ou Mouton*, à cause du grand nombre qui se réunit.

Meua 4.me qualité. — Tetrodon lune. Poisson de haute mer qui s'approche au printemps, et que l'on prend alors au filet; mais personne ne s'occupe exclusivement de cette pêche à cause de la mauvaise qualité da la chair de cet animal.

Murena 2.de qualité. — Murenophis hélène. Poisson de côte que l'on pêche à l'hameçon et aux *nasche* (nasses). Les dents de cet animal sont si fines et si fortes qu'il parvient très-souvent à couper appâts et filets. Une humeur visqueuse, et très-abondante enduit la peau, et donne à l'animal la faculté de glisser, et d'être retenu avec beaucoup de peine.

Mojelli 4.me qualité. — . . . . Il est stationnaire en pleine mer, et reste toujours au fond.

Murmua 2.de qualité. — Spare morme. Nous pouvons dire que ce poisson est stationnaire près de nos côtes, il préfère les sablonneuses où il s'y enfonce pour échapper aux filets des pêcheurs. Le goût de sa chair dépend beaucoup de sa nourriture; chez nous c'est un poisson assez délicat.

MORON 1.re qualité. — . . . . Ce poisson est très-exquis; habite la haute mer, et ne s'approche du rivage qu'au printemps. Les gros sont assez rares et ne se pêchent qu'au large; les petits suivent le cours des tétrodons.

MUSCARDIN 4.me qualité. — . . . . Il est stationnaire plus ou moins près du rivage, selon les chaleurs; il n'a pas de passage et reste toujours au fond; son excessive odeur de musc a fait donner à ce poisson le nom de *Muscardin*.

MUSTELLA 4.me qualité. — Gade mustelle. Le temps de la ponte et de la fécondation des œufs de cette espèce est quelquefois retardé jusque dans l'automne; dans ce temps, la chair est tant soit peu meilleure que dans les autres saisons.

MUSTELLA DE FONDO 3.me qualité. — Blennie phycis. On pêche ce poisson dans toutes les saisons, et par nos pêcheurs il est confondu avec les gades, quoique effectivement il appartienne au genre des blennies; la couleur de cet animal est sujette à varier suivant les saisons, ce qui a induit en erreur, en disant, que le blennie noir se trouve sur les côtes, et que les blancs restent au large.

MUSAO 2.de qualité. — Muge céphale. Nous avons plusieurs espèces de muges; le passage s'effectue au printemps et en été; nous en avons aussi de stationnaires que l'on pêche pour le plus en hiver. Leur cours est en troupeaux et très-nombreux. Le pêcheur est très-heureux, s'il arrive à entourer une de ces troupes avec ses filets, et c'est en faisant un grand bruit, pour rapprocher les muges, qu'on tire les filets. C'est avec les œufs de ce poisson que nous faisons la *botarega*; espèce de *caviar* très-recherché parmi nous.

MARCANTONIO. — Espèce de chimère, si ce genre habitait notre mer.

Nazello de fondo 2.de qualité. — Gade merlan. *Nazello mollo.* Gade merlus. *Nazello de Corsega.* Gade capelan. On en pêche en toute saison, et avec toute espèce d'instruments de pêche, ils sont stationnaires, les uns dans les bas-fonds, les autres entre la côte, et d'autres en haute mer. Sa chair est excellente, excepté dans le temps où il fraie; on peut le donner à manger aux malades, n'étant pas nécessaire d'avoir des sucs digestifs très-puissants pour le digérer.

Nisseua 3.me qualité. — Squale émissole. Nos pêcheurs en forment deux espèces, l'une connue sous le nom de *Veage*, et l'autre sous celui de *Cagnasse palombo.* Les premières habitent nos côtes, et les 2.des sont stationnaires en pleine mer, et ne s'approchent du rivage que dans les grandes chaleurs.

Organo 2.de qualité. — Trigle lyre. Poisson local; on le prend au filet et à l'hameçon. Lorsqu'il est pris il fait entendre par une espèce de mécanisme une sorte de bruissement.

Oggia' 3.me qualité. — . . . . . Stationnaire près de nos côtes; se pêche au filet et à l'hameçon.

Ombrin-na 1.re qualité. — Persèque umbre. Sous ce nom nos pêcheurs confondent plusieurs espèces de persèques et de sciènes. Ces poissons sont stationnaires au large, et on en pêche en toute saison.

Orioli. — Voyez *Cavalle* à l'article Scombre maquereau.

Orata 1.re qualité. — Spare dorade. Poisson dont l'éclat des couleurs ne dément pas le nom qu'on lui a donné; habite la haute mer, et quelque fois parmi les rochers, sa chair est exquise au goût et nous en avons d'assez gros.

Pagao 1.re qualité. — Spare pagel. Stationnaire en pleine mer, on en pêche en toute saison.

Pamia 2.de qualité. — Pilamide ou Scombre bonite. Poisson de fond, au large. Il a un passage, et les indi-

vidus égarés se pêchent dans notre golfe en toute saison.

PAMPANO 2.de qualité. — . . . . Peut-être Capros sanglier. Ce poisson est de l'Océan, il vient ordinairement dans la Méditerranée en troupe à la suite des bâtiments qui passent le détroit. Lorsque ce poisson est petit nous l'appelons *pampano*, mais lorsqu'il est gros on le nomme *luxerna*. La course de cet animal est suivie d'une guerre continuelle avec les poissons des parages où il passe.

PAPAGALLO 2.de qualité. — Labre paon. Poisson de passage d'une course très-régulière; toujours au large.

PAASETTA 4.me qualité.— . . . . Peut-être Athérine joel; je ne puis décider si c'est la seconde transformation du *gianchetto*. La plus abondante pêche qu'on en fait est en mars et avril.

PERAGALLO 4.me qualité. — . . . . Stationnaire en pleine mer. Se pêche indistinctement au filet et à l'hameçon dans toutes les saisons.

PETENE ou RASUU. — Coryphène rasoir. Il prend cette dénomination d'une arête assez aigue qu'a sa partie supérieure.

PIGNÉU 4.me qualité. — Gobie ophie. Il nait près du rivage, dans les endroits herbeux, et on en fait une pêche abondante en été.

PORCO. — Squale humantin. Ce n'est que lorsqu'il est petit qu'il s'approche du rivage, et ordinairement on ne le pêche qu'en pleine mer.

PORCELLETTA 1.re qualité. — Genre des esturgeons. Ce poisson est plutôt rare dans nos parages.

PRÉVE. — Uranoscope rat. Stationnaire dans les bas-fonds au large, on le pêche au filet.

RAZZE 3.me qualité.— Cinq espèces: *Razza cappussinna* raie miralet; *dormigiosa*, raie torpille; *ferrassa rospo*, raie aigle; *ferrassa*, raie pastenaque; e *razza spinosa*, raie

bouclée. On distingue les *ferrasse* de leur longue queue qui est souvent deux fois plus longue que la tête et le corps, et qui a un gros et long piquant, ou plutôt un dard très-fort, dentelé des deux côtés, comme le fer de quelques espèces de lances. Cette arme est d'autant plus dangereuse qu'elle peut pénétrer facilement dans les chairs, et qu'elle ne peut en sortir qu'en tirant ces pointes à contre sens, et en déchirant profondément les bords de la blessure. Toutes ces espèces sont stationnaires dans les bas-fonds de notre pleine mer, et on les y pêche en toute saison, au filet et à l'hameçon.

Rè 1.re qualité. — Chupostose lune. Poisson très-rare et stationnaire en pleine mer.

Remoa. — Echeneis remoa. Stationnaire en pleine mer; il a nonobstant un passage en automne, époque où l'on en fait la plus abondante pêche. Ce poisson ressemble beaucoup, par la forme et la couleur, à celui dit *verdina*; ceux qui s'égarent dans leur course, se pêchent en toute saison.

Rombo 1.re qualité. — Pleuronecte carrelet. Nous en avons de deux espèces, la seconde est le pleuronecte turbot. On peut appeler cet excellent poisson stationnaire dans notre mer, quelque fois on le pêche sur la côte, et quelque fois en pleine mer.

Rondanin 2.de qualité. — Coryphène hippurus. Les couleurs de ce poisson, lorsqu'il est mort, varient assez. Sa chair est assez délicate, l'on en pêche dans toutes les saisons à l'hameçon, et lorsqu'il fraye, aux filets près des rivages.

Rondane 4.me qualité. — Dactyloptère pirapède. Poisson qui a la propriété de s'élever au dessus de la mer, et qui le fait être du genre des poissons volants. Le dactyloptère traverserait au milieu de l'atmosphère des espaces bien plus grands encore, si la membrane de ses ailes pouvait conserver sa souplesse au milieu de

l'air chaud d'un élément qui n'est pas le sien et qui dessèche ses grandes nageoires au point de rendre très-difficile le rapprochement et l'écartement alternatifs des rayons. La chair de cet animal est maigre et dure.

Roscetto 2.me qualité. — .... Peut-être le Gobie ensanglanté. Ce petit poisson ne diffère du nonnat, ou peut-être du gobie menu (*gianchetto*) que par sa couleur qui présente sur le gobie ensanglanté des taches d'un rouge couleur de sang. La plus abondante pêche de ce frétin se fait dans les mois de novembre et décembre.

Rottoli 2.me qualité — .... Je crois ce poisson du genre des Zées, il est de pleine mer, sans passage, plutôt rare dans nos parages, et on en pêche des individus en toute saison.

Rubin 3.me qualité. — Trigle grondin. Petit poisson stationnaire parmi nos rochers. C'est à ses couleurs qu'il doit le nom qu'il porte, sa chair est plutôt délicate.

Serpente de ma. — Murène myre. C'est une erreur de nos pêcheurs de croire, que dans le genre des murènes il y en ait de celles, qui aient dans la tête quelque vaisseau qui renferme un véritable poisson, comme serait la murène myre, confondue quelquefois avec le congre. La partie malfaisante est dans les dents, et tous les naturalistes sont d'accord sur les qualités vénéneuses des poissons.

Sagao 1.re qualité. — Spare sargue. Stationnaire entre les côtes et la pleine mer, et quelques fois même parmi nos rochers quand ils viennent déposer les œufs ou bien les féconder; on en pêche dans toutes les saisons. Celui que nous appelons *testa neigra* est le spare mylio.

San-Pé 3.me qualité. — Zée forgeron. Il est assez rare dans nos parages; n'a aucun passage, et l'on en pêche quelques individus en toute saison.

Salacca 3.me qualité. — Cluppée alose. Ce poisson a plusieurs

autres noms en gênois, il a un passage régulier, et nous en avons de stationnaires, qui se pêchent en toute saison.

Sarpa 4.me qualité. — Spare saupe. A un passage régulier dans nos parages, et ne se prend qu'au filet, ce qui prouverait qu'il ne fraye pas sur nos côtes, tandisque dans d'autres pays il est pris à l'hameçon et qu'il s'y nourrit, même de végétaux terrestres. Sa chair est peu estimée.

Sarden-na 3.me qualité. — Cluppée sardine. Passage en automne, et au printemps, époque où l'on en prend la plus grande quantité, quoique l'on en pêche toujours quelques unes dans le courant de l'année.

Scignua 4.me qualité. — Ophidie barbu. Poisson de bas-fonds; il ne diffère de ce que nous appelons *Peragalli*, que par une membrane demi transparente qui voile ses yeux, comme les gymnotes et les murènes; on pêche l'ophidie au filet et à l'hameçon.

Scorpena 4.me qualité. — Scorpène rascasse. Stationnaire parmi les rochers.

Scrossua. — Squale marteau. Poisson hideux pour quant à sa forme, qui ressemble à une béquille, ce qui lui a fait donner ce nom ou celui de marteau, auquel ce poisson a aussi quelque ressemblance; l'espèce que nous en avons diffère sur quelque point de celle décrite par M. le Comte de Lacépède. Ce poisson habite la haute mer.

Seppia 3.me qualité. — . . . . Communément sèche; poisson de nos côtes que l'on pêche en toute saison, avec le harpon, et l'hameçon.

Soli ou Souı 4 me qualité. — Stationnaires au large; pêche la plus abondante au printemps, mais nous en avons presque toute l'année.

Spa 2.de qualité. — Xiphias espadon. Les naturalistes donnent à cet animal une affection particulière; il voyage

presque toujours avec une compagne, et ses habitudes sont très-douces. Nous le pêchons en haute mer et dans presque toutes les saisons; à la fin de l'automne la pêche des petits espadons est assez abondante.

SPARLI 3.me qualité. — Spare sparaillon. Stationnaire ordinairement sur nos côtes, dont il s'éloigne quelquefois; se pêche en toute saison.

STROMBO 4.me qualité. — Caranx trachure; passage régulier en juin, en automne, et en hiver; sa chair est passablement bonne.

STURION 1.re qualité. — Arcipensère esturgeon. Si l'esturgeon ressemble dans sa conformation à un grand nombre de squales, il n'en est pas ainsi pour la délicatesse de sa chair. Cet animal vit dans l'eau douce et salée, mais il est malheureusement assez rare dans notre golfe.

SULLE 3.me qualité. — . . . . du genre des sargues, auxquels il ressemble beaucoup; la pêche en est annuelle.

SUSSA PEIGE. — . . . . Peut-être le petromison lampoie.

SERRA. — Squale scie. Le museau de ce poisson qui, au lieu d'être arrondi ou de finir en pointe, se termine par une extension très-ferme et très-longue, très-aplatie de haut en bas, et qui ressemble à une véritable scie, a fait donner à cet animal le nom qu'il porte. Le gros squale scie combat la baleine.

SERRAN. — . . . . du genre des holocentres.

TANUA 3.me qualité. — Spare canthère. Stationnaire en pleine mer; s'approche du rivage et on le pêche dans toutes les saisons. Il ressemble tellement au sargue, que nos pêcheurs le vendent pour ce poisson.

TONNELLA 3.me qualité. — Poisson de passage qui ressemble beaucoup au thon.

TONNO 2.de qualité. — Scombre thon. Poisson de passage dans notre mer; il s'effectue d'Ouest à l'Est au printemps, et de l'Est à Ouest en automne; il reste à

peu de distance du littoral, et la pêche la plus abondante se fait au printemps.

TORDI D'ÆQUA o da SCEUGGIO 3.me qualité. Labre girelle, nous avons aussi le labre merle canoud vert et varié; ces poissons habitent parmi les rochers; on les pêche à l'hameçon et au filet.

TOTANO 2.de qualité. — Communément cornet, diffère peu de la sèche si ce n'est qu'il est plus petit et infiniment plus exquis au goût.

TREGGIA 2.de qualité. — Mulle rouget. *Treggia veagea.* Mulle surmulet. — Stationnaire, plus ou moins près du rivage, selon les saisons. On les pêche en tout temps, et ceux de notre mer plus ils sont gros plus ils sont estimés.

TROMBETTA. — Centrisque bécasse. Il reste stationnaire en haute mer, et on le pêche au filet.

VERDON. — Squale glauque. Poisson de haute mer, qui a plusieurs noms en gênois: on le prend lorsqu'il est petit à l'hameçon et au filet.

ZERLO 4.me qualité. — . . . . Poisson stationnaire près des côtes; s'approche pour déposer ses œufs dans les herbes marines, et s'y rassemble en grand nombre pour les défendre et féconder.

ZIGORELLA 3.me qualité. — Girelle. Stationnaire sur les côtes: on la pêche en toute saison, au filet et à l'hameçon.



CRUSTACÉS, TESTACÉS ET MOLLUSQUES

GENRE DÉCAPODE, OU BRACHYURES.

Nous avons 1.° le Crabe menade, qui porte cinq pinces, ou dents, bien distinctes de chaque côté. 2.° Le Pagure, très-bon à manger. 3.° Bernard l'hermite, nom vulgaire d'une espèce de pagure, qui n'a pas de coquille spéciale, et occupe la première qu'il trouve vacante. 4.° Macrouré salicoque, ou Orevette de mer, qui a la bouche en forme de bec, avec la partie supérieure comme une scie, et l'inférieure, avec trois dents. Très-bonne à manger.

Cette espèce d'écrevisse, qui devient rouge par la cuisson, n'a pas de couleur distincte, si ce n'est une nuance verdâtre, avec plusieurs points, et lignes noirs.

MOLLUSQUES. — Nous avons quelques espèces de Limas, (Mollusque gastéropode), la Néréide luisante, l'Actinie (ortie de mer), l'Ascidie, le Thétis, la Térébelle, et la Méduse.

En coquillages, nous avons aussi les différentes espèces de Lépas, Moules, Clausilies, Arches, et autres Univalves, et Bivalves.

Parmi les rochers de la Lanterne, l'on en trouve une espèce toute particulière, connue sous le nom de *Dattes* de mer, ainsi appelés à cause de leur configuration semblable au fruit du dattier. La vie de cet animal est faite pour intéresser les méditations du naturaliste éclairé. A en juger par la petitesse du trou, par lequel ce testacé s'introduit dans le roc, l'on peut induire qu'un de ces individus, à peine produit, se dépose, ou est déposé à un rocher; que sa transpiration âcre sert à lui frayer un chemin dans le cœur de cette roche, d'où il passe de l'état d'enfance aux autres états de la vie. Son gîte pierreux croît, par cette mê-

me action que j'ai dite, avec l'âge, et finit par venir de la grosseur d'un gros doigt, et de la longueur de plus d'un décimètre. Le petit trou primitif, qui, de la surface du rocher arrive a sa demeure, et qui reste toujours de la même dimension d'une tête d'épingle, peut lui servir pour respirer, et peut-être même, pour lui fournir son alimentation. Pour sa propagation, s'il n'est pas hermaphrodite, je laisse résoudre la question à des personnes plus savantes que moi.

Ce coquillage est excellent, et pour le prendre, il faut fendre ces grands rochers dont il habite l'intérieur; on les vend jusqu'à Ln. 20 par cent.

Notre huître commune est beaucoup plus petite que celle des autres pays, mais son goût exquis nous dédommage de sa petitesse.

Nous comptons plusieurs espèces d'Anomies, de Murex, Troches, Sabots, Helices, Nérites, Haliotides et Dentale, enfin nous réunissons toutes les espèces communes aux autres parages de la Méditerranée.

L'Argonaute nautile est aussi indigène sur nos côtes.

L'on pêche des Oursines dans notre port, et l'on y trouve plusieurs espèces d'Astéries.

REPTILES.

Chéloniens. — Nous possédons la Tortue ordinaire.

Batraciens. — Le Crapaud commun, la Calamite, la Pluviale, la Grenouille rousse, la Grenouille commune, dont le mâle fait entendre ce monotone coassement dans les belles soirées d'été, la Grenouille de S.t Martin, qui reste ordinairement sur les arbres, et coasse d'une très-forte voix, lorsqu'elle est en amour, ou que le tems veut changer.

Sauriens. — 1.° Lézard gris, qui a une espèce de collier d'écailles, qu'on dirait enfoncé dans la peau, parti-

culièrement sous le cou. Pendant un certain tems, l'œuf de ce lézard, jette dans l'obscurité des rayons phosphorescents. 2.° et 3.° Le Sourd qui est couvert de taches noires et jaunes, et la Salamandre. Il est reconnu que cet animal n'est pas assez venimeux pour donner la mort à une personne, et c'est une fable encore plus absurde la croyance populaire, qui la dit vivant dans le feu, chose qu'on croit encore de nos jours.

Nous n'avons pas de Serpent venimeux.

On trouve l'Orvet, et quelques autres espèces, la plupart cachés sous l'herbe, ou dans nos vieilles murailles.

INSECTES.

La *Faune entomologique de la Ligurie* participe à la fois de celle de l'Italie supérieure, et de celle de la Toscane, et des Contrées Méridionales.

C'est ainsi que sur le revers Septentrional de l'Apennin, on a trouvé quelques espèces des Alpes, tandis qu'à l'embouchure de la Magra, on a récolté des insectes que l'on croyait propres à la Calabre et à la Sicile. C'est là qu'on a trouvé le *Papilio Alexanor.*

La *Vanessa Jasius*, a été prise une fois à la porte de Gênes, dite de S.t *Bernardino.*

Parmi les espèces nuisibles, les *Desmestes* lui sont communes avec toute l'Europe, l'Afrique et même avec l'Amérique, d'où les navigateurs les ont probablement importées.

La *Calandra Granaria* infeste les gréniers, et les remèdes palliatifs, qui pourraient en diminuer les dégâts, sont rarement pratiqués avec succès. La plupart des propriétaires apportent leurs soins à préserver les grains destinés aux semences, et, pour le reste ils se contentent de détruire ces insectes, lorsque ceux-ci s'éloignent d'eux-mêmes du tas de blé, c'est-à-dire, lorsque le mal est consommé.

Quelques vignobles sont souvent exposés aux ravages de plusieurs larves, et entr'autres celles d'une espèce de *Teigne* et de la *Procris ampelophaga.* La larve du *Ceracubyx miles* attaque particulièrement les pommiers, et cause leur mort prématurée.

Tout le monde connait les ravages que commettent les différentes espèces de Hannetons. Les plus communes sont les *Melolontha vulgaris* et *Hippocastani*, la *Catalasio australis*, et les *Rhisotrogus Æstivus*, *Equinoctialis* et *Solstitialis*.

L'olivier a aussi ses ennemis particuliers. M.r le Comte Passerini vient de nous faire connaître une nouvelle espèce de *Teigne* nuisible. Le *Phloiothribus olece* est très-rare. L'espèce la plus commune et la plus pernicieuse est la larve du *Dacus Oleae*, connu des habitants des deux Rivières, sous le nom de *Verme*.

Les espèces venimeuses se réduisent à quelques Araignées des genres *Lycose*, *Dolomade*, *Erèse*, *Ségestue* et *Dysdère*.

Le *Bathus Occidentalis* ne commence à se montrer qu'à une latitude plus Méridionale, et le *Scorpio Europaeus*, qui est très-commun par tout, est beaucoup moins dangereux que ne le croit le vulgaire.

L'*Apis Ligustica*, qui est, comme on le sait, spécifiquement distincte de l'*Apis Mellifica* (Linnœi), est la seule espèce d'abeille que l'on élève à Gènes, et dans tout le Duché. Elle ne rapporte pas ce que l'on pourrait en attendre, parceque les habitants, ignorant les bonnes méthodes, en sont encore à tuer l'animal, pour en recueillir les travaux !

Comme le Mûrier vient très-bien dans les environs de Gênes, on peut y élever, avec succès, le ver-à-soie. Mais dans l'intérieur de la ville, cette spéculation n'est, et ne peut être, qu'un objet de très-peu d'importance. La qualité de la soie qu'on en retire est de beaucoup inférieure à celle que l'on récolte dans les environs de Novi, et qui

est reconnue comme la première, dans les principaux marchés de l'Europe.

Quoique il y ait peu de choses à dire sur les produits naturels, et sur l'agriculture d'une simple ville, nonobstant j'ai voulu donner à mes Lecteurs un aperçu sur ces deux intéressans articles, dans l'espoir de leur faire plaisir, mais pour obtenir ce but j'ai du faire des études, et donner plus d'étendue à la ville de Gènes. Si quelque erreur se sera glissée dans ce pénible travail, que l'on pense toujours que cette statistique est l'ouvrage d'un seul individu, et alors je me flatte que l'indulgence à laquelle j'aspire ne me sera plus niée.

CHAPITRE VI.

Agriculture.

La ville de Gênes n'est pas agricole; nos coteaux sont frappés d'une stérilité naturelle, et nos collines ne possèdent qu'une très-petite étendue de terrain, très-pierreux, et d'un entretien fort dispendieux pour les propriétaires: en effet la nature du sol exige des murailles pour le soutenir, et si l'on désire un peu de végétation, il faut y transporter de la terre à grands frais. Néanmoins les orangers, les citronniers, les fruits et les légumes précoces, s'y cultivent avec quelque succès, et les jardins botaniques de M.rs les Marquis Durazzo au *Zerbino*, de J. Charles Di-Negro à la *Villetta*, Pallavicini, dit des *Peschiere*, et celui de l'Université, sont assez remarquables par la rareté des plantes qu'ils renferment, et qui dans une grande partie, sont cultivées en pleine terre.

Nous avons vu dans le chapitre de la population, le nombre des individus attachés à l'agriculture, nous tâcherons maintenant, d'analyser leurs ressources, et d'indiquer tout ce qu'il peut y avoir d'intéressant sur cette matière, quoique ce ne soit qu'un objet secondaire pour la cité.

La journée d'un paysan est calculée sur le taux de Ln. 1. 25 c.es, suivant la saison, et la nature du travail. Quand il s'agit de travaux de peu de durée, et qui se font pour le compte des propriétaires, ou des fermiers, ceux-ci nourrissent ordinairement les personnes qu'ils emploient; en ce cas la nourriture est évaluée approximativement, la moitié du salaire en argent.

Si au contraire les travaux sont de longue durée, les ouvriers sont payés par mois, et nourris pendant tout le tems convenu.

Tous ces paysans qui vont travailler à la journée, sont,

ou de petits fermiers, ou de petits propriétaires des montagnes voisines, où les terres sont morcelées, entre un grand nombre d'habitants, et où l'on ne connait pas de grands propriétaires, ou des fils de ces métayers, déjà assez grands, pour gagner quelque chose.

Les jeunes gens sont nourris comme les autres, mais le salaire est proportionné à leur âge, et à leur constitution physique.

Lorsqu'on fume un terrain, on y sème des légumes, tels que fèves, petits pois, haricots et pommes de terre; ces légumes exigent très-peu d'engrais, et l'année suivante, le terrain se trouvant amendé, on y sème le blé, et le maïs.

Ces terrains sont clos de murailles en maçonnerie, c'est-à-dire en pierres liées avec mortier, plâtre et ciment. Les murs qui soutiennent le terrain, (presque tous à terrasses étagées) sont du côté opposé, formés de pierres sèches, sans aucune espèce de ciment, et cependant, très-solides, et d'une longue durée. Quelques uns couvrent leur surface externe, d'une couche de ciment formé avec de la chaux mêlée de sable.

Une partie des terrains vagues, et communs, appartient aussi à des particuliers. Ils consistent en coteaux bordés par les grands bastions qui entourent Gênes, et leur unique production consiste, comme nous verrons plus bas, en un peu de foin.

Dans les environs, le paysan n'est pas mal logé. Plusieurs élèvent des poules, dont ils viennent vendre les œufs au marché.

Dans les montagnes éloignées, une petite étable renfermant une vache, ou une ou deux brebis, ou chèvres, une chambre à coucher, et quelquefois une autre chambre où se placent les provisions pour l'hiver, et les enfants pendant la nuit, forment tout le logis du villageois.

Nous avons déjà vu la distribution des terres pour les ensemencements, et à proprement parler, l'on ne peut sup-

poser qu'on laisse reposer le terrain, puisqu'on varie chaque année de semence; mais cette variation même, suffit pour reposer les terres.

Il faut trois onces de blé pour ensemencer une *canella* de terrain; le double de légumes.

Le blé se sème dans la lune d'octobre, c'est-à-dire en novembre, et se moissonne vers la Saint-Jean.

Un paysan bêche et ensemence dans une journée, trois *cannelle*, à-peu-près, de terrain, et il gagne Ln. 1. 25.

L'engrais, dont on se sert est le fumier, ou les immondices que balayent dans toutes les maisons de Gênes ces individus, espèce de chiffonniers, que nous appelons *Rumentari* (peut-être du latin *Rumentarii*, de *Rumentum*, râclure, etc.) et qu'ils laissent fermenter dans leurs magasins. Quatre corbeilles du premier engrais suffisent, et coûteut, à 40 c.es la corbeille, Ln. 1. 60.

Comme ces gens achètent la semence en détail, une livre de blé nécessaire pour ensemencer les dites trois *cannelle*, coûte trois centimes, ce qui fait au total Ln. 2. 92.

Si l'on sème des légumes, il en faut une livre par *canella*.

Si la récolte est bonne, un *rub* de blé de 25 livres de Gênes, produit une *Mina* de douze *rubs*, ce qui fait 12 pour cent.

Si l'on veut faire un compte exact des frais qu'exigent trois *canelle* de terrain comparées avec leur produit en nature, il faut considérer, que l'on ne fume le terrain que de deux années l'une, et qu'en bêchant la terre, on cultive en même tems, les oliviers, et les arbres fruitiers, qui sont épars au milieu du champ de blé ou de légumes, et la vigne, qui borde la haie de ce qu'on appelle *Fascie* de terre; ainsi, la somme des frais devrait être répartie entre la récolte des grains, et celle des olives, des fruits et du vin.

La très-petite quantité de froment, et autres céréales, qui croissent dans l'étendue de la commune de Gênes, est

si insignifiante, qu'elle ne mérite pas d'être portée en ligne de compte dans cet article; raison pour la quelle la cité est obligée de tirer du Piémont, et de l'étranger, comme on peut le voir à l'article population, les choses nécessaires à sa subsistance.

Le mouvement continuel des grains qu'on y introduit, et dont une partie est ensuite réexportée par les pays limitrophes, rend extrêmement difficile le calcul de la consommation de la ville, dont la proportion est de $\frac{1}{4}$ de froment, $\frac{1}{6}$ de maïs, $\frac{1}{4}$ de légumes, haricots, et pommes de terre, et $\frac{1}{3}$ de châtaignes.

Il se fait une forte consommation de maïs, et de riz, que l'on tire de la Lombardie. Les châtaignes nous viennent des montagnes environnantes, et la farine de pois, et les poischiches, de l'Espagne.

On greffe la vigne dans la lune de février, et l'on en taille tous les bourgeons, excepté le principal, à la fin de mars, ou au commencement d'avril, on l'arrange sur le treillage, en sorte que le vent ne l'endommage pas, et qu'elle puisse croître sans inconvénient. En mai et en juin, on l'émonde, c'est-à-dire, que l'on coupe le bois superflu qui est à l'extrémité des branches, et l'on retranche les petits rejetons qui sortent du bois et des côtes de la souche. Au commencement du mois d'août, on la dépouille d'une partie de ses feuilles, pour que le soleil puisse bien mûrir la grappe, et ces feuilles sont vendues en ville, ou données aux bestiaux. En septembre on vendange, et on laisse la vigne dans le même état, jusqu'en février.

En général nous n'avons pas de méthode particulière pour faire les vins, si ce n'est pour celui dit *Ligustico*.

On met les raisins dans un pressoir, un homme les foule avec les pieds, et le jus qui en est exprimé, tombe dans une cuve; après l'y avoir laissé, deux ou trois jours, on le soutire dans des tonneaux, où il reste jusqu'au mois de janvier, époque à laquelle on le transvase, si l'on veut

que le vin se conserve plus longtems. Quelques paysans le laissent toujours dans les mêmes tonneaux, mais le sédiment que le vin nouveau dépose ordinairement peut le gâter, si on ne le transvase en janvier.

Nos vins fermentent à-peu-près jusqu'à la Saint Martin.

Nos paysans font une espèce de petit vin, ou piquette, en jettant de l'eau sur le marc de raisin pressuré, aussitôt que le vin est passé dans la cuve.

Une *canella* de terrain, plantée de vignes, peut produire jusqu'à $\frac{2}{3}$ de baril de vin.

Notre vin est blanc, tant soit peu âpre, et contient fort peu d'Alcohol.

La quantité de vin que l'on récolte dans les petites campagnes qui font partie de la ville de Gênes, est à-peu-près de 2757 hectolitres, dont le prix moyen est de 40 francs l'hectolitre.

Le Duché de Gênes, la France, la Sardaigne, et le Piémont, fournissent au surplus de la consommation.

Il est impossible de calculer combien d'hectares de terrain sont ici plantés en vignes, parceque celles-ci ne sont que de petites pièces, éparses dans nos jardins.

Le territoire de Gênes ne produit aucun vin délicat, excepté le *Ligustico*, et quelques autres, qui coûtent plus de peine et de soin qu'ils ne flattent le goût, et qu'ils ne rapportent au propriétaire; aussi leur fabricatiou et leur quantité diminuent-elles chaque année considérablement.

Le vin ordinaire est, comme nous avons dit, d'une qualité assez médiocre; quoique l'on s'habitue à son goût, et qu'on finisse par le trouver à sa convenance, surtout pendant l'été.

Nous n'avons ni chenevière, ni linière.

Le nombre moyen des vaches, au dessus de deux ans, que l'on nourrit à Gênes, est de 510; celui des génisses 77. Les veaux sont envoyés pour être nourris dans les campagnes voisines, où le lait n'est pas aussi cher; presque tous nos veaux sont nourris avec cet aliment.

On n'élève, et on ne coupe pas de taureaux. On fait saillir les vaches dans les campagnes voisines. Le poids moyen de nos vaches est de 180 kilogrammes: celui des veaux de 76. Le nombre de bestiaux enlevés annuellement par la mortalité, est ordinairement un 100.me de la totalité. Le prix moyen d'une vache est de Ln. 150, celui d'une génisse Ln. 110, d'un veau Ln. 96. Le Piémont, et les pays environnants, fournissent les bêtes à cornes pour la consommation de la ville.

La culture des oliviers, à Gênes diffère beaucoup de celle des deux Rivières, spécialement de celle de Ponente. Les arbres à olives, qui se trouvent dispersés dans nos petites campagnes sont assimilés, pour la méthode de culture, à tout autre arbre fruitier. Lorsqu'on bêche le terrain pour l'ensemencer, les oliviers qui y sont, participent de ces communs labours et engrais, et l'on n'y emploie pas, comme dans la susdite Rivière de l'Ouest, un procédé particulier de culture, et un engrais spécial qui coûte immensément. Cet arbre est aussi sujet au ver, ici, que dans les Rivières; souvent, et surtout dans les années de sécheresse, cet insecte entre dans l'olive, et en ronge toute la pulpe, n'y laissant, absolument, que le noyau et la pellicule.

L'olive ainsi dépouillée, tombe, et donne encore plus ou moins d'huile, selon le degré de chaleur, ou la quantité de pluie qui tombe dans la saison où le ver fait ses ravages, qui est l'automne. Une forte chaleur, et la sécheresse dans cette saison, sont très-pernicieuses aux olives dans l'année où le ver s'y met.

Nous n'avons d'autre plante oléagineuse que celle que nous venons de nommer. On ne peut en calculer le nombre, parceque, comme nous avons dit, elles sont très-éparpillées. L'huile qu'on en récolte est, à peu-près, de 250 hectolitres; quantité insuffisante, comme l'on sait, pour la consommation de la ville. Ce qui nous manque, est fourni par

nos deux Rivières. La meilleure, et la plus grande quantité, nous vient de Porto Maurizio, Oneglia, Diano, Taggia, et de presque toutes les terres de la Rivière de l'Ouest.

Le prix moyen de chaque hectolitre d'huile est de Ln. 110. Les frais de fabrication d'une pareille quantité, s'élèvent de 4 à 5 Ln. Chaque qualité d'olives est connue sous une dénomination particulière: ce sont les *Pignone*, *Tagliasche*, *Motes*, ou *Roussese*, quelques arbres à olives d'Espagne, et le *Pendice.* On pourrait porter approximativement à 30 mille les oliviers existants dans la commune de Gênes. Un olivier commun peut être calculé produire, dans l'année de récolte, une *quarta* d'olives (dec. 1. 452), et prenant toujours la moyenne, il en faut trente *quarte* pour former un baril.

Il résultérait de ma supputation, que Gênes pourrait avoir mille barils d'huile par an, mais comme cette exploitation donne ordinairement dans le cours de trois ans, une bonne, une mauvaise, et une médiocre récolte, l'on peut très-bien déterminer, pour chaque année, un produit de 250 hectolitres d'huile, assertion qui serait même confirmée par les registres de l'Octroi.

On ne fait ici presque aucune qualité de beurre, ni de fromage. Le lait des vaches est vendu en ville.

Le nombre des vaches laitières est de 510: la moyenne de lait fourni par une vache est de six litres par jour.

Les jardins potagers du Bisagno et de S.t Pierre d'Arena, font exception à la stérilité générale de notre terrain.

Par le moyen d'une irrigation artificielle, et d'un abondant engrais, nous avons presque toute l'année des choux, des fraises, toute espèce de salades, des artichauts, enfin d'excellents légumes de toutes les qualités, dont on fait une grande consommation en ville, car ils sont à un prix assez modéré. Cela n'empêche pas que ces jardins soient entourés de vignes, et d'arbres fruitiers, dont la qualité, il est vrai, est inférieure à celle des autres campagnes. Ce

terrain est sablonneux et, je répète, qu'il n'est rendu fertile que par l'extrême fatigue et le travail opiniâtre de nos pauvres paysans.

Je crois avoir déjà dit qu'il entre tous les jours par la porte de la Pilla, le terme moyen de

678 personnes avec une charge d'herbages sur la tête.
58 ânes avec deux charges.
75 femmes, ou hommes, avec du lait.
6 chariots, avec des fruits, légumes, et autres denrées.

Par la Porte Romaine

275 personnes chargées comme ci-dessus.
46 ânes id.
175 personnes, avec du lait.
1 chariot id.

Par la Porte de la Lanterne

73 personnes comme plus haut.
124 ânes idem.
89 personnes, avec du lait.
73 chariots.

A' l'ouverture des Portes de la *Pila* et de la *Lanterne*, il entre donc, chaque jour, à-peu-près, 60,000 kilogrammes de ces herbages et légumes, qui sont vendus à des femmes appelées *Regatone*, qui achètent en gros ces productions potagères, pour les revendre immédiatement à celles appelées *Bisagnine*, et celles-ci les détaillent à la population. Le nombre des premières est à-peu-près de 180, celui des dernières s'éleve à plus de 800.

Le terrain exclusivement destiné à cette culture a une superficie de 38 hectares, à-peu-près, et une petite portion de ce terrain rend plus qu'une grande pièce ensemencée à blé.

Gênes n'a pas de prairies naturelles, pas même d'artificielles. Quelques coteaux de roches arides, épars le long des fortifications, et dans l'intérieur de quelque maison de campagne particulière, produisent une coupe annuelle va-

riable selon les années, et les pluies, mais ne dépassant jamais 6000 quintaux métriques ; le reste, nécessaire à la consommation, est apporté par les paysans des environs.

La sobriété de nos paysans égale celle des autres gênois. Hormis l'époque des pénibles travaux, où ils mangent quatre fois par jours, leurs repas consistent en une soupe le matin, et une autre le soir. Cette soupe est calculée à deux livres par tête, si elle est faite de farine de maïs, à une livre si ce sont des *tagliarini* (farine de froment pétrie, coupée en forme de vermicelles plats), mais on joint à ces derniers des pommes de terre, des haricots, et autres légumes secs en hiver, ou des légumes verts, si c'est dans la belle saison. A midi, ils ne mangent qu'un morceau de pain, et c'est pour eux un jour de fête, lorsqu'ils boivent un verre de leur piquette.

Le taux des denrées nous démontre clairement, que le prix de la main d'œuvre est beaucoup plus élevé, et qu'il en résulte une économie pour le tems où les travaux viennent à cesser.

Il faut en outre observer, que tous ceux qui tiennent à ferme quelque petit terrain, vivent de son produit, ne réservant pour le propriétaire qu'une partie du vin, du froment, et de l'huile, et acquittant bien peu de loyer pour le reste.

Les femmes filent et tissent pendant les veillées d'hiver, et viennent vendre en ville jusqu'à la plus petite production de la terre. Les enfants ne tardent pas à gagner aussi leur nourriture, et à venir, ensuite, au secours de la famille.

Nous n'employons pas d'animaux au labourage. Nos terres étant, presque toutes, en pente, il est par conséquent impossible de les mettre en sillons, et de se servir du soc. Le terrain est coupé, retourné, et labouré, à la houe, nous en avons de deux espèces, la première est formée de deux pointes longues de deux palmes, et pèse de 14 à 15

livres, elle sert sur nos coteaux, où le terrain est montagneux, et correspond au hoyau français. Dans la plaine, où la terre est plus légère, on fait usage de l'autre, qui est une bêche plate, appelée *Vanga rovesciata.*

Le prix du bail à ferme, comparé à celui d'évaluation du fonds, est de cinq pour cent net; mais notre terrain ne rend jamais cette somme, parceque une année ou l'autre, la récolte manque, et, alors, on n'exige rien des malheureux paysans.

En donnant un immeuble pour hypothèque, l'argent se prête à 4 et 4 $\frac{1}{2}$ pour cent.

On compte à peine 1650 mûriers sur le territoire de Gênes. Cependant les vers à soie réussissant très-bien dans notre climat, on pourrait en tirer un grand profit, si la culture de l'arbre qui les nourrit, n'exigeait un terrain gras et profond, impossible à trouver sur nos coteaux.

CHAPITRE VII.

Hygiène publique.

Si l'on jette un coup d'œil sur l'histoire des siècles passés, l'on y trouve bien des pages consacrées à la relation d'événemens qui nous font encore frémir aujourd'hui, et dont la lecture remplit notre âme d'épouvante et de terreur.

Au flambeau vivifiant de la civilisation, les épidémies et les contagions ont en partie disparu de nos pays, pour aller habiter les régions que sa douce lumière n'a point encore éclairées, et délivrées de leur barbarie. Mais le grand développement de la science qui protège la santé publique, ne doit point continuellement nous détourner du devoir de veiller sur la conservation de la salubrité publique. Rien de plus facile que l'introduction des maladies exotiques par les communications commerciales, si les mesures les plus rigoureuses ne sont prises et mises à exécution, comme elles le sont, afin que la santé publique soit garantie [1].

Un des plus frappants contrastes qu'offre ma ville natale, est d'un côté le zèle vraiment philantropique que l'on emploie pour la défendre de toute contagion étrangère, tan-

[1] Ces maladies exotiques sont :

La peste, qui nous vient du Levant, de Constantinople et de l'Égypte ; la fièvre jaune de l'Amérique ; la lèpre Icterode, qui n'existe presque plus que sous la Zone torride ; le Typhus, qui a heureusement cessé depuis quelques années d'exercer épidémiquement ses ravages ; le Cholera-Morbus qui a fait tant de malheureux, et qui a pris naissance dans l'Inde Britannique ; la Varioloïde, dont on ne parlait plus depuis quelques années, s'est de nouveau propagée d'une manière formidable dans les deux hémisphères, en 1824 ; la Variole, qui a de nouveau paru en 1825, en France, et dans d'autres contrées, sans en excepter Gênes.

dis que de l'autre elle est en même tems tout-à-fait délaissée, sans que personne au monde pense aux moyens de la préserver des épidémies indigènes qui pourraient s'y établir.

Un Comité de santé, très-éclairé, veille à ce que Gênes soit à l'abri de toute contagion qui proviendrait de l'extérieur; argent, fatigue, zèle inépuisable, tout est employé par ces Magistrats pour arriver au but qu'ils se sont proposé d'atteindre : leurs efforts, à dire vrai, ont été jusqu'à présent couronnés du plus brillant succès. Grâce à ces philantropes, nous sommes à-peu-près certains d'être garantis des épidémies étrangères, mais que fait-on pour nous préserver des indigènes? Rien, ou presque rien de conséquent.

Il n'existe à Gênes aucun Comité de salubrité permanent, et rien n'est organisé pour protéger la santé des artistes, des manufacturiers, et des pauvres, qui habitent dans des trous, qu'une épaisse ignorance rend toujours plus malpropres, toujours plus mal sains, et plus funestes à leur existence.

Je ne parlerai donc pas dans ce chapitre des précautions déjà sagement combinées, et mises en pratique, par notre Magistrat de Santé de Gênes. Sa réputation sur cette matière est établie, et je n'ai rien à dire qui puisse ajouter à ses idées. Je me bornerai à tracer d'un léger pinceau les attributions que devrait posséder une Commission chargée de la salubrité de Gênes, elle pourrait être attachée à ce même Magistrat de Santé, et formée des employés de cette administration, lesquels ne devraient percevoir aucun traitement pour un aussi noble charge.

Chaque quartier de la ville, aurait un Inspecteur, et deux employés subalternes. Un de ces agens, devrait visiter, le plus souvent possible, tous les ateliers, et toutes les fabriques qui existent dans le quartier confié à ses soins et s'informer si l'air et la lumière, l'eau et les agens né-

cessaires au maintien de la santé, sont dans les conditions de salubrité qu'ils doivent présenter. Ces membres du conseil de salubrité devraient assister dans les fabriques de chapeaux, à l'application du procédé, connu sous le nom de secrétage, indiquer les moyens de préparer les poils pour le feutre sans se servir de sels mercuriels et autres substances en usage qui sont très-nuisibles à ces pauvres ouvriers. Avertir les vernisseurs et doreurs, de prendre les plus grandes précautions dans le maniement des couleurs, particulièrement de l'orpiment et du jaune de Krems. Plusieurs de ces artistes, ignorant qu'ils manipulent de violents poisons, mettent leur pinceaux dans la bouche, et ont ensuite des coliques aiguës qu'ils ne savent à quoi attribuer. Il faudrait exhorter ceux qui travaillent dans les fabriques de céruse [1], dans les manufactures d'or et d'argent, les bonnetiers, les chiffonniers, les teinturiers et autres, de renouveller et rafraîchir l'air dans les chambres où ils travaillent; on recommanderait aux ouvriers sédentaires, de contracter l'habitude de faire une longue promenade, lorsqu'ils sortent de l'atelier, de ne pas faire soulever des nuages de poussière, de ne pas laisser fumer les lampes, de ne pas laisser séjourner aucune matière végétale, ou animale, qui par sa décomposition pourrait causer l'infection de l'air. On conseillerait de faire usage de bains, le plus souvent possible. Cette habitude préservative des maladies auxquelles les ouvriers sont les plus sujets, apporterait les résultats les plus heureux, les conséquences les plus avantageuses; on remontrerait, avec chaleur, aux ouvriers le soin qu'ils doivent avoir, sous tous les rapports, de leur santé, en ne bravant point les premières atteintes

[1] M.r Emmanuel Montebruno a découvert un nouveau procédé pour fabriquer la céruse. Il ne s'agirait plus pour extraire ce sous-carbonate de plomb, d'employer des acides, source de tant de maux pour les ouvriers; l'eau seule suffirait pour tirer du plomb, cette substance si nécessaire à la peinture.

du mal. Que d'ouvriers meurent pour avoir négligé de se faire soigner aussitôt qu'ils se sentent indisposés !. . . .

On leur ferait bien observer que si on peut braver un mal dont on a fui la cause, il n'est jamais possible de braver impunément celui qui a causé les circonstances dans lesquelles on s'est obstiné à rester : ainsi au moindre mal de tête opiniâtre, au moindre frisson douloureux dans les reins, à des défaillances, à de fortes toux, qu'on aie tout de suite recours au médecin ; chaque maladie est d'ordinaire facile à dompter à son début ; mais plus tard l'art a peu de prise sur elle, lorsqu'elle s'est caractérisée.

On devrait imprimer, et distribuer des livrets, pour l'instruction des ouvriers, des pauvres, et des paysans ; ces livrets devraient renfermer le plus clairement, et le plus brièvement possible, ce que les indigens devraient mettre à exécution, sous le rapport de la salubrité, soit dans leur logis, soit dans leurs ateliers.

En Irlande on a introduit une excellente manière d'instruire le bas peuple, et pour ceux qui ne savent pas lire (dont le nombre est bien petit), ce sont les chefs de manufactures, les curés, et les membres des societés philantropiques qui leur en font la lecture le plus souvent possible ; cette manière d'améliorer le sort de nos frères malheureux, ou ignorants, a produit le meilleur résultat partout où elle a été adoptée. Ce n'est donc pas seulement dans les manufactures et les ateliers, que les personnes chargées de la salubrité publique devraient tâcher de faire pénétrer les rayons de lumières, l'amour de leurs semblables doit les conduire aussi dans les huttes de la misère, dans les chaumières de nos paysans. C'est là que l'homme utile trouve matière à émouvoir son cœur à la pitié. Dans ce coin, la putréfaction des substances animales remplit l'atmosphère d'une telle quantité d'azote, qu'il ôte à l'air qu'on y respire l'oxigène nécessaire ; dans cet autre, c'est une eau croupie, dont les vapeurs, et les

exhalaisons infectent un lieu qui sert d'asile unique à des ménages entiers, à des filles de 15 à 16 ans, et à des garçons de 18 à 20. Là, sont aussi entassés des enfants au maillot, quelquefois même des personnes infirmes, ou en couches, gémissant dans une seule pièce, ou tout au plus deux, sous l'action constante d'une malpropreté telle que l'agent principal, et indispensable, à la vie de ces malheureux, est corrompu et fatal.

Quel champ d'utile gloire s'offre aux hommes bienfaisants, qui se dédieraient de la sorte au bien de l'humanité! Se trouvant dans ces repaires de la maladie, ils veilleraient à l'écoulement des eaux stagnantes, ils démontreraient combien sont fatales à la santé la saleté du plancher et l'habitude de ne pas ouvrir les fenêtres, pour renouveller l'atmosphère, et donner accès à un air plus pur. Ils aideraient ces malheureux, non seulement de leurs conseils, mais encore de leur protection, en parlant soit aux Dames de Miséricorde pour obtenir des secours aux vrais nécessiteux, soit au propriétaire de leur logis, pour y faire faire les réparations indispensables, et toutes les améliorations compatibles avec ce genre d'habitations. Ah! que la charité chrétienne est belle!

Je suis bien persuadé que ces visites, toutes philantropiques, seraient l'occasion de quelques inconvénients, mais, quels obstacles ne surmonte pas l'amour du bien public! L'exemple des Sœurs de la charité dans les hôpitaux se présente à ma pensée, pour me prouver que la véritable charité résiste à tous le dégoûts, et même à l'ingratitude. Les nobles efforts des membres d'un Conseil de salubrité porteraient, avec le temps, les fruits les plus précieux.

Les soins de ces hommes de bien ne devraient pas se borner à ce que nous venons de dire. Une surveillance active et très-rigoureuse, devrait être exercée sur les boulangers, les marchands de vin, les vermicelliers, les bouchers, et sur tous ceux qui vendent des comestibles. Les

visites les plus fréquentes devraient être faites, afin de surprendre ces marchands dans leurs ventes ; au moindre doute, on ferait l'analyse de leurs produits, et lorsqu'ils seraient trouvés en contravention, et que la fraude serait de nature à compromettre la santé, la défense expresse de continuer leur métier, punirait les délinquans.

Toute personne qui voudrait vendre des comestibles, devrait préalablement en demander l'autorisation, et les agents chargés de surveiller la salubrité publique, devraient en tenir un registre, avec une colonne d'annotations, sur la quelle on pourrait à chaque instant, prendre une idée exacte du dégré de confiance méritée par ces marchands. On devrait accorder un libre accès aux réclamations, et lorsque celles-ci se trouveraient d'un certain poids, elles devraient figurer dans les annotations de celui qui y aurait donné lieu, et servir de règle pour les cas de contravention dans lesquels il pourrait être surpris.

De sages réglemens devraient prescrire tout cela ; mais une chose à laquelle il faudrait soigneusement tenir, ce serait de ne pas confier aux agens subalternes des soins si importants ; car alors, ces employés ne tarderaient pas à devenir routiniers et arrogans, et le but proposé serait manqué. Ces visites devraient être faites sous l'inspiration du désir d'être utile à ses semblables, et accompagnées des plus nobles et des plus douces manières.

L'on devrait faire tenir un registre de toutes ces inspections philantropiques, pour en faire un relevé à la fin de l'année, où serait recueilli tout ce qui pourrait exciter l'émulation à faire le bien, et tous les heureux résultats qu'on aurait obtenus par des visites dans les ateliers, chez les pauvres gens, et sous le chaume hospitalier.

DE LA VACCINE.

C'est à l'introduction de la vaccine qu'est due, principalement, l'accroissement de la population; ainsi cette précieuse découverte a exercé une heureuse influence sur la santé et sur la beauté de notre espèce.

Jadis la petite vérole enlevait, à elle seule, presque la moitié des enfants, et en défigurait un autre tiers. Après la vaccine, la mortalité des enfans, avant qu'ils aient atteint l'âge de deux ans, n'est plus que de 38 sur cent dans les pays où elle est bien administrée. Chez nous ce nombre est encore représenté par 41,3 ou 42 pour cent.

Avant, la petite vérole laissait bien souvent des infirmités aux malheureuses victimes qui échappaient à la mort; mais aujourd'hui, la vache bienfaisante, nous fournit la vaccine, qui détruit le poison du virus variolique, autrefois si fatal aux charmes du beau sexe, et perfectionnement des formes masculines.

Malgré cet immense bienfait de la Providence, nous voyons les dernières classes des nations civilisées partager l'opinion et le fatalisme des disciples du Coran, et rester, comme ces barbares, victimes de leurs préjugés.

Pour combattre et détruire cette ignorance populaire, toute âme sensible devrait concourir à en déraciner le vice, et l'Autorité devrait établir, que tout individu qui n'exhiberait pas un certificat de vaccine ne serait pas admis à faire partie de la moindre corporation, et reçu dans les établissements de bienfaisance, ou hospices de la ville de Gênes; les Curés n'accorder, ou ne faire accorder aucun secours dans les familles, si le père ou la mère ne leur apporte le certificat constatant qu'ils ont fait vacciner tous leurs enfans.

Par le concours de ces moyens, le peuple finirait par reconnaître son ingratitude envers Dieu, qui a permis la

plus heureuse des découvertes, et les prières de ces malheureux seraient enfin élevées avec la plus grande ferveur, pour attirer la bénédiction du Ciel sur les êtres sensibles qui auraient contribué à la conservation de leurs chers enfants.

État numérique des personnes vaccinées

ANNÉE	NOMBRE des personnes	OBSERVATIONS
1821	807	C'est en 1820 que fut établi le nouveau Comité de Vaccine à Gènes. Les réglements portent, que pour conserver annuellement la vaccine prise de bras à bras, il y aura chaque jeudi, et chaque dimanche, à midi précise, dans un local établi à cet usage, une vaccination publique, opérée par le Conservateur du vaccin; que ce sera dans ce local même, qu'on délivrera les certificats de vaccination, et que l'on expédiera le vaccin dans toutes les provinces du Duché de Gênes. Il entre dans les attributions du Comité de Gènes de surveiller les vaccinations qui s'opèrent, pendant l'année, dans toutes les communes de la province de Gênes.
1822	2351	
1823	2842	
1824	3707	
1825	2728	
1826	1987	
1827	1798	
1828	2679	
1829	3210	
1830	2396	
1831	2310	
1832	1696	
1833	1732	
1834	3611	
1835	3201	
1836	3093	
1813	5790	

Comme nous avons déjà vu, le nombre des Médecins est de 79, celui des Chirurgiens 64, les Pharmaciens 26, les Empiriques 2, les Sages-femmes 26.

L'on sait déjà que nous avons à Gênes un grand hôpital nommé de Pammatone, un hospice des Incurables pour la vieillesse caduque, et un hôpital militaire.

L'on bâtit en ce moment un hôpital pour les Aliénés, créé sous les auspices de S. E. M.r le Marquis Brignole

Sale ; cet établissement ne pourra qu'avoir les qualités nécessaires pour se distinguer soit comme hospice, soit pour son administration intérieure. Ce n'est que d'après le rapport d'une Commission composée de médecins de Gênes qu'il a été décidé de choisir l'emplacement actuel de préférence à tout autre.

Il ne me reste donc plus, pour terminer cet article, que de faire connaître les maladies endémiques et autres.

Pour donner à mon travail l'exactitude la plus scrupuleuse, je copie le tableau statistique des maladies de l'hôpital de Pammatone, que S. E. M.r le Marquis Brignole Sale a eu l'extrême obligeance de me communiquer.

Ce tableau sera suivi d'annotations qu'y a faites M.r le Docteur Bô, professeur à l'Université de Gênes.

De longues expériences ont prouvé que à peu de chose près, le nombre des malades et des maladies de l'hôpital de Pammatone correspond à la totalité des malades et maladies du restant de la ville, ainsi ce tableau pourra donner, par approximation, la classification des maladies de Gênes.

Jusqu'à ce que l'on ait établi un Comité Médical à l'Université, du quel l'on pourrait relever une exacte statistique de toutes les maladies apparues a Gènes dans le trimestre, avec toutes les observations dont je parlerai dans un article rélatif au chapitre administration, les personnes qui souhaîteraient faire des observations, plus exactes sur l'influence qu'exerce notre température sur les maladies habituelles du pays, n'auraient qu'à combiner les rapports de cette statistiques avec les Observations Météorologiques qui se trouvent à mon article sur l'état atmosphérique de la ville de Gênes.

Si un plus grand nombre de données est indispensable pour en déduire des résultats plus positifs un commencement existe déjà. C'est aux amis du genre humain et des idées progressives à le suivre, à l'augmenter, et à le perfectionner.

Hommes

PREMIÈRE P	MALADIES COMMUNES À DIFFÉ	7. Tumeurs enkistées . . . .
		8. Id. anomales . . . .
		9. Écrouelles. . . . .
		10. Maux organiques vitaux des os. .
		11. Id. des articulations. . . . .
		12. Plaies simples. . . . .
		13. Id. malignes. . . . .
		14. Id. provenantes de vice humoral.
DEUXIÈME PARTIE	LÉSIONS VIOLENTES	15. Blessures . . . .
		16. Id. d'armes à feu. . . . .
		17. Id. de Sabre . . . .
		18. Contusions. . . . .
		19. Commotion cérébrale . . . .
		20. Tétanos traumatique . . . .
		21. Fracture. . . . .
		22. Rupture de tendons. . . . .
		23. Luxations . . . .
		24. Distortions. . . . .
TROISIÈME PARTIE	MALADIES COMMUNES À CHAQUE PARTIE DU CORP	25. Maladies cutanées. . . . .
		26. Id. de l'épine dorsale. . . . . . .
		27. Id. du visage . . . .
		28. Id. des paupières. . . . .
		29. Id. des voies lacrymales . . . . .
		30. Id. du globe de l'œil . . . .
		31. Id. des oreilles . . . .
		32. Id. du nez. . . . .
		33. Id. des gencives. . . . .
		34. Id. de la langue. . . . .
		35. Id. de la poitrine. . . . .
		36. Id. du ventre . . . .
		37. Id. des voies urinaires . . . . . .
		38. Id. des organes sexuels. . . . . .
		39. Id. des organes feminins . . . . .
		40. Id. du rectum. . . . .

Annotations du Docteur Bô *sur le Tableau Nosologique de l'Hôpital de Pammatone pendant l'année* 1833.

Au 1.er janvier 1833 il existait à l'Hôpital de Pammatone 873 malades, dont 351 mâles, et 522 femmes ou filles. Il en est entré pendant l'année 8398, c'est-à-dire, 4286 hommes, et 4112 femmes.

Il faut observer ici, que ordinairement le nombre des malades du sexe féminin surpasse presque toujours d'un tiers celui des hommes, et que, s'il en est résulté le contraire sur le Tableau Nosologique de cette année, la circonstance en est absolument fortuite. Une épidémie bronchiale, ou fièvre catarrale, a dominé à Gênes pendant les mois de juillet et août, et a conduit dans notre hôpital civil un grand nombre de militaires attaqués de cette maladie dominante; voilà la raison pour la quelle le chiffre des hommes malades a surpassé, cette fois, celui des femmes.

De ce qu'il entre dans l'hôpital de Pammatone beaucoup plus de femmes que d'hommes, il ne faudrait pas en inférer qu'à Gênes le sexe soit beaucoup plus sujet que les hommes à contracter des maladies: non, cette grande différence provient du nombre extraordinaire de servantes, que les Maîtres s'empressent d'envoyer à l'hôpital au moindre malaise qu'elles éprouvent, et à peine indisposées; tandisque, tout au contraire, les hommes malades sont la plupart des chefs de famille moins nécessiteux que ces femmes, et attachés à la société par des liens plus sacrés, ce qui fait que lorsqu'ils sont malades, ils n'abandonnent jamais leurs familles qu'après avoir épuisé tous les moyens de subsistance, et perdu tout espoir.

Les malades guéris pendant l'année furent 7343; 3823 hommes et 3520 femmes.

Le nombre des morts s'élève à 1143. C'est-à-dire 522 mâles, et 621 femelles.

Le quart, à-peu-près, des malades soignés à l'hôpital sont atteints de maladies qui ont rapport aux organes de la respiration. Le rhumatisme aigu et chronique, est une maladie commune à Gênes; le nombre de ceux qui en furent affectés dans l'hôpital s'éleve à 915. Les fièvres inflammatoires, connues sous le nom de synoques, s'élevent à 450; les intermittentes à 59; les nerveuses et typhodes à 95; les hémoptysies, ou ptysies pulmonaires 198, dont 73 sont morts. Les malades de la petite vérole furent au nombre de 100, dont 11 périrent; 152 individus eurent des dysentéries, dont 36 furent victimes. L'apoplexie frappa 100 personnes, dont 39 moururent, et 21 restèrent affectées de paralysie. Les épileptiques furent au nombre de 245, 14 périrent, et 90 laissèrent l'espoir de guérison, nous disons l'espoir, parcequ'il ne s'est pas encore écoulé assez de tems pour les dire tout-à-fait guéris. Le nombre des vénériens fut de 469, 3 seulement moururent, victimes d'anciennes altérations organiques que l'Art ne pouvait plus guérir. Les femmes enceintes, entrées dans la salle des accouchées, furent au nombre de 266, 21 succombèrent, les unes à la suite des opérations chirurgicales, les autres de la péritonite, ou fièvre puerpérale. Les affectés de coliques furent au nombre de 69, parmi lesquels 40 ouvriers des fabriques de céruse, atteints par conséquent de coliques de plomb, ou saturnines. Les hidropiques furent au nombre de 154, dont 67 périrent. Nous n'avons à l'hôpital que deux cas de diabète, et tous deux furent guéris. Deux seuls cas de tétanos général, et malheureusement tous deux finirent avec la mort.

70 individus ont été opérés dans les salles de Chirurgie, 34 ne purent y survivre.

Il est inutile de décrire plus au long les maladies qui ont peuplé l'hôpital de Pammatone; si l'on désire de plus

grands détails, on n'a qu'à analiser le tableau ci-joint: car nous n'avons eu en vue dans ces annotations que les maladies qu'il importe le plus de connaître. Les plus communes à Gênes sont, comme nous avons dit, les inflammations aigues et chroniques, qui donnent presque les deux tiers des malades de notre hôpital.

Parmi les inflammations, à l'exception de quelques ophtalmies, ottites et angines, les autres sont des inflammations de viscères internes, dont la plupart de phlegmasie de poitrine, qui ont présenté beaucoup de modifications, et diverses complications. Dans les mois de janvier, février et mars, les maladies prédominantes appartiennent à ce genre d'inflammations, qui attaque de préférence les viscères parenchymateux et la fibre musculaire, par conséquent la péripneumonie et la cardite furent plus communes que toutes les autres. L'hépatite, ou inflammation du foie, à été assez fréquente; ensuite l'encéphalite, ou inflammation du cerveau, le rhumatisme et l'arthrite ou inflammation des articulations. Dans le mois de janvier il faisait un tems froid et sec, alors dominèrent les péripneumonies, quelquefois accompagnées de pleurésies et d'hémoptysies. Ce qui a été remarquable à cette époque, ce fut la recrudescence des ptysies pulmonaires, et tuberculeuses.

A' ce tems sec succédèrent en février et mars, des journées pluvieuses et froides, et alors la bronchite, la pleurésie simple, le rhumatisme, l'arthrite et les dysentéries augmentèrent le nombre des malades.

La température atmosphérique du 2.d trimestre continuellement variable du sec à l'humide, du froid au chaud fut cause permanente des maladies qui ont leur source dans la transpiration supprimée. Le catarre pulmonaire fut très-fréquent dans ce trimestre. Dans le mois de juin les maladies les plus communes furent les dysentéries, les gastrites et les entérites. L'élévation du thermomètre, et

l'abus des fruits non mûrs, les boissons froides, et les transpirations rentrées, furent les causes les plus communes aux quelles on puisse attribuer la prédominence sensible des affections gastro-entériques et particulièrement des dysentéries qui régnèrent pendant ce mois.

La petite vérole s'est aussi fait remarquer plus fréquemment pendant ce trimestre, que dans les autres saisons; mais son cours fut plus doux et plus benin; le nombre des individus qui en furent attaqués, dans les mois d'avril, mai et juin, s'éleva à 24, la plupart enfans en bas âge, ou qui n'avaient pas atteint l'âge de puberté, et provenant de l'hospice (Albergo) des pauvres, qui renferme toute l'année le levain de l'infection variolique, et où chacun peut prévoir les tristes conséquences qui en résulteront, si l'introduction de la vaccine dans ce pieux établissement n'est pas ordonnée, et si l'on n'exige pas des certificats de vaccination de ceux qui désireraient y entrer.

C'est à la mi-juillet que commença l'épidémie des fièvres catarrales, ou bronchites, connues sous le nom de *Grippe*. Cette maladie augmenta tellement le nombre des malades, que les salles ne pouvaient plus suffire: la plupart de ces malades étaient militaires. Les mêmes symptomes étaient communs à tous, et les uns cédaient bien vîte la place à d'autres, la maladie étant de courte durée. Une chose digne d'observation fut que, du moment que cette épidémie se propagea, les maladies habituelles de la saison s'éloignèrent de nous. Les continuelles variations atmosphériques et les vents constants de mer, furent peut-être les causes qui agirent d'abord sur la classe laborieuse des portefaix, des ouvriers et des militaires. Cette maladie se présentait avec tous les symptômes d'une bronchite, toux, ardeur au sternum, respiration sifflante et muqueuse explorée par la méthode de Laene, et on la voyait quelquefois changer son cours en un plus grave, tels que pleurésies ou pulmonies, qu'on n'y apercevait pas au commen-

cement. Ses ravages continuèrent jusqu'au mois d'août suivant, époque à laquelle elle commença à céder, et elle disparut en septembre. Son cours était assez innocent, aussi la mortalité fut presque nulle, en comparaison du très-grand nombre de personnes qui en furent attaquées.

La mortalité de l'année 1833, considérée relativement à l'âge, présenta les résultats suivants.

Sur 1004 individus, hommes et femmes, qui moururent dans les salles de Médecine, 67 appartenaient à cette période de la vie qui est comprise entre la naissance et la puberté.

203 entre la puberté et la virilité.

416 de l'âge de 35 à 65 ans.

318 à la vieillesse.

De ces rapports l'on peut conclure que la mortalité est plus grande de 35 à 65 ans. L'on a aussi observé que ordinairement dans cette époque de la vie, les maladies, et particulièrement les inflammations, ont un degré de force, et d'intensité, tel que l'on n'en rencontre pas de semblable dans les autres périodes de la vie, et qui pour ce motif, rend ces maladies beaucoup plus fatales.

Le nombre des malades appartenants aux infirmeries de Médecine varie aussi selon les âges.

Il en est entré, pendant l'année 1833, dans l'hôpital de Pammatone, 6579 ; 676 n'avaient pas atteint l'âge de puberté ; 2749 étaient âgés de 14 à 35 ans ; 2332 de 35 à 65 ans, et 822 vieux.

Les annotations que je viens de tracer doivent être réunies au tableau nosologique de l'hôpital de Pammatone. Je sais très-bien qu'il aurait été du plus grand intérêt d'avoir indiqué dans ce tableau, outre les élémens que l'on place ordinairement dans les états de nosologie, les circonstances qui se rapportent plus particulièrement à la majeure et mineure gravité des maladies, à leur traitement établi sur l'époque du premier développement, si l'on a, ou non,

employé des moyens utiles ou pernicieux, et s'il s'est ou non, présenté, ou fait craindre, quelque altération organique. De là seraient résultées les distinctions si nécessaires et si recommandées par le célèbre Docteur Tommasini, entre maladies, dont la cure est si facile qu'on en guérit beaucoup non seulement par de légers et convenables moyens, mais même absolument négligées, abandonnées à leurs cours naturel, et quelquefois même traitées avec une méthode opposée, et maladies, au contraire, aussi probablement, aussi certainement mortelles qu'aucun moyen ne peut ordinairement guérir.

Une telle statistique médicale porterait sans doute dans chaque branche de la pratique et de la pathologie toute la vérité, la lucidité et la certitude dont ces sciences sont susceptibles, mais ce travail exigerait tout un volume et plus de moyens que je n'en ai.

Signé Ange Bô *Médecin.*

Je ne saurais mieux terminer cet article sur l'Hygiène publique qu'en suivant le tableau de M.r Moreau de Jonnés, pour prouver combien la civilisation et les améliorations sociales peuvent influer sur la vie de l'homme, et quoique ce tableau n'ait rien de particulier avec ma ville les avantages palpables, qui résulteraient de l'introduction de ce que j'ai décrit, me déterminent à tracer les parallèles suivants.

Le Nombre des décès, comparé à celui des habitans était

En Suède.	de 1754 à 1763	d'un sur	34.	De 1821 à 1825	d'un sur	45.
En Danemark.	de 1751 à 1756	id.	32.	En 1819	id.	45.
En Allemagne.	en 1788	id.	32.	En 1825	id.	45.
En Prusse	en 1717	id.	30.	De 1821 à 1826	id.	39.
Dans le Wurtemberg. . .	de 1749 à 1754	id.	32.	En 1825	id.	45.
En Autriche	en 1822	id.	40.	De 1828 à 1830	id.	43.
En Hollande	en 1800	id.	26.	En 1824	id.	40.
En Angleterre	en 1690	id.	33.	En 1828	id.	58.
Dans la Grande Bretagne	de 1785 à 1789	id.	43.	De 1800 à 1804	id.	47.
En France	en 1776	id.	25. ½	De 1825 à 1827	id.	39. ½
Dans le Canton de Vaud	de 1756 à 1766	id.	35.	En 1814	id.	47.
En Lombardie	de 1769 à 1774	id.	27. ½	De 1827 à 1828	id.	31.
Dans les États Romains .	en 1767	id.	21. ½	En 1829	id.	28.
En Écosse	en 1801	id.	44.	En 1821	id.	59.

Ainsi la mortalité a diminué

En Suède de près. . .	1/3.	en l'espace de	61 ans
En Danemark	2/5.e	. . . . . .	66
En Allemagne	2/5.e	. . . . . .	37
En Prusse	1/2.	. . . . . .	106
Dans le Wurtemberg. .	2/5.e	. . . . . .	73
En Autriche	1/13.e	. . . . . .	7
En Hollande	1/2.	. . . . . .	24
En Angleterre	4/5.e	. . . . . .	131
Dans la Grande Bretagne	1/11.e	. . . . . .	16
En France	1/2.	. . . . . .	50
Dans le Canton de Vaud	1/3.	. . . . . .	64
En Lombardie	1/7.e	. . . . . .	56
Dans les États Romains .	1/3.	. . . . . .	62
En Écosse		. . . . . .	

Les personnes à qui sera confiée l'honorable charge de veiller sur l'hygiène publique, doivent savoir que les causes principales de la plus grande mortalité sont :

1.° L'humidité marécageuse de l'air, surtout dans les pays chauds.

2.° Les effets de la misère, dans la dernière classe de la société.

3.° La disette, ou seulement le prix trop élevé des denrées, comparativement à celui du travail.

4.° Les maladies contagieuses.

5.° Les intempéries des saisons, notamment les brusques changemens de température.

6.° Le peu d'étendue, la malpropreté, et l'insalubrité des demeures, particulièrement des prisons, des salles des hôpitaux, et des hospices de charité.

7.° L'usage immoderé des boissons spiritueuses, et l'habitude de l'ivrognerie.

8.° Les travaux insalubres et sans relâche, surtout pendant l'enfance et la jeunesse.

Lorsque tout au contraire les causes de la diminution de la mortalité dans les lieux où la civilisation est progressive sont :

1.° L'heureuse répartition de la fortune publique, qui donne à chacun des moyens de travail et de la subsistance.

2.° L'abondance et la bonne qualité des aliments dont se nourrit le peuple.

3.° Les soins protecteurs donnés aux enfans dès leur naissance et continués dans les écoles primaires, dans les travaux des manufactures et dans tous les établissemens publics.

4.° La vaccine, et les dispositions sanitaires, et de salubrité, les unes qui empêchassent l'importation des contagions exotiques, et les autres qui fissent veiller à l'éloignement des épidémies indigènes, en prenant de mesures pour faire cesser l'insalubrité des cloîtres, des collèges, des spectacles, des hôpitaux, des prisons, des églises et autres établissemens publics, qui manquent encore, dans beaucoup d'endroits, de moyens de ventilation, de chauffage et de nettoiement.

5.° Le bas prix de certains produits de l'industrie, afin de permettre aux classes les moins aisées des habitudes de propreté jadis inconnues du peuple, et pouvoir se procurer tout ce qui lui serait nécessaire pour se garantir des intempéries des saisons.



CHAPITRE VIII.

Industrie.

L'industrie gênoise est témoin des changements apportés par les idées nouvelles, dans les sciences économiques et ne peut profiter, comme les autres pays, des grands perfectionnements et des utiles découvertes qui caractérisent l'époque actuelle ; elle aurait cependant à gagner beaucoup dans ce bouleversement général.

Les anciennes corporations d'arts et métiers veillaient, avec leurs réglements particuliers, à la police, au perfectionnement des manufactures, et à la moralité des ouvriers ; l'abolissement de cette institution a eu pour résultat l'invasion du commerce par une foule de petits marchands et d'ambitieux industriels qui n'ayant ni probité, ni scrupule, se croyent tout permis, attendu que la loi leur accorde la liberté d'exercer le premier métier qu'il leur plait de prendre.

Dans les états où les corporations furent abolies la pensée du législateur s'était tournée vers l'affranchissement de l'industrie, mais pour donner à celle-ci un libre essor, un premier pas ne suffisait pas, et un second pas plus étendu, devenait indispensable, en effet, il s'agissait d'élever sur les ruines des corporations, des établissemens destinés à enseigner l'application de la science à l'industrie; des cours d'arts et métiers furent crées pour instruire les ouvriers, et l'Autorité ne tarda pas à venir au secours du commerce affranchi en accordant des primes, des privilèges aux inventeurs et des récompenses aux manufactures nationales. Cette réforme de la vieille industrie n'a pas manqué de produire les meilleurs résultats, si l'on compare la prospérité industrielle des états avec les corporations dans le siècle dernier, à ce qui existe aujourd'hui, l'on verra que

le législateur a atteint le but qu'il se proposait en abolissant les privilèges ; grâce à cette abrogation la classe ouvrière peut se féliciter à bon droit de son affranchissement, et les publicistes, qui n'ont cessé de combattre à outrance le privilège en matière industrielle, résultat du système des corporations, doivent se féliciter de voir leurs vœux se réaliser.

Mais au sein de cette prospérité présente, Gênes nous offre un résultat entièrement contraire à ce qu'on voit dans les autres pays. Privé de tout appui, de toute protection, de tout encouragement, et de toute surveillance, l'honnête artisan croit trouver dans le simple abolissement des corporations une des causes du dépérissement de nos fabriques, aussi réprouve-t-il cette liberté industrielle qui isolée, n'a fait que désorganiser la classe laborieuse, en grossissant ses rangs de jeunes gens ambitieux, qui ne désirent qu'une part plus large dans les jouissances sociales, et qui privés de ressources suffisantes pour atteindre à ce but ont pour règle de conduite et pensée secrète la volonté d'abandonner la profession de leurs pères, pour s'élever à un degré plus haut, auquel ils croyent attachée une plus ample fortune. Celle-ci fuyant à leurs désirs déréglés, laisse ces malheureux, plongés dans les espoirs non realisés, et des quels ils n'héritent que vice, et une ambition qui leur fait accepter le premier rôle venu, de perturbateur de l'ordre social, pour peu qu'il flatte leurs espérances ; ou bien ils finissent par faire partie de ces bandes de voleurs qui remplissent nos prisons et nos bagnes. Cette première et fatale corruption dans les masses n'est point surveillée ni par l'Autorité, ni par personne autre, elle est frappée dans ses résultats, c'est-à-dire au moment où ces gens inquiets et vicieux attentent aux lois générales du pays.

L'honnête artisan, ensuite se dit, que cette abrogation des corporations à été plus fatale qu'utile à notre indus-

trie, et il croit en vérité la preuve dans ce fait que plusieurs corps de métiers qui donnaient autrefois un grand lustre au commerce gênois sont aujourd'hui tout-à-fait tombés, et que ceux qui nous restent encore occupent un degré si inférieur dans l'état général de l'industrie, qu'on peut les considérer comme éclipsés par l'industrie étrangère [1].

On pourra répondre à l'assertion de ce travailleur, que les machines à vapeur et le développement donné à l'industrie dans des pays où, il y a un siècle, le peuple n'était ni ouvrier, ni industrieux, sont les causes principales du dépérissement des manufactures gênoises, et ces deux

[1] Une surveillance quelconque, n'importe quelle, est indispensable à l'industrie; le fait nous le prouve et d'une bien triste manière. L'honnête fabricant pense nuit et jour à trouver un débouché pour ses marchandises, il met à profit tout son savoir, et d'immenses sacrifices pour confectionner le mieux possible les articles de sa fabrique; enfin il arrive à faire partir, pour l'Amérique, ou ailleurs des bâtiments chargés des produits de son industrie; mais à peine les voiles sont déployées, qu'une nuée d'autres fabricants en sont informés, et attendent avec impatience l'issue de cette expédition : est-elle favorable? Voilà toute cette branche d'industrie en mouvement pour opérer de même, et offrir à plus bas prix ses produits. Toutes ces spéculations ne peuvent être faites qu'en altérant les objets manufacturés, et les marchands Américains et autres finissent par reconnaître la fraude, et ne voulant plus de cette industrie, se pourvoient auprès d'autres états. Quant à la simple consommation du pays, la chose est bien différente, puisqu'un marchand peut donner la préférence aux fa briques, qui travaillent le mieux, mais quant aux pays éloignés, si nos bâtimens se chargent de marchandises de mauvaise qualité, il en résulte un grand discrédit de l'industrie en général. Je n'entends pas faire ici l'éloge des corporations; c'est une question bien débattue, et l'ancien système est trop préjudiciable à l'industrie, pour que j'ose en faire ici le panégyrique; mais je le répète mieux vaut encore l'avoir, que rien à sa place; Gênes a besoin de ses corporations, dépouillées, bien entendu, de leurs vieilles attributions, et réglées sur une organisation nouvelle qui soit en harmonie avec les lumières, et les connaissances du siècle où nous vivons.

raisons peuvent, il est vrai, être d'un grand poids dans l'appréciation de notre décadence industrielle, mais au chapitre de l'emploi de la vapeur je dirai que la nécessité rend à la fois notre peuple tantôt marin, agricole, et tantôt artisan, que les femmes coopèrent beaucoup au mouvement de notre industrie, qu'elles jouent un très-grand rôle dans presque toutes les manufactures, arts et métiers; que la femme qui brode chez elle, du matin au soir, qui file ou carde de la laine ou du coton, qui travaille sur le corail, fabrique des rubans, s'occupe à coudre des gants, ou se livre à une infinité d'autres travaux, n'arrive à gagner que de 25 à 50 centimes par jour, et que celles qui ne travaillent pas à la maison et qui employent leurs bras dans les fabriques, gagnent quelque chose de plus. Nos paysannes sont toutes très-laborieuses : à peine ont elles un moment de libre, qu'elles l'utilisent à tisser, ou à quelqu'autre ouvrage pour nos fabriques; cette occupati on leur procurant un gain de plus, elles se contentent de ce que les fabricants veulent bien leur donner, soit en effets d'habillement, soit en denrées, soit en numéraire. Le nombre des personnes qui disposent ainsi de leurs momens de loisir, est incroyable, et je n'ai pas du tout exagéré en disant, à l'article population, qu'excepté les demoiselles de la première noblesse et celles des premiers négocians, tout le reste coopérait au grand mouvement de l'industrie Ligurienne. De ce fait incontestable on peut tirer cette conclusion, que la sobriété du gênois, le peu de numéraire qu'exige sa nourriture, le modique salaire accordé à ceux qui travaillent chez-eux, et le grand nombre de travailleurs, pourraient jusqu'à un certain point remplacer, chez-nous, les machines à vapeur de l'étranger, et faire soutenir la concurrence de nos articles manufacturés avec ceux des autres pays; mais ce qui nous manque, ce qui limite notre industrie à la simple consommation, c'est le perfectionnement : c'est la nouveauté. La régénération de l'industrie

génoise datera du jour, où la science Technologique sera pratiquée dans mon pays; la régénération de l'industrie génoise datera du jour, où la science Technologique sera étudiée par tous les Chefs d'administration qui sont chargés, plus ou moins directement, de faire circuler des bureaux au Trône les renseignemens nécessaires, et dont l'intérêt est d'établir entr'eux et les industriels une correspondance avantageuse à l'État, et profitable pour le peuple; familiers avec cette science, les Chefs de ces administrations ne devront plus consulter des conseillers officieux, pour avoir des avis utiles, et l'on ne verra plus l'Autorité proposer des améliorations, et des institutions d'où résulterait le plus grand avantage pour le commerce et l'industrie de Gênes et décréter ensuite une sentence de mort contre ces mêmes innovations, dans la ferme croyance, que c'est là faire le plus grand bien possible à la classe des travailleurs; mieux informés, les fonctionnaires ne prendront plus avis d'une foule d'ignorants et d'envieux dont le but constant est de tromper le pouvoir, soit par haine aux nouveautés, soit par un vil égoïsme, soit par esprit de parti.

L'industrie sourit à l'idée que l'Autorité ne tardera pas à établir des conservatoires d'arts et métiers, tribunes du haut des quelles des professeurs éclairés répandront ces connaissances industrielles, dont nos artisans et nos manufacturiers ont un si grand besoin.

L'immortel Lavoisier, M.r Sebastien Le Normand, M.r Charles Dupin, et grand nombre de chefs d'ateliers pourront nous servir de guides dans l'institution de ces cours nouveaux pour nous, et grâces éternelles soient rendues aux philantropes qui se dévoueront à cette œuvre d'amélioration du sort des travailleurs [1].

[1] C'est en 1786 que fut instituée à Gênes une société, chargée de protéger et perfectionner les arts, l'agriculture et l'industrie manufactu-

Avant de tracer le tableau de nos fabriques, arts et métiers et manufactures, je dirai encore un mot sur notre industrie. Je l'ai bien souvent répété, Gênes ne vit que de commerce et de fabriques; c'est à cet article, qui concerne exclusivement ces deux points cardinaux de notre vie matérielle, que je tâcherai de prouver évidemment la vérité de mon assertion.

En général nos fabriques et nos manufactures ne travaillent que pour la consommation de la Ville et de l'État; presque chaque fabricant a sa boutique, où il vend en détail les produits de son industrie. Le nombre des manufactures ou fabriques montées sur une plus grande échelle ou qui ont un débouché à l'étranger, est infiniment petit. Le plus grand nombre des travailleurs que mentionnent les

rière. Elle était obligée de répendre l'instruction dans la classe ouvrière, et d'introduire dans nos ateliers les machines étrangères reconnues d'une utilité réelle pour faire prospérer et accroître notre industrie. Il entrait dans ses attributions d'accorder des prix à tous ceux qui perfectionneraient nos arts, et qui introduiraient des découvertes utiles, non pratiquées dans nos manufactures. Plusieurs Patriciens et personnages de distinction fondèrent cette institution, et c'était avec leur argent, qu'on accordait des prix et que l'on fesait face aux besoins de cet institut. Tous les savants du pays contribuaient avec leurs lumières au perfectionnement de notre agriculture et de nos arts; plusieurs ouvrages écrits dans ces circonstances existent encore, et plusieurs tentatives ont été faites pour améliorer le sort de cette classe intéressante de notre société. Tous les Curés furent priés de coopérer à ce but, et plusieurs religieux firent pénétrer des connaissances utiles dans la classe de nos paysans, et le zèle et l'intelligence avec lesquels ils accomplissaient le devoir, qu'ils s'étaient imposé, étaient dignes d'admiration. Chaque année, il y avait une exposition publique des meilleurs ouvrages de nos artistes, et des prix d'encouragement étaient accordés et distribués avec cette pompe qui quelquefois réveille l'émulation de la classe industrielle. Cette sage institution s'est malheureusement anéantie, avec l'institut Ligurien des sciences et littérature, et avec la société de médecine. Tout le bien que tentèrent de faire ces sociétés scientifiques se reconnait encore aux ouvrages qu'elles nous ont légué.

tableaux suivants sont épars dans la ville, le petit gain que leur procure l'industrie à laquelle ils se livrent, uni aux aumônes distribuées par les Dames de Miséricorde suffit aux besoins de première nécessité, dès lors ces travailleurs sont d'une grande ressource aux fabricants et marchands, qui ne leur payant qu'un salaire modique, peuvent donner à bas prix les objets manufacturés, en tout ou en partie, par ces pauvres ouvriers. Ces tableaux comprennent aussi exclusivement les ouvriers appartenants à la ville; je dois néanmoins dire que les rayons partant de Gênes jusqu'à une quinzaine de milles à la ronde, sont tous remplis d'habitans qui réunissent comme nous avons dit, les professions d'agriculteur et de marin, à celle d'artisan; nos manufacturiers et fabricants de futaines, soieries, coraux, broderies, dentelles, objets en fer etc. se servent de ces hommes pour faire filer, carder, tisser, tailler et brillanter le corail, et ébaucher des articles de forges etc. etc. et tout cela à un prix très-modique.

Cette méthode de faire travailler est très-avantageuse pour livrer à bas prix au commerce des objets manufacturés; mais elle est très-nuisible pour le perfectionnement de l'art. La seule routine guide ces ouvriers, qui isolés et disséminés, pourraient être bien difficilement initiés aux progrès des procédés industriels. Pour concilier l'intérêt des travailleurs et celui des arts mécaniques il faudrait donc trouver un moyen de conciliation, c'est-à-dire le secret de conserver toujours aux fabricants la ressource des bras oisifs de la campagne et de la main d'œuvre des travailleurs indigens dans les grandes villes, sans les mettre dans la nécessité de sacrifier à cet intérêt les perfectionnements dont beaucoup de métiers sont susceptibles.

L'industrie Suisse nous en offre un modèle. Ce pays retire comme le notre, la plus grande utilité, pour ses manufactures, de la main d'œuvre des personnes qui ont quelqu'autre ressource pour vivre que celle du métier auquel

ils destinent seulement une partie de leurs journées. Mais plus avancée que nous, l'industrie Suisse ne se sert de cette classe d'artisans que pour préparer ou ébaucher certains produits qui sont ensuite dans les fabriques finis et perfectionnés. Que nous manque-t-il donc pour obtenir le même résultat avec les mêmes moyens? des fabriques en règle ou des ouvriers intelligens qui puissent travailler les produits déjà dégrossis et préparés par des travailleurs épars dans les campagnes.

Gênes a tous les élémens nécessaires pour l'établissement de grandes manufactures. Quoique privée, pour ainsi dire, de tous les produits naturels, cette ville, par la situation avantageuse de son port, qui y attire une prodigieuse quantité de marchandises, et le bénéfice du Port-Franc, peut fournir les matières premières à un taux très-modéré. Ajoutez à cette fertilité artificielle quelques fortunes considérables, soit dans la noblesse, soit dans le commerce. Si un citoyen philantrope commençait par donner l'exemple de l'établissement de quelque société manufacturière, le Gouvernement porterait sans doute ses vues sur cette branche d'économie publique, et seconderait l'essort de l'industrie par les immenses moyens qui sont à sa disposition; par ce concours de la richesse des particuliers, de la protection du Gouvernement, et de l'action intelligente de la Chambre de Commerce, pourquoi Gènes ne reprendrait-elle pas sa place, ou tout au moins ne figurerait-elle pas, parmi les principales villes manufacturières? les fabricants pourraient employer les bras dispersés à faire préparer et ébaucher tous les produits qui devraient ensuite être mis en œuvre dans les grandes manufactures; celles-ci seraient elles-mêmes guidées et dirigées par des savans qui enseigneraient aux chefs ouvriers tous les secrets de la science applicables à leur métier; ainsi l'industrie gênoise ferait à son tour des progrès, et sortirait enfin de cet engourdissement où l'ont plongée et la fausse

méthode sur laquelle elle est basée, et le manque de toute protection. Une fois l'impulsion donnée aux sociétés manufacturières, la Chambre de Commerce rajeunie ne pourrait que prendre une attitude nouvelle, et d'accord avec les conservatoires d'arts et métiers servir enfin sérieusement les intérêts du commerce, et la prospérité de l'industrie gênoise, en décernant des prix d'encouragement pour le perfectionnement des draps fins; aux manufacturiers d'objets d'or et d'argent qui trouveraient le moyen de rivaliser avec l'émail de France; en protégeant ceux qui parviendraient à simplifier encore plus les opérations chimiques dans leur application aux arts et métiers; en récompensant celui qui aurait inventé ou perfectionné une nouvelle machine pour le cordage, et la filature de la soie provenant des cocons de graines, des cocons de bassines, des côtes des frisons, et des bourres pour la fabrication de la soie dite *galetta*; à celui qui indiquerait à Gênes les moyens de préparer avantageusement les poils pour le feutrage des chapeaux, sans y employer des sels mercuriels, ou autres substances dangereuses pour les ouvriers; en distribuant des médailles à ceux qui inventeraient le meilleur procédé pour conserver les étoffes et tissus de laine, qui trouveraient le secret de préserver les olives du ver qui les ronge de tems en tems; qui proposerait la meilleure manière de fabriquer la colle de poisson, qui offrirait le meilleur modèle d'une machine propre à carder et filer le coton, et filature par mécanique de toute grosseur de fil ou de laine peignée pour chaîne et trame, toutes choses qui nous manquent ici.

L'industrie gênoise ainsi constituée, le Gouvernement finirait par accorder le droit de Deback sur l'exportation des produits de nos fabriques, et moyennant tous ces soins, nous parviendrons à ne plus dépendre de l'industrie étrangère, pour une infinité d'articles que notre pays pourrait manufacturer.

Que chaque royaume tâche d'agrandir tous les jours d'avantage son industrie nationale, la chose est naturelle, mais il nous est aussi permis de faire des vœux pour que l'on dispose les choses de manière, à ce que le bénéfice, de la consommation industrielle dans les États de S. M., soit réservé à nos arts et métiers, à nos fabriqnes, à nos manufactures.

Il serait bien tems de nous affranchir tant soit peu du tribut que nous payons à l'industrie étrangère, et nous y arriverons, il faut l'espérer, et je le répète, par l'établissement d'un conservatoire d'arts et métiers, confié à des hommes qui puissent l'enrichir de leurs découvertes et de celles des étrangers, et offrir avec le tems un musée de toutes les productions des arts nationales et étrangères, classées par ordre de matières; cette institution se tiendrait au courant de tout ce qui pourrait sortir chaque mois, d'intéressant, dans les autres pays, et chaque année elle offrirait une exposition générale des produits de notre industrie, afin de servir d'aiguillon aux talents nationaux.

Ces expositions devraient toujours être suivies de la distribution des honneurs et récompenses industrielles, et des propositions de prix d'encouragement à distribuer l'année suivante, à ceux qui auraient inventé les machines ou procédés mis au concours par la Chambre de Commerce réunie au Conservatoire des arts et métiers.

N.° 1. — Fabrique d'Amidon

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 2	2	18	»	k. 1780.	k. 299
Province 1	»	»	»	»	»

Des seuls chiffres officiels que j'offre au lecteur sur le mouvement de nos fabriques d'amidon, l'on relève que nous sommes obligés de faire venir de l'étranger, pour la consommation de la ville et de l'état, 1780 kilogrammes d'amidon par année tandisque nous avons à Gènes trois fabriques, et un commerce actif en froment, et que ces manufactures pourraient non seulement pourvoir au besoin, mais en expédier à l'étranger une quantité fabriquée par elles. La mauvaise qualité du froment employé est une des causes du peu de crédit de cette branche de notre industrie, et c'est ici le cas de répéter que si un conservatoire d'arts et métiers était en pleine vigueur à Gênes, ces fabricants pourraient puiser dans les conseils de ces hommes experts, les connaissances nécessaires pour ne pas nous servir de l'industrie étrangère pour les besoins de cette fabrication.

N.° 2. — FABRIQUE D'AMADOU ET ALLUMETTES

Nombre	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE		
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 8	8	27	»	Amadou »	Amadou k. 4436
Province »	»	»	»	Allumettes k. 39.	Allumettes »

Comme l'on peut voir du tableau placé à l'article commerce, pour représenter les termes moyens des mouvements annuels de notre trafic et industrie de 1815 à 1820, et de 1820 à 1836, cette branche de notre industrie s'est tellement accrue, qu'anciennement nous recevions de l'étranger 3416 kilogrammes d'amadou tandisqu'à présent cette introduction, pour notre consommation, d'amadou préparé, est réduite au néant.



N.° 3. — Brasseries.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 2	2	11	»	Barriques hect. 3. Bouteille N.° 676	» Bouteille N.° 24
Province 1	»	»	»	»	»

Ces brasseries datent de peu d'années, et ont eu la plus grande difficulté à se soutenir. La bière ne plut pas d'abord; la première fabrique de cette boisson qui fut établie à Gênes, au lieu nommé *le Gigante*, quoique l'unique dans toute la Ligurie, n'arrivait pas à effectuer une vente annuelle de dix mille bouteilles. Aujourd'hui cette consommation est assez importante. Je recommande à nos brasseurs l'ouvrage que M.r Riffault vient de traduire de l'Anglais, intitulé *Manuel du Brasseur*; là chaque fabricant trouvera l'art de faire toute sorte de bières, et tous les procédés nouveaux relativement à cet article.

On lit dans un journal d'agriculture et manufactures de France, qu'on peut extraire de la pomme de terre, si précieuse sous tant d'autres rapports, une bière d'un goût excellent et à un prix très-modique. Cette découverte pourrait nous être du plus grand avantage puisque au lieu de l'orge et du houblon, qui nous viennent de l'extérieur, nous employerions un produit indigène. La culture des pommes

de terre prendrait une grande étendue, elle parviendrait certainement à fertiliser quelques unes de nos stériles collines, et procurerait ainsi une ressource de plus à l'agriculture, en répandant dans les campagnes l'argent que nous sommes obligés d'envoyer à l'étranger pour l'achat des matières premières.

N.° 4. — Fabriques de Boites et autres Objets dits de la Madelaine

Nombre	BRAS EMPLOYÉS, dans la fabrique: Maîtres	BRAS EMPLOYÉS, dans la fabrique: Ouvriers et garçons	BRAS EMPLOYÉS: hors la fabrique	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
En Ville 12	12	30	»	»	k. 500
Province »	»	»	»	»	»

Quelques unes de ces fabriques, qui ont pris le nom de la rue où elles sont réunies, ne s'occupent mesquinement qu'à faire de ces tabatières qui ont à juste titre, une espèce de renommée. Ces fabriques font aussi au tour d'autres objets, soit en buis, soit en ivoire. Le bois employé le plus communément pour faire les boites dites de la Madelaine est celui de figuier, bois très-léger et propre à recevoir l'inimitable vernis qu'on lui donne, et qui est ordinairement d'un beau noir luisant, ou selon le goût, d'un rouge foncé. Le prix de ces boites vendues en détail est, de 60 centimes à 2 francs la pièce.

Outre les commissions pour l'intérieur, ces fabricants en reçoivent aussi pour l'étranger, chez lequel ces objets sont introduits en contrebande.

Le capital nécessaire pour faire marcher ces fabriques ne s'éleve qu'à Ln. 32m. [1] tandisque celui des objets fabriqués va à Ln. 80,000, dont la principale dépense est pour la main d'œuvre et le profit des fabricants.

Ce genre d'industrie mérite d'être encouragé et de sortir de cette vieille routine qui limite la fabrication à ces petits objets d'usage héréditaire. L'esprit de spéculation devrait pénétrer dans ces humbles ateliers, dont l'industrie s'étendrait d'avantage, et serait très-lucrative à cause de l'économie de fabrication et de bon effet des articles confectionnés, s'ils étaient plus variés et appliqués à un plus grand nombre d'usages.

N.° 5. — Fabrique de Céruse, sous Carbonate de Plomb.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 3	13	80	»	k. 15 [2]	k. 578515
Province 10	»	»	»	»	»

[1] Cette somme est suffisante pour acheter les matières premières, qui consistent en huile de lin, litharge pour le vernis, buis, ivoire, figuier, et autre bois etc.

[2] Cette petite quantité qui nous est exportée de l'étranger n'est pas

Une découverte d'une grande importance vient d'être approuvée par S. M.. M.r Emmanuel Montebruno a trouvé un nouveau procédé pour extraire la céruse du plomb, sans faire pour cela usage des acides employés jusqu'à nos jours.

L'Angleterre a déjà accordé le privilège exclusif pour la fabrication de la céruse, à des industriels qui ont acheté du feu M.r Montebruno le secret de ce nouveau procédé.

Nos anciennes fabriques de céruse ont toujours été renommées pour la blancheur et la pureté de leurs produits.

La nouvelle découverte exercera une très-grande influence sur cette branche de notre industrie. Puisse-t-on en obtenir tous les avantages qu'elle parait offrir !

A cause de la prime qu'on accordait à l'exportation de ce genre de notre industrie, nous voyons dans quelle prospérité se trouvent encore ces fabriques, les quelles outre une consommation annuelle dans l'État de 100,000 kilogrammes de céruse, en fabriquent 578515 kilogrammes par an, qui sont exportés à l'étranger.

Cette prime vient d'être supprimée.

de la même qualité que celle fabriquée dans le pays; elle est plus fine et sert à des ouvrages délicats. C'est cette petite quantité de céruse qui nous vient de l'étranger, qui m'a fait mettre à la fin de ce chapitre, ces fabriques parmi celles de la première Catégorie.



N.° 6. — FABRIQUE DE CARTES À JOUER.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION	EXPORTATION
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE	étrangère en consommation	nationale à l'étranger
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville					
»	»	»	»	»	»
Province					
5	8	120	»	»	k. 89035

Cette branche d'industrie était par le passé très-florissante à Gênes ; un des principaux débouchés était l'Espagne. Des individus étrangers à cette nation ayant introduit dans ce royaume des fabriques de cartes à jouer, finirent par obtenir la prohibition en Espagne de cartes fabriquées à l'étranger, et cette prohibition à été très-fatale à notre industrie ; malgré cela nos fabriques font encore par an, plus de 65000 douzaines de paquets de cartes, une portion desquels sont toujours expédiés en Espagne par contrebande, beaucoup vont à l'Amérique et autres endroits, et le restant sert pour notre usage intérieur.

N.° 7. — Fabrique de Chapeaux.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 18	18	214	Tinturiers 40	N.° 28	N.° 7813 [1]
Province 4	»	»	»	»	»

Les chapeaux de Gênes jouissent d'une certaine réputation à l'étranger et les fabriques de la ville et des environs sont dans une raisonnable activité. Cette industrie serait de nature à prendre de l'extension, et mériterait de recevoir sa part des perfectionnements que reçoit chaque jour ce genre de manufacture. M.rs Cluz et F. fabricants de chapeaux, et Julia Fontenelle, professeur de chimie, viennent de publier un ouvrage exclusivement consacré à la confection des chapeaux de tout genre, tels que feutres divers, schakots, chapeaux de soie, de coton et autre substance filamenteuse; ce traité contient tout ce que la chimie offre d'intéressant relativement à cet art. On y trouve

[1] Exportation par voie de terre 1813. — Idem par mer 6000.

L'introduction en ville de la moyenne de 28 chapeaux étant presque nulle par rapport à la consommation, j'ai placé à la fin de ce chapitre cette fabrication dans la première catégorie.

aussi tous les brevets d'invention qui se rapportent au sujet; je ne saurais trop en recommander la lecture à nos fabricants.

Les chapeaux ordinaires coutent de Ln. 4 à 8, et sont faits de poil de chameau mêlé à un peu de laine; ceux en poil de lièvre et de lapin, mêlé avec celui de chameau, coutent de Ln. 8 à 12, et ceux de Ln. 12 à 20 sont en poil de lièvre. Le prix diffère suivant que le poil est pris du dos ou du ventre du lièvre.

On fait quelques chapeaux en soie, mais leur nombre s'éleve à quelques milliers.

Il existe plusieurs fabriques de chapeaux dans les villages qui environnent Gènes; leur débouché à l'étranger et à l'intérieur est considérable. On lit dans le bulletin de la société d'encouragement du mois de septembre 1831 une découverte qui serait très-économique et de la plus grande utilité pour toutes ces fabriques. M.r Sauve-roche qui en est l'auteur a proposé une nouvelle teinture en noir pour les chapeaux, qui consiste à employer la garance en la traitant comme l'Indigo dans la cuve d'Inde. On en obtient un noir brillant et très-intense.

On trouve dans le même journal (juillet 1831) la description d'un nouvel appareil imaginé par M.r Canning-Moore, moyennant lequel on obtient deux chapeaux à la fois. Cette méthode remplace le bastissage ordinaire qui se fait à la main.

Si nous eussions un conservatoire d'arts et métiers, toutes ces découvertes et ces appareils, ignorés des pauvres fabricants, leur seraient présentés et expliqués, et les immenses avantages qu'ils offrent seraient mis à profit par nos artistes.



N.° 8. — Fabrique de Chapeaux de Paille.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique: Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique: Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation nationale en consommation	Exportation nationale à l'étranger
Ville 2	2	21	»	N.° 1066	N.° 577
Province »	»	»	»	»	»

Parmi les fabriques qui ont été introduites à Gênes, celles de chapeaux de paille dits de Florence, méritent une mention spéciale; deux sont déjà établies, et travaillent avec assez de succès. Ce serait maintenant le moment favorable pour encourager ces petites fabriques, et les faire prospérer, soit en accordant des primes pour le perfectionnement, soit en prohibant, d'une manière quelconque, les chapeaux de Florence.

N.° 9. — Fabriques de Cire, Chandelles, Cierges, et Bougies.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 19	19	53	»	k. 163	k. 916
Province »	»	»	»	»	»

Cette branche de notre industrie est en souffrance: les belles lampes à huile qui nous viennent de l'étranger ont porté un coup mortel à nos ciriers : néanmoins, les temples et les fréquentes solemnités religieuses, où règne un luxe si grand qu'on est loin d'en trouver ailleurs un semblable, procurent encore une très-forte consommation des produits de ces manufactures.

La cire nous vient dans son état naturel du Levant, de l'Afrique etc., et quelque peu de l'Amérique. Un capital considérable sort de l'État pour l'achat de cette matière première. Ne serait-ce pas un grand avantage si on parvenait à faire circuler dans le pays l'argent qu'on est forcé d'exporter ? Le profit que l'on pourrait obtenir en élévant les abeilles indigènes, ne saurait échapper à l'Autorité, à

un Conservatoire d'Arts et Métiers, ni à une Chambre de Commerce, si de concert les uns et les autres venaient à s'occuper sérieusement de notre industrie, et des améliorations que l'on pourrait y apporter [1]. L'administration pour atteindre le but désiré devrait: 1.° accorder des récompenses à tous ceux qui tiendraient un certain nombre de ruches, (notre climat est favorable à ces insectes et aux fleurs qui fournissent à l'abeille la nourriture nécessaire) 2.° indiquer aux fabricants les matières que l'on peut unir à la cire, tels que les marrons d'Inde, et autres substances conseillées par M.r Sébastien Le Normand qui vient de composer un traité sur l'art de fabriquer la cire, traité de la plus grande utilité pour tous ceux qui s'occupent de cet article.

[1] Dans notre Rivière de Levant on a commencé à élever avec un grand succès les abeilles, et la cire que nous en retirons déjà est assez abondante pour exciter et encourager ces paysans à s'adonner à cette culture, mais comme nous avons déjà dit, ces braves gens en sont encore à tuer les abeilles, pour prendre leur production.



N.° 10. — MANUFACTURES DE CORAUX, OU D'OUVRAGES EN CORAIL.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Maîtres	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Ouvriers et garçons	BRAS EMPLOYÉS — HORS LA FABRIQUE	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
En Ville 24	37	210	4000	k. 35 [1]	k. 59509
Province »	»	»	»	»	»

Le mode de travailler dans ces manufactures est le même que celui dont j'ai fait mention plus haut. Ces fabricants peuvent se diviser en deux classes: 1.° en negociants-fabricants qui font de fortes expéditions à l'étranger, et ceux-ci ont de grandes manufactures; 2.° en simples fabricants qui vendent aux premiers tous les coraux qu'ils ont fait manufacturer. Les uns et les autres se servent des bras des paysans disséminés dans les villages voisins, de ceux des enfants, et des travailleurs pauvres de notre ville, mais je l'ai dit, la main d'œuvre de cette seconde classe d'ouvriers n'est qu'accessoire, et en effet elle se borne à choisir, dégrossir, tailler, polir, et enfiler les coraux qui sont en-

[1] L'introduction en ville de la moyenne de k. 35 étant presque nulle par rapport à la consommation, j'ai placé ces fabrications, à la fin du chapitre, dans celles de la première catégorie.

suite apportés dans les fabriques de Gênes, où ils sont formés selon l'usage auquel on les destine.

Les manufactures de coraux sont alimentées par notre navigation, et sont d'une si grande ressource pour le pays qu'elles mériteraient toute l'attention possible.

Ce sont nos petits bâtimens des deux Rivières qui vont en Corse, en Sardaigne, en Afrique, pêcher le corail. On en achète aussi à Livourne, où les bâtimens des autres nations vont de préférence le décharger, à cause des frais excessifs qu'il faut faire pour s'ancrer dans notre port.

Il serait de l'intérêt des manufactures de Gênes que cette branche de commerce fut attirée sur notre place; chose très-facile à obtenir, moyennant quelques concessions, soit sur le droit d'ancrage, qui n'est pas proportionné à ces petites felouques, soit en accordant des exemptions d'autres petits droits, qui finissent par occasionner une forte dépense, et qui entravent tellement la navigation, que l'arrivée du plus au moins grand nombre de bâtiments en dépend beaucoup.

Pour peu que l'on considère combien de personnes sont occupées, tant à la ville qu'à la campagne, par cette branche de notre commerce, on jugera combien cette industrie mérite d'être placée sous la protection de l'Autorité; elle ne couterait aucune peine à l'Administration, car elles ont peu à désirer du côté du perfectionnement. Le corail est très-bien travaillé à Gênes, et on ne regrette à cet égard que le dépérissement du commerce, et l'on ne s'afflige qu'au tableau des fabriques, qui ont perdu le débouché qu'elles avaient autrefois. Cependant Gênes fait encore des expéditions de corail en France, en Angleterre, dans le Levant, dans les Indes et en Russie.

N.° 11. — Fabriques de Chandelles de Suif

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique: Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique: Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 9	9	48	»	k. 379	k. 5940
Province »	»	»	»	»	»

La consommation à Gênes de cet article est très-peu signifiante, et le produit de ces fabriques est expédié en Piémont, et dans le Milanais, où le prix des huiles rend plus économique l'éclairage des chandelles de suif. Cette branche de notre industrie aurait besoin d'un grand perfectionnement pour trouver un débouché plus fort.



N.° 12. — CONFISEURS EN GÉNÉRAL.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Maîtres	Ouvriers et garçons	HORS LA FABRIQUE	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
En Ville 34	34	112	»	k. 499	k. 309021
Province »	»	»	»	»	»

Quoique les confitures, et notamment les fruits confits, se travaillent à Gènes avec une grande perfection, et que l'on en fasse des envois considérables non seulement en Europe mais en Amérique, l'on fait encore à Gênes, et autres États de S. M. une forte consommation de celles qui nous viennent de France et de Suisse. Si cette branche de l'industrie Gènoise était protégée nous pourvoirions sans concurrence à la consommation intérieure de tout l'État. La nécessité de se servir de confitures manufacturées dans le pays ferait exiger des acheteurs la beauté et la délicatesse de goût, que possèdent les produits de l'étranger, et nos fabricants, alléchés par l'appât d'un plus grand profit feraient venir du dehors des ouvriers qui initieraient les notres aux secrets de l'élégance et du bon goût Parisien. Si nos ouvriers ne pouvaient créer, ils imiteraient au moins les formes, tant désirées, de la mode

étrangère, et perfectionneraient le goût trop uniforme de nos anciennes confitures en introduisant les raffinemens que l'on recherche aujourd'hui.

Si nous imitions ces États, qui pour favoriser le développement de leur industrie, défendent rigoureusement l'importation des produits des manufactures étrangères, il en résulterait quelque perte pour deux ou trois marchands, et un grand profit pour toute la masse industrielle du pays. De trois ou quatre de nos fabriques qui jouissaient d'une prime à l'exportation, il n'en est plus resté qu'aux confiseurs.

N.° 13. — Fabriques de Couvertures en Laine.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Maîtres	Ouvriers et garçons	HORS LA FABRIQUE	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
En Ville 5	5	50	»	»	k. 3906
Province 3	»	»	»	»	»

N.° 14. — Fabriques de Tissus en Coton.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 33	37	225	3100	»	k. 33688
Province »	»	»	»	»	»

L'expérience nous prouve, particulièrement à Gênes, que la nécessité enfante l'industrie, mais qu'elle est loin de créer le génie : aussi nos fabriques suffisent-elles à peine à faire vivre notre classe ouvrière dans la médiocrité, sans qu'elles puissent prendre l'essor des autres nations manufacturières.

A' peine le coton eut-il en grande partie remplacé la soie que le besoin fit suivre la même métamorphose à nos ouvriers: ne trouvant plus aucune ressource à tisser en soie ils firent battre, par leurs procédés routiniers, les mêmes métiers pour tisser des cotonnades, des mouchoirs, de l'indienne, de la toile quadrillée, ou damassée, vulgairement appelée *Bordato*, du basin, de la futaine, et tous les autres objets détaillés ou expédiés au dehors par des marchands que nous appelons *Bambagiari*. Les boutiques de ces commerçans sont en partie situées dans la rue dite *Sotto Ripa*.

Cette branche d'industrie est très lucrative ; le marchand fournit des métiers aux ouvriers tisserands de la ville, et de la campagne, moyennant une légère rétribution, plus, l'engagement de travailler pour le compte du loueur.

Il n'existe aucune grande fabrique de futaines ; chaque ouvrier a son métier chez lui où il travaille le coton déjà filé et fourni par les marchands *Bambagiari*. Lorsqu'une pièce est finie, l'ouvrier l'apporte au marchand qui lui paye le prix convenu.

Ce mode de faire travailler est très-économique ; parce que les ouvriers pouvant s'occuper de leur ménage, ou d'autre travail qui leur soit plus profitable pour le moment que le tissage, et n'étant presque, pour ainsi dire, que par désœuvrement, et d'une manière secondaire, qu'ils s'appliquent aux tissus de coton, ces ouvriers abaissent de beaucoup le taux de la main d'œuvre, et procurent ainsi un plus grand bénéfice au marchand.

Le nombre des métiers à tisser s'éleve à 1580, et la quantité moyenne du coton qu'on y travaille annuellement est de 6996 quintaux métriques.

Malheureusement pour notre industrie, on est obligé, pour l'ourdissage, de se servir de coton qui vient déjà tout préparé de l'Angleterre ; la quantité en peut être calculée à 3790 quintaux ; le restant (3206 quintaux) est travaillé à Gênes.

N.° 15. — Filature de Coton.

Nombre	Bras employés: dans la fabrique: Maîtres	Bras employés: dans la fabrique: Ouvriers et garçons	Bras employés: hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 1	3	200	1890	k. 199999	k. 2051
Province 5	»	»	»	»	»

Plusieurs de ces fabriques se trouvent dans les faubourgs de Gênes et villages voisins. Partout l'on y file le coton du N.° 10 au 26.

Ces filatures ont besoin de plus grands perfectionnemens: surtout en ce qui concerne les machines, mises en mouvement par des hommes et des animaux, et qui ne peuvent nous fournir les autres numéros dont on a besoin pour le tissage de tous ces objets.

Cette branche d'industrie est aussi très-répandue dans les villages qui bordent les deux Rivières, où il existe plus de cent petites filatures. Chaque artisan fait aller son rouet à main, et quoique cette manière de filer soit très-lente, nos manufacturiers tirent cependant chaque année plus de 500 quintaux métriques de coton filé de cette manière, et à un prix de main d'œuvre très modique.

Avec toutes ces ressources, pourquoi ne pas tenter de

nous affranchir du coton travaillé en Angleterre? La chose est-elle impossible? La routine commande, et la privation absolue de tout conseil font rester les idées stationnaires, et laissent sans emploi les immenses ressources, que les pays entreprenants, spéculateurs et protégés, usurpent sur nous aux dépens de notre ignorance et de notre manque d'appui.

N.° 16. — Bonnetiers, Chaussetiers, Tissus en Maille.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 19	19	181	610	k. 100 Bonneterie k. 36.	k. 9390 Bonneterie k. 5298
Province »	»	»	»	»	»

Les fabricants en gros donnent aussi des métiers à tisser, à un loyer très-modique, pourvu que le travail qui s'y fait soit pour leur compte.

Il ne faut pas entendre par fabricants en gros, des chefs de grandes manufactures, mais bien de simples fabricants auxquels les bonnetiers vendent, ou pour le compte desquels ils font des tissus qui sont ensuite expédiés par eux à l'intérieur et à l'étranger. Ces bonnetiers ont chacun un ou deux métiers chez eux, où ils fabriquent des bas, des

bonnets et autres objets en maille de coton. La plupart de ces artisans vendent en détail dans les boutiques les effets qu'ils ont manufacturés, et les autres travaillent pour le compte des marchands en gros ou en détail.

Le nombre de ces métiers est de 1590, qui fabriquent annuellement, quantité moyenne, 19630 douzaines de paires de bas, 23140 douzaines de bonnets, et un nombre très-variable d'autres tricots de tout genre, qu'on ne saurait fixer à cause des commissions éventuelles.

Cette branche d'industrie est à peu près organisée comme celle des *Bambagiari*; à l'exception que les ouvriers que celle-ci occupe tissent presque tous dans Gênes, ou ses faubourgs, tandisque la plupart des autres travaillent dans nos villages voisins, dans ceux des deux Rivières et dans nos montagnes.

Le coton annuellement consommé par ces fabriques de tricots est de 380 quintaux métriques, dont 254 quintaux sont reçus filés de l'Angleterre, et 126 sont filés à Gênes.

Malgré le bas prix auquel l'on peut donner ces objets, ceux qui sortent des manufactures anglaises coutent encore moins, et ôtent ainsi à nos fabriques le débouché qui serait nécessaire à leur entretien, à leur perfectionnement, et à leur prospérité.

L'intérêt bien entendu de la classe ouvrière demande que l'Administration encourage le perfectionnement des filatures, dont il importe augmenter le nombre, afin de faire rester dans l'État le plus qu'il serait possible de ces capitaux, que notre inexpérience oblige d'envoyer à l'étranger.



N.° 17. — Fabriques de Cire à cacheter, ou Cire d'Espagne.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 2	2	10	»	k. 29	»
Province »	»	»	»	»	»

Ces fabriques sont encore dans l'enfance, aussi auraient-elles besoin de toute la protection pour que nous soyons affranchis de la contribution frappée par l'étranger.

Pour acquérir le degré de perfection nécessaire pour mettre cette fabrication dans le cas de soutenir la concurrence étrangère, nos fabricants devraient suivre les leçons qu'ils trouveront tracées dans l'article du fabricant de Cire à cacheter par M.r Sebastien le Normand. Le nom seul de l'auteur dit tout.

N.° 18. — Corderies.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 3	3	29	190	Naturelle k. 66. Goudronnée »	Naturelle k. 20592 Goudronnée k. 19898
Province 9	»	»	»	»	»

Les principales corderies sont alimentées par le chanvre qui nous vient du Piémont, d'une qualité bien inférieure à celui qui est apporté des États Romains. Le chanvre Piémontais ne sert qu'à faire des câbles et autres cordages, et le Romain est employé à tout autre produit du même genre.

Si l'on parvenait à perfectionner la culture du chanvre dans les États de S. M., et à faire acquérir au fil produit par ce végétal nécessaire à la fabrication de certains objets, tels que tissus, ficelles, toile à voiles etc., il en résulterait un grand avantage et à l'agriculture piémontaise et aux fabriques génoises.

La quantité de chanvre importée de l'étranger à Gênes est annuellement de 6969 quintaux métriques.

N.° 19. — FABRIQUE DE COLLE FORTE.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE		
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
Ville 1	1	10	»	k. 9	k. 15301
Province »	»	»	»	»	»

N.° 20. — FABRIQUE DE COLLE DE POISSON.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE		
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 1	1	»	10	k. 1400	k. 959
Province »	»	»	»	»	»

D'après ce que nous avons dit ailleurs il ne faut plus s'étonner si le produit de la plus grande partie de nos fabriques ne suffit pas pour la consommation de la ville, et si l'on voit le chiffre représentant l'importation étrangère expédiée dans notre pays surpasser de beaucoup la quantité des produits manufacturés à Gènes pour être expédié à l'étranger. Avec quelques faveurs la fabrique de colle de poisson, outre de pourvoir à nos besoins, ne tarderait pas à en expédier une forte quantité à l'étranger.

N.° 21. — MANUFACTURES DE DRAPS ET TISSUS EN LAINE.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Maîtres	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Ouvriers et garçons	BRAS EMPLOYÉS — HORS LA FABRIQUE	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
En Ville 5	13	200	100	k. 38056	k. 18584
Province 1	»	»	»	»	»

Gênes, autrefois si riche en connaissances maritimes, commerciales et industrielles, a légué toutes ses lumières à la France et à l'Angleterre. L'histoire nous apprend que le premier traité maritime connu, est le Ligurien, et que plusieurs manufactures, qui rendent aujourd'hui ces deux États si florissants, leur ont été transmises des gênois, qui les avaient eux-mêmes reçues de la Toscane. Quelle différence! quels progrès! quelle leçon! . . .

Parmi les manufactures que nous avons fait passer à ces deux grandes Puissances on cite celles de la laine foulée. Je laisserai à de plus habiles que moi la tâche de faire les réflexions qu'inspire cette décadence, et je me limiterai à la simple histoire de l'état actuel de la fabrication du drap dans l'État de Gênes.

La société d'arts et métiers, qui existait sous le Gouvernement passé, encouragea beaucoup à Gênes la fabrication des draps. Elle fit jouir de toute la protection des Autorités celle de M.r Constantin Bianchi, qui s'empressa de faire venir de France toutes les machines nécessaires, et obtint le privilège de fournir le drap pour l'habillement des troupes. Cette manufacture est aujourd'hui dans le plus complet dépérissement.

L'unique fabrique qui travaille encore avec quelque succès dans Gênes est celle de l'hospice des pauvres, et celle des frères De Albertis à Voltri. Le droit d'entrée sur les draps dans les États de S. M. a le poids pour base; il en résulte que le drap grossier est en proportion beaucoup plus cher que le fin. Cette faveur unique donne quelque peu d'extension à nos fabriques pour la manufacture des draps ordinaires: aussi ne travaillent-elles que dans ce genre, et dans la fabrique de l'hospice des pauvres l'on ne trouve que des draps grossiers, des couvertures et des bonnets.

Une partie de ces produits sert à la consommation de l'établissement, et l'autre plus considérable, est affectée à l'habillement des forçats, et des détenus dans les prisons civiles. L'on trouve dans la même fabrique d'assez jolis tapis de toute qualité et finesse, et la modicité des prix fait qu'ils ont un certain débouché dans le pays.

Le jour de la fête de la Trinité il y a dans cet hospice une exposition publique de tous les objets qui s'y manufacturent, objets qui ne se bornent pas, comme nous verrons, au simple lainage. On décerne même des prix aux

ouvriers qui ont montré le plus d'intelligence, et qui se montrent dignes de quelque encouragement.

On ne saurait lire un journal de Technologie sans être frappé des utiles découvertes qui ont porté en France à un si haut degré de perfection cette branche d'industrie. Dans le bulletin de la Société d'encouragement du mois de février 1831, on voit la description d'une machine à brosser et lustrer le drap par M.r Jones. Cette machine exécute le brossage à sec et celui de la vapeur, en sept minutes elle fait passer une pièce de drap de 40 aunes sur deux cylindres brosses, et entre deux rouleaux a presser ou à calandrer; dans son passage le drap est soumis à l'action de la vapeur d'eau chaude, qui lui est fournie par un tuyau criblé de petits trous. Si le drap est mouillé avant de recevoir l'action de la vapeur, l'effet produit est plus complet.

Dans le même journal d'octobre de la même année est une autre description d'une machine à tondre le casimir et autres étoffes de petite largeur, par M. Horey. Cette machine a trouvé beaucoup de partisans à cause de sa grande utilité, et de la modicité de son prix. Si je voulais consigner ici tout ce que l'on a écrit et inventé sur cette matière je ne finirais pas. Du moins je recommande à ces manufacturiers l'intéressant traité du fabricant de draps de M.r Bonnet.

La fabrique de M.rs De Albertis frères, établie à Voltri, présente tout ce qui est requis pour former un établissement digne de notre commerce. Ce riche manufacturier possède cette persévérance indispensable aux personnes, qui s'étant fixé un but, veulent l'atteindre. Les tentatives et expériences continuelles qu'il fait pour perfectionner ses étoffes doivent finir par lui faire obtenir quelque heureux résultat; mais que de tems perdu, que d'argent consommé avant d'arriver à ce résultat! Le moyen le plus court serait de protéger ces fabriques en augmentant le droit

d'entrée sur les draps fins, et en accordant des privilèges à notre industrie. Aussitôt que M.rs De Albertis seraient assurés du débouché de leurs produits, il est incontestable qu'ils feraient de leur côté tout ce qui dépendrait d'eux pour arriver au perfectionnement désiré; des ouvriers et des chefs d'ateliers seraient appelés de France et d'Angleterre, et leurs connaissances unies a l'intelligence et à la persévérance gênoise ne tarderaient pas à éclipsèr la supériorité qu'ont les draps fins étrangers sur les notres, et à montrer tous les sujets de S. M. vêtus d'étoffes fabriquées par leur propre industrie. Il faut louer beaucoup les frères De Albertis, qui sans encouragement et sans aide, ont fait venir de l'étranger les machines nécessaires pour travailler le lainage; ces machines sont mises en mouvement par les eaux du torrent de Voltri.

S'il est des manufactures qui méritent une protection, ce sont incontestablement celles de drap, à cause: 1.° de l'indispensable consommation des produits fabriqués; 2.° de l'éducation des bêtes à laine indigènes, et des exotiques que l'on pourrait introduire; 3.° de l'enfance dans la quelle ces fabriques se trouvent encore, surtout dans le drap fin, et dont il faut les faire sortir; 4.° enfin à cause d'une infinité d'avantages, tous également dignes d'une protection paternelle.

La laine employée dans ces fabriques est tirée des États Romains, de l'Espagne et de la Barbarie.



N.° 22. — Fabriques de Calottes rouges.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 2	2	27	30	»	Douz.nes 9300
Province 1	»	»	»	»	»

Les fabriques dans ce genre de laine foulée sont ici très-anciennes : nous éprouvons aujourd'hui la douleur de voir nos voisins s'enrichir de nos dépouilles industrielles.

Nous avons encore deux de ces manufactures de calottes rouges écarlate, qui confectionnent annuellement près de 9300 douzaines de ces produits, dont le prix en gros est à-peu-près de Ln. 30 la douzaine. Ces calottes sont presque toutes exportées dans le Levant.

La fabrique de M.rs De Albertis dont nous venons de parler, et celle de M.r Peirano en confectionnent de magnifiques et qui sont très-renommées, mais, je le répète, la protection que l'on accorde aux fabriques de nos voisins mine notre industrie.

N.° 23. — Dentelles et Broderies en général.

Nombre	Bras employés: Dans la fabrique: Maîtres	Bras employés: Dans la fabrique: Ouvriers et garçons	Bras employés: Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 14	40	»	1670	Coton k. 198 Fil. . » 3 Thul » 1110	Coton k. 9980 Fil. . » 720 Thul » 935
Province »	»	»	»	»	»

Quoique le genre de ces deux espèces de fabriques soit tout-à-fait distinct l'un de l'autre, néanmoins leur analogie sous le rapport de la méthode de faire travailler les dentelles et les broderies, me conduit à ne faire qu'un seul article de ces deux produits.

Il n'y a à Gênes que huit à dix négocians en broderies, et six en dentelles. Aucun de ces marchands n'a de fabrique proprement dite, et presque toutes les ouvrières qu'ils occupent travaillent chez elles, soit en ville, soit à la campagne. Lorsqu'une brodeuse a fini son ouvrage, elle le porte au négociant qui lui paye le prix convenu, et lui donne d'autre travail. C'est le marchand qui fournit la batiste, la percale, le thul etc., et la plus grande partie avec le dessin déjà imprimé, il ne reste par conséquent à faire que la simple broderie.

Les brodeuses ont ordinairement des écolières, aux quel-

les elles enseignent à broder, et dont l'aide en grande partie gratuit, les dédommagent un peu du bas prix qui leur est payé de leurs façons par le négociant.

La majeure partie de la dentelle se fait à S.te Marguerite, et de la manière que je viens d'indiquer.

Indépendamment de la consommation de l'intérieur, qui est assez considérable, les négocians en broderies ont de forts débouchés en Amérique et en Toscane.

Cette branche de notre industrie mérite l'attention, et une protection toute spéciale. Les heures sans travail du village, et des pauvres de la cité, sont converties en heures de travail; ajoutez à ces avantages celui de la subsistance que la broderie procure à une infinité de personnes, la ruine de cette industrie, si elle avait lieu, diminuerait sensiblement les ressources du peuple pour satisfaire aux besoins de la vie matérielle.

On trouvera dans l'art de broder, de M.r Augustin Legrand, un recueil de modèles coloriés, adaptés aux diverses parties de cet art.



N.° 24. — Manufactures de Fleurs artificielles.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 11	11	370	»	k. 66.	k. 3758
Province »	»	»	»	»	»

Voici encore une ancienne branche de notre industrie qui est éclipsée par la supériorité des produits de l'étranger. Nos manufactures de fleurs artificielles avaient jadis une réputation Européenne: la France y a donné aujourd'hui le dernier coup, et l'on voit dans Gênes même préférer les produits de cette nation aux notres. La raison en est toute simple, et s'applique à cette fabrication comme aux autres. Depuis un demi-siècle toutes les sciences d'application, et particulièrement les arts et métiers ont éprouvé de tels progrès que dans les pays où il n'en a pas été ainsi, l'état stationnaire de l'industrie est devenu l'arrêt de mort du commerce; cette grande et incontestable vérité, et l'absence de cette protection spéciale qui stimule les manufactures étrangères, explique la raison pour laquelle, Gênes était si riche autrefois par son commerce, et qu'aujourd'hui elle est si pauvre en produits industriels;

mais revenons aux fleurs artificielles. A' Gênes même on en désire aujourd'hui d'une autre forme et souplesse que les anciennes ; le commettant a beau expliquer sa demande à tous ces fabricants, c'est toujours en vain, et il est obligé de se pourvoir ailleurs.

Les fleurs artificielles des *Fieschine*, dont la plus grande partie sont des imitations de petites fleurs des champs, conservent encore quelque renommée. Les autres fabriques ne travaillent qu'en fleurs communes, qui ont un certain débouché à cause du bon marché.

Comme on voit, ces fabriques attendent de grandes améliorations pour être en état de soutenir la concurrence de celles de France : elles y parviendraient sans doute si des industriels éclairés, et versés dans cette matière, consacraient, comme dans d'autres pays, leurs talens à l'instruction ouvrière.

Madame Celnart vient de publier un ouvrage sur l'art d'imiter, d'après nature, toute sorte de fleurs en papier, batiste, mousseline, coton, gaze, taffetas, satin, velours, et autres étoffes ; et pour faire des fleurs en or, argent, chenille, paille, fanons de baleine, cire, coquillage et autres fleurs de fantaisie, et toute espèce de fruits. Cet intéressant ouvrage est suivi d'une notice sur tout ce qui se rapporte au commerce des fleurs.

En attendant que l'on établisse des conservatoires d'arts et métiers, foyers d'instruction industrielle, je conseille vivement aux chefs d'ateliers de faire tous leurs efforts pour sortir de l'ignorance où ils croupissent, et de se donner enfin l'instruction qu'ils peuvent puiser dans les ouvrages étrangers que je cite à chaque instant.



N.° 25. — Fonderies de Caractères.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 2	3	29	»	k. 1031	k. 5956
Province »	»	»	»	»	»

La Toscane, et même le Milanais, ont sur nous de grands avantages pour cette branche de commerce, et pourquoi ? c'est que dans le premier de ces États les fonderies de caractères jouissent de toute la protection, en leur accordant tous les encouragemens possibles.

L'impôt qui pèse ici sur les matières premières employées dans les fonderies de caractères, est si exorbitant que ne pouvant, à cause du prix, soutenir la concurrence avec les pays voisins, les commissions sont naturellement adressées de préférence aux fabriques qui offrent le plus de facilités pour les achats. Cette branche de notre industrie restera donc toujours dans l'enfance, jusqu'à ce que l'on accorde à ces manufactures des primes, des privilèges, et des concessions sur les droits d'entrée. Il n'y a que celle de M.r Ponthenier qui puisse se soutenir à raison des plus grands soins que cet industriel apporte dans la fonte des caractères, et de la modicité de ses prix.

N.° 26. — Forges employant Charbon fossile.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 123	166	600	»	k. 47859	k. 95788
Province 11	»	»	»	»	»

Si nous exceptons des objets manufacturés en fer, les lits et autres produits dans le même genre, et dont je parlerai plus bas, nos forges ne travaillent le fer qu'en objets les plus simples, et les plus usuels dans la Ville, et dont la plus grande partie nous viennent-ils encore des forges de Ronco, Masone, Rossiglione, et Campofreddo, manufactures qui se trouvent toutes dans la province de Gênes, et qui sont très-conséquentes, et dont presque tout ce que l'on voit exporté à l'étranger vient de là. Tous les outils d'agriculture se font dans les forges de Ronco, ainsi que les cercles pour les roues des chariots; dans celles de Rossiglione, les clous pour la construction des bâtimens etc. S'il y eut des primes sur l'exportation des objets manufacturés dans ces forges, leur prospérité serait assurée puisqu'ils ont, en exceptant toujours le besoin extrême des conseils des savants en cette matière, tout ce qui est de la première nécessité pour alimenter leurs forges.

N.° 27. — Fabriques de Gants.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 6	6	39	810	Paires 305	k. 2272
Province »	»	»	»	»	»

Le bas prix auquel l'on peut donner nos gants a fait prendre à ces fabriques une certaine renommée, et leur a valu un débouché considérable soit en Lombardie et dans les Duchés de Parme et Plaisance, soit en Toscane et dans les États Romains. La consommation dans l'État en est assez considérable.

Ces fabriques tendent à un perfectionnement visible, parcequ'elles ne sont point dirigées par une vieille routine.



N.° 28. — Facteurs d'Instrumens de Nautique, de Mathématique, de Physique etc.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION	EXPORTATION
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE	étrangère en consommation	nationale à l'étranger
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 2	2	9	»	k. 489	»
Province »	»	»	»	»	»

Il est bien extraordinaire qu'une ville maritime telle que Gênes soit obligée de tirer de l'étranger tous ses instruments de navigation. Les frères Rebora ont des connaissances dans ce genre, mais on devrait appeler dans l'État quelque célèbre opticien, ou mécanicien, afin d'y établir des ateliers à l'instar de ceux de Florence, de Milan et des autres Puissances.

Un tel bienfait contribuerait beaucoup à la renommée de l'Administration qui s'en occuperait.

N.° 29. — Facteurs d'Instrumens de Musique.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 5	5	17	»	k. 43929	k. 2665
Province »	«	»	»	»	»

Il n'existe, pour ainsi dire, que cinq de ces espèces de fabriques dans Gênes, et elles ont des dépôts d'instrumens étrangers.



N.° 30. — Fabriques de Liqueurs et Parfums.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville Parfumeurs 10	10	13	»	Huiles k. 1337 Eaux de senteur k. 754 Pomades k. 610	Huiles k. 1208 Eaux de senteur k. 4498 Pomades k. 8474
Liquoriste 13	13	15	»	Bout.les 110	Bout.les 6796
Province	»	»	»	»	»

Nos jardins n'ont pas été dotés par la Providence de mille fleurs, et herbes odoriférantes pour le plaisir passager de l'odorat ou des yeux. Si nous possédions un conservatoire d'arts et métiers, le bon peuple serait instruit, et la science apprendrait à la routine tous les avantages que l'on pourrait retirer de cette matière, soit pour la parfumerie soit pour la fabrication de différentes espèces de liqueurs: fabriques qui ne jouissent à Gênes, ni les unes ni les autres, d'aucune considération et n'occupent pas la plus petite place dans notre industrie. Tous les articles de ce genre qu'on y débite sont tirés de l'étranger, excepté les liqueurs, dont la plus grande partie nous vient de Turin et Chiavari. M.r Bacigalupo, de Chiavari, vient d'établir à Gênes un grand dépôt de liqueurs qui est très-achalandé à cause d'une certaine renommée dont jouit sa fabrique.

Si nos distillateurs désirent être initiés aux connaissances modernes, ils n'ont qu'à consulter le traité de M.r Lebeaud, de même que nos parfumeurs pourront trouver dans le Manuel de M.r Gacon-Dufour les recettes pour faire les pâtes odorantes, diverses sortes de poudres, de pommades, de savons pour la toilette, d'eaux de senteur, de vinaigres, d'elixirs, en un mot un grand nombre de compositions nouvelles.

N.o 31. — Lithographie.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
Ville 1	3	10	»	k. 2080	k. 3377
Province »	»	»	»	»	»

Le perfectionnement auquel tend ici cet art lui ferait mériter un peu plus d'encouragement et de protection qu'il n'a. Il ne tarderait pas à rivaliser avec l'étranger, s'il trouvait un plus fort débit de ses produits.

Si les indications suivantes peuvent lui être de quelque utilité, je ne serai pas fâché de leur avoir donné place ici.

M.r Cruzel a découvert la préparation d'une encre lithographique par le moyen de laquelle l'on peut faire des

traits aussi fins qu'avec le burin, et des pleins tant forts que l'on veut, sans craindre qu'elle s'étende au transport; cette encre se conserve en bâtons sans se détériorer.

On lit dans le bulletin des sciences technologiques, de janvier 1831, un nouveau procédé lithographique inventé par M.r Button: on n'a besoin d'aucune aide pour l'exécution du dessin, il ne présente plus les difficultés et les inconvéniens du dessin en tire-ligne, ou de la gravure sur pierre, et il est de la plus grande économie.

Le traité de M.r Brégeant est trop connu pour que j'en parle ici. Ce que je crois digne d'être examiné par les personnes de l'art, est le procédé de M.r Girardel par lequel l'on peut obtenir des dessins lithographiques en relief, et propres même à être clichés et à servir à l'impression typographique.

M.r Engelman a inventé, en 1831, une nouvelle presse lithographique, qui réunit un grand nombre d'avantages. Elle est entièrement construite en fonte et en fer forgé. L'ouvrier travaille sans quitter sa place, et n'exerce que la moitié de l'effort qu'exige une presse d'ancienne forme. Le tirage se fait avec une précision et une promptitude extrême, puisqu'il ne faut que 36 secondes pour encrer la pierre, poser le papier, imprimer et enlever l'épreuve. La brisée des pierres n'est pas à craindre, et l'appareil occupe fort peu d'emplacement.

N.º 32. — Fabriques de Lits de Fer.

Nombre	Bras employés			Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
	Dans la fabrique		Hors la fabrique		
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 11	14	288	31	»	k. 77932
Province »	»	»	»	»	»

Il est bien juste que l'homme qui a introduit dans son pays une branche d'industrie de plus, trouve ici une place. M.r Merlino peut-être considéré comme inventeur de ce genre de manufactures dans Gênes. A' son retour de Paris cet artisan établit la première fabrique de lits de fer; la précision et l'élégance de ses ouvrages ne tardèrent pas à lui faire acquérir une certaine renommée, et sa manufacture est peut-être aujourd'hui l'une de celles qui fleurissent le plus à Gênes. Mais malgré son importance, et le bon exemple qu'elle donne, elle ne trouve chez nous aucune espèce de protection, ni d'encouragement. Le fer qui sort de nos forges est mal travaillé; en outre, ses barres n'offrent pas les différentes dimensions dont nos fabriques ont besoin, ce qui les oblige à se pourvoir de fer étranger, et sur lequel pèse un droit très-fort qui renchérit d'autant plus les objets manufacturés. Si je ne me

trompe, l'on pourrait de deux manières venir au secours de cette branche d'industrie propre à Gênes: 1.° en dégrevant d'une partie de l'impôt le fer travaillé dans ces fabriques; 2.° en envoyant des ingénieurs aux mines dans les forges de Sassello, Masone, Campofreddo, et Rossiglione, pour tâcher d'y faire pénétrer les mêmes perfectionnemens qui font prospérer celles de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. Ces ingénieurs leur feraient connaître la construction des nouveaux fourneaux, le tirage, les machines soufflantes, les caisses hydrauliques, les méthodes des fonderies d'acier, les perfectionnemens connus dans l'opération appelée étirage, c'est-à-dire l'art de donner de la ténacité, de la dureté et du nerf au métal. C'est par les machines de compression que l'on obtient le resserrement des pores du fer et le rapprochement de ses molécules, en même tems qu'elles le réduiraient aux dimensions et formes voulues pour la fabrication des lits en fer et autres besoins de notre commerce et de notre industrie, et pour lesquels nous devons recourir aux forges étrangères. Les forgerons apprendraient des mêmes ingénieurs que c'est par le moyen de deux machines que l'on peut obtenir cet étirage, le marteau et le laminoir. Le fer étiré au marteau doit être employé dans les ouvrages qui réclament du fer dur, et qu'il faut travailler à chaud; le laminé servirait à la fabrication dont nous parlons, parce qu'il doit être employé à froid, et qu'il ne peut se détruire par le frottement. Tout ce que ces ingénieurs pourraient enseigner à nos chefs d'ateliers est trop long à énumérer pour trouver une plus grande place ici. Je crois cependant en avoir dit assez pour faire voir de quels avantages serait cette mesure, soit, pour les ferronneries, soit pour l'industrie qui s'y rapporte, soit pour le commerce en général.

Le prix ordinaire d'un lit à deux places est de Ln. 200 à 300. Ceux, dits à une place et demie, coutent de Ln.

100 à 150. La différence du prix dépend du plus ou moins de dorure et d'élégance du meuble. Les deux tiers des lits fabriqués à Gênes ont un débouché à l'étranger, où le plus grand nombre est introduit en contrebande, puisque ces grandes nations ouvrières veulent exporter leurs propres produits manufacturés, sans permettre l'introduction de ceux confectionnés à l'étranger.

N.° 33. — Mèches pour Lampes.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS — DANS LA FABRIQUE — Maîtres	Ouvriers et garçons	HORS LA FABRIQUE	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
En Ville 2	2	17	»	k. 49.	»
Province »	»	»	»	»	»

Nous avons deux petites fabriques de cet article: mais privées d'appui elles restent dans la plus basse médiocrité et ne suffisent même pas à la consommation de la Ville.



N.° 34. — Hôtel des Monnaies.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Valeur moyenne par an du monnayage d'or et d'argent fait dans notre hôtel des monnaies
En Ville 1	6	10	»	Ln. 4,500,000
Province »	»	»	»	»

L'on peut considérer l'hôtel des monnaies de Gênes comme un objet de spéculation pour les banquiers et négociants, puisque il n'y a que le billon dont la fabrication soit exclusivement réservée au Gouvernement. Chaque particulier peut faire convertir des lingots en monnaie d'or et d'argent, pourvu qu'il paye pour l'argent à fin Ln. 3. 33 et 333 millièmes le kil., et pour l'or Ln. 10 pour chaque kilogramme.

Anciennement l'or et l'argent que l'on portait à l'hôtel des monnaies ne pouvait être reçu ni acheté s'il n'avait le titre prescrit, c'est-à-dire de 916 millièmes pour l'or et de 888 pour l'argent, titres relatifs aux anciennes monnaies.

Aujourd'hui le Directeur a établi des laboratoires pour l'affinage et départ des metaux suivant les plus récents pro-

cédés. Moyennant ces laboratoires, le Directeur achète aussi tous les lingots qu'on lui présente à un prix de convention, tandisque celui du Gouvernement est toujours fixe. Ces lingots sont payés par l'un et par l'autre en autant de pièces d'or et d'argent, selon le désir du vendeur. Pour fondre un lingot d'or ou d'argent, l'on paye cent. 80, si le lingot est d'un gramme à un kilogramme et demi, et cent. 60, s'il pèse d'un kilogramme et demi à trente kilogrammes; en sus, cent. 50. Mais comme ces prix sont tous dévolus au Directeur, qui a à sa charge tous les frais de l'établissement, celui-ci fait toutes les facilitations possibles aux personnes qui se présentent, d'autant plus si la quantité est remarquable.

On paye à l'essayeur Ln. 1. 50 pour chaque lingot d'argent, Ln. 3. 50 pour chaque lingot d'or, et Ln. 3 pour les objets dorés. Les machines de monnayage, excepté les coins et les balanciers, appartiennent au Directeur. Les coins sont envoyés de Turin au commissaire et au contrôleur, lesquels en sont responsables, et à cet effet ils sont toujours présents lorsqu'on marque la monnaie, et cette opération finie, les coins sont renfermés et tenus sous double clef; l'une reste au commissaire et l'autre au contrôleur.

L'unité monétaire est la seule reconnue par la Loi, et se subdivise, comme en France, en décimes et centimes.

Nos pièces d'or et d'argent contiennent un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Le titre actuel est de 900 millièmes tant pour l'or que pour l'argent.

La tolérance du titre, soit en plus, soit en moins, est de deux millièmes sur l'or, et de trois sur l'argent.

La pièce de Ln. 40 pèse. . . . . Gr. 12. 903. 7/31

Avec tolérance du poids en dedans et dehors . . . . 2 milliém.

La pièce de Ln. 20 pèse . . . . Gr. 6. 451. 19/31

Avec tolérance du poids en dedans et dehors. 2 milliém.

La pièce de Ln. 5 pèse . . . . . Gr. 25. 000.

Avec tolérance du poids en dedans et dehors. 3 millièm.

Idem	Ln.	2	Idem	. 5	Id.
Idem	»	1	Idem	. 5	Id.
Idem	»	0 50cent.	Idem	. 7	Id.
Idem	»	0 25cent.	Idem	. 10	Id.

Les pièces de Ln. 40 ont 26 millimètres de diamètre; celles de 20 en ont 21, de sorte que 32 pièces de Ln. 40 et 8 de 20 placées l'une à côté de l'autre, donnent la longueur du mètre.

La proportion de l'or à l'argent est d'un à quinze et demi.

Le kil. d'or pur vaut, sans la retenue.	Ln.	3444. 44. 444.
Au change des monnaies	»	3434. 44. 444.
Au titre de 0,900 il vaut, sans retenue	»	3100. 00. 000.
Avec la retenue faite au change .	»	3091. 00. 000.
Le kil. d'argent pur vaut, sans retenue	»	222. 22. 222.
Au change des monnaies	»	218. 88. 889.
Au titre de 0,900, sans retenue . .	»	200. 00. 000.
Avec la retenue faite au change .	»	197. 00. 000.

Les opérations d'affinage donnent aussi lieu à des produits qui entrent dans le commerce, comme de cuivre rouge très-recherché à cause de sa pureté, des sulfates de cuivre (vitriol bleu), et quelquefois de l'oxide de plomb. Dans l'hôtel des monnaies de Gênes non seulement on exécute tout ce qui a rapport au système monétaire; mais il y a des laboratoires d'affinage qui sont au niveau de tous ceux qu'on connait, étant le Directeur une personne très-éclairée et versée dans les sciences modernes.



N.º 35. — Ébénisterie.

	Bras employés			Importation	Exportation
	Dans la fabrique		Hors la fabrique	étrangère en consommation	nationale à l'étranger
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 119	50	515	»	k. 2557	k. 48262
Province »	»	»	»	»	»

L'ébénisterie a pris, depuis quelques années, une grande extension dans l'industrie gênoise. La fabrique de M.r Peeters jouit d'une juste réputation pour l'élégance des meubles, et celle de M.r Pisano pour la modicité des prix. Il existe plusieurs autres manufactures de meubles qui ne cèdent en rien à ces deux-ci, quoqu'établies sur une échelle moins étendue. Cette branche d'industrie est très-lucrative à cause du débouché qu'elle a, tant à l'extérieur qu'a l'intérieur.

Les chaises, dont M.r Campanino de Chiavari a été l'inventeur, jouissent d'une renommée très-étendue et très méritée. On en fait des envois, je dirai presque partout. Ces meubles sont en effet les seuls qui résistent aux impressions atmosphériques; mais les chaises que confectionnent les autres fabricants sont loin d'arriver à cette perfection; aussi M.r Campanino a établi une de ses fabriques à Gênes.

L'art de l'ébéniste, par M.r Nosbau menuisier-ébéniste de Paris, pourrait être de quelque utilité aux chefs d'ateliers de ma patrie.

N.° 36. — Construction de Navires

	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE		
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville					
»	»	»	»	»	»
Province					
6	300	1490	»	»	[1]

Depuis l'ancien temps de sa prospérité, cette branche d'industrie avait pris un élan assez grand, extraordinaire même, de 1814 à 1819; elle est depuis retombée dans un état de langueur qui parait nonobstant se relever depuis quelques années.

Le bois nécessaire pour la construction des bâtimens nous vient presque tout du Piémont et Sardaigne; les ferrements, des forges de Sassello, Masone, Campofreddo et Rossiglione; les haubans et autres cordages, de Varazze, Prà et Saint Pierre d'Arena; Gênes fournit le cuivre, les poulies, les voiles, et autres petits objets.

La dépense pour la construction d'un bâtiment de mille mines est à-peu-près la suivante :

[1] L'on ne peut préciser combien de bâtiments l'on construit dans un an, la commission en étant trop éventuelle.

Pour le bois . . . . Ln. 5000.
Ferremens . . . . » 1000.
Main d'œuvre . . . . » 1000.
Calfatage. . . . . » 600.

Sur ces données l'on peut faire un calcul approximatif pour les bâtimens d'autre portée. Presque toute notre marine marchande est construite par des charpentiers qui savent à peine lire, et qui par conséquent n'ont d'autre méthode de construction qu'un ordre alphabétique. Le calcul des courbes est employé par les Ingénieurs maritimes, et dans les chantiers royaux seulement. Pour la construction d'un bâtiment marchand de 1000 mines il faut quatre mois et la main d'œuvre de douze maîtres. En neuf mois trente maîtres construisent un bâtiment de 4 à 5 mille mines.

On trouve dans le traité de M.rs Hancy et Biffon tout ce qu'il y a de plus nouveau, et tout ce que l'on a écrit de plus intéressant sur cette matière.

N.o 37. — MANUFACTURES D'OR, ARGENT ET BIJOUTERIES.

	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION	EXPORTATION
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE	étrangère en consommation	nationale à l'étranger
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 75	440	160	»	Or k. 9 Argent k. 27	Or Ln. 190890 Argent Ln. 63870
Province »	»	»	»	»	»

Les orfévres sont partagés en deux classes; celle des marchands, qui ont chacun leur boutique, et celle des fabricants qui ont leurs ateliers, et qui vendent aux marchands les objets fabriqués. Le nombre des premiers est de 55, celui des seconds figure dans l'état ci-dessus.

Le filigrane d'or et d'argent est travaillé à Gênes d'une manière admirable, et l'on en fait des expéditions à l'étranger. Autrefois tous les bijoux de nos paysannes étaient dans ce genre de travail, mais à présent l'esprit de nouveauté cherche a séduire aussi nos belles villageoises, et plusieurs de celles qui habitent près de la ville ont déjà abandonné leurs élégantes barquettes et collanes, et la grosse médaille, pour de longues boucles d'oreille, et le collier à la mode. Il n'est point vrai que l'industrie gênoise soit indifférente au tableau de la contribution manufacturière que nous payons à l'étranger à son détriment, loin d'y être insensible elle en gémit; si l'introduction des objets d'or et d'argent était prohibée dans les États de S. M., comme nos produits le sont dans les autres États, il n'y a pas de doute que ces fabriques ne tarderaient pas à prospérer. L'encouragement dans la vente est le seul moyen d'obtenir de ces manufactures le perfectionnement auquel sont arrivées les fabriques étrangères. Je vois qu'on l'a déjà atteint ici pour les objets dont on a un fort débouché, et je suis sûr qu'avec un peu de protection la fabrique de M.r Pisani, dans la quelle plus de cent ouvriers travaillent sous ses ordres, et celles de M.rs Gallo, Navone etc. etc. ne tarderaient pas à rivaliser avec l'orfèvrerie étrangère et à la faire oublier.

Il sort de l'atelier de M.r Albani des parures très-élégantes en diamants.

L'art des orfévres et joailliers devrait jouir de toute la protection de l'Autorité, car c'est une des premières branches de l'industrie gênoise.

M.r Julia Fontenelle a écrit un traité complet et sim-

plifié de cet art; chaque chef d'atelier pourrait y puiser des connaissances très-utiles en matière d'art et de salubrité. Quant aux doreurs, ils trouveront dans le journal des connaissances usuelles et de la Société d'encouragement l'indication de beaucoup de nouvelles compositions qu'il leur importe fort d'employer. Dans le premier de ces journaux, sous la date d'Août 1831, ils trouveront la formule de l'un de ces mélanges pour argenter les métaux, mélange qui se brunit très-bien avec le brunissoir, et qu'on peut revêtir d'une légère couche de vernis, ce qui le conserve plus long tems, et en fait un moyen économique.

L'art des orfévres désire vivement, et demande depuis long temps, que les réglements de son ancienne corporation soient reconnus par l'Autorité. Rien n'a encore été décidé à cet égard.

N.° 38. — FABRIQUES DE PEIGNES, ET AUTRES OBJETS EN IVOIRE.

	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION	EXPORTATION
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE		
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons		étrangère en consommation	nationale à l'étranger
En Ville 31	40	84	»	k. 39.	k. 350
Province »	»	»	»	»	»

Il n'y a dans notre ville que la fabrique de M.r Degola qui soit de quelque importance. Cet établissement a été

fondé à Gênes par une autre personne qui l'a enrichi de toutes les machines propres à contribuer à son perfectionnement et à sa prospérité. La mort prématurée de ce fabricant a fait passer cette manufacture dans les mains de M.r Degola, qui la fait aller avec quelque succès.

Dans toutes les autres petites fabriques on suit l'ancienne méthode, aussi les ouvrages qui en sortent sont en si petite quantité qu'ils suffisent à peine à la consommation de quelques boutiques. Il est à regretter que la fabrique de M.r Degola, qui déjà s'est affranchie à quelques égards des liens où les autres sont retenues encore, reste elle même dans un état stationnaire qui la fait se borner aux simples ouvrages de routine. Un peu d'esprit d'innovation devrait s'introduire dans cette manufacture et l'engager au moins à copier les nouveautés étrangères. En Angleterre, pour un exemple, l'on fait aujourd'hui des globes en ivoire poli pour faciliter l'étude de l'Astronomie et de la Géographie. Si notre ville possédait, comme nous avons déjà dit tant de fois, des cours de chimie et de mécanique appliquées aux arts, il appartiendrait à ces professeurs de conseiller à chaque classe de fabriques les objets nouveaux dont notre industrie pourrait tirer quelque parti; en attendant nos fabricants feraient bien de consulter les journaux de technologie; ils y trouveraient certainement des moyens de perfectionnement, des lumières et l'indication de produits à fabriquer dont la vente est assurée. Dans le Bulletin de la Société d'encouragement du mois de juillet 1831 on lit la description d'une machine à fabriquer les ros, ou peignes de tisserands, à dents métalliques, par un mouvement continuel de rotation.

M.r Lyne vient aussi d'inventer une machine à faire deux peignes à la fois et qui offre les avantages suivants: 1.° elle n'occasionne aucune perte dans l'écaille; 2.° elle économise plus des trois quarts du temps employé jusqu'à ce jour en taillant deux peignes à la fois, quelle que soit leur di-

mension; 3.° l'ouvrier n'a besoin d'aucune adresse pour faire agir la machine : il suffit après avoir fait chauffer la pièce d'écaille ou de corne pour la maintenir à l'état de flexibilité nécessaire à faciliter l'action des lames tranchantes, de donner un mouvement alternatif à un lévier à poignée, qui opère sur une crémaillère portant l'outil tranchant.

Les personnes qui désireraient des détails plus étendus n'ont qu'à lire le recueil industriel du mois de janvier 1832.

N.° 39. — Laboratoires de produits et préparations chimiques.

	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION	EXPORTATION
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE	étrangère en consommation	nationale à l'étranger
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 3	7	31	»	k. 1,457,053	k. 90,157 *
Province 9	»	»	»	»	»

L'Amérique et le Levant nous offrent un débouché assez conséquent des produits et préparations chimiques que nous sommes obligés de tirer des laboratoires de France et de la Lombardie. Notre consommation est aussi très-remarqua-

* Magnésie, sulfates et tartres, desquels il en vient aussi de Savone pour être exportés.

ble. A' la surprise qu'éveille l'abandon de ce genre d'industrie à Gênes, nos chimistes répondent qu'il leur convient plus de tirer ces articles de l'étranger que de les manipuler dans le pays. Cette excuse seule démontre la petitesse des moyens de notre industrie, puisque cette raison n'a pas d'abord épouvanté nos voisins, qui retirent aujourd'hui un bénéfice très-fort d'avoir introduit chez eux de ces laboratoires.

N.° 40. — Manufactures de Papier fin et ordinaire.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville					
»	»	»	»	»	»
Province					
160	196	3480	»	k. 4464	k. 2350927

Anciennement nos fabriques de papier jouissaient pour ainsi dire d'une réputation Européenne, et nos papeteries avaient un très-grand débouché dans ces royaumes, où actuellement ce genre de manufactures fleurit avec tant de perfection et succès. Voilà l'état dans lequel se trouvent presque toutes les branches de notre industrie; chez les autres nations, la marche est progressive, chez nous elle est rétrograde, et pour un pays qui ne vit que de

commerce et d'industrie une telle perspective est faite pour donner lieu à de fortes méditations.

L'Amérique offre encore un débouché au papier manufacturé à Voltri, Pegli, Varazze et Arenzano; et moyennant la contrebande nous continuons à en expédier en Portugal; le bas prix nous procure ces commissions. Chaque papeterie peut donner plus de 152 quintaux métriques de papier fin par an. Nous tirons les chiffons blancs du Piémont, des pays voisins, et la plus grande portion de la Sicile, Nice, Livourne, Malte et Rome. Une papeterie en consommera plus de 200 quintaux métriques, et 13 quintaux métriques de colle. Si le commerce du papier est actif, une papeterie rend jusqu'à 12 p. 100 de bénéfice, et celles du papier ordinaire davantage à cause de la facilité de la vente.

N.º 41. — Raffineries de Sucre.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville					
»	»	»	»	»	»
Province					
1	4	14	»	k. 12531	k. 84

Nous n'avons qu'une seule raffinerie de sucre, et encore n'est-elle pas en état de fournir à nos besoins, puisque

l'on voit qu'il entre du Port-Franc en Ville 12531 kil. de sucre raffiné de l'étranger. Il ne faut pas croire que la faute vienne de M.rs Dufour et Millo, chefs de cet Établissement, mais plutôt des privilèges accordés à nos portefaix, des droits qui pèsent sur les sucres propres à cette manufacture, et de l'abandon de toute protection. Toujours mêmes causes ! toujours mêmes désirs !

N.° 42. — Fabriques de Savon.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — Dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 6	18	80	»	k. 114	k. 26779
Province 12	»	»	»	»	»

Notre savon ordinaire est presque supérieur au savon étranger. Les huiles que nous avons sur notre territoire contribuent beaucoup à sa qualité. Pour peu que nos savonneries fussent protégées et encouragées, elles ne tarderaient pas à atteindre la perfection des savons fins étrangers, et le prix inférieur auquel on pourrait les laisser, nous donnerait un grand avantage sur les fabriques des autres pays.

En publiant son traité sur l'art de faire toutes sortes de

savons, M.me Gacon Dufour a indiqué les moyens de parvenir au point de perfection.

Ne pourrait-on pas utiliser au profit de cette branche d'industrie, nos collines et nos montagnes aujourd'hui si stériles, et y cultiver les plantes nécessaires à la fabrication du savon ? Si cette expérience réussissait, les enfans des habitans des montagnes ne seraient plus réduits à la nécessité d'émigrer, et ils n'abandonneraient plus le chaume paternel pour les rayons brûlans de la Lombardie, ou l'air pestilentiel des marécages de la Toscane et de la campagne de Rome.

N.° 43. — Fabriques de Soieries teintes et écrues, et Velours.

Nombre	Bras employés dans la fabrique: Maîtres	Bras employés dans la fabrique: Ouvriers et garçons	Bras employés hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 6	12	90	400	k. 1391 Mouchoirs k. 954	k. 22096 Mouchoirs k. 388
Province [1] »	»	»	»	»	»

Pour prendre une idée juste de cette ancienne branche de notre industrie avant la révolution française, il faut

[1] Il y a dans les villages et campagnes voisines plusieurs petits fabricants lesquels font de 500 à 600 pièces de velours.

consulter les registres du Port-Franc ; on y voit que les expéditions à l'étranger de velours et de damas rapportaient autrefois à nos manufactures plus de quatre millions et demi par an.

Une observation qu'il ne faut pas passer sous silence c'est que tous ces ateliers, si remarquables par la propreté et par l'élégance de leurs produits, étaient occupés par des paysans et placés dans des cabanes remplies de fumée et de misère.

A' la même époque dont je parle, dix mille de ces métiers à tisser les étoffes en soie, étaient épars à cinq lieues à la ronde dans toutes nos campagnes et montagnes.

Chacun de ces métiers faisait partie du mobilier de nos paysans, qui les léguaient en mourant à leurs enfants ainsi que l'art de tisser qu'ils leur apprenaient dès le plus bas âge pour les occuper aux heures qui n'étaient pas consacrées aux travaux de la campagne. J'ai déjà fait remarquer que cette méthode, de ne pas avoir à Gênes de grandes fabriques est très-économique, parceque le paysan ayant besoin de peu, et possédant d'autres ressources, travaille presque pour rien, et procure ainsi un très-grand bénéfice à nos négocians manufacturiers.

Avant que l'esprit d'innovation eût envahi tout le monde, les étoffes en soie, les velours, les damas, les bas, et les rubans de Gênes jouissaient d'une juste renommée, soit pour les couleurs soit pour la bonté du tissu ; cette ancienne prospérité a passé. Il ne reste aujourd'hui qu'à peu près six cents métiers des dix mille que nous possédions ; trois cent fabriquent encore du velours de toutes couleurs, et toujours très estimé ; cent cinquante font des étoffes, des damas etc., et le restant confectionne des bas et autres petits objets. La plupart de ceux qui servaient pour faire des bas sont abandonnés ou tissent des bas de coton.

Moins généreux que nous, presque tous les gouvernements ont prohibée dans leurs états l'introdution des pro-

duits de nos manufactures en soie, nous n'avons plus d'autre endroit à envoyer les débris de notre grandeur industrielle que la foire de Leipsick, d'où nos velours sont expédiés en Allemagne et en Russie. Le Levant, à dire vrai, offre des avantages plus considérables au débouché de nos soieries, mais malgré tout cela le dépérissement de nos fabriques va toujours croissant, et il est tel que nos négociants préfèrent envoyer tout bonnement à l'étranger leurs soies non ouvrées en simple trame et en organsin.

On peut calculer à mille quintaux métriques la soie filée ici annuellement. Cette soie n'est pas toute du pays puisque la plus grande partie nous vient de la Lombardie, des États Romains, de la Sicile et du royaume de Naples. Nos soies indigènes sont trop fines et trop légères pour nos manufactures. Aussi l'introduction des soies étrangères est ici indispensable, si nos fabriques veulent travailler. Si on ne veut anéantir totalement cette ancienne branche de l'industrie gênoise, on doit la favoriser de tous les moyens et principalement en permettant l'introduction nécessaire des soies exotiques pour la fabrication de ces étoffes, et en mettant un frein à l'importation des soieries étrangères, introduction démésurée qui se fait au total préjudice, et ruine des manufactures nationales.



N.° 44. — Fabriques de Tissus en Filoselle.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 7	6	36	1600	k. 3. Mouchoirs k. 3.	k. 3219. Mouchoirs k. 170.
Province »	»	»	»	»	»

Il faut remonter aux tems anciens pour trouver du lustre à notre industrie, aujourd'hui si languissante. L'art de fabriquer la filoselle était connu sous le nom de *Stoppieri*; dans le dernier siècle il y avait à Gênes 21 de ces fabriques, qui confectionnaient des rubans, des bonnets, des étoffes de différentes couleurs etc., et qui employaient plus de 6m. personnes.

Un capital de deux millions de francs était mis en circulation par ces manufactures qui avaient un débouché sûr de leurs produits dans le Piémont, en Sardaigne, dans la Romagne, Espagne etc. Le bénéfice qu'elles en retiraient doublait presque le capital chaque année. Il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir de cette prospérité: le nombre actuel de ces fabriques n'étant que de 7 et celui des ouvriers de 42 en ville et 1600 épars de tout côté.

Si nous recherchons les causes de cette décadence, nous

trouverons que ce sont celles qui ont frappé de mort tout notre ancien commerce, c'est-à-dire d'une part l'élan qu'a pris l'industrie dans toute l'Europe, pendant qu'elle est demeurée stationnaire chez nous, et d'une autre part les mesures que les Autorités respectives ont dû employer pour l'encourager et la favoriser chez-eux, soit en grevant les marchandises étrangères d'un droit d'entrée exorbitant, soit en défendant l'introduction dans le pays, soit enfin en créant dans l'intérieur des établissements et tout ce qui peut coopérer à la prospérité et au perfectionnement de l'industrie nationale. Il faut ajouter à ces causes de décadence l'usage devenu si général des tissus en coton, qui ont presque remplacé ceux en soie; telles sont les véritables causes de la ruine des fabriques de filoselle. Malgré cela, l'état misérable dans lequel végètent les fabriques de filoselle étant peu en harmonie avec l'esprit vif et pénétrant qui caractérise le gênois, toutes les ressources, que peut offrir cette branche d'industrie, ne sont pas encore tout-à-fait épuisées. Les tissus de cette espèce jouissent encore d'une certaine réputation, et le bas prix auquel on peut les laisser ouvre encore une assez vaste carrière aux spéculations.

Si nous pouvions parvenir à introduire des réformes dans les machines, afin d'obtenir une plus grande économie, il est certain que nous aurions moins à demander aux États voisins.

Dans le journal de l'industrie du mois d'octobre 1832 on trouve la description de la nouvelle machine à moirer les étoffes en soie, que l'on emploie à Lyon.

Si cette machine, ainsi que tant d'autres d'un égal intérêt, étaient introduites dans nos fabriques, elles contribueraient beaucoup au perfectionnement désiré.



N.° 45. — Typographie.

Nombre	Bras employés — Dans la fabrique — Maîtres	Ouvriers et garçons	Hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 13	25	135	»	k. 33819	k. 4759
Province »	»	»	»	»	»

Toutes les imprimeries de Gênes réunies ne contiennent à-peu-près que 49 presses. Ce nombre comparé à notre population indique le peu de considération dont jouit ici cette intéressante branche de commerce, et invite à d'autres considérations.

Nous n'avons aucune espèce de feuilles ou papiers nouvelles, excepté une très-petite gazette qui paraît deux fois par semaine; le nombre des livres que l'on imprime à Gênes est fort petit. De l'imprimerie Pellas sort deux fois par semaine un journal de commerce, et celle de la veuve Como fait paraître une liste journalière de tous les bâtimens arrivés dans le port avec leur cargaison; mais ce mouvement de la presse est bien peu de chose. Si l'inactivité de nos imprimeries ne provenait que de la cherté des frais d'impression, nos typographes n'auraient qu'à se procurer les presses nouvellement inventées pour opérer

avec la même économie et les mêmes facilités que les autres pays. M.r Thonnellier vient d'en inventer une qui tire 900 feuilles par heure de chaque côté : elle est mue par deux hommes appliqués à une manivelle.

On lit dans le bulletin de la société d'encouragement du mois d'août 1831, que M.r Genoux a inventé un nouveau procédé de Stéréotypage, qui offre les avantages suivants : 1.° Pour les livres qu'on veut tirer en grand nombre, les frais de stéréotypage permettront de livrer au commerce à bas prix les lames fondues destinées à être mises sous presse. 2.° Les caractères d'imprimerie ne seront plus détériorés par l'usage, puisqu'ils sont soustraits à l'action de la presse. 3.° Il ne sera nécessaire pour imprimer un ouvrage que d'avoir un petit nombre de caractères, puisque chaque page, une fois qu'on en a fait la matrice, et qu'elle est contréprouvée, peut être immédiatement distribuée dans les casses pour en composer une nouvelle.

N.° 46. — Fabriques de Toiles en général.

	BRAS EMPLOYÉS				
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE	IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 5	5	125	310	k. 73892	k. 37969
Province »[1]	»	»	»	»	»

[1] Plusieurs individus ont un métier à tisser, auquel travaillent les fem-

Cette branche d'industrie appartenait autrefois presque exclusivement aux bourgs et villages de notre Province; aujourd'hui plusieurs fabriques se sont introduites en ville, et méritent toute la protection de l'Autorité, si l'on prend en considération la grande quantité de toile qui nous vient de France et de la Hollande. Le Piémont et Chiavari nous en fournissent beaucoup aussi. Le grand nombre des femmes qui filent et tissent pourrait être d'une très-grande ressource à quiconque voudrait établir, avec quelque perfectionnement, une vaste fabrique de toiles, soit fines, soit ordinaires. Le bas prix qu'un fabricant trouverait dans la main d'œuvre, rendrait très-lucrative cette nouvelle manufacture qui aurait un débouché sûr dans la seule consommation de la ville et de la province.

La fabrique existante dans l'hospice des pauvres est la plus grande qui soit à Gênes, quoique de peu de conséquence.

On y travaille toute sorte de toileries de lin et de chanvre, nappes et serviettes de toute espèce. Cette fabrique serait susceptible d'un grand perfectionnement, et, avec les ressources qu'elle possède en tout genre, ses produits pourraient soutenir la concurrence de ceux des autres pays.

Nos tisserands trouveront dans le bulletin de la societé d'encouragement du mois d'avril 1831 la préparation d'un nouvel encollage pour les chaînes des tissus, dont M.r Morin est inventeur et qui offre les avantages suivants: 1.° Les tisserands peuvent établir leurs métiers dans des lieux aérés et élevés, et même sous l'influence d'un courant d'air, et à toutes les températures. 2.° Il est propre à parer toutes les toiles sans avoir l'inconvénient de les piquer. 3.° Il convient non seulement aux toiles de coton, mais encore à celles dites crétonnes, pour la modicité

mes et les hommes, soit pour leur propre compte, soit pour compte des personnes de Gênes.

de son prix, et l'aspect velouté qu'il communique aux premières. 4.° Il donne à l'ouvrier la facilité de tisser, sans casser un plus grand nombre de fils à la chaine qui aurait été parée la veille.

N.° 47. — Fabrique de Toile cirée.

Nombre	Bras employés: dans la fabrique: Maîtres	Bras employés: dans la fabrique: Ouvriers et garçons	Bras employés: hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 1	1	12	»	k. 1059	k. 760
Province »	»	»	»	»	»

Le principal produit de ces fabriques était employé à faire un assez grand nombre de parapluies qui étaient assez estimés d'abord, mais qui ont fini par tomber. L'on reçoit de l'étranger les plus belles toiles cirées possibles; comment peut-on soutenir la concurrence? Cette industrie doit croupir par force pour les raisons que je suis las de répéter.

N.° 48. — Ateliers de Teintures.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 40	63	317	»	»	k. 237689
Province »	»	»	»	»	»

Cet art est aussi un de ceux qui fleurissaient jadis le plus à Gênes ; nos teintures jouissaient d'une réputation Européenne.

L'atelier de M.r Rolla est encore estimé en Angleterre et dans tous les autres pays manufacturiers, pour sa belle couleur rouge, qui était payée jusqu'à Ln. 10 le kilogr. ; mais l'industrie étrangère, bien servie par des savans, a fini par faire aussi bien, et M.r Rolla a dû rabaisser son prix de fabrique de Ln. 10 à 5, et j'ignore s'il en restera là.

Les autres teintures sont bien arriérées, aussi nos teinturiers travaillent-ils à peine pour la consommation. Cependant leur art était appelé à faire des progrès immenses, et même à dépasser ce qui se fait, en ce genre, dans les autres pays, s'il avait été encouragé par l'Administration, et cultivé par des savans, en état d'initier nos chefs d'ateliers aux secrets de la science.

J'ai dit que les autres pays ne pourraient pas arriver à autant de perfection que nous dans l'art de la teinture, parceque l'air et l'eau de Gênes ont sous ce rapport des propriétés spéciales.

N.° 49. — TANNERIES.

	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION	EXPORTATION
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE	étrangère en consommation	nationale à l'étranger.
Nombre	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville				[1]	[2]
»	»	»	»	»	»
Province				Peaux pour fourrures Douz.nes 546	
28	28	215	»	Autres tanneries k. 3447	k. 9677

Il est expressement défendu d'établir des tanneries en Ville. C'est pour ce motif que 28 de ces ateliers se trouvent aux environs de Gênes; les cuirs et les peaux qu'on y travaille viennent de l'Amérique, du Levant, de l'Egypte, de la Barbarie, de Gibraltar, de Lisbonne, et de la Sardaigne. L'État, et la Ville même nous en fournissent aussi une quantité assez considérable.

Le nombre moyen des cuirs et peaux tannés dans nos

[1] Outre cette importation de l'étranger, nous recevons dans la ville chaque année kil. 7090 de peaux et cuirs, et ouvrages de cet article.

[2] Nous exportons de notre industrie, outre ces kil. 9677 kil. 49000 employés en souliers.

fabriques s'éleve à N.° 630000 ; sur les quels 180000 sont introduits du Port-franc en Ville, pour la fabrication des cuirs et peaux, et N.° 450000 pour les gants, et autres peaux ; bien entendu que dans ce chiffre ne sont comprises que les peaux qui ont payé un droit d'entrée en Ville.

Dans l'espoir que les matières nécessaires à la tannerie pourront être cultivées dans nos montagnes et dans nos jardins, j'entrerai dans quelque détail.

Les feuilles de sumac et de myrthe sont les principaux objets nécessaires à cette fabrication ; et ils nous viennent de l'étranger, quoique nous puissions dire que nous avons une quantité de myrthes assez considérable. Ces feuilles servent à tanner les cuirs, et celles du sumac conviennent aux peaux préparées pour empeignes. La graisse, l'huile de poisson et la chaleur ne sont pas moins indispensables aux tanneries. Privés, comme tous les autres fabricans, de conseils, ainsi que de tous les perfectionnemens qui ont fait révolution dans certains arts, nos tanneurs ne connaissent de leur métier que la méthode qui leur a été enseignée par leurs devanciers. L'ancien procédé pour tanner est très-vicieux, et la tannerie n'arrivera jamais à aucune perfection jusqu'à ce qu'on employe les procédés usités de nos jours. Si les méthodes nouvelles sont adoptées, si des ouvriers étrangers sont appelés dans nos tanneries pour apprendre à les mettre en exécution, si l'on accordera une protection à nos établissemens, nous parviendrons à nous affranchir des contributions que nous impose l'étranger, et à faire arriver nos tanneries au perfectionnement désiré.

N.° 50. — FABRIQUES DE PÂTES ET VERMICELLES.

Nombre	BRAS EMPLOYÉS			IMPORTATION étrangère en consommation	EXPORTATION nationale à l'étranger
	DANS LA FABRIQUE		HORS LA FABRIQUE		
	Maîtres	Ouvriers et garçons			
En Ville 71	71	490	»	k. 13100	k. 2374000
Province »	»	»	»	»	»

Ces fabriques jouissaient par le passé d'une protection particulière du Gouvernement, qui leur accordait la remise du droit d'entrée sur les blés, lorsque ceux-ci étaient ensuite exportés sous la forme de vermicelles ou autres pâtes de farine. Cette mesure a suffi pour donner d'abord un grand élan à cette branche d'industrie, qui est ensuite devenue très-considérable pour la ville, et les exportations à l'étranger sont devenues très-importantes. Puisse cet exemple être suivi pour tant d'autres manufactures dont le dépérissement doit être attribué principalement aux droits exorbitans qui pèsent sur les matières premières qu'elles doivent employer. Ces droits leur ôtent la faculté de pouvoir soutenir la concurrence avec les autres pays sous le rapport du prix. D'un autre côté les fabricans devraient seconder les vues bienfaisantes du Gouvernement et sacrifier le plus possible de leur bénéfice en se procurant des machines économiques et propres au perfectionnement de

leurs manufactures. Pour ce qui regarde les vermicelliers, je leur recommande les machines décrites dans le traité de M.r Morin, ainsi que son procédé pour la fabrication des vermicelles et autres pâtes, persuadé que cette théorie ne pourra que faciliter leur industrie, et augmenter par conséquence le débouché de leurs produits.

N.o 51. — Fabriques de Voiles, Pavillons etc.

Nombre	Bras employés — dans la fabrique — Maîtres	Bras employés — dans la fabrique — Ouvriers et garçons	Bras employés — hors la fabrique	Importation étrangère en consommation	Exportation nationale à l'étranger
En Ville 7	14	99	»	»	k. 12470
Province »	»	»	»	»	»

Si nos fabriques de voiles et pavillons figurent ici parmi celles qui suffisent au besoin de notre consommation, et d'un surplus expédié au dehors, c'est au bas prix de la main d'œuvre qu'on doit cette prospérité, prosperité susceptible d'une plus grande étendue si des facilitations leur fussent accordées sur la matière première.

L'on relève de ce que je viens de dire que notre industrie manufacturière est partagée en cinquante une branches, lesquelles réunies employent à peu-près, soit en Ville que dans le voisinage, 32047 individus. Il résulte aussi, que des produits manufacturés dans le pays nous en exportons à l'étranger kil. 6269141 ; mais d'un autre côté nous voyons aussi que 1947437 kil. de ces mêmes produits manufacturés dans les pays étrangers nous sont introduits du Port-Franc en Ville, pour y être consommés.

A' present analysons un peu quelles sont les espèces de nos fabriques qui nous affranchissent de l'industrie étrangère.

DÉSIGNATION DES FABRIQUES AVEC LEUR NUMÉRO PROGRESSIF	IMPORTATION ÉTRANGERE	EXPORTATION NATIONALE	
N.°			
2. — Amadou	»	K.	4436
4. — Boites dites de la Madelaine.	»	»	500
5. — Céruse	»	»	578515
6. — Cartes à jouer.	»	»	89035
7. — Chapeaux	»	N.°	7813
10. — Corail	»	K.	59509
13. — Couvertures de laine ordinaires	»	»	3906
14. — Tissus en coton (Bambagiari)	»	»	33688
22. — Calottes rouges pour le Levant	»	Douz.	9300
32. — Lits en fer, et autres objets de ce genre.	»	K.	77932
48. — Teintureries	»	»	237689
51. — Voiles et Drapeaux . . .	»	»	12470
12.			

Quelles sont les fabriques, dont les produits ne sont pas en état de fournir aux besoins de la consommation, et qui nous obligent par conséquent de recourir à l'industrie

étrangère ; mais qui malgré cette importation, soit pour le bas prix, soit pour autres causes, ont encore un débouché à l'étranger de leurs produits indigènes.

DÉSIGNATION DES FABRIQUES AVEC LEUR NUMÉRO PROGRESSIF	IMPORTATION ÉTRANGERE		EXPORTATION NATIONALE	
N.°				
9. — Chandelles de cire. . . .	K.	163	K.	916
11. — Chandelles de suif. . . .	»	379	»	5940
12. — Confitures	»	499	»	309021
16. — Tissus en maille de coton .	»	136	»	14688
18. — Corderies	»	66	»	40490
19. — Colle-forte	»	9	»	15301
23. — Dentelles et Broderies. . .	»	1311	»	11635
24. — Fleurs artificielles. . . .	»	16	»	3758
25. — Fondérie de caractères . .	»	1031	»	5956
26. — Forges	»	47859	»	95788
27. — Gants	P.es	305	»	2272
30. — Liqueurs et Parfums { Parfums . . .	K.	2701	»	14180
Liqueurs . . .	B.les	110	B.les	6796
31. — Lithographie et Estampes. .	K.	2080	K.	3377
35. — Meubles	»	2557	»	48262
37. — Orfévreries, or travaillé . .	»	9	Ln.	190890
Idem argent travaillé .	»	27	»	63870
38. — Peignes et autres objets en ivoire.	»	39	K.	350
40. — Papeteries	»	4464	»	2350927
42. — Savon	»	114	»	26779
43. — Soieries	»	2345	»	22444
44. — Filoselles	»	6	»	3389
49. — Tanneries	546. Doux. de peaux de fourrures. k. 3447 autres tanneries.		»	9677
50. — Vermicelles	K.	13100	»	2374000
22.				

Enfin, voyons quelles sont les fabriques qui par rapport à l'imperfection des objets fabriqués, ou autres causes, nous obligent à nous pourvoir à l'étranger, et dont l'introduction étrangère en ville est beaucoup plus forte que notre exportation au dehors.

DÉSIGNATION DES FABRIQUES AVEC LEUR NUMÉRO PROGRESSIF	IMPORTATION ÉTRANGÈRE		EXPORTATION NATIONALE	
N.°				
1. — Amidon	K.	1780	K.	299
3. — Bière	Hect. 3 B.es	676	B.es	24
8. — Chapeaux de paille . . .	N.°	1066	N.°	577
15. — Filatures de coton. . . .	K.	199999	K.	2051
17. — Cire à cacheter	»	29	Neant	
20. — Colle de poissons	»	1400	K.	959
21. — Draps	»	38056	»	18584
28. — Instruments de sciences . .	»	489	Neant	
29. — Id. de musique . .	Ln.	43929	K.	2665
33. — Mèches pour lampe . . .	K.	49	Neant	
39. — Produits et préparations chimiques	»	1457053	K.	90157
41. — Raffineries de Sucre . . .	»	12531	»	84
45. — Typographie	»	33819	»	4759
46. — Toileries	»	73892	»	37969
47. — Toiles cirées	»	1059	»	760
15.				

Il résulte de ces données, que douze de nos espèces de fabriques jouissent d'une certaine prospérité ; que vingt deux gémissent en voyant arriver de l'étranger, une si grande quantité de leurs produits, et que quinze enfin sont englouties par une égale importation.

Dénomination des arts et métiers pratiqués dans la ville de Gênes.

Armuriers et Fourbisseurs[1]	N.° 34[2]
Artificiers[3].	» 17
Agens d'affaires	» 49
Aubergistes en général.	» 242
Aiguilles, faiseurs d'	» 37
Avirons, fabricants d'	» 21
Arrimeurs (Stivatori)	» 47
Barbouilleurs (Spegazzini)	» 63
Bois et Charbon, débitans de	» 41
Boutonniers.	» 21
Balanciers	» 19
Boulangers [4]	» 270

[1] Les chefs de ce métier trouveront dans l'ouvrage de M.r Paulin Désormeaux un traité simplifié de cette profession.

[2] Dans ce chiffre, comme dans tout ceux qui les suivent, j'ai compris le nombre des maîtres, des ouvriers et des garçons.

[3] Dans le traité du capitaine d'artillerie Vergnaud l'on voit tous les élémens de la Pyrotechnie civile et militaire, leur application pratique à tous les artifices connus jusqu'à ce jour, et à de nouvelles combinaisons fulminantes.

[4] M.rs Julia Fontenelle et Benoist ont écrit des choses très-intéressantes sur cet art. On aurait besoin à Gênes de les consulter, et d'instruire cette branche de notre industrie, qui se trouve encore dans toute la primitive ignorance. M.r Sellique a inventé un four de boulangerie à planche mobile : introduite à Gênes avec quelque perfectionnement dans les boutiques où nos fours sont placés, cette invention procurerait les meilleurs résultats pour la santé de ces artisans; ainsi que pour la perfection de leur travail. Ce four qui présente une grande économie sur le combustible consommé par les fours ordinaires, est de forme rectangle, et se chauffe par deux fourneaux à vent; la bouche est fermée par une ou deux portes, selon leur grandeur, et ne s'ouvre que pour laisser passer les châssis sur les quels les pains sont posés à la main en dehors du four: de sorte que la porte ne s'ouvre que pour les entrées et les

Blanchisseuses.	N.° 190
Boites, faiseurs de	» 71
Bonnets militaires, faiseurs de	» 13
Bonnets de laine à l'aiguille, faiseurs de	» 110
Biscuit pour la marine, faiseurs de	» 200
Bouchers	» 197
Batteurs de coton	» 190
Batteurs d'or	» 10
Bretelles et élastiques de tout genre, faiseurs de	» 12
Bronze, fondeurs en	» 37
Bas à l'aiguille, faiseuses et raccomodeuses de	» 598
Balayeurs (Rumentari).	» 3100
Briquets phosphoriques et cirages, débitants de	» 51
Ciseleurs en bois (Intagliatori)	» 89
Commis de boutique.	» 1763
Chocolat, fabricants de	» 54
Colporteurs en général	» 310
Casquettes (berrette di moda), faiseurs de	» 69
Cafetiers	» 171
Couturières	» 727
Cultivateurs en général.	» 2335
Cordonniers [1].	» 1392
Carrossiers et Charrons [2]	» 85

sorties, ce qui pour les quatre châssis n'excède pas deux ou trois minutes de tems. On peut voir dans l'intérieur du four la conduite de la flamme et la cuisson du pain. Enfin un pyromètre marque la quantité de calorique nécessaire à la cuisson, et permet de chauffer toujours au même degré. Outre l'importante économie du combustible, cette invention rend l'enfournement très-facile et très-prompt, et les fournées se succèdent plus rapidement, puisque les fours se chauffent en bien moins de temps. De plus les pains sont aussi propres dessus que dessous, attendu qu'ils ne touchent pas l'âtre. Si l'on désire de plus grands éclaircissements, on les trouvera dans les mémoires encyclopédiques du mois de juillet 1832.

[1] M.r Morin a fait un traité sur cette matière.

[2] M.r Nosban a composé un ouvrage qui renferme de grands perfectionnements et des connaissances indispensables pour ces deux métiers

[1] On lit dans le bulletin de la Société d'encouragement du mois de mars 1831 la description d'une marmite militaire inventée par M.r Lamarc, laquelle offre de très-grands avantages soit pour l'économie, soit pour la facilité du transport. La connaissance de cette nouvelle combinaison peut-être très-utile aux fabricants et aux administrations militaires.

[2] Celui qui désirerait des connaissances étendues sur la charcuterie, n'a qu'à consulter l'art de préparer et de conserver les différentes parties du cochon, d'après les plus nouveaux procédés etc. par Mad.e Celnart.

Farinade, et tourtes à la gênoise, vendeuses de	N.°	59
Frangiers.	»	104
Faiseurs de poulies	»	34
Fruitières	»	281
Fileuses	»	850
Formiers	»	15
Fripiers	»	147
Fendeurs de bois.	»	75
Ferblantiers et Lampistes[1].	»	78
Figurines et jouets d'enfants, faiseurs de . . .	»	12
Femmes qui ourlent les souliers	»	310
Femmes coiffeuses (Pettinatrici)	»	57
Gens qui ourdissent (Orditori)	»	143
Graveurs [2]	»	25
Graveurs sur pierres dures.	»	12
Harnacheurs	»	17
Horlogers [3].	»	48

[1] M.r Lebrun a écrit sur l'art de confectionner en fer blanc tous les ustensiles possibles, sur l'étamage, l'emploi du zinc, la fabrication de lampes, d'après toutes les méthodes anciennes et modernes. M.r F. Fenar (London. Journ. of arts janvier 1831) a inventé de nouvelles lampes pneumatiques, et M.r Galy-Cazalet (bulletin de la Société d'encouragement, mars 1831) des lampes hydrauliques.

[2] M.r Perrot a écrit un traité sur l'art du Graveur.

[3] M.r Antoine Léon Vallet, horloger, rue S.t Jacques la boucherie N.° 33 à Paris, vient d'imaginer de nouveaux outils de la plus grande utilité, lesquels unis aux connaissances que l'on peut puiser dans le manuel de l'horlogerie, composé par le célèbre Sebastien le Normand, contribueront au total perfectionnement de cet art. L'on vient aussi de combiner la manière de purifier l'huile pour les montres et les chronomètres, dont voici à-peu-près la composition : verser quatre litres d'huile d'olive de 1.re qualité dans un vase de fonte de fer d'une capacité double; placez le vase pendant une heure sur un feu clair et léger en plongeant un thermomètre dans l'huile, et lorsque la température s'est élevée à 128 degrés centigr. enlevez le feu. Au bout d'une heure on expose l'huile à une température d'un ou deux degrés au dessous de zero pendant trois ou quatre jours; une partie considérable se fige, et lorsqu'on verse le

Huile et savon, revendeurs d'	N.°	37
Herbes, plantes potagères et légumes frais (Bisagnine).	»	189
Huitres, pêcheurs d'.	»	10
Interprètes et Pourvoyeurs (Spenditori).	»	39
Imprimeurs d'Indienne [1]	»	25
Jardiniers	»	32
Journaliers	»	787
Joailliers.	»	29
Laitières avec boutiques	»	71
Libraires.	»	60
Lingères.	»	370
Laiton et Plombiers, fabricants en	»	128
Louves	»	494
Maçons	»	1,295
Malletiers	»	17
Marbriers	»	64
Matelassiers.	»	89
Marins	»	4,791
Machinistes [2]	»	31

tout sur un filtre de mousseline il n'y a que la partie fluide qui passe à travers. Cette partie fluide est ensuite filtrée deux ou trois fois sur du charbon animal récemment préparé, réduit en poudre grossière, ou simplement concassé et placé dans un entonnoir sur un filtre de papier brouillard. Cette opération enlève à l'huile toute sa rancidité, et elle coule claire et limpide dans le vase où on la reçoit. Dans le Philosoph. Magaz. de janvier 1831 on lit la description d'un alliage, pour les trous des pivots de montre, combiné par M.r Bennet. Son frottement avec l'acier est bien moins sensible que celui du cuivre avec l'acier. L'acide nitrique n'a aucun effet sur lui. Je crois ce alliage de la plus grande utilité, et j'ose même recommander à ces artistes d'en rechercher la composition dans ce journal.

[1] Si l'on souhaitait de se perfectionner dans cet art, l'on devrait consulter le traité de M.r Sébastien Le Normand qui contient les procédés les plus nouveaux pour imprimer les étoffes de coton, de lin, de laine, de soie.

[2] Pompe mobile à volant par M.r Levesque. Cette machine peut servir

Maréchaux Ferrants	N.°	41
Menuisiers	»	958
Mesureurs de charbon	»	30
Mesureurs de blé.	»	30
Muletiers	»	51
Meuniers [1]	»	42
Merciers.	»	344
Modistes.	»	89
Musiciens	»	258
Oublies, et Pain à cacheter	»	31
Opticiens	»	13
Orgues, facteurs [2]	»	9
Portefaix	»	2145
Paniers d'Osier	»	15
Paveurs.	»	107
Papetiers [3].	»	58

de pompe à incendie, de pompe à épuisement, et de pompe à arrosement; elle est d'une construction et d'un emploi très-facile. Elle offre une économie de force, et donne par heure 3650 litres d'eau élevée à 20 pieds. (Bulletin de la société d'encouragement, juillet 1831).

[1] Il suffit de citer M.rs M. Julia Fontenelle et Benoist pour recomander leurs ouvrages sur les arts industriels aux ouvriers engagés.

[2] Ces ouvriers sont très-arrièrés dans leur métier, et ce qui le prouve toujours plus c'est la nécessité où nous nous trouvons de devoir recourir à l'étranger lorsque nous désirons un orgue un peu bon. Nos facteurs d'orgues pourraient peut-être trouver dans le bulletin de la Société d'encouragement d'avril 1831 une ressource dans la combinaison d'un nouvel orgue inventé par M.r Cabias. Il ne sert que pour l'exécution du plain-chant: destiné à suppléer au talent de l'organiste, il ne joue par conséquent que le petit nombre de chants prévus, qu'on exécute ordinairement dans les églises de villages. Cet instrument ne se touche qu'avec un seul doigt de chaque main, et un enfant peut le faire après quelques instans d'étude.

[3] M.r Dickinson vient d'inventer une nouvelle machine pour couper le papier. On en voit la description dans le bulletin des sciences technologiques du mois de mars 1831. Les annales de Chimie de septembre 1831 nous offrent plusieurs recettes pour la composition de l'encre indélébile. Le bas prix auquel on l'obtient, et l'intérêt que chacun a de prevenir

Parapluies	N.°	28
Pelletiers et Peaussiers.	»	15
Perruquiers et Coiffeurs [1]	»	299
Poulaillers	»	49
Poissonniers et Poissardes.	»	24
Pêcheurs	»	79
Patissiers	»	55
Pêche, fabricants d'objets pour la	»	22
Passementiers	»	24
Peintres	»	148
Porteuses d'eaux	»	171
Pompiers [2].	»	21
Prêteurs sur gages	»	49
Relieurs de livres.	»	37
Sage-femmes. (Accoucheuses) [3]	»	40
Sculpteurs en bois.	»	20
Sculpteurs en pierre	»	24
Scieurs de bois	»	57
Servantes, et filles de chambres.	»	6110
Savetiers	»	87
Sel et Tabac, débitans de	»	65

la falsification des actes publics et privés, pourraient offrir quelque ressource aux papetiers qui la fabriqueraient.

[1] Ce métier qui parait ici de la plus grande simplicité est compatible avec certaines connaissances utiles aux ouvriers qui veulent se donner raison de tout ce qu'ils font. M.r Villarel a publié sur cette matière un livre où l'on trouvera des préceptes certains sur l'entretien, la conservation et la beauté de la chevelure, et tant d'autres choses intéressantes pour les perruquiers.

[2] Dans le traité du capitaine Joly l'on trouve la description de toutes les machines en usage contre les incendies, l'ordre du service, les exercices pour la manœuvre des pompes etc. Ce livre est suivi de la description du tonneau hydraulique et de la pompe aspirante et foulante de M.r Launay.

[3] A. F. G. Joenne vient de traduire de l'Anglais l'ouvrage de M.r André Blake qui renferme des conseils du plus grand intérêt pour les personnes qui se dédient à cette profession.

Selliers et bourreliers [1]	N.°	59
Tanneurs, corroyeurs, hongroyeurs [2]	»	69
Tisserands	»	1162
Tailleurs d'habits [3]	»	818
Tailleuses pour femmes	»	486
Tailleurs de pierres.	»	107
Tamis et cages	»	21
Tapissiers [4].	»	102
Tonneliers	»	93
Tourneurs [5]	»	75
Traiteurs et Restaurateurs	»	52
Tripiers.	»	24
Taverniers et Gargotiers.	»	412
Vaisselle, terraille et cristaux	»	68
Vendeurs de pain public (Stapole).	»	20
Vitriers.	»	39
Vernisseurs et Doreurs [6]	»	173
Voituriers	»	92

[1] L'ouvrage de M.r Lebrun contient une description de tous les procédés usuels perfectionnés ou nouveaux; inventions pour garnir toute sorte de voitures pour préparer les attelages, et plusieurs autres découvertes propres à enrichir ce métier des plus intéressantes connaissances.

[2] M.r Julia Fontenelle a aussi prêté ses lumières à cet art, en publiant un ouvrage qui contient toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour pour la préparation et l'amélioration des cuirs et toutes les connaissances nécessaires à ceux qui veulent pratiquer cette profession.

[3] M.r Vandal a écrit un traité sur cette matière.

[4] Dans le Manuel de M.r Garnier Audigier l'on trouve tous les élémens de l'art du tapissier, les instructions nécessaires pour choisir et employer les matières premières dans la décoration et dans l'ameublement des appartements.

[5] D'après les renseignemens fournis par plusieurs tourneurs de Paris M.r Dessables a composé un traité complet et simplifié de cet art.

[6] Un ouvrage sur cet art, indispensable à Gênes, est celui de M. Vergnaud.

Pour quant aux arts et métiers que j'ai classifiés dans ce tableau, je ne puis rien dire d'intéressant sur les progrès de leur industrie; aussi n'ont-ils rien de productif hors de la consommation intérieure. Des cordonniers seulement il sort chaque année pour l'étranger kil. 49000 de leurs travaux; je fais des vœux pour leur continuation, et je désire bien que nous puissions prendre notre part à la prospérité qu'apporte dans d'autres pays au commerce et à l'industrie, la paix générale, et l'ouverture de l'Amérique actuelle et d'autres débouchés favorables aux nations entreprenantes.

Je crois une chose du plus grand intérêt, de faire aussi connaître la valeur qui représente notre fortune industrielle unie à quelques produits du sol, des autres pays de l'État et autres produits des fabriques qui existent aux environs de Gênes; toutes productions envoyées ici pour être expédiés à l'étranger, et qui restent confondues avec celles manufacturées en ville même. Le tableau suivant est donc formé de la valeur des produits naturels et manufacturés qui sont expédiés de Gênes pour des pays étrangers. Si des chiffres de ce tableau, il en peut jaillir quelque lumière pour des considérations commerciales et de quelque importance pour la prospérité publique, je serai dédommagé des immenses peines qu'ils m'ont coûté ainsi que le restant du premier volume de cet ouvrage.

Moyenne de la valeur de l'Exportation à l'étranger des produits du sol, ou de notre Industrie.

Eau d'odeur, médicale, minérale . . .	Ln.	161,110
Essences, pomades etc.	»	50,693
Liqueurs	»	30,680
Huile commune	»	1,154,480
	Ln.	1,396,963

Report .	Ln.	1,396,963
Vins communs.	»	9,768
Id. particuliers	»	11,584
Bétail	»	8,631
Bonneteries	»	110,997
Chanvre à carder	»	14,378
Cordes naturelles	»	18,713
Id. goudronnées	»	40,937
Lin cardé	»	8,149
Ficelles	»	5,964
Filets pour poissons	»	2,700
Fil tordu, et coloré.	»	4,452
Chapeaux en paille	»	12,115
Id. en feutre	»	53,280
Papier commun	»	1,379,920
Id. ordinaire	»	120,925
Cartes à jouer	»	246,386
Papier pour musique	»	12,990
Livres imprimés	»	14,690
Coton filé du N.° 26 et supérieurs . . .	»	41,500
Couvertures dites Catalognes	»	4,420
Futaines blanches et colorées	»	678,807
Dragées et fruits confits	»	187,639
Fruits verts et secs	»	99,834
Amandes mondées	»	2,340
Beaumes	»	2,642
Céruse	»	454,476
Gommes diverses	»	6,896
Produits chimiques non dénommés . . .	»	27,384
Ipécacuanha	»	2,906
Sels purgatifs	»	18,349
Tartre	»	4,914
Borax purifié et rafiné	»	84,730
	Ln.	5,090,379

Report. . .	Ln.	5,090,379
Magnésie	»	12,024
Salsepareille préparée	»	70,000
Capillaire	»	8,232
Crème de tartre	»	98,232
Chocolat	»	20,156
Cannelle préparée	»	5,320
Manne	»	12,180
Noix muscade	»	13,560
Pistaches mondées	»	40,000
Râpure de cornes de Cerf.	»	9,730
Térébenthine	»	4,507
Écorces diverses	»	2,760
Bois pour teintures, préparé	»	21,070
Terres pour couleurs	»	7,210
Herbes différentes	»	5,951
Vitriol	»	7,696
Lapis	»	3,530
Colle	»	20,040
Id. de poisson	»	15,000
Salpètre	»	1,328
Laque commune pour peintres	»	1,060
Riz du Piémont	»	804,234
Farines	»	9,300
Graines et légumes	»	9,409
Pain biscuit pour bord	»	97,133
Pâtes et vermicelles	»	1,213,908
Pommes de terre	»	17,136
Chataignes fraiches	»	24,366
Semoule	»	2,710
Son de farine	»	3,160
Beurre	»	6,338
Chandelles de suif	»	6,404
	Ln.	7,664,063

Report . . .	Ln.	7,664,063
Chandelles de e	»	4,580
Fromages	»	15,100
Légumes frais	»	1,191
Volaille	»	996
Saucissons	»	36,014
Semences de fleurs	»	37,814
Arbres à planter	»	5,099
Ail.	»	1,424
Suif.	»	4,768
Bourre de laine ou poil.	»	853
Draperies	»	99,306
Poil de Lièvre.	»	6,740
Bois scié pour tamis, boites	»	4,531
Meubles.	»	49,949
Planches	»	6,308
Cercles pour tonneaux	»	1,808
Quincaillerie	»	11,778
Rubans en fil	»	14,678
Bonnets pour voyage	»	3,120
Tabatières et autres objets dits de la Madelaine	»	9,376
Habillements	»	25,796
Ardoises.	»	20,968
Ivoire travaillé	»	2,973
Caractères pour imprimeurs	»	23,920
Corail travaillé	»	2,952,239
Objets en verre, et cristaux	»	6,592
Amadou.	»	10,161
Fleurs artificielles	»	39,983
Plâtre	»	296
Joncs	»	1,063
Miroirs	»	1,270
	Ln.	11,064,557

Report . .	Ln.	11,064,557
Marbres en tables etc. et statues.	»	9,987
Briques	»	4,890
Faïence	»	57,284
Poterie ordinaire	»	23,172
Horlogerie	»	13,896
Os de baleine coupés	»	5,170
Poix	»	2,179
Pierres en général.	»	2,783
Plumes pour lit	»	10,689
Id. d'Autruche travaillées	»	7,252
Tableaux	»	52,189
Savon	»	39,172
Presses pour vermicelles	»	12,732
Id. pour moulins.	»	3,296
Briquets phosphoriques	»	5,296
Manganèse	»	8,127
Bronze en cloches.	»	9,650
Fer en ancres, canons etc.	»	382,176
Fer travaillé en général.	»	108,600
Lits en fer, et objets semblables. . . .	»	140,864
Fil de fer	»	5,821
Cuivre en objets de cuisine	»	51,839
Étain en objets divers	»	619
Argent travaillé	»	63,870
Or id.	»	190,890
Pierres, diamants et perles	»	37,667
Passementeries	»	5,060
Peaux tannées	»	51,664
Rognures de peaux pour colle	»	5,422
Souliers, bottes etc.	»	97,542
Anchois salés	»	51,450
Dentelles, ou Thul en soie	»	50,490
	Ln.	12,576,295

	Report . .	Ln.	12,576,295
Filoselles en soie à tordre		»	1,696
Id. tordues et teintes		»	9,776
Soie	Moresques filées	»	5,697
	De douppion (doppio).	»	5,980
	Bourre de soie.	»	2,700
	En étoffes, velours et objets de mode.	»	1,436,071
	Rubans	»	7,853
	Travaillée en organsin	»	1,173,515
	Id. en trame	»	158,800
	Id. torse et teinte	»	47,974
Toileries.		»	405,783
Linge en fil		»	4,449
Fil écru		»	2,700
Fil blanc		»	31,078
Tissus en fil coloré et blanc		»	49,916
Id. en maille de coton		»	170,000
Toile pour emballage		»	1,478
Id. pour voile, et drapeaux		»	24,100
Id. cirée		»	2,980
Calottes rouges pour le Levant		»	186,000
Dentelles en coton		»	349,350
Gants.		»	59,310
Lithographie et Estampes		»	84,420
Amidon		»	7,672
	Total . . .	Ln.	16,805,593

TABLE

HISTORIQUE ET STATISTIQUE

DE LA CARTE PERSPECTIVE

DE L'ANCIENNE VILLE DE GÊNES

J'aime à croire que cette Carte descriptive de l'ancienne Gênes sera accueillie avec plaisir, soit par tous ceux qui aiment la nouveauté, soit par ceux qui trouvent du charme à s'occuper des choses anciennes, et plus spécialement de celles qui intéressent notre patrie. Les uns aimeront à y voir un travail tout-à-fait inconnu et propre à exciter la curiosité des personnes mêmes les moins éclairées, les autres puis jouiront de pouvoir y embrasser presque d'un seul coup d'œil tous les progrès et les divers agrandissements qu'a dû subir notre illustre ville. Je n'ai compris dans cette Carte, dont l'original est près de moi, que ce qui a eu lieu à Gênes jusqu'au XIV siècle. L'original n'avait qu'une très-courte et très-aride colonne de notions historiques qui n'expliquaient qu'avec beaucoup de peine les lieux et Établissements indiqués. Cette concision et cette briéveté me parurent un défaut grave; c'est

pourquoi, excité par le désir de faire quelque chose d'agréable à mes lecteurs, je priai M.r Vincent Alizeri, jeune homme déjà très-connu par ses connaissances dans l'histoire de notre pays, de vouloir bien me rédiger une table qui renfermât tout ce que l'on pouvait dire d'historique et de statistique sur les objets notés dans cette Carte. Ce docte compatriote m'ayant gracieusement remis la présente notice, je l'offre au public, telle qu'elle est, dans la douce persuasion qu'il appréciera nos efforts et le peu de temps qui nous était accordé pour la faire paraître.

CEVASCO

TABLE

HISTORIQUE ET STATISTIQUE

DE LA CARTE PERSPECTIVE

DE L'ANCIENNE VILLE DE GÊNES

N.° 1. Porte de S.t Thomas ou de S.t Michel, l'une des principales portes de l'avant-dernière enceinte des remparts de la ville, par laquelle on allait au bourg de Fassolo où se trouvaient anciennement les jardins *Fregoso*.

N.° 2. Église et Monastère de S.t Thomas, de qui, selon Stella et Jacques de Varagine, il est fait mention depuis l'année 726. A cette époque on y déposa le corps de S.t Augustin, que, par ordre de Liutprand roi des Lombards, l'on transportait de la Sardaigne à Pavie. En 1154 il y avait déjà dans ce monastère 6 religieuses de l'ordre de S.t Benoit, et en 1200 les moines du même Ordre s'y établirent tout près.

En ces temps là, environ, la vierge Limbania, Chipriote, étant débarquée sur notre côte avec sa nourrice, elle fit profession religieuse dans ce Couvent, où, après une vie des plus exemplaires, elle mourut et donna des signes manifestes de sa Sainteté par des miracles. Le concours des étrangers qui venaient visiter les reliques de cette Sainte fut si grand, que l'on bâtit près du monastère un hospice pour loger les pélerins. En 1488 on répara l' Église et le monastère, et d'ordre du Sénat, quatre habiles personnages furent

chargés de la réforme de ce couvent. En 1501 le nombre des Religieuses étant sensiblement diminué, d'autres Religieuses du couvent dit des Pauvres de S.t Sylvestre, ensuite appelées de S.te Marie *in Passione*, vinrent habiter ce monastère; ces Religieuses remplacèrent la règle de S.t Benoit par celle de S.t Augustin, et d'après les ordres des Souverains Pontifes, ce monastère fut cloîtré comme tous les autres.

N.° 3. S.t Michel de Fassolo, appelé aussi de la Porte. Cette Église fut fondée vers l'an 1100, et en 1181 il y avait déjà des Chanoines de S.t Rufe venus de France. Lorsqu'on éleva en 1536 cette partie de remparts, qui s'étend depuis Castelletto jusqu'à la porte de S.t Thomas, cette Église fut en grande partie détruite, et quoiqu'on l'aie ensuite restaurée, elle cessa cependant d'être Église Paroissiale parcequ'elle restait hors de la route et éloignée des lieux habités. Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques vestiges que l'on voit dans la maison dite de récréation (*Ricreazione*) des Pères de l'Oratoire. Le lieu où était cette Église s'appelait *Côte de Cornianello.*

N.° 4. Église et Monastère de S.te Marie de Belvedere, et puis S.te Consolata, bâtis par les soins et les dons des fidèles, vers l'an 1100 lorsque la flotte Génoise eut apporté de la Palestine à Gênes le corps de cette Sainte Vierge. Ce Monastère fut donné aux Religieuses Bénédictines, qui y demeurèrent jusqu'à sa démolition, lors de la construction des nouveaux remparts de Fassolo.

N.° 5. Fontaine de S.t Hugues, dans la campagne des Bulgares, actuellement de l'Acquaverde, aux environs de la Commanderie de S.t Jean de Pré (*Voyez N.°* 6, Église du S.t Sépulcre). Il y a là une source d'eau que S.t Hugues, Prêtre Français, fit miraculeusement jaillir d'un rocher dans le tems d'une excessive séche-

resse, lorsque, vers l'an 1230, il servait les malades dans l'hôpital de cette Commanderie, où logeaient aussi tous les pélerins qui, venant de pays lontains, passaient par Gênes pour aller visiter les Saints Lieux. Par Décret de la Sacrée Congrégation des Rites, le 19 octobre, l'Église célèbre par un office double, la commémoration de ce Saint, qui mourut dans cette Commanderie l'an 1233.

N.° 6. Église et Commanderie du S.t Sépulcre, ainsi appelée parcequ'elle est bâtie sur le dessin et avec les mêmes proportions que le S.t Sépulcre de Jérusalem; elle fut ensuite appelée S.t Jean *De capite Arenae*, et puis S.t Jean de Pré. Cette Église était, et est encore Paroissiale. Son origine est très-ancienne, et l'on n'en sait absolument rien de positif, si non qu'en 1098, l'armée Gênoise porta les cendres de S.t Jean Baptiste à Gênes, et qu'à peines débarquées elles furent provisoirement déposées dans cette Église. Elle fut dès le commencement occupée par les Chanoines réguliers du S.t Sépulcre de Jérusalem, d'où elle a peut-être pris son nom; ces Chanoines ayant été dispersés par les incursions des Sarrasins, ils furent remplacés par les Religieux de l'Ordre de S.t Jean de Jérusalem, ou Chevaliers hospitaliers de Jérusalem. A côté de l'Église était l'hospice, qui à teneur des constitutions de l'Ordre des Chanoines, devait servir à loger les pélerins qui passaient ici pour aller en Palestine. Après avoir logé pendant quelques jours à S.t Benoit de Fassolo, le Pape Urbain V vint habiter cette Commanderie en 1367. Monseigneur *Giustiniani* dans ses annales de Gênes, raconte aussi comment le Pape Urbain VI étant, en 1385, assiégé dans la ville de Nocera par Charles Roi de Naples, les Gênois armèrent 10 galères pour aller, sous la conduite de Clément Facio, délivrer ce Pontife. L'ayant libéré et conduit à Gênes ils le lo-

gèrent dans cette Commanderie où il resta plus d'un an sans en jamais sortir. En venant à Gènes ce Pape avait trainé à sa suite, comme prisonniers, six cardinaux qui avaient conspiré contre lui; ces Cardinaux étaient les suivans: 1.° Jean Baptiste Cogorno de Chiavari, de l'Ordre des Mineurs, Cardinal du titre de S.t Laurent *in Damaso*; 2. Louis Donato venitien, du même Ordre, du titre de S.t Marc; 3. Gentile de Sanfre napolitain, du titre de S.t Adrien; 4. Adam Leofordiense, Évêque de Londres, Cardinal du titre de S.te Cécile; 5. Landolphe Maramano napolitain, Cardinal du titre de S.t Nicolas *in Carcere*; 6 Masin del Giudice d'Amalfi, Cardinal du titre de S.te Prudenciane, et Archevêque de Tarente. Tous ces Cardinaux, excepté l'Évêque de Londres, qui eut la vie sauve sur les plus ferventes instances du Roi d'Angleterre, furent, d'ordre du Pape, secrétement étranglés dans les souterrains de cette Commanderie, et enterrés dans ses caveaux. Cette Église n'était point, lors de sa fondation, comme elle est aujourd'hui; car au lieu où nous voyons de nos jours le Maître-Autel il y avait quelques escaliers au sommet desquels était l'entrée principale de l'Église, et le Maître-Autel était où se trouve maintenant la porte d'entrée. Cette transposition eut lieu en 1312, par suite des réparations que le Commandeur Jerôme Basadonne fit faire à cette Église. Tout près de ce Temple passait un ruisseau ou torrent, qui allait se décharger dans la mer au lieu où fut ensuite bâtie la chapelle des S.ts Jacques et Léonard au but de l'Arsenal. Cette chapelle devait être de quelque conséquence, puisqu'en 1162 les Consuls du Commun firent construire un pont pour la fréquentation de cette petite Église.

N.° 7. Chapelle, et Confrérie de S.ts Jacques et Léonard. Les plus anciennes mémoires que l'on ait de

cette Église, sont des années 1262 et 1297. Pour la construction de la nouvelle rue Charles Albert, cet Oratoire fut endommagé et vendu à la Marine Royale, c'est pour quoi ces Confrères en ont pris un autre, qui est celui sous l' invocation de S.t Barthélemi de l'Olivella.

N.° 8. Cale de Pré faite en 1162 par les Consuls de l'État, Guillaume Bugerono, Jngo della Volta, Nebulono, Rubaldo, Bezaccia et Grimaldo. En commençant dès le torrent de *Bocca de Bò*, qui descend vers l'emplacement où est maintenant la place de S.te Brigite et se jette dans la mer au même lieu où, comme en plusieurs autres de notre plage, l'on construisait les galères avant que l'Arsenal fut fabriqué en 1457, et allant jusqu'au torrent près de l'Église du Saint Sépulcre, ces mêmes consuls achétèrent plusieurs habitations sur le bord de la mer, et percèrent une nouvelle route d'un torrent à l'autre, et y firent une cale pour la commodité des vaisseaux. Nous avons encore aujourd'hui la place appelée *de la Cale* et la ruelle voisine, qui porte le nom de *Bocca de Bò*.

N.° 9. Portes de Pietra Minuta, ou mieux *Pietra Munita*, par la sortie des quelles l'on aboutissait au lieu dit *Caldineto*, ou *Airolo*, et plus tard *Carbonara*, où se trouve aujourd'hui le Couvent de S.t Barnabé, Noviciat des Pères Capucins.

N.° 10. Église et Monastère de S.te Marie de Pietra Minuta, dont Giustiniani fait mention depuis l'année 1318. C'est là qu'habitaient les Religieuses de l'ordre de Citeaux, auxquelles succédèrent en 1507 les Pères Humiliés, qui avaient été jusqu'alors dans l'Église de l'Annonciade du *Vastato*, alors appelée S.te Marthe.

N.° 11. Saint Victor, Église très-ancienne, dont la première notice que nous ayons est du 1150, et dans la quelle on entrait du côté de la mer. Selon Ac-

cinelli, cette Église est restée sous terre, lors de l'embellissement de la ville, et qu'il en fut bâti une nouvelle sur elle même. Je crois au contraire que c'est en construisant ou agrandissant la Darse, que cette Église est restée enterrée, comme cela est arrivé à celle de S.t Lazare de Fassolo, lorsqu'on ceignit ce bourg de remparts et de bastions du côté de la mer. Aucune de ces Églises n'existe plus aujourd'hui: le peu de restes que l'on voyait encore vient de disparaître sous la rue Charles Albert.

N.o 12. Église et Prieuré de S.t Sixte, dont la première mention est du 1216, quoiqu'elle soit beaucoup plus ancienne. Accinelli rapporte les motifs allégués par ceux qui voudraient faire remonter l'origine de cette Église jusqu'à l'année 261; mais ces motifs ont peu de probabilité et ne méritent pas, selon moi, d'être répétés.

N.o 13. Saint Antoine Abbé, Église Abbatiale fondée vers l'an 1100, mais dont on n'a souvenir au delà de celui qui est indiqué sur une de ses cloches de l'année 1192. On l'appelait anciennement Hôpital de S.t Antoine *de Viana*. Elle était occupée par les Hospitaliers de S.t Antoine, lesquels assistaient ceux qui étaient atteints du mal dit *Feu Saint*. Ces hospitaliers restèrent laïques jusqu'à l'année 1218, et à cette époque ils reçurent, d'abord du Pape Honorius III, et ensuite de Boniface VIII, la forme d'ordre religieux et furent appelés *Antoniens*. En 1255 cette Église fut donnée aux Moines de Lérins, qui occupaient auparavant le Couvent de S.t Honoré de Castelletto. A côté de l'Église il y avait un hospice, dont la direction était confiée à un de leurs prêtres, et dans lequel on logeait pendant trois jours les pauvres Religieux de passage, et par la suite tous les pauvres pélerins. On trouve qu'en 1505 cette Église était déjà tombée en Commende et que

l'Abbé Commendataire était un certain Augustin Grimaldi Évêque de Grasse. En 1514 l'Église et l'hôpital étant extrêmement déchus, et mal tenus à cause de la peste, le Pape Léon X la concéda, en Juspatronat, avec titre d'Abbaye pour soi et ses descendants à Babylas Pallavicini, sous expresse condition de la réparer et de pourvoir en même temps aux besoins de cet hôpital.

N.° 14. Darse des Galères, commencée en 1215, ensuite réparée, nettoyée et agrandie à diverses époques. Elle était garnie d'une tour qui lui servait de fortification et qui, en 1319, fut assaillie par les Gibelins, qui entrèrent dans le port au son des trompettes, et l'attaquèrent avec un grand nombre de navires et châteaux de bois. Cette darse, bâtie entre l'Église de S.te Foi et celle de S.t Antoine, fut achevée en 1283, et l'on employa à sa formation 10m. marcs d'argent pris au Sac de Pise.

N.° 15. S.te Foi, Église Paroissiale très-ancienne, dont les premières notions sont du 1142, mais dont on n'a pas de doute sur une plus haute antiquité. Elle était précisément sur le bord de la mer comme en fait foi le Not. Lanfranco 1184 *Actum Januae in ora S. Fidei.* C'était un Juspatronat de l'Ordre de Malte, et elle dépendait de la Commanderie de S.t Jean de Pré. En 1613 elle fut concédée aux Clercs Réguliers, dont notre Vénérable Augustin Adorno était fondateur. Cette Église fut ensuite, ainsi que les habitations y attenantes, rebâtie de fond en comble en 1673, et en 1716 consacrée par Monseigneur Augustin Saluzzo, Évêque d'Aleria en Corse. A cette occasion l'on ajouta au titre de cette Église, de S.te Foi celui de Notre Dame de Miséricorde.

N.° 16. Portes de Vacca, par lesquelles on se rendait au bourg de Pré. Elles prirent ce nom d'un certain *An-*

saldo *Vacca* qui avait fait construire quelques maisons près de l'Église de S.te Foi peu de temps avant que ces portes fussent ouvertes, c'est-à-dire vers l'an 1142.

N. 17. S.t VICTOR ET S.te SABINE, Église Paroissiale très-ancienne, avec titre de Prieuré, dont nous avons des souvenirs depuis l'an 576 par l'inscription suivante qui était au milieu du Maître-Autel de cette Église; ✠ HIC REQUIESCIT IN PACE B. M. MAGNUS MIL. NOME ELICILETO QUI VIXIT IN SAECULO ANN. P. L. M. XXXV. DEP. EST. SUB D. VII D. AUG. IMP. DOMINO NOSTRO MAURICIO TIBERIO P. P. AUG. ANNO OCTAVO INDICTIONE OCTAVA † † † Cette inscription, qui est expliquée et commentée par Ganduccio dans son ouvrage *Governi antichi di Genova*, s'est perdue à l'époque des travaux et réparations que l'on a faits à cette Église et ne se retrouve plus. Lorsqu'on eût bâti dans le faubourg de Pré l'Église qui porte le titre de S.t Victor, celle-ci l'abandonna, et ne conserva que celui de S.te Sabine. Un grand incendie l'ayant détruite en 936, elle resta ainsi jusqu'en 1008, où Jean III Évêque de Gênes la donna aux moines de S.t Cyr afin de la réparer et habiter. On trouve écrit que les Religieuses de S.t Benoit y habitaient en 1212, et une inscription placée au dessus de la porte, dans l'intérieur, nous apprend que cette Église, tombant en ruines par vétusté, fut en grande partie rebâtie en 1601 par les soins et aux frais de François Ferrari fils de Jean.

N.° 18. ÉGLISE DE S.te MARTHE, appelée plus tard de la S.te Annonciade du *Vastato*. Anciennement elle fut aussi appelée Église *de Prato* parcequ'elle avait été construite *in loco ubi dicitur Pratum*, comme par les actes de Bongiovanni de Filinis 1225. Cet endroit se nommait en langue gênoise *Pré*. Les prés, au milieu des quels était située l'Église dont nous nous entretenons, devaient occuper un espace de terrain aux environs, car à cette

époque ces lieux étaient hors de la ville et fort peu habités. Dans cette Église, qui était une insigne Prévôté, logèrent jusqu'en 1507 les Pères humiliés; et ensuite ils allèrent habiter à S.te Marie de Pietra Minuta. En 1509 un Décret Apostolique la donna aux Mineurs conventuels, dont le Provincial, un certain Frère Christophe, ayant fait abattre l'ancienne Église de S.te Marthe, la rebâtit beaucoup plus grande avec le titre de S.t François. Mais ayant dû démolir une partie du Couvent de la très-Sainte Annonciade des Arcs, ou de Portoria, qu'occupaient les Mineurs Observantins, pour la construction des remparts de la Ville, les Conventuels de S.te Marthe se retirèrent à S.t François de Castelletto et laissèrent cette Église et ce Couvent aux Mineurs Observantins, à la venue desquels l'Église changea le nom de S.te Marthe en celui de très-Sainte Annonciade. Par les soins et la sollicitude de ces religieux et la munificence et libéralité de la famille Lomellini, particulièrement de Napoléon Lomellino Tabarca, ce Temple fut porté à cette grandeur et à cette magnificence où nous le voyons encore.

N.° 19. Portes de S.te Marthe de Carbonara, qui remplacèrent les anciennes portes de l'Olivella, lorsque l'on fit la nouvelle rue qui de la place du *Vastato* va à Carbonara.

N.° 20. Anciennes Portes de l'Olivella [1], ou plutôt Portes de Carbonara. Avant qu'on eut fait les portes de S.te Marthe l'on entrait en ville par celles-ci en passant par Vallechiara. Du côté de la ville il ne reste plus aucun vestige de ces portes, mais du côté de Carbonara on les voit encore intactes, quoique condam-

[1] Dans les anciens documents l'on trouve deux endroits qui se nommaient de l'Olivella ; l'un tout près de S.t Étienne, et l'autre où existaient ces portes.

nées et bouchées, et non défigurées comme cela est arrivé à toutes les autres de la même époque.

N.° 21. ÉGLISE ET MONASTÈRE DE S.t BARTHÉLEMI DE L'OLIVELLA fondée en 1305 par Bonagiunta Valente citoyen Gênois, et consacrée en 1640 par François Marie Spinola Clerc régulier Théatin, Évêque de Savone. Ce Monastère, qui dépendait de l'Abbaye du *Tiglietto de l'Orba*, comme en font foi les actes d'André Cario du 1470, était anciennement occupé par les Religieuses de Citeaux, qui suivaient la règle de S.t Benoit réformée par S.t Bernard; dernièrement il y avait des Chanoinesses Régulières de S.t Jean de Latran, et maintenant il y a depuis peu les Confrères de la Casaccia des S.ts Jacques et Léonard (*Voyez le N.° 7.*).

N.° 22. ÉGLISE ET COUVENT DE S.te MARIE DU MONT CARMEL, OU DE NOTRE DAME DES CARMES. Cette Église fut élevée en 1261 par quelques Religieux du Mont Carmel échappés de la Syrie à cause de la destruction que les Turcs faisaient de leurs Couvents. Le lieu où ils la bâtirent était alors appelé *Terisso*, maintenant *Valle Chiara*. Elle fut consacrée par le Frère Albert Évêque de Nicomédie, et en 1381 Frère Michel de Bologne, Vicaire Général de l' Ordre y tint un chapitre général. C'est aujourd'hui une Église Paroissiale avec titre de prieuré.

N.° 23. ÉGLISE ET MONASTÈRE DE S.t NICOLAS DE VALLE CHIARA, fondée en 1305 par les Religieuses de S.te Claire et consacrée en 1603 par Monseigneur François Laurent Monsieroso, Évêque de Minorvino. Le Couvent est aujourd'hui réduit en habitations particulières.

N.° 24. S.te AGNÉS, Église et Paroisse très-ancienne dont nous n'avons cependant aucune donnée sur la date de sa fondation. Qu'elle dépendit pourtant de l'Abbaye de S.t Cyr, de l'Ordre de S.t Benoit, il en est fait mention depuis l'an 1192, où le Prêtre Recteur de la

dite Église s'obligea de payer une rente annuelle à l'Abbé de S.[t] Cyr, comme Église bâtie sur le territoire de cette Abbaye, et tous les Recteurs *pro tempore* étaient obligés de prêter serment de fidélité au dit Abbé; serment dont l'on a plusieurs indications.

N.° 25. Porte de S.[te] Agnès, ainsi nommée à cause de l'Église de ce nom qui se trouvait au dehors de cette porte.

N.° 26. S.[t] Marcellin, Église Paroissiale très-ancienne dont il est fait mention pour la première fois en 1023, époque à laquelle Landolphe, Évêque de Gênes, la donna à l'Abbaye de S.[t] Cyr, qui y nomma ensuite un Abbé Directeur de qui elle exigeait le serment de fidélité. Quelques auteurs, parmi lesquels il faut citer Accinelli, croyent à la probabilité que cette Église ait été fondée par S.[t] Salomon, Évêque de Gênes, en 296, d'abord parcequ'il semble qu'il y ait eu quelque relation entre notre Évêque et ce Saint Pontife d'après une lettre qu'il aurait reçue de lui, sur la demande de son avis relativement à l'hérésie de Paul de Samosate, et ensuite parcequ'il résulte que notre Salomon a fondé une Église qu'il dédia à S.[t] Marcellin. Mais S.[t] Salomon mourut en 297, et S.[t] Marcellin en 304; il ne me parait donc pas probable que notre Saint Prélat ait élevé une Église à l'honneur d'un grand personnage qui vivait encore; c'est pourquoi je doute beaucoup de la véracité de toutes ces notices. L'Abbaye de S.[t] Cyr étant ensuite passée en Commende avec toutes les Églises qui en dépendaient, et par conséquent avec celle de S.[t] Marcellin, le Cardinal Laurent Cibò qui en était commendataire en 1484 fit réparer cette Église, et placer sur sa porte les armoiries de sa famille, ainsi que celles du Pape avec son sigle L. C.

N.° 27. S.[t] Honoré de Castelletto, Couvent et Église très-anciens dont on n'a souvenir au delà de 1147. Il était

alors occupé par les moines de Lérins qui y demeurèrent jusqu'en 1255. Dans cette année ils se transférèrent dans le Couvent de S.t Antoine, hors les portes de Vacca, et cette Église fut en partie unie à celle de S.t François, qui avait été bâtie en 1250. L'Église de S.t Honoré fut ensuite entièrement démolie en 1402, où l'on agrandit la tour de Castelletto, et qu'on la changea en forteresse.

N.° 28. S.t François de Castelletto, Église et Couvent fondés en 1250 par André Fiesco Archidiacre de la Cathédrale de Gênes pour les Pères Mineurs de S.t François, qui y demeurèrent jusque vers l'an 1400, époque à la quelle pour les embarras et incommodités continuelles que leur causait la forteresse de Castelletto, ils durent l'abandonner et se réfugier dans le Couvent des Pères de l'Ordre des Prêcheurs à S.t Dominique, où ils séjournèrent jusqu'en 1509. Ils entrèrent ensuite dans le Couvent de S.te Marthe, aujourd'hui l'Annonciade du Vastato, jusqu'à ce que cette forteresse ayant été rasée en 1537 ils retournèrent dans l'Église de S.t François. Après quelques années ils agrandirent et embellirent cette Église qui fut plus commode et plus élégante vers l'an 1589. Ce temple fut consacré en 1290 par Porchetto Spinola, Archevêque de Gênes; elle n'existe plus aujourd'hui.

N.° 29. Forteresse de Castelletto bâtie en 1320 par les Gibelins qui l'appelèrent *Castel franco*; elle fut en 1402 agrandie du côté de l'Église de S.t Honoré; et sur l'emplacement de laquelle l'on éleva vers l'an 1820 la grande forteresse qui porte aujourd'hui le nom de Fort de Castelletto.

N.° 30. Basilique des Saints Apôtres, Église très-ancienne qu'occupèrent les premiers Évêques de Gênes depuis l'année 250. Outre plusieurs Évêques qui y habitaient, les caveaux de cette Église renferment les restes

d' un grand nombre d'Archevêques de Milan, dont les notres étaient suffragants, et qui pour se soustraire à la tyrannie et aux persécutions des rois Lombards transférèrent leur siège en cette ville, accompagnés de la plupart de la noblesse, et y fixèrent leur résidence pendant près de 70 ans, ce qui arriva vers l'an 566. En 985, les Sarrasins infestant nos contrées et les environs mêmes de la ville, Jean II Évêque de Gênes transféra le siège Épiscopal de cette Église, qui portait déjà le nom de S.t Cyr, en celle de S.t Laurent dans l'enceinte des remparts. En 994 Landolphe, successeur de Jean au siège Épiscopal de Gênes, y introduisit les moines Bénédictins qui y demeurèrent jusqu'à l'année 1398, où cette Abbaye ainsi que toutes les Églises qui en dépendaient, et qui étaient en grand nombre, passa en Commende. Cette Église fut consacrée en 1237 par Othon Archevêque de Gênes, en présence du Patriarche de Jérusalem et de plusieurs autres Évêques. En 1575, le cardinal Frère Vincent Giustiniani en étant Abbé Commendataire, et voyant que le Couvent et l'Église tombaient en ruines, il les donna aux Pères Théatins, lesquels s'y établirent. Par le moyen de collectes et d'aumônes, qu'ils reçurent de la piété et de la générosité de plusieurs personnes, ces Pères agrandirent cette Église et en firent le magnifique et majestueux temple que nous voyons aujourd'hui; et comme les Pères Théatins ne pouvaient, selon leur institution, rien posséder en propre, l'Archevêque Cyprien Pallavicini obtint du Saint Siège en 1582 de pouvoir affecter les rentes de l'Abbaye de S.t Cyr à la Mense Archiépiscopale de Gênes. C'est aujourd'hui une Église Paroissiale avec titre de Prévôté.

N.° 31. Puits d'où S.t Cyr, Évêque de Gênes, qui vivait vers l'an 255, fit miraculeusement sortir un Basilic. Il est fait mention de ce miracle sur une pierre

placée dans le mur extérieur de l'ancienne Galerie (Loggia) des Nobles de S.t Luc, près de la place latérale de l'Église de S.t Cyr où se trouvait ce puits. On y voit, outre l'effigie du Saint, les paroles suivantes: HIC EST PUTEUS ILLE EX QUO BEATISSIMUS SYRUS EPISCOPUS QUONDAM JANUENSIS EXTRAXIT DIRUM SERPENTEM NOMINE BASILISCUM IN 580. Cette date doit indiquer l'année que fut placée cette inscription, savoir 1580, et non pas l'époque du miracle, car il y aurait certainement anachronisme.

N.° 32. ÉGLISE DE S.t PANCRACE, très-ancienne quoiqu'on n'en trouve pas de trace avant l'an 1023. Les Pères de la Congrégation de l'Oratoire de S.t Philippe Neri vinrent l'occuper en 1646; mais la terrible peste de 1656 ayant enlevé tous les 16 prêtres qui y demeuraient, cette Église ne revit plus cette Congrégation, qui, au lieu de retourner à S.t Pancrace, alla occuper la nouvelle Église de S.t Philippe dans la rue Lomellini. Le bombardement de Gênes par les Français en 1684 détruisit entièrement cette Église, qui fut ensuite rebâtie de fond en comble comme elle se trouve aujourd'hui.

N.° 33. QUAI DES CALVI, aujourd'hui Quai du bois.

N.° 34. QUAI DES SPINOLA.

N.° 35. PALAIS QU'OCCUPAIT LE TRIBUNAL OU MAGISTRAT DES CENSEURS, ANCIENNEMENT DÉNOMMÉ MAGISTRAT DES CONSULTEURS ET MINISTRES DE GÊNES; ils avaient l'inspection sur la vente de la viande, du pain, du poisson et de tous les autres comestibles. Ce Magistrat, qui existe encore aujourd'hui et dans le même lieu, s'appelle maintenant des *Provveditori* Provéditeurs ou Proviseurs.

N.° 36. QUAI DE LA MARCHANDISE, aujourd'hui Pont Royal.

N.° 37. PALAIS DU PUBLIC, maintenant dit de S.t Georges, bâti en 1262. On employa à la construction de ce mo-

nument des pierres enlevées à un autre palais fait en forme de Château fort à Constantinople, que l'empereur Michel Paléologue avait donné aux Gênois. Comme ce château avait appartenu aux Vénitiens, c'est pour ce motif que les Gênois, en haine de leurs rivaux, le démolirent de fond en comble au son des trompettes, et en transportèrent les matériaux à Gênes. C'est dans ce palais du public que s'assemblait le Magistrat des Proviseurs des Galères, qui fut institué en 1263 par le Parlement général, et qui était composé de quatre citoyens et d'un Docteur étranger pour juger et punir les officiers des galères, qui auraient manqué en quelque chose. La fameuse banque de S.t Georges, fondée en 1408, s'étant établie dans ce palais, lui donna son nom, qu'il conserve.

N.° 38. S.t PIERRE DE LA PORTE, aujourd'hui de Banchi, Église fondée avant l'an 972. Brûlée et détruite par les Gibelins, en 1398, Gianotto Lomellino fit bâtir quelque temps après un palais sur ses ruines, mais en 1580 la terrible peste qui avait désolé Gênes, commençant à perdre de sa fureur, le Sénat fit vœu de rebâtir cette Église sur le même emplacement, avec promesse solennelle de visiter chaque année la Chapelle de l'Immaculée Conception de la Vierge; ainsi l'Église actuelle fut élevée sur le Palais Lomellini. Elle eut dès le commencement le titre de Prévôté qu'elle conserve encore. Ganduccio assure qu'en creusant les fondements de cette Église on trouva plusieurs mourceaux d'une idole en bronze.

N.° 39. PORTE DE LA MARINE, dite aussi Porte de S.t Pierre.

N.° 40. ÉGLISE DE S.te MARIE DES VIGNES, d'une origine très-ancienne. On dit qu'elle a pris ce nom du lieu où elle fut bâtie, qui était un vignoble près le rivage de Sosiglia. Ce fut d'abord une petite chapelle élevée, dit on, par une pieuse Matrone qui s'appelait Arghenta.

Elle lui donna le titre de S.te Marie de l'Assomption et en confia la garde à deux diacres. Cette petite chapelle fut à diverses époques agrandie par la piété des particuliers; en 980 elle fut rebâtie sur de plus grandes proportions, et par les soins de Guide Carmandino et de Hubert Visconti. En 1586 elle fut restaurée et embellie d'après la plus moderne architecture, et ornée de superbes colonnes; en 1642 et 1680 elle fut nouvellement réparée. Cette Église était déjà Collégiale en 1100, et le Clergé Gênois la déclara Église Paroissiale en 1147. Il est fait mention, dans l'année 1367, que ce Temple avait un hôpital dans la rue de S.t François, dont l'administration était confiée à une Hospitalière, et qu'elle avait aussi un cimetière, précisement sur le lieu où se trouvent aujourd'hui la place des Oies et le palais qui fut autrefois habité par le célèbre *Lucchino* Vivaldi.

N.° 41. S.t Luc, Église fondée en 1188 par Hubert Spinola, comme il résulte de l'inscription suivante placée sur la grande porte d'entrée — ANNO 1188 MENSE OCTOBRIS OBERTUS DE SPINULIS CUM FILIIS GUIDONE, INGONE, OBERTO, GULIELMO, NICOLAO, IOANNE ET BONIFACIO HANC ECCLESIAM FUNDAVIT. Elle fut, depuis le commencement, soumise à l'Abbaye de S.t Cyr, mais après quatre ans, c'est-à-dire en 1192, elle fut assujettie immédiatement à l'Archevèque et à l'Église Métropolitaine de S.t Laurent. Elle avait été consacrée en 1191 par l'Archevêque Boniface. Innocent VIII l'érigea en Collégiale avec titre de Prévôté en 1485, et en 1589 elle fut déclarée, par le Pape Sixte, Paroisse Gentilizia (Juspatronale) des deux familles Spinola et Grimaldo. Vers l'an 1626 elle fut démolie et rebâtie sur de plus grandes dimensions.

N.° 42. HABITATION DU PREMIER DOGE DE GÊNES, Simon Boccanegra.

N.° 43. S.te MARIE MAGDELAINE, Église qui existait déjà

en 1182 et qui était déjà Collégiale en 1192; elle perdit ensuite ce titre pour ne garder que celui d'Église Paroissiale desservie par le Clergé séculier. En 1571 elle fut accordée aux Clercs réguliers Théatins qui ne la gardèrent que 4 ans, après lesquels ils eurent le Couvent et l'Église de S.t Cyr. Par concession du Pape Grégoire XIII, ils furent remplacés l'année suivante par les Clercs réguliers Somasques qui l'occupent encore aujourd'hui. La ruelle droite de la Madelaine portait anciennement le nom de *Contrata Sartoriae*.

N.° 44. Emplacement où étaient les *Lupanari*, lieux de prostitution permis par les lois Impériales; en 1345, ces lieux étaient régis par des réglements dont on conserve encore l'original dans les archives, et qui sous plusieurs rapports peuvent faire honte à la civilisation moderne. Ce lieu porte maintenant le nom de Rue neuve, autrefois Rue Royale, qui fut percée en 1551.

N.° 45. Porte neuve, actuellement appelée de Portello, par laquelle, en sortant de la ville, l'on allait à Castelletto, Bachernia et S.t Roch. On appelait Bachernia le lieu où se trouve aujourd'hui le Couvent et l'Église des Carmes déchaussés de S.te Anne, et S.t Roch était une Église desservie par les Apostolins; elle fut démolie pour achever la construction des remparts en 1536. Je crois que cette chapelle était près de l'endroit où s'éleve aujourd'hui la magnifique *Viletta Di-Negro*.

N.° 46. Fontaine Amoureuse, faite en 1206, restaurée en 1407, comme en font foi des inscriptions qui y existent encore; elle fut ainsi nommée parcequ'elle se trouvait près des lieux de prostitution dont nous venons de parler.

N.° 47. Maison de Hubert Spinola, près de laquelle existait la Tour dite de Luccoli (*Voyez le N.° 57*).

N.° 48. Boucheries de Sosiglia.

N.° 49. Place de Sosiglia où dans le 13.me siècle exis-

taient des bains publics pour hommes et pour femmes, et le Palais du *Podestà*.

N.° 50. Église de S.t Paul a Campetto, derrière laquelle passaient les remparts de la seconde enceinte. Ce temple fut fondée en 1217 par Simon Camilla, avec le consentement de l'Archevêque Othon, du Chapitre Métropolitain et de celui de S.te Marie des Vignes, et fut occupé par les Prêtres réguliers de S.t Paul décollé. Par suite d'un héritage que leur avait laissé Jean Baptiste Delfino, en 1606, ces religieux la firent démolir et rebâtir dès les fondements. Elle est aujourd'hui détruite.

N.° 51. S.t Mathieu, Paroisse Juspatronale (Gentilizia) et Abbatiale de la famille Doria. Elle fut bâtie en 1125 par Martin Doria, moine de S.t Fructneux de Capo di Monte. Des Religieux Bénédictins la desservaient en 1161. Lamba Doria l'ayant fait rebâtir en 1278, par un effort merveilleux l'on reçula de plus de 25 brasses la tribune que l'on voulait conserver à cause des superbes ornemens qu'elle avait. Ce fut dans cette Église que le célèbre André Doria reçut solennellement, en 1525, l'ordre de S.t Michel que lui envoyait le Roi de France François I.er dont il était Amiral.

A la demande de Nicolas Doria le Pape Nicolas V. la créa Abbaye et Juspatronat de la famille Doria, en supprimant le titre qu'elle portait de Prieuré, et en l'enlevant à la juridiction de l'Abbaye de S.t Fructueux.

N.° 52. Portes de *Valle* ou de la *Vallée* qui aboutissaient à la place Doria, ou de S.t Mathieu.

N.° 53. Église de S.t Egidius, ou Gilles, ancienne Collégiale consacrée en 1132 par Cyr, premier Archevêque de Gênes, en présence du Pape Innocent II. S.t Dominique fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs étant venu à Gênes, il obtint du public la

permission d'introduire son institution, et en effet elle y existait déjà en 1222. Par la suite cette Église changea son titre de S.t Egidius contre celui de S.t Dominique, et en 1250 elle fut, ainsi que le Couvent, rendue capable de contenir tous les religieux, et de servir aux cérémonies du culte et aux fonctions religieuses. En 1431 elle fut agrandie, embellie et rappelée à de plus belles formes, comme on l'a vue jusqu'en ces derniers temps. Ce temple fut consacré par Monseigneur De Nobili Évêque de Accia en Corse (Acciensis) en 1526.

N.° 54. Porte dite de S.t Égydius, parcequ'en sortant de la ville elle conduisait à cette Église. Elle était aussi appelée de S.t Ambroise, parceque du côté de la ville elle confinait au ruisseau qui coulait près l'Église de ce nom.

N.° 55. Portes de Piccapietra, par lesquelles l'on descendait de la ville dans le lieu dit de Pammatone en Portoria, et dans celui de Richeme, où se trouve aujourd'hui l'Annonciade de Portoria.

N.° 56. Église de S.te Seraffa, puis S.te Cathérine de Lucoli, Monastère qu'occupaient, en ces derniers temps, les moines Bénédictins de Mont Cassin. Cette Église fut fondée par une famille de Religieuses de S.te Claire de l'Ordre de S.t Damian, pendant que ce Saint vivait encore, c'est-à-dire en 1228. Elles y demeurèrent sous l'observance de cette règle, qui était celle de S.t François, jusqu'en 1443 où des dissensions s'étant élevées entr'elles et les Prélats de leur Ordre, pour se soustraire à leur obéissance, elles changèrent de voile et embrassèrent la règle de S.t Benoit.

En 1513 le nombre de ces religieuses étant réduit à trois, par concession du Pape Léon X elles cédèrent leurs Église et Monastère aux moines de Mont Cassin de leur Ordre, qui habitaient à S.t Bénigne de *Capo di*

Faro. A leur arrivée, ils démolirent cette Église, et par la libéralité de la famille Spinola, à leurs frais, ils la rebâtirent dès les fondements avec une très-grande magnificence. Aujourd'hui elle est entièrement détruite.

N.° 57. Portes de S.t Germain, ainsi appelées de l'Église de ce nom que l'on trouvait aussitôt sorti de la ville. Elles portèrent aussi le nom de Portes de Luccoli, parce qu'anciennement on entendait par Lucoli toute cette partie de la ville qui, en commençant par Sosiglia va jusqu'à la Place des Fontaines Amoureuses, aux portes de S.t Germain, et à l'Église de S.t Roch, dans les environs où est à présent l'Église de la Conception des Pères Capucins. En sortant par ces portes l'on aboutissait au lieu dit l' *Acquasola* de Mortedo, aujourd'hui simplement Acquasola. Près de là était une Tour, communément appelée de Luccoli, qui fut détruite en 1309 dans les luttes des Guelfes et Gibelins.

N.° 58. Portes de l'Acquasola, aujourd'hui détruites.

N.° 59. Saint Germain de l'Acquasola, aujourd'hui S.te Marthe dans la rue dite *Crosa del Diavolo*, fondée en 1234. Le Couvent contigu à cette Église, lequel était partagé en deux, fut pendant plusieurs siècles occupé par les religieux dit Humiliés, et les religieuses du même Ordre. Cet Ordre ayant été supprimé en 1571 par le Pape Pie V, ces religieux et religieuses durent abandonner ce Couvent, qui fut ensuite habité par les Bénédictins. Cette Église est aujourd'hui desservie par une Congrégation de Prêtres Séculiers, qui ont le nom d'Ouvriers Évangéliques.

N.° 60. S.t Colomban de Morcento, aujourd'hui l'Église de l'hôpital des Incurables. Ce fut autrefois un Couvent de Religieuses Bénédictines de Citeaux dont il est fait mention dès l'année 1280. En 1514 ce monastère fut donné, par le Pape Leon X, aux religieuses de

Notre Dame des Grâces, et il est aujourd'hui occupé par les Pères Capucins qui desservent l'hospice des Incurables (Ospedaletto).

N.° 61. S.te Lucie, petite Église fondée vers l'an 1280 par Tedisius Camilla, camérier du Pape Innocent IV, qui la dota à sa mort de plusieurs biens adjacents à la même. Lorsqu'on perça la rue Julie elle fut détruite, puis rebâtie; et aujourd'hui elle n'existe plus.

N.° 62. Église et Monastère de S.te Marie *de Repentitis* (des repenties ou converties), dite aussi de S.t Défendent de Morcento, fondée en 1347 par Hermann Guido et Eliane sa fille. D'abord elle fut occupée par des religieuses Bénédictines, auxquelles succédèrent les Religieux de la Congrégation Apostolique. Ce monastère fut en ces derniers temps réuni à celui de S.t André, où habitaient les Chanoinesses régulières de S.t Jean de Latran. Il n'existe plus aujourd'hui que le lieu où fut l'Église, qui sert de magasin et de boutique à une revendeuse de bois, charbon et autres combustibles.

N.° 63. Églises de S.t Michel et de S.t Étienne; il est fait mention de la première depuis l'année 493. La seconde fut fondée en 972 par Théodolphe, Évêque de Gênes, qui lui donna le titre de S.t Étienne, et y bâtit auprès un Couvent qu'il donna aux Moines de S.t Benoit venus de l'Abbaye de S.t Colomban de Bobbio. Ces moines y demeurèrent pendant plusieurs siècles; mais à cause de leur négligence tout ce monastère passa en commende. En 1529 Jean Mathieu Giberti, gênois, Évêque de Vérone, en étant Abbé Commendataire, il obtint du Saint Siège la permission d'y introduire une famille de moines blancs de la Congrégation de Mont Olivet, qui n'y sont plus. Cette Église, qui fut consacrée en 1217 par Hugon, Cardinal d'Ostie, et qui fut Pape, sous le nom de Grégoire IX, a aujourd'hui le titre de Prévôté.

N.° 64. Porte de l'Arc, qui conduit au bourg de S.t Vincent. Quoique ce bourg fut hors de la ville du temps de Giustiniani, cependant ses habitans étaient, selon lui, traités et considérés comme citoyens.

N.° 65. Ponticello, endroit qui a pris ce nom d'un petit pont jeté sur le *Rivo torbido*, ruisseau qui coulait en ce lieu. La maison qui y est tout près, et qui fait le coin entre le bourg des Lanieri et la rue droite de S.t André, fut autrefois, comme l'on dit, l'habitation du célèbre Conrad Doria, qui détruisit en 1290 toutes les fortifications du port de Pise, et dont il porta à Gênes les chaînes en morceaux, qui furent suspendus en plusieurs endroits de la ville. L'on voit un débris de cette chaîne attaché à cette maison sous un bas-relief en marbre, qui représente le port de Pise avec toutes ses tours.

N.° 66. Église et Monastère de S.t Léonard en Carignan, fondés en 1317 par Léonard Fieschi, Évêque de Catane, qui les dota d'une rente convenable, sous condition que les six religieuses de S.te Claire, pour lesquelles il avait fait bâtir le couvent, y recevraient et éleveraient gratuitement douze filles de la famille Fieschi, nombre qui fut par la suite réduit à six. C'est aujourd'hui une Caserne.

N.° 67. Sainte Marie in via-lata, Église Abbatiale, en Carignan, fondée en 1336 par disposition testamentaire du Cardinal Luc Fieschi, qui la dota en même temps d'une rente suffisante pour y entretenir 12 chanoines, 18 chapelains, et 4 clercs, et l'intitula Notre Dame de l'Assomption. Près de cette Église, aujourd'hui abandonnée et servant de magasin, s'élevait un jour le grand et superbe palais des Fieschi, qui, après la conspiration du comte Louis, fut rasé par ordre du Gouvernement.

N.° 68. S.te Marie de Rivo-Torbido, Église située au pied

de la Colline de Carignan, dont l'époque précise de la fondation n'est pas bien connue, mais que l'on place, comme la plus probable, du 1261 au 1276. On y introduisit en 1327 les religieux Servites, Ordre nouvellement fondé par sept marchands Florentins, et approuvé par le Pape Alexandre IV en 1214. Cette Église, qui prit alors le nom de S.[te] Marie des Servites, fut par leurs soins rebâtie selon le goût moderne, et puis en 1612 restaurée et embellie aux frais de Paul Saoli feu Octavien. C'est aujourd'hui une Église Paroissiale et les Servites y sont encore.

N.° 69. Boucheries de S.[t] André.

N.° 70. Église de S.[te] Marguerite, appelée ensuite des Saints Bernardin et Alexis, dont il est fait la première mention en 1359, époque à laquelle elle était occupée par des religieuses Bénédictines de Citeaux qui passèrent ensuite dans le Couvent de S.[t] André des chanoinesses régulières de Latran. En 1623 les chefs et maîtres de la corporation des marchands, ou merciers en détail, achetèrent cette Église et le Couvent, et le rétablirent pour en faire un monastère ou conservatoire réservé à leurs filles, ce qu'ils parvinrent à exécuter en 1758 après plusieurs contestations. Ce monastère n'existe plus.

N.° 71. Place de la Cava; peut être appelée autrefois *Place du Cavo*, nom vulgaire de *Capo*, cap ou promontoire. Quelques uns prétendent, avec moins de probabilité encore, que ce nom lui dérive de l'excavation faite à la pointe de ce promontoire pour en retirer des pierres et des rocs nécessaires à la construction du Môle.

N.° 72. S.[t] Jacques de Carignan, Église fondée en 1154 par Ansaldo Spinola et à ses propres frais. Ce fut d'abord une Église Paroissiale desservie par un prêtre séculier, mais en 1536 Jacques Antoine Guasco, der-

nier Recteur de cette Église la céda aux Augustins de la Congrégation de Lombardie, qui y demeurèrent jusqu'à la fin du siècle dernier, où elle redevint Paroisse sous la direction d'un curé séculier.

N.° 73. Saint Sauveur, Église Paroissiale en Sarzano. Dans les Actes du Notaire Buonfante (*Bonus Infans*) il est dit, qu'en 1141 les Consuls Guiscard, Guillaume Malocello et Hubert Torre donnèrent, en honneur de Dieu, à Ansaldo prêtre de S.t Nicolas de Capo di monte, de la part de la Commune de Gènes, quatorze tables de terrain, à Sarzano, pour y fonder une Église dont il serait le Recteur à vie, l'obligeant à la redevance annuelle d'un denier et d'une chandelle à l'Église de S.t Laurent; on la soumit à la juridiction de l'Archevêque de Gênes et des Chanoines de la Cathédrale ainsi que l'étaient toutes les autres Chapelles de la Ville. Le dit prêtre Ansaldo l'ayant ainsi fait bâtir, il la dédia au S.t Sauveur. Elle fut puis rebâtie, presque dès les fondements, en 1653 par les frères Costa André et Barthélemi. En 1311 les Gênois prêtèrent, sur le seuil de la porte de cette Église en présence du Syndic Impérial, serment de fidélité pour vingt ans à l'Empereur Henri VI, qui avait par ses bonnes manières apaisées dans Gènes plusieurs discordes civiles, entr'autres celle des Guelfes et Gibelins.

N.° 74. Église de S.te Croix en Sarzano, dont il est fait mention depuis l'année 1191. A cette époque il existait à côté d'elle un hôpital, dont le chapitre de S.te Marie de Castello avait l'administration. En 1386 elle fut érigée en Prieuré par le Pape Urbain VI, qui se trouvait alors à Gènes, et qui la donna aux moines de l'Abbaye de S.t Étienne, et ceux-ci y envoyaient le Prieur qui devait administrer la Paroisse. Elle fut restaurée en 1612 par Jean Baptiste Marchese, à qui l'on en accorda le Juspatronat et le droit de sépul-

ture. Cette Église est aujourd'hui abandonnée et par conséquence fermée.

N.° 75. Ancien Archevêché, où résidèrent les premiers Évêques de Gènes. Il était précisément au lieu où se trouve aujourd'hui le Couvent de S.t Sylvestre, appelé d'abord du *Corps de Dieu*, ou bien des Dames de Pise, et il en est fait mention en 985. Selon Giustiniani, les Consuls des Causes Judiciaires tenaient en 1155 leurs séances dans une des salles de ce palais, ce qui se voit encore en 1214 dans le minutaire des Actes de Simon Donato où il est dit: ACTUM IN CAMERA PALATII ARCHIEPISCOPALI IN QUA CONSULES JUSTITIÆ STANT; mais en 1190 les Censeurs de la République jugèrent à propos de changer cette vieille coutume, et ordonnèrent que ces Consuls eussent à tenir leurs séances, pendant trois mois à S.te Marie de Castello, pendant trois autres à S.t Georges, trois autres à S.t Donat et pour les autres trois dans ce même palais Archiépiscopal. Le Pape Innocent IV étant venu à Gènes en 1251, il logea dans ce palais, comme l'unique lieu, dit Giustiniani, qui fut à cette époque digne de lui. En 1394 on y tint un Concile Provincial, et deux ans après, au milieu des guerres intestines des Guelfes et des Gibelins, il fut incendié et resta presque détruit, à l'exception de quelques réparations que les Guelfes y firent faire en 1398 pour se fortifier et se défendre contre les Gibelins. En 1403 Pilée De-Marini Archevêque de Gènes le fit restaurer, et en 1449 tous ces lieux furent vendus à deux religieuses de S.t Sylvestre de Pise, qui y fondèrent le Monastère qui existe encore aujourd'hui sous le même nom.

N.° 76. Champ et Tours du Chateau. Au lieu d'en parler moi même, je crois plus à propos de rapporter mot-à-mot ce qu'en dit Édouard Ganduccio dans ses

Governi Antichi di Genova page 83. « La Città (*ai* « *tempi de' Romani*) aveva tre Castelli o Forti, uno « che guardava all'Oriente, nel luogo più elevato « della Piazza di Sarzano, ove si comprende ora « quel sito che è fra la Chiesa di S.ta Croce e quello « delle Monache di S. Silvestro di Pisa; questo aveva « tre torri, due nei lati e una nel mezzo alquanto più « eminente, della forma che si usa improntare nelle « nostre monete dette volgarmente *il Griffo* . . . In « esso dovevano far residenza gli antichi Decurioni « al tempo de' Romani, e fu poi convertito in un Pa- « lazzo ove prima abitavano i Governatori della Città, « e dopo fu assegnato per stanza degli Arcivescovi « sino all'anno 1396 che fu abbruciato (*Voyez le* « *N.*o 75). Quando vi si fabbricò il Monastero di S. « Silvestro, in un pezzo di muro del Castello antico, « appresso a un finestrone, si trovò una faccia an- « ticamente delineata nella detta muraglia con queste « lettere di sopra

POMPEI SECUNDI

« e di sotto

ROMÆ TRANSTHYBERIM.

« L'altra fortezza dominava il piano verso tramonta- « na, della quale se ne vedono i vestigi nella pariete « esteriore del Monastero delle Monache di Madonna « de Grazie; con la porta che scendendo nel luogo « ora detto Mascarona, e prima Macagnana, si an- « dava per una strada verso il Molo. . . . . . « E l'altra fortezza era fondata appresso al lito del « mare verso Occidente, di quale appaiono i segni « nelle mura del Convento della Chiesa di S.ta Maria « di Castello, in quella parte che riguarda verso l'an- « tica Parrocchia de' SS. Nazaro e Celso, che era « la Chiesa di Madonna de Grazie della Marina.

Ganduccio est d'avis que l'enceinte marquée par ces

trois tours fut l'ancien *oppidum Genuae* du temps des Romains.

N.° 77. S.te MARIE *DE CASTRO* OU DU CHÂTEAU (*di Castello*) ancienne Collégiale, qui fut consacrée en 1237, le second dimanche après l'Octave de Pâques, par Gérard Patriarche de Jérusalem, en présence de plusieurs autres Prélats et Abbés parmi les quels Othon Archevêque de Gènes. Cette Église, occupait anciennement l'emplacement où est aujourd'hui sa sacristie; elle fut rebâtie vers l'an 1000 telle qu'on la voit à présent. La tradition porte, que cette Église fut la première Paroisse de Gênes, et que les Gênois y reçurent pour la première fois l'eau régénératrice du Baptême. Les Chanoines et Chapelains de cette Église négligeant leurs devoirs et leur service, en 1440 Thomas de Campofregoso, alors Doge de Gènes, de concert avec quelques membres de la famille Castello, qui avait déjà alors changé son nom contre celui de Giustiniani, supplia le Saint Siège Apostolique de vouloir bien supprimer cette Collégiale et d'y appeler les Religieux de S.t Dominique; le Pape Eugène IV accéda aussitôt à leur demande, et y envoya une famille de Dominicains, qui y sont encore.

N.° 78. ÉGLISE DES S.ts NAZAIRE ET CELSE DE PALAZZOLO, aujourd'hui S.te Marie ou Notre Dame des Grâces, ancienne Église Collégiale et Paroissiale, fondée aux premiers temps de l'introduction du Christianisme à Gênes. En 1554, les Jésuites, sous les auspices du Père Lainez, qui fut ensuite Prévôt Général de leur Compagnie, fondèrent dans cette Église leur Collège, et deux ans après, en 1556, ils furent transférés dans le Couvent de l'Annonciade de Portoria. Selon Accinelli, il existait anciennement dans cette Église une inscription qui faisait mention d'une victoire remportée par Lamba Doria, et comme elle est inédite, je crois bien

faire de la rapporter ici : IN NOMINE DOMINI AMEN. MCCXCVIII DIE V SEPTEMBRIS. COMMUNE JANUÆ COMBUSSIT SCORSULAM ET 7 DIE DICTI SEPTEMBRIS CUM GALEIS 78 COMMUNE JANUÆ COEPIT IN DICTO LOCO GALEAS 85 VENETIARUM LAMBA AURIA FUIT ADMIRATUS ET HOC FECIT JOANNES BOCCALENA QUI FUIT IN DICTO LOCO.

N.° 79. BOUCHERIES DU MÔLE (Macellum de modulo) appelées vulgairement *Laniene*, dont il est parlé dans les actes du notaire Guillaume Cassinense en 1201. Les actes d'un autre notaire nommé Conrad Capriata disent que près de là l'on construisait les galères en 1252.

N.° 80. HABITATION DES *TÉTRARQUES* ET DES DIRECTEURS DU PORT, où, d'après les actes du notaire Thomas Casanova, résidaient en 1343 les Conservateurs des Poids et Mesures.

N.° 81. ÉGLISE PAROISSIALE DE S.t MARC, fondée en 1173 par un membre de la famille des Striggia-porchi, avec autorisation des Consuls, et près du lieu dit Bordigotto autrefois Fontanella. Cette Église fut ensuite donnée par l'Archevêque de Gênes, Ugone, au Chapitre de la Cathédrale.

N.° 82. MANDRACCIO, ET PETITE DARSE ; ils servaient de port aux galères et navires.

N.° 83. TOUR DES GRECS, ET PETIT PHARE pour la commodité des Navigateurs.

N.° 84. PREMIER TRACÉ DU MÔLE, dont il est parlé depuis l'an 1134. Il en est aussi fait mention dans les concessions des chapitres du Consulat de la Mer, où il est dit : « Nell' anno MCLXXXVI furono concessi in Genova nelli « potestà di Ser Pinel Migliers et di Ser Pier Am- « brosi et di Ser Giovanni di Santo Donato et di « Ser Guliermo de Caimosino et di Ser Baldoni et « di Ser Pier di Arenes quali giurorno al capo dello « Molio observarli sempre ». En 1283 l'on ajouta cette

partie de Môle pour faire le port d'après les dessins de l'Architecte Marino Boccanegra.

N.° 85. Quai du Bois, aujourd'hui de la Marchandise.

N.° 86. Quai au Pont des Couteliers, dont il n'y a plus de traces.

N.° 87. La Raiba, en Gênois *Réba*, lieu où l'on vendait les légumes, le fruit et les grenailles. De ce mot arabe, qui signifie entrepôt, ou marché au blé, est dérivé le nom de *Raibaroli* donné à ces revendeurs de blé, grains, farine, légumes secs etc. que nous appelons encore à Gênes *Rebouieu*. Elle fut bâtie en 1314.

N.° 88. Porte et Cale de S.t Torpète, ou Quai des Cattanei, aujourd'hui Quai ou Pont du Mandraccio.

N.° 89. Porte de S.t George par où l'on allait de la place du Marché en *Canneto*; ce lieu était appelé ainsi à cause de la grande quantité de roseaux (*cannes*) qu'il y avait.

N.° 90. S.t Georges, Église Collégiale dont il est fait mention depuis l'an 1152. Tombant presque en ruines à cause du peu de soin de ses Recteurs, ses paroissiens mûs par un vrai zèle, la rebâtirent en 1561 et la pourvurent et dotèrent de tout ce qui était nécessaire. En 1629 elle passa aux Religieux Théatins qui l'occupèrent jusqu'à une époque que l'on ne connait pas précisément. L'an 1090, la République ayant élu S.t Georges pour son protecteur, le jour de la fête de ce Saint, les Sérénissimes Collèges allaient chaque année, tenir assemblée dans cette Église.

N.° 91. S.t Torpète, Paroisse *gentilizia* et Juspatronale de la famille Cattaneo, autrefois *de la Volta*. Il est fait mention de cette Église depuis l'an 1157 comme fondée par des membres de la famille de ce nom. Consacrée en 1180 par Hugues Cattaneo Archevêque de Gênes, comme il résulte d'une inscription qui y existe, elle fut détruite de fond en comble, et rebâtie en entier l'an 1731.

N.° 92 Église de S.t Côme et S.t Damien, ancienne Collégiale située dans la *Contrata Scarpae.* L'origine précise n'en est pas connue, et la première mention qui en soit faite est du 1041. Elle a aujourd'hui le titre de Prévôté.

N.° 93. Tour des Embriaci. On croit communément que cette tour très-élevée appartenait à la famille dont elle porte le nom ; cependant si l'on refléchit qu'en 1196, la Ville étant depuis quelques années en proie à la discorde civile, le Podestat de la République, qui était un certain Drudo Marcellin Milanais, homme d'une prudence consommée, voyant que plusieurs Citoyens avaient élevé leurs tours plus haut que ne le permettait la règle prescrite pour la Ville, ordonna qu'elles fussent abaissées et réduites à la mesure de 80 pieds, il semble étrange que cette tour ait appartenu aux *Embriaci*, et ne soit pas au contraire une tour élevée pour la défense de la Ville. Peut-être était-elle près de quelque maison des *Embriaci*, et en a-t-elle pris le nom, comme nous avons vu cela arriver des Portes de Vacca, de quelques Quais ou ponts de la Marine et de plusieurs établissemens publics. En des temps aussi turbulents, une loi devait être faite pour tous, et une exception en faveur de quelconque famille privée, eut été une manifeste infraction à la loi.

N.° 94. Église de S.t Donat, une des plus anciennes de Gênes, qui avait le titre de Prévôté. Elle fut consacrée en 1189, étant Archevêque de Gênes un certain Boniface, comme on le voit d'une inscription gothique sur un carré de marbre qui sert aujourd'hui de table à un autel de la même Église.

N.° 95. Église et Couvent de S.te Thècle, appelé plus tard de S.t Augustin, fondée en 1260. Elle porta ce premier nom, parce que depuis le commencement jusqu'à la fin de son existence, elle fut occupée par les

Hermites de S.t Augustin, qui étaient venus de l'hermitage de S.te Thècle dans la Vallée du Bisagno, et qui, par la suite des temps, changèrent ce nom contre celui de leur fondateur. La belle façade et porte gothique de cette Église, qui existent encore, furent faites aux frais de la famille Sista en 1390, et l'Église fut ensuite entièrement restaurée en 1572. Le Sénat avait renvoyé en 1556 les Hermites de S.t Augustin de ce Couvent pour le donner à d'autres Augustins de la Congrégation de Lombardie, mais il le leur rendit en 1561. Cette Église est aujourd'hui détruite, et sert de magasin.

N.° 96. PORTE dite DE S.t ANDRÉ, par laquelle en sortant de la ville on allait à *Morcento* et *Ponticello*. Près de cette Porte il y avait des lavoirs publics qui n'ont été démolis que depuis peu d'années, et dont il reste encore l'inscription suivante : ✠ MCCLXXXXII IN POTESTACIA DOMINI GULLIELMI GARDINI CIVIS ASTENSYS FACTUM FUIT HOC OPUS EXISTENTE OPERARIO PETRO CLERICO ET SCRIBA UGOLINO DE SCALPA NOT. [1].

N.° 97. ÉGLISE ET MONASTÈRE DE S.t ANDRÉ DE LA PORTE, ainsi appelée de la Porte voisine qui conduisait à Ponticello. Il est fait mention de ce monastère depuis l'an 1109 où il était occupé par des religieuses de l'Ordre de S.t Benoit. En 1409 on y transféra les religieuses des monastères de S.te Marguerite de Granarolo, de Latran de S.t Défendent, du S.t Sépulcre, de S.t Pierre d'Arena, de S.t Barnabé de Carbonara, de S.te Marguerite de la *Rocchetta*, de S.te Marie Annonciade de Morcento, et de S.te Marthe de l'Ordre des Humiliés, et toutes les religieuses de ces monas-

[1] L'espèce de porte qui existe près de ces lavoirs, et les portes du *Colle* (cœullua) n'ont été faites qu'en 1642. C'est le prévôt de l'Église du S.t Sauveur qui en fit la demande au Sénat, afin d'arriver plutôt chez les paroissiens, auxquels on devait administrer les sacrements en toute hât

tères obtinrent du Pape Jules II. en 1510 de vivre sous la règle de S.t Augustin, qu'observaient les Chanoines réguliers de S.t Jean de Latran. Cette Église est maintenant détruite, et une partie de son emplacement sert de prison de la ville.

N.° 98. Église de S.t Ambroise, Collégiale dont l'histoire parle depuis l'an 600. En 1587 elle fut cédée par Jules Calcagnino Prévôt de cette Église et Majuscule de la Cathédrale de S.t Laurent aux RR. PP. de la Compagnie de Jésus, qui occupaient alors l'Église et le Couvent de l'Annonciade de Portoria. A la même époque le Père Marcel Pallavicini ayant hérité de grands biens de son père, il fit atterrer cette vieille Église et élever le somptueux et admirable temple qui existe de nos jours, et changea son nom en celui d'Église du Jésus. Dans le même temps elle cessa d'être Paroisse, et ses paroissiens furent partagés entre la Cathédrale et l'Église de S.t André. Lors de la suppression de cet Ordre, dans le siècle dernier, cette Église continua à être desservie par quelques prêtres séculiers, et au rétablissement de la Compagnie les Jésuites y retournèrent et y sont encore.

N.° 99. Palais Public. Les Magistrats du Commun, ou Municipaux, exerçaient autrefois leurs fonctions dans des maisons particulières qu'ils prenaient à loyer. C'est pour cela que l'on voit sous divers monuments et plusieurs actes notariés que plus d'une fois ils habitèrent dans l'ancien Archevêché, sur la place du Môle et en plusieurs autres lieux de la ville sans en avoir jamais un fixe. Pour ce motif ils achetèrent en 1291 d'Accellino Doria, et autres personnes pour la somme de 2500 livres presque toutes les maisons et édifices qui se trouvaient alors entre l'Église de S.t Mathieu et celle de S.t Laurent, et qu'ils firent construire le Palais de la République et la tour sur laquelle ils

placèrent la grosse cloche de la Commune. Le Palais Public a été agrandi et embelli en 1641 d'après les dessins et par les soins du célèbre Architecte André Vannone, Lombard.

N.° 100. Église de S.t Laurent que l'on croit avoir été bâtie pour honorer ce Saint aussitôt qu'on eut la nouvelle de son martyre, c'est-à-dire en 261, et sur le lieu même où en passant par cette ville, en 260 avec le Pape Sixte II, ils y étaient débarqués, et y avaient logé. Mais cette fondation et son motif ont été révoqués en doute, et non sans raison, par Schiaffino, Auteur des Annales Écclésiastiques de Gênes. Cette Église, dont la plus ancienne mention qui soit faite est de 583, était anciennement petite, irrégulière et sans ornemens, jusqu'au X.me siècle, où l'on commença à la restaurer et à l'agrandir aux frais de la ville. En 1100 fut achevée sa superbe façade d'architecture Arabe ou Moresque, unique travail que l'on ait à Gênes en ce genre, et voulant continuer les travaux dans l'intérieur de l'Église, et manquant des fonds suffisants, il fut, par un Décret Public de 1140 ordonné que chaque individu payât une certaine monnaye pour continuer cette construction, et en 1170 il fut prescrit que la dixième partie de chaque legs, dont tout testament, fait en ville, ferait mention, serait prélevée pour achever cet édifice, jusqu'à son entière perfection. En 988 Jean Évêque de Gênes transféra en cette Église le siège Épiscopal, qui était auparavant dans celle des S.ts Apôtres ou Saint Cyr. On y plaça en 1098 les Cendres de S.t Jean Baptiste qui avaient été transportées de Myrre, ville maritime de Lycie, à Gênes par la flotte Gênoise; ce temple fut solennellement consacré en 1118 par le Pape Gélase II, de passage en cette ville. En 1296, dans une guerre civile entre les Guelfes et les Gibelins,

sous le Podestat Jacques de Calcano, Milanais, le toit de cette Église fut incendié et resta sans être réparé, jusqu'en 1312 qu'il fut refait, comme en fait foi l'inscription suivante placée sur les colonnes qui soutiennent ce toit: MCCCXII PHILIPPUS DE NIGRO ET NICOLAUS DE GOANO REPARATORES HUJUS ECCLESIAE FECERUNT RENOVARE HOC OPUS DE DECENNIO LEGATORUM. En 1522 l'on acheva la construction du clocher de cette Église, aux frais de Octavien Fregoso Gouverneur de la ville pour François I. roi de France. Ce clocher ne fut pas porté à la hauteur qu'on aurait désirée, c'est-à-dire de 30 palmes plus de ce qu'il est. En 1624 tout le chœur en fut magnifiquement orné, peint et doré.

N.° 101. PALAIS NEUF DE S.t LAURENT, OU ARCHEVÊCHÉ, dont selon Schiaffino il est parlé depuis l'année 1145 dans une Sentence des Consuls en faveur de l'Église Gênoise, pour une certaine pension ou loyer de maison, tenue par Albertone Osbergerio.

N.° 102. ANCIEN HÔTEL DES MONNAYES, PRÈS L'ÉGLISE DE S.t LAURENT, dont il est parlé dans le livre *Instrum. Joh Scribae ab anno* 1154 *ad* 1156. *M.S. pag.* 32 *Actum in domo monetae prope S. Laurentium.* (*Voyez* le Discours sur l'Hôtel des monnaies de Gênes écrit par le savant patricien Jerôme Serra.

N.° 103. PORTE DE LA VILLE, qui correspondait directement à la galerie des chantres (cantorìa) de l'Église de S.t Laurent et que l'on appelait Porte de secours. Elle se trouvait dans la rue dite Chiavica (*des cloaques ou fossés de la ville*) aujourd'hui des Giustiniani. Près de cette porte était une tour dans laquelle était enchassé un très-ancien morceau de marbre sur lequel était gravée l'effigie de Pompée avec l'inscription suivante: HÆC EST VERA IMAGO POMPEI MAGNI. Ganduccio, dans son ouvrage *de' Governi antichi di Genova* parle de cette in-

scription et des causes pour lesquelles elle doit avoir été faite.

N.° 104. S.t GENÉS ET S.t ALEXANDRE, ancienne Église dont parle S.t Grégoire Pape dans ses Dialogues depuis l'année 594. Déchue et tombant en ruine par vétusté; en 1087 elle fut donnée par Conrad II Évêque de Gênes aux Chanoines de la Cathédrale de S.t Laurent, qui doivent l'avoir restaurée et rendue propre à un Oratoire, puisqu'elle existait encore sous ce nom au temps de l'Annaliste Giustiniani. En perçant la nouvelle rue Charles Albert, et en démolissant les maisons qui étaient autour de cette place l'on trouva plusieurs débris d'Église, des colonnes et vestiges d'ancienne architecture; toutes choses qu'on laisse malheureusement perdre, et tomber dans un oubli pour ainsi dire coupable.

Fin du I.er Volume.



Vu p. del.n de M.r Arch.
SCIOLLA

V. MARTINI

ORDRE DES MATIÈRES

PREMIER VOLUME.



Armanino inc

RE DE

...on... et desso...

... Enceinte de 13...

Fautes principales à corriger.

Pag.	lig.		lisez
VI.	12.	partécipé	participé
3.	8.	établissemens	établissemens
16.	11.	pour devenir	par devenir
17.	10.	barbares	Carthaginois
Id.	12.	D'avant la	Avant la
41.	21.	somme loin	sommes loin
52.	25.	autrefois *Ponzera*	autrefois *Pozzevera*
54.	12.	d'entretien annuel.	d'entretien annuel. L'élévation de l'Aqueduc sur le niveau de la mer est à sa prise de 145 mètres 2 cent., et au point où il entre dans la courtine de S.t Barthélemi à 81 mèt. 8 cent.; différence de niveau des deux points 63 mèt. 4 cent.
65.	10.	qui s'introduit	il s'introduit
66.	13.	creusé eux-mêmes ou avaient reçu de la nature; l'on fit ensuite	creusé eux mêmes; l'on fit ensuite
69.	15.	Comme l'on a pu	Ainsi qu'on a pu
72.	7.	est de 750 mètres	est de 7 mèt. 50 centim.
75.	20.	soit de l'État	tant de l'État
78.	30.	d'hectares 253,25000	de 253 hectares et 2500 mètres
81.	13.	à un simple particulier	à des simples particuliers
Id.	15.	Tout auprès	Tout près
82.	6.	fortification avancée de terre et de mer	fortification près de la mer
120.	4.	clers	clercs
137.	9.	pas à contact du feu	pas exposés au feu
Id.	16.	biens Domaniaux	biens Domainiaux
146.	31.	les rend toujours	les rendent toujours
148.	4.	travaillent en linge	travaillent du linge
150.	16.	étrangers a donnés ou non	étrangers adonnés ou non
164.	(bis)	Avocats plaidoyants	Avocats plaidans
178.	28.	d'autant plus	d'autant moins
189.	5.	pas à a voir	pas à avoir
198.	4.	distante	distance
199.	3.	Ce dernier est de bois blanc,	Le très-grand Crucifix que l'on porte dans cette dernière Casaccia est de bois blanc,
208.	21.	par conséquence	par conséquent
211.	20.	classifiées	classées
213.	3.	grains	graines
Id.	10.	il a été dit	il en sera dit
216.	19.	Grèbe-aureillarde	Grèbe oreillard
217.	27.	Autur	Autour
220.	3.	Pyrocorax	Pyrrhocorax
221.	5.	Pinguin	Pingouin

Pag.	lig.		lisez
222.	7.	Moin	Moine
222.	28.	huitrier	hulterier
Id.	30.	Outarde canapétière	Outarde canepétière
224.	6.	Ticodrone	Tichodrome
225.	3.	de mer garin	de mer Pierse-garin
Id	7.	épouvantaille	épouvantail
227.	22.	natereri	natterer
Id.	26.	Troglodites	Troglodiste
228.	3.	cucourli	cocorli
Id.	7.	temnia	temmia
Id.	31.	aulotte	hulotte
229.	17.	Ædicnème	Oedicnème
Id.	24.	Engoulement	Engoulevent
249.	8.	Orevette	Crevette
250.	21.	Oursines	Oursins
251.	7.	absurde la croyance	absurde que la croyance
274.	9.	typhodes	typhoides
Id.	10.	ptysies	phthisie
Id.	13.	dysénteries	dyssenteries
Id.	29.	n'avons à	n'avons eu à
276.	4.	gastro-entériques	gastro-entérites
290.	31.	Deback	Drauback
297.	8.	du feu	de feu
300.	27.	Si nous eussions	Si nous avions
305.	18.	du plus au moins	du plus ou moins
340.	6.	quoqu'établies	quoiqu'établies
345.	16.	pour un exemple	par exemple
356.	17.	casses	cases
375.	12.	Je crois une chose du	Je crois du plus grand intérêt
Id.	21.	il en peut jaillir	il peut jaillir
Id.	29.	huile commun	huile commune
377.	12.	Sal pêtre	Salpêtre
388.	30.	au but	au bout
Id.	35.	anciennes	anciens
394.	9.	du 1470	de 1470
395.	33.	son sigle	avec ses sigles
398.	15.	enlevé tous les 16	enlevé les 16
399.	28.	mourceaux	morceaux
406.	9.	comme l'on dit	à ce que l'on dit
408.	18.	puis rebâtie	depuis rebâtie
413.	7.	grenailles	les grains

